'aulhan, la sortie du souterrain

هكذا من الإهمال

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16680 – 7,50 F - 1,13 EURO
SAMEDI 12 SEPTEMBRE 1998
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Le fichier illégal des gendarmes

Le Monde révèle la création – illégale – par la gendarmerie d'un fichier automatisé de lutte contre le terrorisme (FALT). p. 9

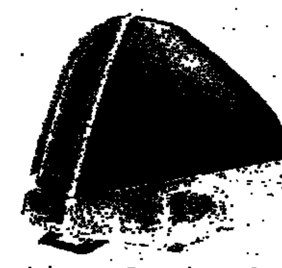
■ M. Chevènement est sorti du coma

Le ministre de l'intérieur est sorti du coma et a pu reconnaître ses proches, a annoncé jeudi l'hôpital du Val-de-Grâce. p. 8

■ Vivendi-Havas : feu vert de Bercy

Le ministre des finances a suivi l'avis du Conseil de la concurrence et approuve sans condition la fusion Vivendi (ex-Générale des eaux)-Havas. p. 17

■ iMac, le surdoué



Apple lance en France le premier ordinateur dédié à Internet, l'iMac, qui a connu un succès fulgurant aux Etats-Unis. p. 22

■ Un scrutin-test en Bavière

Les partisans du chancelier Kohl misent sur les élections régionales de Bavière, dimanche 13 septembre, pour enclencher une dynamique en leur faveur, à quinze jours des législatives. p. 4

■ « No future » à Sarajevo

Derrière l'apparence d'un retour à la vie normale, les jeunes de Sarajevo n'en finissent pas d'exorciser les démons de la guerre. Ils n'ont qu'un rêve : fuir à l'étranger. p. 13

■ Election à Toulon

Pour la troisième fois en un an et demi, le Front national tente, le 20 septembre, de conquérir un siège de député dans la première circonscription du Var. p. 6

■ Prépas en grève

La grève des professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles a été massivement suivie, jeudi 10 septembre, jour de rentrée des lycées. p. 10

■ Danser la Méditerranée

La Biennale de Lyon invite les danseurs à s'exprimer sur cette mer intérieure qui brasse, sépare et relie les hommes et les cultures. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 912 - 7,50 F

L'affaire Clinton crée un climat de crise dans le monde

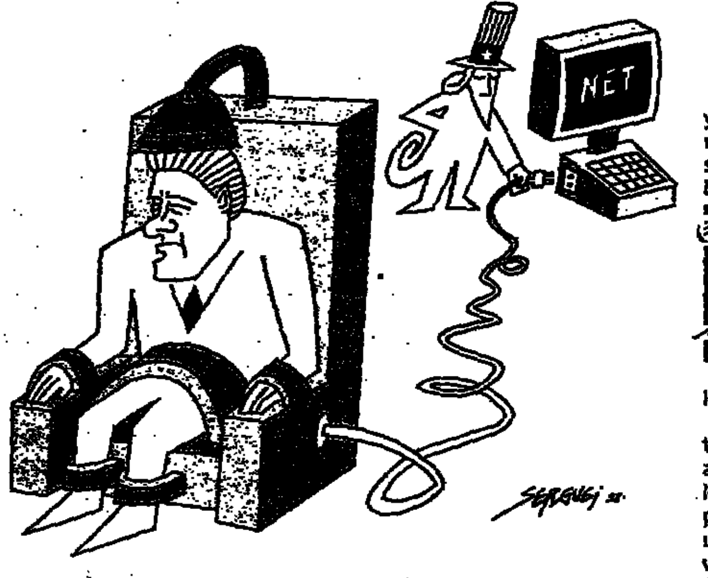
● Le procureur Starr invoque onze arguments pour la destitution du président des Etats-Unis ● Son rapport affole tous les marchés et fait chuter le dollar ● En Russie, Evguéni Primakov confronté au chaos économique et social

LE RAPPORT du procureur indépendant Kenneth Starr sur l'affaire Monica Lewinsky devait être rendu public, vendredi 11 septembre, *via* Internet. Le procureur invoque onze raisons qui justifient, selon lui, une procédure de mise en accusation pouvant conduire à la destitution du président Clinton, parmi lesquelles le mensonge sous serment, la subornation de témoins et l'obstruction à la justice.

L'annonce de la publication du rapport Starr et les craintes sur la croissance économique mondiale ont provoqué une baisse de 3,17 % de l'indice Dow Jones. Le dollar a fortement reculé face au yen, au mark et au franc. Wall Street a entraîné Tokyo dans sa chute (– 5,1 %) et les Bourses européennes ont reculé, jeudi et vendredi matin à l'ouverture. Les Bourses latino-américaines se sont effondrées (– 16 % à Sao Paulo, – 13,32 % à Buenos Aires, – 9,82 % à Mexico).

La Russie, plongée dans le chaos économique et social, sort, au moins momentanément, d'une crise politique qui l'a laissée sans premier ministre pendant près de trois semaines. La Douma devait approuver, vendredi, la nomination par Boris Eltsine d'Evguéni Primakov au poste de chef du gouvernement.

Lire pages 2, 3 et 16



Le retour de l'Histoire

ÉDITORIAL

LES BOURSES s'affolent dans un yo-yo infernal ; le Capitole sidère le monde en jouant dans une mise en scène hollywoodienne un piètre Labiche sur Potomac ; la Russie redevient une énigme dans un drame entre apparatchiks, autour d'un tsar finissant qui n'est, à l'évidence, plus totalement maître de ses facultés.

Voici donc venu le temps des troubles. Cette formule, qui remonte au temps de Boris Godounov et que les Russes connaissent trop bien, peut aujourd'hui s'appliquer à notre univers. Car nous nous apprêtons à vivre, peut-être douloureusement, la fin d'un monde, et la naissance d'autre chose, à ce jour difficile à discerner.

Il y a seulement dix ans, George Bush préparait son élection après les années Reagan, l'Amérique relançait la « guerre des étoiles », Gorbatchev se débarrassait des derniers staliniens du Politburo, il y avait encore un Mur de Berlin, et une Yougoslavie, la France mitterrandienne, à son apogée, préparait le bicentenaire de sa glorieuse Révolution, l'Irak était, dans le Golfe, le principal point d'appui de l'Occident, l'Asie s'abonnait à une croissance à deux chiffres, etc.

L'accélération qui s'est produite depuis a laissé et laisse tout le monde médusé, la radicalité du changement ne connaissant aucun répit. Depuis, nous avons vécu ce que Francis Fukuyama a appelé *« la fin de l'Histoire »*, dans une théorisation rapide et illusoire de ce qui se révèle aujourd'hui n'avoir été qu'un bref instant de l'histoire de l'humanité.

J.-M. C.

Lire la suite page 15

Daniel Cohn-Bendit et cinq autres de ses amis plaident la cause de H.-J. Klein

ILS ONT TOUS croisé la route de Hans-Joachim Klein – cet ancien terroriste, repenti depuis vingt ans, qui fut proche de Carlos, interpellé mardi 8 septembre dans l'Orne – lors de l'une ou l'autre étape de sa longue fuite. Jean-Marcel Bouguereau, journaliste, l'a, le premier, rencontré et écouté dans un coin d'Angleterre, pour raconter l'histoire de *« ce clandestin qui n'est plus d'accord »*. C'était en 1978 dans *Libération*. Daniel Cohn-Bendit – aujourd'hui candidat à la tête de liste des Verts aux élections européennes – a préfacé son livre, *La Mort mercenaire, témoignage d'un ancien terroriste ouest-allemand*, paru en 1979 en Allemagne, l'année suivante en France. André Glucksmann, le philosophe, Olivier Rolin, l'écrivain, Jacques Rémy, chercheur à l'Institut national de recherche agronomique (INRA), et Maren Sell, une éditrice allemande installée en France, l'ont eux aussi aidé, accompagnant le parcours peu ordinaire d'un homme qui avait rompu de lui-même avec les années de plomb.

Jeudi 10 septembre, Jean-Marcel Bouguereau, Daniel Cohn-Bendit, André Glucksmann, Olivier Rolin, Jacques Rémy et Maren Sell ont fait parvenir au *Monde* le texte suivant : *« C'est à quelques jours de sa reddition volontaire à la justice allemande que Hans-Joachim Klein a été arrêté non loin de son domicile normand. Nous voulons lui manifester notre sympathie, qui lui est acquise depuis qu'il a rompu publiquement et spectaculairement avec le terrorisme, il y a vingt ans. Nous sommes nombreux à l'avoir aidé en France et en Allemagne, en le protégeant contre les menaces de mort et la vengeance de ses ex-" amis" devenus des tueurs, en lui fournissant un minimum de ressources, en louant la maison qu'il occupait et en en payant le loyer, en tentant de l'aider à ne pas succomber à sa longue solitude. Si nous nous sommes engagés dans ce soutien, c'est au regard de la netteté de sa rupture : Klein, en effet, ne s'est pas seulement retiré de l'action violente, il en a dénoncé les erreurs et les perversions ; mettant en garde contre la préparation de deux actions visant des représentants de la communauté juive allemande. Par son livre, par de multiples entretiens, il a fait connaître la réalité du dévoiement de la " lutte armée". Il a été le premier à décrire de l'intérieur les mécanismes du terrorisme international. Il a contribué à détourner de cette voie nombre de jeunes, allemands en particulier. Nous l'avions finalement décidé à solder ses comptes avec la justice. Avec ses nombreux amis de Sainte-Honorine-la-Guillaume, parmi lesquels il avait su se lier, se faire apprécier, nous demandons à la justice qu'il soit largement tenu compte de son attitude et qu'il puisse retrouver au plus vite ses deux enfants français. »*

Présenté au parquet d'Argentan (Orne), mercredi 9 septembre, Hans-Joachim Klein a été placé sous écrou extraditionnel. Le parquet de Francfort, à l'origine du mandat d'arrêt international délivré contre ce ressortissant allemand, dispose d'un délai de dix-huit à quarante jours pour présenter le dossier d'extradition aux autorités françaises. L'Autriche, où avait eu lieu, le 21 décembre 1975, la prise d'otages des ministres des pays de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (OPEP) à laquelle Hans-Joachim Klein avait participé, envisage également de demander son extradition.

Pascal Ceaux

La France en panne d'électricité

EDF et son tout nouveau patron, François Roussely, s'apprêtent à vivre un hiver difficile. En raison de la série de pannes qui affectent ses centrales nucléaires depuis le mois de mai, l'entreprise publique risque de ne pas produire assez de courant pour la France dans les mois qui viennent. Le redémarrage de la centrale de Belleville (Cher), auquel les écologistes sont hostiles, lui permettrait d'atténuer ce risque et de limiter le recours aux importations. Le premier ministre doit trancher d'ici au 15 septembre. Ces difficultés pèsent sur les bénéfices d'EDF et l'affaiblissent, à six mois de l'ouverture du marché européen de l'électricité.

Lire page 18

Cinq ans après Oslo, que veut M. Nétanyahou ?

LE 13 SEPTEMBRE 1993, Israël et l'OLP signaient les accords dits d'Oslo. Funeste évolution : on en parle désormais au conditionnel passé et ils soulèvent davantage de questions qu'ils n'ont apporté de réponses. Si l'Etat juif semble s'accommoder du blocage actuel, les Palestiniens, ni tout à fait autonomes ni tout à fait sous occupation, voient leurs conditions de vie régresser et les chances d'un règlement politiquement viable se réduire comme peau de chagrin.

Les accords d'Oslo prévoyaient une période intérimaire de cinq ans – commençant dès leur entrée en vigueur, en mai 1994 – au terme de laquelle un statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza aurait dû être adopté. Les négociations pour ce statut définitif auraient dû commencer au plus tard au début de la troisième année de période intérimaire. Entre-temps, Israël aurait dû procéder à des redéploiements successifs en Cisjordanie et à Gaza. Certes, comme le disait l'ancien premier ministre israélien Itzhak Rabin, un calendrier est une feuille de route indicative et non un diktat. A condition toutefois de ne pas dépasser certaines limites. Or, non seulement les pourparlers sur le statut permanent des territoires palestiniens n'ont même pas commencé, mais Israël n'a pas encore procédé au deuxième des trois redéploiements successifs en Cisjordanie auxquels il s'était engagé en vertu d'accords conclus avec les Palestiniens.

Pour le gouvernement israélien, un retrait de 9 % de la Cisjordanie est le maximum acceptable. Benyamin Nétanyahou se dit lui-même prêt à accepter un repli de *« 10 % + 3 % »*, les 3 % devant être transformés en *« réserve naturelle »*, c'est-à-dire vidés de toute signification pour les Palestiniens. Ces derniers se sont résolus dès le mois de mai à accepter une proposition américaine de retrait de 13,1 %, qui serait immédiatement suivie, à la demande d'Israël, du lancement des négociations sur le statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza – ce qui permettrait à l'Etat juif de faire l'économie d'un troisième redéploiement sur la rive occidentale du Jourdain.

Mouna Naïm

Lire la suite page 15, les points de vue page 14 et nos informations page 31

Le « vénérable » de la loge P2



LICIO GELLI

ARRÊTÉ jeudi 10 septembre à Cannes, Licio Gelli, soixante-dix-neuf ans, fait l'objet de deux mandats d'arrêt délivrés par le justice italienne. Le *« vénérable »* que l'on appelait aussi *« le grand marionnettiste »* est ancien grand maître de la loge P2, liée à la Mafia et dont l'histoire apparaît en filigrane derrière la plupart des scandales politico-financiers des années 70.

Lire page 31



هكذا من الأصل

« MONICAGATE » Une commission du Congrès a donné, jeudi 10 septembre, le feu vert à l'ouverture d'une procédure d'*impeachment* (mise en accusation) du président des Etats-Unis en votant pour la publication immédiate du rapport du procureur indépendant, Kenneth Starr, sur l'affaire Lewinsky. Cette décision devait être ratifiée par un vote, vendredi, de l'ensemble de la Chambre des représentants, qui devrait aussitôt rendre public le rapport, en le diffusant sur son site Internet. ● SELON LE *WASHINGTON POST*, Kenneth Starr, dans son rapport remis mercredi au Congrès, retient onze motifs pouvant servir de base à une procédure d'*impeachment* du président, accusé d'avoir menti sous serment, suborné des témoins, et fait obstruction à la justice. ● L'AFFAIRE agite le monde de l'édition, qui s'apprête à publier en livre de poche le rapport du procureur indépendant.

Bill Clinton tente de regagner la confiance des élus démocrates

La Chambre des représentants devait autoriser, vendredi 11 septembre, la publication du rapport Starr sur la liaison entre le chef de la Maison Blanche et Monica Lewinsky. Le président a renouvelé ses excuses pour tenter d'obtenir le soutien des parlementaires de son parti

WASHINGTON
de notre correspondant

Si tout se passe comme prévu, les Etats-Unis et le reste du monde devaient prendre connaissance par une simple connexion à Internet, vendredi 11 septembre, de l'acte d'accusation contre le président américain rédigé par le procureur indépendant, Kenneth Starr. Le récit complet de l'affaire Monica Lewinsky, y compris dans ses détails les plus crus, sera accessible. Une certaine censure devrait cependant être exercée, moins d'ailleurs pour épargner la sensibilité d'un public qui – en principe – n'a plus grand-chose à apprendre des aventures sexuelles de Bill Clinton que pour ménager certains témoins.

Ainsi, alors qu'une poignée de membres de la commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants avait été autorisée à consulter les documents réunis par Leon Jaworski, procureur spécial dans l'affaire du Watergate (qui devait entraîner, en 1974, la démission de Richard Nixon), vingt-quatre ans plus tard, c'est l'ensemble de l'opinion publique internationale qui pourra juger par elle-même si les faits reprochés à un autre président des Etats-Unis justifient que celui-ci soit chassé ou non de la Maison Blanche.

Ce « procès » via l'agora électronique assurera-t-il à l'intéressé une plus grande impartialité ? La question se pose d'autant plus que, comme l'a souligné David Kendall, l'avocat personnel du chef de la Maison Blanche, il ne s'agit à ce stade que d'un document explicitant les accusations de M. Starr (partiellement admises, il est vrai, par M. Clinton), la défense n'ayant pas encore eu l'opportunité de s'exprimer. Les conseillers présidentiels s'y préparent, tout en sachant que le vrai procès du président n'aura lieu que si le Congrès vote en ce sens. La Chambre des représentants, qui doit décider si les éléments du rapport justifient la mise en route de la procédure d'*impeachment* (mise en accusation), jouerait alors le rôle de chambre d'accusation, le Sénat devenant l'ultime jury, pour se prononcer sur une éventuelle destitution.

MAJORITÉ DES DEUX TIERS

Mais l'essentiel devrait se jouer en amont, au cours du processus médiatique et politique en cours, qui va influencer fortement les démocrates. C'est en effet le parti présidentiel, qui, en dernier ressort, décidera de l'avenir politique du chef de la Maison Blanche. Au Sénat, une majorité des deux tiers est nécessaire pour destituer le président, un objectif hors de portée des républicains sans d'importantes défections dans les rangs démocrates, y compris si, comme il est probable, le Parti républicain accentue son avantage électoral à l'occasion des élections parlementaires du 3 novembre.

Tous les efforts de M. Clinton se concentrent donc sur la reconquête de ses amis politiques, dont beaucoup estiment avoir été trahis, trompés, par le président. Celui-ci leur a une nouvelle fois demandé pardon, jeudi, en commençant par les leaders démocrates du Sénat, puis ses ministres, dont certains, comme Madeleine Albright, la secrétaire d'Etat, avaient courageusement pris sa défense pour dire qu'ils ne croyaient pas un mot de cette prétendue aventure avec Monica Lewinsky...

Janet Reno, l'attorney général (ministre de la justice), qui n'a pas toujours entretenu des relations harmonieuses avec le chef de la Maison Blanche, vient de lui renouveler sa confiance, de même que Tom Dashle, le chef de la minorité démocrate au Sénat, qui se dit persuadé de la survie politique de Bill Clinton. Face à cette « absolution » accordée par une poignée de responsables, de nombreux parlementaires estiment que, en tardant à faire une confession publique, Bill Clinton a fait une lourde erreur politique, qui risque de coûter cher sur le plan électoral aux démocrates.

L'intéressé, quant à lui, va se battre. Par tempérament d'abord, ensuite parce qu'il ne peut qu'être conforté par les sondages montrant que les Américains, à une très large majorité (entre 60 et 69 %), pensent que l'affaire Monica Lewinsky, y compris les mensonges présidentiels, ne justifie pas une démission ou l'*impeachment* du président. Mercredi, Bill Clinton a stigmatisé des politiciens et des journalistes réputés acharnés à sa perte (reprenant involontairement des accents et une ligne de défense qui n'avaient pas réussi à Richard Nixon), mais c'est pourtant du Congrès et de la presse, et non pas de l'Amérique profonde, dont dépend son sort politique.

Le fait que le président ait perdu presque tout soutien journalistique – en particulier celui de la presse écrite libérale de la Côte est (*Washington Post, New York Times, Boston Globe*, etc.) – ne l'aide pas dans sa stratégie de reconquête. La Maison Blanche n'en multiplie pas moins les efforts, de manière presque pathétique, pour montrer que, parallèlement à ses *mea culpa*, le président veille aux intérêts du pays.

Jeudi, Bill Clinton a solennellement annoncé un accord dans la grève des pilotes de la compagnie Northwest, puis il a rappelé aux républicains qu'il s'opposera vigoureusement à leur projet d'affecter une partie de l'excédent budgétaire à des allégements fiscaux. Que peut-il espérer ? Limiter les dégâts, c'est-à-dire se sortir d'affaire avec une simple censure ou une réprimande du Congrès ? C'est théoriquement possible. Encore faudrait-il que la dynamique politique en cours puisse être freinée, et surtout qu'elle ne contamine pas la situation économique.

PERTE DE CONFIANCE

Jeudi, la perspective de la publication du rapport de Kenneth Starr a incontestablement provoqué un effet de douche froide sur les marchés financiers, l'indice Dow Jones perdant plus de 3 %. Certains analystes envisagent même le scénario catastrophe d'une chute de Wall Street entraînant une perte de confiance des consommateurs, précipitant à son tour une récession, avec l'effet boule de neige que l'on peut imaginer sur l'économie internationale...

Dans ce cas, bien sûr, Bill Clinton perdrait l'essentiel de cet acquis politique qui lui a servi jusque-là à se protéger des orages des scandales. Dans l'immédiat, il reste à mesurer l'impact du rapport de Kenneth Starr. Les 435 membres de la Chambre des représentants devraient repartir, vendredi, dans leurs circonscriptions avec un exemplaire de ce document. De leur lecture dépendra largement leur attitude dans les jours et les semaines à venir. Le président a assuré aux sénateurs démocrates que le rapport du procureur indépendant ne contient aucune révélation-surprise. Ses interlocuteurs ont eu la courtoisie de ne pas mettre sa parole en doute.

Laurent Zecchini



Ebats amoureux et « telephone sex » dans les bureaux de la Maison Blanche

WASHINGTON
de notre correspondant

Dans son édition du jeudi 10 septembre, le *Washington Post* citait des « sources informées » ayant eu connaissance du rapport remis la veille par le procureur indépendant à la Chambre des représentants. Selon celles-ci, M. Starr dresse un acte d'accusation implacable, basé sur 11 motifs pouvant servir de base à une procédure d'*impeachment* (de mise en accusation) du chef de la Maison Blanche. Parmi ceux-ci, le fait que M. Clinton a menti sous serment, à deux reprises : quand il a démenti avoir eu une aventure avec Monica Lewinsky lors de sa déposition dans le cadre de l'affaire Paula Jones (cette jeune femme qui accusait M. Clinton de harcèlement sexuel), le 17 janvier, puis le mois dernier, à l'occasion de son audition devant le grand jury.

Selon les sources du *Post*, le rapport énumère environ une douzaine de rencontres à caractère sexuel (se déroulant dans le petit bureau jouxtant le « bureau ovale ») entre M. Clinton et l'ancienne stagiaire, avec un luxe de détails particulièrement crus, ainsi que des épisodes de « *telephone sex* » avec l'ancienne stagiaire. Monica Lewinsky aurait ainsi raconté au procureur comment Bill Clinton et elle-même ont utilisé un cigare au cours d'un acte sexuel, et se sont livrés à des ébats sexuels lorsque le président téléphonait à un membre du Congrès.

Ces détails, qui vont sans aucun doute constituer la partie la plus « explosive » du rapport – et qui risquent d'avoir le plus fâcheux effet sur les parlementaires démocrates –, servent au procureur à réfuter l'argumentation développée jusqu'à présent par Bill Clinton, selon laquelle ses liaisons avec Mlle Lewinsky ne peuvent être assimilées à des « *relations sexuelles* », selon la définition retenue par le juge Susan Wright lors des auditions organisées par les avocats de Paula Jones. Le président aurait alors estimé que des fellations échappent à cette définition.

Le procureur soutient que le président s'est livré à un abus de pouvoir, notamment en favorisant des actions judiciaires destinées à empêcher les investigations du grand jury. Il assure, d'autre part, qu'il s'est rendu coupable d'obstruction à la justice, d'une part en demandant à sa secrétaire personnelle, Betty Currie, de récupérer les cadeaux que le président avait offerts à Monica Lewinsky (alors que ceux-ci étaient réclamés par la justice dans le cadre de l'affaire Paula Jones), ensuite, parce que plusieurs de ses proches, dont Betty Currie, mais surtout Vernon Jordan, cet avocat qui est un ami intime du président, se sont mobilisés pour trouver du travail à la jeune fille, afin – du moins est-ce la thèse de M. Starr – d'obtenir son silence.

LE « PRIVILÈGE DE L'EXÉCUTIF »

Kenneth Starr affirme enfin, selon le *Post*, que le président Clinton – à l'instar de Richard Nixon – a abusé de son pouvoir en utilisant les privilèges de sa fonction pour se livrer à une bataille devant les tribunaux destinée à empêcher que ses collaborateurs, ainsi que les membres des services secrets chargés de sa protection rapprochée, puissent témoigner devant le grand jury.

La présidence, de son côté, a toujours expliqué que M. Clinton était parfaitement dans son droit en s'efforçant de faire prévaloir le fameux « privilège de l'exécutif ». Cette partie du rapport, et donc de l'acte d'accusation de M. Starr, est sans doute la plus sujette à controverse.

Au total, il ne semble d'ailleurs pas – du moins au vu des « fuites » obtenues par le *Washington Post* – que le procureur indépendant dispose d'éléments très nouveaux sur la « saga Lewinsky », en dehors de témoignages précis et scabreux sur la nature des rencontres entre Monica Lewinsky et le président. La publication du rapport *in extenso* devrait cependant se révéler plus gênante pour le président et, *de facto*, pour les démocrates, puisque, comme le disent les Anglo-Saxons, « *le diable est dans les détails* ».

L. Z.

Risques d'embouteillages sur Internet, livres de poche en préparation...

NEW YORK
de notre correspondante

« *Vous êtes sur la page web sur laquelle le rapport du procureur indépendant à la Chambre américaine des représentants sera diffusé. Pour éviter les embouteillages, veuillez la consulter périodiquement.* » Cette annonce sur le site de la Chambre basse du Congrès (www.house.gov) est un avant-goût de ce qui attendait sans doute des millions d'internautes, vendredi 11 septembre dans l'après-midi (heure de la côte est des Etats-Unis), lorsque, dès la fin d'un vote du Congrès en ce sens, le rapport Starr sera rendu public sur Internet.

La dernière fois que ce mode de communication a été utilisé pour diffuser un document officiel, cela a tourné au désastre. En novembre 1997, le juge de Boston présidant le procès de Louise Woodward, la jeune fille au pair britannique accusée du meurtre d'un bébé américain, avait annoncé que le verdict et ses attendus seraient diffusés sur Internet, afin de satisfaire l'intérêt du public des deux côtés de l'Atlantique. A l'heure dite, le site web désigné fut submergé par le nombre de consultations et s'effondra.

Les techniciens du Congrès, qui n'ont même pas eu quarante-huit heures pour se préparer, tentent de créer plusieurs sites-miroirs pour éviter la catastrophe. L'adresse de deux de ces sites a déjà été annoncée : thomas.loc.gov/icreport et www.access.gpo.gov/congress/icreport.

Un site intérieur Intranet va être établi au sein du système électronique du Congrès afin que les élus eux-mêmes puissent accéder sans encombre au rapport de quatre cent quarante-cinq pages. Quelques serveurs et médias électroniques, comme *America Online*, essaieront également de mettre le rapport à la disposition de leurs abonnés.

ARGUMENT DE VENTE

Loin de s'avouer battu d'avance par la concurrence de ce nouveau média, le monde de la presse écrite et de l'édition est aussi en pleine effervescence. Certains journaux, comme le *Washington Post* et le *Boston Globe*, vont tenter de publier l'intégralité du rapport sous forme de supplément dans leurs dernières éditions de samedi.

Au moins deux maisons d'édition, Pocket Books et Public Affairs, ont annoncé leur intention de publier dès mardi le rapport, sous forme de livre : Pocket Books (filiale de Simon & Schuster) prévoit d'en tirer cinq cent mille exemplaires mis en vente à 5,99 dollars l'unité, avec une introduction signée d'un journaliste du *Wall Street Journal*, tandis que *Public Affairs*, dirigée par un ancien du *Washington Post*, Peter Osnos, compte sur un tirage de soixante-quinze mille à deux cent mille exemplaires, avec commentaires et analyses de presse, qui seront vendus 10 dollars pièce. Times Books, qui appartient à Random House et Betersmann, envisage également de publier le rapport.

Ces livres-documents officiels sont rarement des succès de librairie : l'ouvrage tiré de la déposition du colonel Oliver North dans le scandale Iran-Contra, à l'époque de Ronald Reagan, s'était, par exemple, très mal vendu. Cette fois-ci, espèrent les éditeurs, les détails scabreux que les médias promettent depuis des semaines dans le rapport Starr sur les ébats du président et de la stagiaire devraient constituer un argument de vente de poids.

S. K.





Bill Clinton est victime de sa stratégie des sondages

NEW YORK
de notre correspondante

Le jour où l'affaire Lewinsky éclata, le 21 janvier dernier, Bill Clinton appela au téléphone un ancien proche conseiller, un stratège un brin machiavélique qui l'avait déjà aidé à se sortir de passes difficiles mais dont une scabreuse relation avec une prostituée l'avait contraint à se séparer dix-huit mois plus tôt : Dick Morris.

ANALYSE

En s'appuyant sur l'opinion publique, le président s'est coupé de ses alliés politiques

« *Tu sais bien*, expliqua le président à Dick Morris, *depuis que je suis président je me suis efforcé de ne plus faire ce genre de choses. Mais avec cette fille, j'ai dérapé.* » Selon M. Morris qui, en sortant d'une séance d'interrogatoire devant le grand jury le mois dernier, a dévoilé lui-même le contenu des cinq conversations téléphoniques qu'il a eues avec Bill Clinton ce jour-là et les deux jours suivants, le président était très enclin, à ce moment-là, à avouer la vérité à ses concitoyens ; « *il avait envie de se décharger de ce fardeau* » et testa cette idée auprès de son ancien conseiller.

Celui-ci lui proposa alors de tester l'idée à son tour en faisant immédiatement réaliser un petit sondage. « *Mais quand peux-tu avoir les résultats ?* », demanda M. Clinton. « *Ce soir* », lui répondit Dick Morris. A 23 h 30 le soir-même, Dick Morris rappela M. Clinton avec les résultats du sondage : les Américains sauraient se montrer indulgents si leur président avouait une liaison adultère ; en revanche, poursuivit Dick Morris, « *s'ils ont l'impression que tu as menti sous serment ou que tu as encouragé un faux témoignage, tu es cuit. Ils te sortiront. Le pardon ne marchera pas* ». Or Bill Clinton venait de nier sous serment, quatre jours plus tôt dans le cadre d'une déposition sur l'affaire Paula Jones, avoir eu des relations sexuelles avec Monica Lewinsky.

Quelques jours plus tard, profitant d'une cérémonie à la Maison Blanche pour s'adresser à ses concitoyens sur le scandale grandissant, le président choisit donc de s'enferrer dans le mensonge, encouragé par ses avocats qui ne percevaient que la dimension juridique de cette position, aveugles à ses conséquences politiques : « *Je n'ai pas eu de relations sexuelles avec cette femme, Mlle Lewinsky, et je n'ai jamais demandé à qui que ce soit de mentir* », affirma-t-il catégoriquement devant les caméras de télévision et un parterre d'alliés démocrates.

CONTACT DIRECT

Si l'épisode raconté par Dick Morris est vrai – et il n'a pas été démenti à ce jour – il illustre à quel point la méthode qui a fait le succès de Bill Clinton, gouverner par les sondages, pourrait aussi causer sa perte. Candidat sur lequel aucun ponte de l'establishment washingtonien n'aurait parié un *cent*, début 1992, le gouverneur de l'Arkansas apprit très vite, notamment sur les conseils de son ami Dick Morris, à se fier aux réactions de l'opinion publique plutôt qu'à celles des experts ou des élites politiques.

C'est en suivant de très près l'évolution de l'opinion que Bill Clinton remporta notamment, pendant l'hiver 1995-96, la bataille du budget contre le Congrès républicain en laissant celui-ci provoquer la fermeture de l'administration, une décision hautement impopulaire qui se retourna contre les républicains.

Le gouvernement par les sondages devint une méthode si étroitement liée à l'administration Clinton que ses détracteurs se mirent très vite à l'accuser de manquer, par ce suivisme, de courage politique.

Cette caractéristique lui colla d'autant plus à la peau que, au grand dam de la classe médiatique et politique de Washington, Bill Clinton avait établi une sorte de contact direct et privilégié avec ses électeurs, auxquels il aimait s'adresser directement, soit à la télévision soit lors de meetings à travers le pays, court-circuitant les intermédiaires et dédaignant les conférences de presse. Le public, dans l'ensemble, lui a bien rendu ces égards. Le climat de prospérité aidant, Bill Clinton se retrouva au faîte de la popularité lorsque l'affaire Lewinsky vint assombrir son horizon politique et il décida de s'appuyer sur cet énorme atout.

Pendant sept mois, l'appui des Américains et la remarquable stabilité des sondages le confortèrent dans sa stratégie d'autant plus que plus sa cote de popularité montait, plus celle du procureur indépendant Kenneth Starr descendait. Le 17 août, finalement acculé aux aveux par l'existence d'une pièce à conviction (la fameuse robe tachée de sperme), le président fit de nouveau le pari de l'opinion publique, à laquelle il s'adressa directement dans une allocution télévisée de quatre minutes qu'il termina par une diatribe contre l'acharnement de Kenneth Starr.

ALLIÉS NÉGLIGÉS

Il est établi aujourd'hui que cette allocution du 17 août puis le discours du sénateur démocrate Joe Lieberman le 4 septembre ont constitué des tournants dans l'affaire, révélant au grand jour l'affaiblissement du président. Pourquoi ? Parce qu'en pariant sur l'opinion publique, Bill Clinton a négligé ses alliés démocrates, qui se sont sentis trahis en comprenant que, pendant sept mois, le président leur avait menti à eux aussi et auraient aimé des excuses plus contrites.

Que la presse se déchaînât n'a sans doute guère surpris M. Clinton, qui a toujours eu des rapports complexes avec elle. Mais que Joe Lieberman, l'un des alliés-clé du président, passât à l'attaque, donnant le signal à tous ceux qui, dans les rangs démocrates, n'en pensaient pas moins mais n'avaient pas le courage de le dire, l'a atteint beaucoup plus profondément.

Certes, le président a les sondages avec lui, mais il semble avoir sous-estimé l'instinct de survie des politiciens qui, à deux mois d'élections législatives, veulent sauver leur siège avant de sauver la réputation d'un président qui a déjà fait perdre des législatives aux démocrates en 1994, à la suite du fiasco du projet de réforme de santé ; et ces politiciens-là, pris de panique, craignent que malgré la popularité du président, le parfum de scandale et le dégoût des manœuvres washingtoniennes ne dissuadent les électeurs démocrates de se déplacer pour les législatives : les plus motivés ce jour-là seront les républicains anti-Clinton.

Sylvie Kauffmann

La Douma doit confirmer Evguéni Primakov au poste de premier ministre de la Fédération

Aucun libéral ne participerait au nouveau gouvernement

Favorablement accueillie à l'étranger comme sur la scène intérieure russe, la nomination de M. Primakov, ancien chef du contre-espionnage puis ministre des affaires étrangères du gouvernement sortant, écarte la menace d'une dissolution de la Chambre basse engagée, depuis trois semaines, dans un duel avec le président russe. La Douma devait se prononcer sur cette candidature dans la journée de vendredi 11 septembre.

LE PRÉSIDENT russe Boris Eltsine devait adresser, vendredi 11 septembre, un message télévisé à la nation à propos de la nomination d'Evguéni Primakov au poste de premier ministre, a annoncé le service de presse du Kremlin. M. Eltsine avait décidé, la veille, de présenter à la Douma (chambre basse du parlement) la candidature de M. Primakov, son ministre des affaires étrangères, au poste de premier ministre.

Après avoir proposé à la Douma, le 23 août, la candidature de Viktor Tchernomyrdine, le chef de l'Etat a finalement cédé à la pression de l'opposition conservatrice à la Douma, qui avait refusé par deux fois son investiture. Bien que membre de l'équipe gouvernementale depuis plus de deux ans, M. Primakov est soutenu par les communistes et par presque tous les groupes parlementaires. Pour être investi, il doit obtenir une majorité des voix à la Douma lors d'un vote prévu dans l'après-midi de vendredi.

Après sa désignation, Evguéni Primakov s'est prononcé « *pour l'entente de toutes les forces* », afin de sortir de la crise et « *maintenir la Russie comme un Etat fort et uni* ». A l'issue d'une rencontre avec les leaders parlementaires, M. Primakov a également indiqué qu'il ne présenterait pas dans l'immédiat un programme d'action développé, soulignant qu'il avait donné son accord pour être premier ministre seulement jeudi. « *Ce ne serait pas sérieux* » de présenter un tel programme maintenant, a-t-il déclaré à la presse. Néanmoins, M. Primakov a assuré à une délégation de l'Union européenne que la Russie poursuivrait « *le cours des réformes économiques et politique* » et « *maintiendrait le cap de sa politique étrangère* ». L'ancien chef du contre-espionnage soviétique puis russe, M. Primakov a confirmé que toutes les forces de la Douma (chambre basse du Parlement) le soutenaient, à l'exception du parti ultranationaliste de Vladimir Jirinovski, le LDPR. Le chef de file des communistes, Guennadi Ziouganov a pour sa part assuré, vendredi, que le communiste Iouri Maslioukov – l'ancien ministre du Gosplan soviétique aujourd'hui favorable à des « *renationalisations partielles* » et à des subventions massives à l'industrie nationale – ainsi que Viktor Guerachtchenko – ancien directeur de la banque centrale à l'époque de l'inflation à trois chiffres – entreraient dans l'équipe au pouvoir. Les analystes voient mal comment les deux hommes pourraient s'entendre aujourd'hui. La Banque centrale russe (BCR) est sans président depuis lundi après la démission de Sergueï Doubinine. Il avait mis en œuvre au cours de sa présidence une politique de strict contrôle monétaire, sauf dans les dernières semaines où la BCR a effectué plusieurs prêts à des banques en difficulté.

L'arrivée de ces deux personnalités devrait donc coïncider avec un changement important de l'orientation de la politique économique russe. En revanche l'éventuelle attribution d'un portefeuille gouvernemental au libéral Boris Fiodorov, champion de la rigueur financière, n'a pas été évoquée. Selon la télévision russe NTV citant, vendredi, des sources à la Douma (Chambre basse du Parlement) Boris Fiodorov, chargé actuellement du redressement de l'économie et des finances russes, n'entrera pas dans la nouvelle équipe gouvernementale. Toujours selon la télévision, le ministre sortant des finances Mikhaïl Zadornov et celui de l'économie Iakov Ourinson quitteraient également le gouvernement. Toute l'équipe actuelle des libéraux se retrouverait ainsi sortie du gouvernement.

> M. Primakov a assuré à une délégation de l'Union européenne que la Russie poursuivrait « le cours des réformes économiques et politique »

Alors que la nomination de M. Primakov était accueillie favorablement par l'ensemble de la classe politique qui voit en lui un ardent défenseur des intérêts nationaux, son prédécesseur, Viktor Tchernomyrdine, a accusé jeudi les communistes de mener « *un coup d'Etat en douceur pour écarter le chef de l'Etat* », et mis en garde contre l'avènement d'un pouvoir de type fasciste en Russie. « *J'estime que le temps est venu d'appeler les choses par leur nom* » a lancé l'ancien patron de Gazprom, le monopole du gaz russe, lors d'une intervention sur la chaîne publique ORT.

A l'étranger la nomination de M. Primakov semble avoir été appréciée. A Washington, le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, a félicité jeudi par téléphone le ministre des Affaires étrangères sortant Evgueni Primakov pour sa désignation comme candidat au poste de Premier ministre russe, a indiqué le département d'Etat. Mme Albright et M. Primakov, qui « *se connaissent bien* » et s'apprécient, « *ont l'intention de continuer à travailler ensemble de manière aussi étroite que possible* », a ajouté le porte-parole du département, James Rubin en précisant que M. Primakov a été pour Mme Albright « *un interlocuteur précieux et dans certains cas un vrai partenaire* ». Le Premier ministre français, Lionel Jospin a déclaré jeudi qu'il ne pouvait que « *se réjouir* » de cette candidature. « *Il parait souhaitable que la Russie puisse disposer très vite d'un Premier ministre et d'un gouvernement. (...)* » a-t-il souligné tout en rappelant « *les problèmes considérables devant lesquels se trouve la Russie* ». M. Hubert Vedrine, ministre français des affaires étrangères a également salué les « *qualités* » de M. Primakov dont il a apprécié les « *talents de négociateur, l'acuité de jugement et le sens de l'Etat* ».

Alors que l'atmosphère se détendait à Moscou, l'investiture de M. Primakov par la Douma ne faisant pas de doute, le rouble poursuivait son redressement vendredi matin lors des échanges entre banques à 10,9/11,15 roubles pour 1 dollar. Jeudi soir, le cours du rouble lors de ces transactions s'était situé autour de 13/13,5 roubles pour 1 dollar. Toutefois les raisons de ce redressement seraient partiellement techniques, liées à un besoin croissant de liquidités des banques qui, attachées ces derniers jours à acheter du dollar, se retrouvent en mal de roubles. – *(AFP)*

Un homme de l'ombre à la tête du gouvernement

EVGUÉNI PRIMAKOV fait l'unanimité parmi la classe politique russe. Homme de l'ombre à la discrétion légendaire, rompu aux négociations délicates, Evguéni Primakov, soixante-huit ans, au physique rablé et massif, offre l'avantage d'être peu enclin aux intrigues et dénué d'ambitions présidentielles. Les communistes et les nationalistes voient en lui un « *patriote* » et saluent sa fermeté dans la défense des « *intérêts vitaux de la Russie* » ; les libéraux sont fascinés par sa longévité au service de l'Etat – cas unique, il a servi Leonid Brejnev, puis Mikhaïl Gorbatchev avant de s'engager aux côtés de Boris Eltsine – ; enfin, il jouit de l'estime des militaires et des services secrets pour avoir tenté, durant son passage aux affaires étrangères, de rendre ses anciens marchés d'armes à la Russie. Brillant dans le rôle d'« honorable correspondant », cet homme intelligent aurait de piètres qualités d'économiste, dit-on, mais il est apprécié par le député libéral Grigori Iavlinski, qui effectua avec lui, en mai 1991, un voyage à Washington pour présenter à l'administration américaine le nouveau programme économique de Mikhaïl Gorbatchev en vue d'une aide financière, jamais accordée.

PORTRAIT

Evguéni Primakov est partisan d'un rééquilibrage politique vers l'Orient

La nomination de cet « espion en chef » à la tête de la diplomatie russe, en janvier 1996, en remplacement d'Andreï Kozyrev, jugé trop conciliant avec l'Ouest, est immédiatement interprétée par les chancelleries occidentales comme l'expression d'un durcissement. Résolument opposé à l'élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe centrale et orientale, adversaire acharné de l'intervention des forces de l'Alliance atlantique au Kosovo, architecte du retour aux relations privilégiées avec les anciens partenaires de l'URSS (Iran, Irak, Libye...), artisan d'une union douanière controversée avec la Biélorussie, Evguéni Primakov aime pourtant à répéter que « *la guerre froide est terminée* » et que « *la Russie n'aspire pas à redevenir l'Union soviétique* ».

MÉDIATEUR DISCRET

Partisan d'un « *rééquilibrage vers l'Orient* » de la politique russe, il tente avec un succès mitigé, en novembre 1997, une médiation dans la crise qui oppose les Etats-Unis et l'Irak à propos des inspections de l'ONU. Arabisant, éminent spécialiste du Moyen-Orient, ce rôle de médiateur avait déjà été le sien en octobre 1990 et février 1991 en pleine guerre du Golfe. Alors en charge du Proche-Orient au Comité central, conseiller diplomatique de Mikhaïl Gorbatchev, il avait été dépêché par trois fois à Bagdad pour tenter d'infléchir Saddam Hussein, qu'il connaît depuis une trentaine d'années. Correspondant de la *Pravda* au Moyen-Orient dans les années 60, il a servi à l'époque d'intermédiaire entre les Kurdes de Mustafa Barzani et le pouvoir baasiste.

Médiateur discret, disposant de relais et de réseaux car formé à l'école du KGB, ce fin analyste, grand amateur de John Le Carré, adhère sur le tard, à l'âge de trente ans, au Parti communiste de l'URSS. Familier de Mikhaïl Gorbatchev, qu'il côtoie à l'université de Moscou entre 1953 et 1956, il n'entre qu'en 1986 au Comité central comme membre suppléant, puis est promu titulaire trois ans plus tard.

Contrairement à une affirmation répandue, il ne fut jamais membre du Politburo, le saint des saints du PC soviétique, n'y faisant qu'une brève incursion de quelques mois lorsque Mikhaïl Gorbatchev lui offrit le strapontin de « *suppléant* » (sans droit de vote) entre 1989 et 1990. Symbole de la transition en douceur, l'arrivée de ce petit homme replet et bedonnant à la tête du gouvernement va apaiser le conflit qui couvait entre le président et la classe politique russe. Reste à savoir s'il viendra à bout des problèmes qui rongent une Russie eltsinienne en pleine déconfiture.

Marie Jégo

Les élections de Bavière sont un test électoral pour Helmut Kohl

A deux semaines du scrutin législatif fédéral, la CSU bavaroise, alliée du Parti démocrate-chrétien (CDU) du chancelier, défend dimanche 13 septembre sa majorité absolue au Parlement régional

Les élections qui se déroulent dimanche 13 septembre en Bavière pour le renouvellement du Parlement régional sont attendus avec impatience par tous les états-major politique allemands. Deux semaines avant les prochaines législatives du 27 septembre en Allemagne, la capacité du Parti social-chrétien (CSU), aile bavaroise du Parti démocrate-chrétien (CDU) du chancelier Kohl, à défendre ou non sa majorité absolue, aura un impact important sur les deux dernières semaines de la campagne électorale au niveau fédéral. Un bon score de la CSU permettrait à la coalition au pouvoir à Bonn, devancée dans les sondages par le Parti social-démocrate de Gerhard Schröder, de reprendre espoir. Le ministre-président de Bavière, l'ultra-conservateur Edmund Stoiber, a fait une campagne populiste pour éviter une remontée de l'extrême droite. Il peut compter sur sa popularité personnelle et sur le bilan régional de la CSU, qui a su faire de la Bavière, rurale et montagnarde, l'un des Länder les plus performants d'Allemagne.

MUNICH
de notre envoyé spécial

Les élections de Bavière qui se tiendront dimanche 13 septembre sauveront-elles Helmut Kohl à quinze jours des élections législatives à Bonn ? Les partisans du chancelier, donné battu par les sondages en dépit d'une remontée au milieu de l'été, espèrent que l'Union chrétienne-sociale (CSU) de Bavière, sœur de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) de M. Kohl, réalisera un bon score, enclenchant ainsi une dynamique favorable à la coalition au pouvoir à Bonn depuis seize ans.

Au total, 8,8 millions d'électeurs bavarois sont appelés à renouveler leur parlement. L'objectif du ministre-président sortant, Edmund Stoiber, cinquante-sept ans, est de conserver la majorité absolue des suffrages et d'éviter l'émergence d'un parti d'extrême-droite, suivant les recommandations de l'un de ses illustres prédécesseurs, Franz-Josef Strauss. Il paraît en mesure de remporter son pari. Un sondage paru fin août dans la *Süddeutsche Zeitung* créditait la CSU de 51 % des suffrages, contre 32 % au Parti social-démocrate (SPD) ; 62 % de la population souhaite avoir M. Stoiber comme ministre-président, contre 29 % son opposante SPD, Renate Schmidt. Les Verts, qui avaient obtenu 6,1 % des voix en 1994, ne sont pas certains de retourner au Landtag.

POUR LES CRUCIFIX

Ce même sondage n'accordait que 4 % des voix aux Republikaner d'extrême-droite, qui n'obtiendraient pas les 5 % nécessaires pour entrer au Parlement. Les Republikaner, qui ont obtenu 3,9 % en 1994 et 4,9 % en 1990, devraient souffrir de la concurrence d'autres petits partis plus ou moins extrémistes. La CSU est toujours parvenue à éviter l'émergence de l'extrême-droite en Bavière, contrairement au Bade-Wurtemberg voisin, où les Republikaner comptent depuis 1992 environ 10 % des députés. La prudence est de mise, les sondages sous-estimant très souvent le score de l'extrême droite. La CSU, qui se bat autant pour le maintien des crucifix dans les écoles que pour le nucléaire, règne en maître absolu sur la Bavière, peuplée comme la Belgique mais deux fois plus vaste. Elle n'a pas eu à former de coalition depuis 1962 et a enregistré son meilleur score en 1974, recueillant 62,1 % des suffrages. En 1994, M. Stoiber, élu ministre-président l'année précédente, n'avait obtenu que 52,8 % des voix, mais avait maintenu avec le SPD l'écart de plus de 20 points, qui prévaut depuis trente ans.

Les Bavarois ont plutôt lieu d'être satisfaits de la gestion de la CSU, qui a modernisé la région. Renate Schmidt, qui conduit pour la seconde fois les sociaux-démocrates avec pour objectif d'augmenter son score de 1994 (30 %), plaide pour plus de moyens dans l'éducation et demande un programme pour réduire l'écart de richesse entre la région de Munich et la Franconie, au nord du Land. Mme Schmidt, originaire de Nüremberg et âgée de cinquante-six ans, a bénéficié du soutien massif de Gerhard Schröder, candidat de son parti à la Chancellerie, qui rêve de faire perdre à la CSU sa majorité absolue : il casserait définitivement le moral des partisans de M. Kohl, assurant sa victoire à Bonn.

M. KOHL SOIGNEUSEMENT ÉVITÉ

Il est paradoxal d'attendre de la CSU qu'elle sauve Helmut Kohl. Les relations entre Bonn et Munich sont exécrables. C'est une tradition : jalouse de son indépendance, l'« Etat libre » *(Freistaat)* de Bavière, fut le seul à voter contre la Constitution de 1949, car elle ne laissait pas assez d'autonomie aux Länder. Depuis des mois, les partisans de M. Stoiber estiment que les élections fédérales sont perdues et qu'il faut sauver ce qui peut l'être : la Bavière.

« CSU = Kohl » : cette affiche du SPD, placardée dans toute la Bavière, rappelle que les chrétiens-sociaux sont au gouvernement de Bonn, à commencer par leur président, le ministre des finances, Theo Waigel. La CSU, au contraire, a veillé à ne pas coller une seule affiche de l'impopulaire chancelier. M. Stoiber, qui évite soigneusement de prononcer le nom d'Helmut Kohl, a refusé de participer au moindre meeting à ses côtés. Il n'a fait qu'une seule réunion publique avec Theo Waigel, ministre des finances, bavarois et ennemi intime.

M. Kohl n'apparaîtra sur les affiches que lundi 14, au lendemain du scrutin régional. Si la CSU réalise un bon score, les stratèges chrétiens-démocrates espèrent se relancer au niveau fédéral. Il leur restera alors quinze jours jusqu'aux élections générales du 27 septembre.

Arnaud Leparmentier

Les Republikaner en quête de respectabilité

Selon les sondages, les Republikaner, qui avaient recueilli en 1994 3,9 % des suffrages, ne devraient pas entrer au Parlement régional. Le parti d'extrême droite a exclu en 1995 son fondateur et ex-figure de proue, l'ancien Waffen SS Franz Schönhuber, qui a rejoint la Deutsche Volksunion (DVU), célèbre pour son succès remporté en Saxe-Anhalt, dans l'ex-RDA, en avril. Son nouveau président, Rolf Schlierer, qui siège au Parlement régional de Bade-Wurtemberg, est en quête de respectabilité. A Munich, le terrain de la droite musclée démocratique est occupé par la CSU.

Les Republikaner, qui évitent de tenir des propos anticonstitutionnels, viennent de gagner un procès pour ne plus être surveillés par l'Office fédéral de protection de la Constitution (l'équivalent des renseignements généraux). Ils ont déclenché une polémique en demandant à diffuser à la télévision un spot publicitaire proclamant que le chancelier Konrad Adenauer et l'ancien numéro un du Parti social-démocrate Kurt Schumacher voteraient aujourd'hui Republikaner.

Edmund Stoiber, le ministre-président qui veut concilier l'ouverture au monde et le conservatisme chauvin

LINDAU (lac de Constance)
de notre envoyé spécial

PORTRAIT

Il veut faire de la Bavière la Californie européenne, flatte les agriculteurs, flirte avec l'extrême droite

Difficile de reprendre l'héritage du truculent Franz-Josef Strauss, le « taureau de Bavière » décédé en 1988, quand on a l'air hautain et froid et un passé de technocrate. A cinquante-sept ans, Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière depuis 1993, a pourtant presque réussi à devenir lui aussi un tribun. Secrétaire général de l'Union chrétienne-sociale (CSU) de 1978 à 1983, ministre à la chancellerie auprès de Strauss jusqu'en 1988, c'est en véritable monarque de la Bavière catholique qu'il règne aujourd'hui.

M. Stoiber a des ambitions. Il sait qu'il peut difficilement aspirer à être chancelier, mais il a mené sa campagne des élections régionales en ignorant superbement son opposante social-démocrate Renate Schmidt pour concentrer ses attaques sur Gerhard Schröder, l'adversaire du chancelier Kohl aux législatives du 27 septembre. *« Je ne joue pas en championnat d'Allemagne, mais au niveau européen, en coupe des champions »*, aime-t-il expliquer, en comparant Munich aux capitales-phares de l'Europe, Milan, Londres ou Barcelone. Certainement pas Paris, qu'il méprise pour son centralisme rigide. M. Stoiber mène sa propre politique étrangère, va une fois par mois à Bruxelles, parcourt le monde. Il veut faire de la Bavière la Californie européenne et bénéficie du soutien sans faille des milieux économiques. *« Stoiber ne fait pas que parler, il agit. Il ne se plaint pas tout le temps du manque d'influence de la politique sur la globalisation. Il l'utilise comme une chance »*, se réjouit le patron de Siemens Heinrich von Pierer.

Le ministre-président s'est efforcé d'humaniser son image. Sur le bus de campagne à bord duquel il sillonne la Bavière, il est photographié entouré de jeunes, à vélo, avec son épouse à travers la campagne, les Alpes bavaroises à l'horizon. Veronica, sa fille de vingt ans, est venue à la rescousse dans *Bild am Sonntag*. « Papa était très tolérant. Avec trois enfants, il n'avait pas tellement le choix », titre l'hebdomadaire dominical, qui montre le père enlaçant sa fille.

« CHAQUE DIMANCHE À L'ÉTABLE »

Le clan Stoiber pense à flatter les agriculteurs. *« Chaque dimanche, je proposais à Papa d'aller avec moi à l'étable. Là, nous avons souvent assisté à la traite et bu un verre de lait encore tiède »*, raconte Veronica. Défenseur des traditions et des mille ans d'histoire de la Bavière, M. Stoiber endosse l'uniforme, plume au chapeau et sabre à la main, de la *« confrérie des tireurs des montagnes »*. Dans une région qui a accueilli après la guerre deux millions d'expatriés, il a toujours un mot pour les Allemands des Sudètes, expulsés de Tchécoslovaquie après 1945. Si Helmut Kohl évoque systématiquement les crimes nazis, lui préfère parler des souffrances allemandes, vanter les efforts accomplis pour reconstruire le pays.

Devant la foule réunie sur la place Bismarck de Lindau, M. Stoiber, né en 1941, évoque le destin de son père, parti sur les fronts polonais puis français, blessé, envoyé dans l'Africa Korps puis sur le front russe à Stalingrad, avant d'être déporté en URSS. *« Quand je l'ai vu pour la première fois en 1949, c'était un homme de quarante-deux ans exténué. »* Une compassion partagée par Gerhard Schröder, né en 1944 et qui n'a pas connu son père, décédé dans la Wehrmacht en Roumanie.

LA FAUTE DES AUTRES

M. Stoiber veut concilier l'ouverture de la Bavière au monde moderne et le conservatisme chauvin de sa population. Il a recours à la traditionnelle démagogie bavaroise : quand les choses vont bien, c'est grâce à Munich, quand elles vont mal, c'est à cause de Bruxelles et de Bonn ! Au risque d'oublier que la CSU est au gouvernement de M. Kohl depuis seize ans. Cyniquement, M. Stoiber peut pousser le bouchon très à droite, car il sait que ses amis de la CDU l'empêcheront de mettre en œuvre ses projets. Les Bavarois paient trop d'impôts et de charges sociales ? C'est la faute des autres Länder, trop dépensiers. Edmund Stoiber propose donc de régionaliser la protection sociale. La Bavière et le Bade-Wurtemberg, les deux régions les plus riches d'Allemagne, ont déposé une plainte contre le système de péréquation financière qui permet d'assurer une certaine solidarité entre les Länder. A chacun ses pauvres, ses chômeurs et ses malades. *« Sans les transferts de la Bavière, la Sarre ne pourrait pas payer le salaire d'Oskar Lafontaine »*, président du SPD, lance M. Stoiber.

Les Allemands ont peur de l'abandon du mark ? M. Stoiber devient le croisé du strict respect des critères de Maastricht, fétichiste du 3 % de déficits publics sur PIB. Il exige l'arbitrage de la Bundesbank présidée par Hans Tietmeyer. En réalité, M. Stoiber est pour l'euro, nécessaire aux entreprises de sa région, qui ont subi de plein fouet la dévaluation de la lire italienne en 1992. En mars 1998, il annonce lui-même le feu vert de la Bundesbank et se prononce pour l'euro, alors que M. Tietmeyer n'a pas encore publié son rapport, en réalité très mitigé. Aujourd'hui, le ministre-président prétend que c'est grâce à la croisade de la Bavière que tous les pays ont respecté les critères de Maastricht et que l'euro sera stable...

AMALGAMES

M. Stoiber, qui se défend d'être xénophobe, n'hésite pas non plus à pratiquer les amalgames entre criminalité et étrangers. A Lindau, celui qui fut ministre de l'intérieur de la Bavière entre 1988 et 1993 explique qu'*« on ne peut pas traiter la criminalité étrangère comme la criminalité intérieure »*, fustigeant entre autres *« les bandes de la drogue africaines »*.

Il demande de pouvoir expulser plus rapidement les délinquants étrangers et se réjouit de ce que *« 24 000 étrangers ont quitté la Bavière en 1997 »*. *« L'Allemagne n'est pas une terre d'immigration »*, veulent inscrire M. Stoiber et ses amis dans le programme électoral de M. Kohl. Cette phrase a naturellement été refusée à Bonn, mais elle a aidé la CSU à flatter les sentiments locaux.

A force de flirter avec l'extrême droite, Edmund Stoiber ne joue-t-il pas avec le feu ? La réaction des Republikaner d'extrême droite fournit une réponse à la fois inquiétante et rassurante. *« Nous tiendrons les promesses de la CSU »*, proclament les Republikaner, qui reprochent à M. Stoiber de parler sans agir. *« Stoiber est une grande gueule »*, accuse leur président Rolf Schlierer.

Certains estiment que la CSU, qui mène en pratique une politique de centre droit, a été jusqu'à présent un rempart contre l'extrême droite. Mais les propos de M. Stoiber finissent par favoriser l'euroscepticisme et le repli sur soi de la population. *« La Bavière est notre terre natale* [Heimat], *l'Allemagne notre patrie, l'Europe notre avenir »*, proclame M. Stoiber, qui, en bon populiste, joue sur tous les tableaux à la fois. En revanche, il veut introduire des quotas dans la répartition des réfugiés, jouant sur l'idée répandue que l'Allemagne est trop généreuse parce qu'elle accueille le plus grand nombre de réfugiés des Balkans : *« Il est injuste que l'Allemagne ait accueilli l'an dernier 115 000 demandeurs d'asile, l'Italie 600, la France, le Portugal et l'Espagne aucun »*, tonne M. Stoiber. Quand la Bavière a des problèmes, l'Europe a bon dos...

A. Le.

Un Land passé avec succès de l'agriculture à la high-tech

MUNICH
de notre envoyé spécial

A l'évocation de la Bavière, les clichés fusent : la fête de la bière à Munich, les châteaux de Louis II et les villageois en costumes folkloriques. Mais la Bavière est aussi la « success story » de l'Allemagne. Cette région pauvre et agricole s'est transformée depuis la guerre, avec le Bade-Wurtemberg voisin (région de Stuttgart), en l'un des Land les plus modernes d'Allemagne. Siège de Siemens, de BMW ou de l'assureur Allianz, la Bavière avec ses douze millions d'habitants est devenue la région de l'innovation technologique, employant plus du cinquième des chercheurs allemands.

Edmund Stoiber, ministre-président du Land, peut mener la campagne que Helmut Kohl aurait rêvée : défendre son bilan sans complexes et comparer ses performances à celles de la Basse-Saxe, gérée depuis huit ans par Gerhard Schröder, candidat social-démocrate à la chancellerie. La Bavière, serine le parti de M. Stoiber, ne compte que 6,4 % de chômeurs (contre 10,7 % dans l'ensemble du pays) et le pourcentage d'habitants y vivant de l'aide sociale est deux fois moins élevé qu'en Basse-Saxe.

En 1945, le rideau de fer prive la Bavière de ses débouchés traditionnels vers l'Europe de l'Est ; ses infrastructures sont sous-développées et elle ne dispose pas des réserves de charbon de la Ruhr. La région doit aussi accueillir deux millions d'expatriés de l'Est, mais elle bénéficie aussi de l'arrivée de grands groupes comme Siemens et Allianz, qui déplacent leur siège de Berlin à Munich. En dix ans, les emplois industriels de la Bavière doublent pour atteindre 1,1 million.

Un faible endettement permet l'interventionnisme du gouvernement

Le Bavarois Franz-Josef Strauss, ministre fédéral de la défense et du nucléaire de 1956 à 1962, profite du réarmement de l'Allemagne pour aider les industriels de sa région en leur passant commande, sauvant par exemple BMW de la faillite. C'est grâce à lui que naît l'industrie aéronautique de Bavière (qui deviendra ensuite Dasa), ou que le centre de recherche nucléaire de la RFA s'installe à Garching, en banlieue de Munich. Les Jeux olympiques de 1972 renforcent l'équipement en infrastructures de la capitale bavaroise.

Epargnée par les restructurations de la sidérurgie et du charbon qui frappent la Ruhr et la Sarre, la Bavière peut se concentrer sur les technologies d'avenir. Lentement, avec l'aide financière des autres Länder, elle les rattrape. L'interventionniste Franz-Josef Strauss, devenu ministre-président de la région en 1978, se retrouve à la tête d'un secteur public qui couvre la banque, l'assurance, l'agroalimentaire, l'aéronautique et le spatial avec 80 participations directes et 360 filiales. Le « taureau de Bavière », décédé en 1988, se flattait de n'avoir jamais cédé une seule participation publique.

Devenu chef du gouvernement régional en 1993, Edmund Stoiber va mener une politique radicalement différente, en faveur d'un désengagement de l'Etat. Après la réunification, la Bavière s'est endormie sur ses lauriers. Elle perd plus de 200 000 emplois industriels lors de la récession de 1993. Les secteurs fétiches de Strauss – l'aéronautique, la défense et l'électromécanique – sont particulièrement frappés. *« Nous avons compris que ces emplois ne reviendraient pas avec la croissance »*, explique Otto Wiesheu, ministre de l'économie de Bavière. En juillet 1994, Edmund Stoiber présente son programme *« Offensive pour l'avenir de la Bavière »*. Celui-ci prévoit de liquider les participations industrielles du Land pour 5,5 milliards de marks (18,5 milliards de francs) – en particulier 8,6 % dans Dasa cédés à Daimler-Benz – et de les réinvestir dans des projets d'avenir. Munich, qui dispose d'un aéroport flambant neuf, s'est offert une nouvelle foire pour 2 milliards, détenue à 50 % par le Land de Bavière.



La Bavière

Deux milliards de marks sont injectés dans les universités, dont 45 millions dans un nouveau réacteur à Garching. Le gouvernement cherche à créer sur le territoire des petites « Silicon Valley » spécialisées, où universités, grands groupes et PME high-tech collaboreraient, avec l'aide bienfaisante de la région. Les secteurs visés sont la biotechnologie et les technologies de l'information, auxquelles s'ajoutent deux domaines de prédilection allemands, les nouveaux matériaux et la protection de l'environnement. Munich, où les Américains aiment bien vivre, a accueilli les sièges européens de Microsoft et de Sun Microsystems, ou encore le siège allemand de Intel et Motorola.

Le gouvernement bavarois a été parmi les premiers en Allemagne à comprendre l'importance du capital-risque. Fin 1995, il crée une société qui a déjà investi plus de 60 millions de marks dans 43 PME *high tech*, entraînant les investisseurs privés.

La Bavière n'est certainement pas devenue pour autant une terre libérale. En 1995, M. Stoiber a signé avec les partenaires sociaux un pacte pour l'emploi, prévoyant la modération salariale et parfois la réduction du temps de travail. Il a permis, selon M. Stoiber, de sauver 75 000 emplois et d'en créer 18 000. S'il n'est plus actionnaire, le gouvernement ne se prive pas d'intervenir sur les dossiers sensibles. Toutes ses interventions n'ont pas été couronnées de succès, comme la tentative de sauvetage de l'entreprise textile Glöggler qui a coûté plus de cent millions de marks. Mais c'est lui qui a organisé, à la fin de 1997, la reprise par des investisseurs bavarois de Grundig, en déconfiture et abandonné par Philips, pour sauver 5 000 emplois. Et la fusion de la Vereinsbank et de l'Hypobank, convoitées par les banques de Francfort, a maintenu les centres de décisions et les recettes fiscales à Munich.

Les finances de la Bavière permettent cet activisme. Peu endettée, la région consacre 17,5 % de son budget à des investissements d'avenir, contre 12,5 % dans les autres Länder. Elle peut aussi mieux remplir ses missions régaliennes, police, justice et éducation, dont les dépenses croissent plus vite que le budget (200 milliards de francs). La Bavière a, derrière le Bade-Wurtemberg, le taux de criminalité le plus faible. Elle a créé en huit ans 2 000 emplois d'enseignants.

Fort de leur succès, les Bavarois ont l'égoïsme des nouveaux riches. Le pays, qui a bénéficié pendant quarante ans de plus de 5 milliards de subsides des autres länder, a lancé avec le Bade-Wurtemberg, gouverné par une coalition entre la CDU et le SPD, une bataille pour moins payer au fonds de compensation chargé de répartir un peu de la richesse nationale entre les régions pauvres et riches. Ils accusent les Etats du Nord d'être mal gérés par les sociaux-démocrates. Le SPD y voit surtout un refus de solidarité avec les Länder de l'Est. *« Sans les transferts financiers, la Bavière serait peut-être encore un Etat agricole »*, accuse Reinhard Höppner, ministre-président social-démocrate de Saxe-Anhalt, dans l'ancienne RDA.

A. Le.

هكذا من الأصل

pour Helmut Kohl

Inondations en Inde et au Bangladesh : 2 000 morts et 80 millions de personnes déplacées

DACCA. Les inondations ont fait plus de 800 morts au Bangladesh, près de 2 000 morts dans le nord-est de l'Inde ainsi que 80 millions de personnes déplacées ou sans abri. Trois millions d'hectares de terres agricoles dans quatre Etats indiens, qui totalisent une population de 290 millions d'habitants, (Uttar-Pradesh, Bihar, Bengal Occidental et Assam) sont aujourd'hui submergées.

Au Bangladesh, l'armée est engagée dans une *opération d'urgence* pour consolider les digues qui protègent la capitale Dacca, déjà très largement affectée. En Inde comme au Bangladesh, l'inquiétude est vive quant aux conséquences alimentaires, sanitaires et économiques catastrophiques pour les populations des deux Etats. – *(AFP, Corresp.)*

Le pouvoir cambodgien utilise des civils armés lors de contre-manifestation

PHNOM-PENH. Théâtre depuis plusieurs jours d'affrontements parfois violents mais sporadiques entre la police et les manifestants de l'opposition, la capitale du Cambodge a connu un nouveau développement, vendredi 11 septembre, avec l'organisation d'une contre-manifestation par le Parti du peuple cambodgien de Hun Sen, (PPC, au pouvoir). Dans la matinée, au cours d'un bref affrontement entre partisans du pouvoir et ceux de l'opposition, un homme aurait été tué par balle et plusieurs personnes blessées.

Armés de batons et de pierres, apparemment encadrés par quelques civils armés et sous le regard glacial des passants, de 400 à 500 manifestants se sont rendus devant le Palais royal en proclamant leur attachement à *« la démocratie »*, au *« respect des résultats des élections »* du 26 juillet et à Hun Sen, chef du gouvernement. En fin de matinée, des renforts sont arrivés à bord de camions. – *(Corresp.)*

Laurent-Désiré Kabila veut expulser les Tutsis du Congo

KINSHASA. La République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a décidé d'expulser les *« étrangers d'origine tutsie »* installés en territoire congolais, a annoncé, jeudi 10 septembre, Léonard Okitundu, le ministre des droits humains du gouvernement de Laurent-Désiré Kabila. *« Nous voulons* [leur] *trouver un pays d'accueil »*, a déclaré le ministre au terme d'un entretien avec son homologue du Congo-Brazzaville, Léon Opimba. Les deux ministres sont tombés d'accord pour que les Tutsis expulsés de Kinshasa *« transitent »* par Brazzaville pour rejoindre un pays tiers que doivent trouver les organisations humanitaires dont le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), a dit M. Okitundu.

A Addis Abeba, au siège de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) où se tient une réunion consacrée à la crise congolaise, les alliés régionaux de M. Kabila (Angola, Zimbabwe, Namibie) se sont déclarés, jeudi, fermement décidés à maintenir une présence militaire en RDC tant que les troupes étrangères d'« invasion » (Ouganda, Rwanda), qui soutiennent les rebelles congolais, ne s'en seraient pas retirées.

Par ailleurs, les Forces armées congolaises (FAC) et leurs alliés ont lancé une offensive sur Kalémie, ville du Katanga tenue par les rebelles, a-t-on appris vendredi matin de sources indépendantes. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **NIGER : Charles Josselin,** le ministre français délégué à la coopération et à la francophonie, est arrivé jeudi 10 septembre à Niamey pour une visite de travail, en provenance du Tchad où il venait de séjourner deux jours. Le Niger compte parmi les cinq pays les plus pauvres de la planète, selon l'ONU. M. Josselin a jugé *« positive »* la situation économique du Niger sous ajustement structurel depuis 1996. Il a salué la reprise du dialogue politique entre le pouvoir et l'opposition, qui avait boycotté les législatives de 1996, dans la perspective des élections locales et municipales du 22 novembre. – *(AFP.)*

■ **ANGOLA : Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies,** a menacé jeudi 10 septembre, de mettre fin à la Mission d'observation de l'ONU en Angola (Monua) en février si aucun progrès n'était fait en vue de la paix d'ici à fin novembre. Il a toutefois recommandé de donner une dernière chance au processus de paix en prolongeant le mandat de la Monua jusqu'au 31 janvier 1999. Celui-ci, qui avait déjà été prolongé d'un mois, s'achève théoriquement le 15 septembre. – *(AFP.)*

■ **IRAN : l'hymne américain** a été entonné dans un stade iranien, jeudi 10 septembre, pour la première fois depuis l'avènement de la révolution islamique et la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays, après la victoire d'un lutteur américain dans le cadre du tournoi international qui se déroule actuellement en Iran. – *(AFP.)*

■ **SRI LANKA : le maire de Jaffna** – principale ville peuplée de Tamouls au Sri Lanka – a été tué vendredi 11 septembre, lors d'un attentat à la bombe ainsi que dix-neuf autres personnes, quatre mois après l'assassinat de son prédécesseur. En 1995, le gouvernement sri-lankais avait repris Jaffna aux séparatistes tamouls. Ponnuthurai Sivapalan, le maire assassiné vendredi, représentant d'un parti tamoul modéré, avait été élu en janvier lors du premier scrutin organisé depuis quinze ans. – *(AP, AFP.)*

Polémiques sur le boycottage de la compagnie aérienne yougoslave JAT

BELGRADE. Le gouvernement yougoslave a décidé de suspendre ses accords bilatéraux avec les pays de l'Union européenne (UE) sur le rapatriement des demandeurs d'asile déboutés. Cette mesure, qui concerne surtout l'Allemagne, a été prise en réponse au boycottage de la compagnie aérienne yougoslave JAT décidé lundi par les Quinze. L'attitude de la Grande-Bretagne, qui s'est dite dans l'impossibilité d'appliquer ce boycottage avant un an pour des raisons légales, fait l'objet des critiques de ses partenaires européens.

D'autre part, selon des sources serbes, environ 10 000 Albanais qui avaient fui leurs villages dans l'ouest du Kosovo devant les combats entre forces serbes et les séparatistes, ont regagné leurs foyers, jeudi 10 septembre. Les combats dans cette région avaient fait fuir mardi et mercredi, sur la route de Krusevac, entre 30 000 et 40 000 personnes, selon des diplomates cités jeudi par le Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR). – *(AFP.)*

Les talibans reconnaissent le meurtre de neuf diplomates iraniens en Afghanistan

L'Iran renforce son dispositif militaire à la frontière

Les talibans ont annoncé, jeudi 10 septembre, avoir découvert les corps de neuf diplomates iraniens dans la région de Mazar-i-Sharif. Onze Iraniens – dix diplomates et un journaliste –, sont portés disparus depuis la prise de la ville par les miliciens islamistes, en août. Condamnés par le Conseil de sécurité de l'ONU, ces assassinats ont fait monter la tension à la frontière entre l'Iran et l'Afghanistan.

LA CRISE entre l'Iran et l'Afghanistan s'est accentuée, jeudi 10 septembre, avec l'annonce par les talibans de la découverte des corps de neufs diplomates iraniens dans la ville de Mazar-i-Sharif, au nord du pays. Ils étaient portés disparus depuis la prise de la ville par les talibans, le 5 août, qui s'était accompagnée, selon Amnesty international, de massacres *« délibérés et systématiques »* de milliers de civils. Les talibans ont indiqué que les diplomates ont été tués par des miliciens n'ayant reçu aucun ordre dans ce sens. *« Nous allons les punir pour avoir violé les règles des talibans et non pour avoir tué les Iraniens »*, a précisé le porte-parole, Wakil Ahmed Mutawakkil.

L'Iran a réagi à cette annonce en affirmant que *« la responsabilité de ce crime odieux incombe à la milice et à ceux qui la soutiennent »*, c'est-à-dire *« le gouvernement du Pakistan qui nous avait rassuré sur* [la] *sécurité »* des diplomates. L'Iran, qui ne reconnaît pas le régime des talibans, a également demandé l'arrestation des responsables et la libération des autres Iraniens supposés détenus. Onze personnes sont portées disparues depuis le début de mois d'août. Par ailleurs, le « guide » de la révolution islamique, Ali Khamenei a décidé un deuil de trois jours dans le pays.

CONDAMNATION DE L'ONU

Dans le même temps, les autorités iraniennes ont déployé des unités supplémentaires près de la frontière afghane. Ces troupes s'ajoutent aux 70 000 hommes déjà présents depuis plus de dix jours, officiellement dans le cadre de manœuvres militaires, mais maintenus sur place jusqu'à nouvel ordre. L'annonce du renforcement du dispositif militaire iranien survient alors que les talibans se sont emparés de plusieurs bases des groupes chiites soutenus par l'Iran dans la province de Bamyan, a indiqué jeudi l'Agence islamique de presse AIP. Les miliciens islamistes seraient maintenant à seulement 25 kilomètres de la principale ville de Bamiyan, contrôlée par les forces rivales du Hezb-i-Wahdat. Aucune confirmation indépendante n'a pu cependant être obtenue.

A New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a *« condamné »*, jeudi, l'assassinat de diplomates iraniens en Afghanistan, tout en appelant Téhéran et les talibans à *« la plus grande retenue »*. Le Conseil a exprimé *« sa préoccupation devant le regain de tension dans la région »*, et réitéré *« la nécessité de résoudre par des moyens pacifiques le conflit afghan, par des négociations directes entre les factions afghanes »*.

Le gouvernement iranien a demandé, pour sa part, au Conseil de se réunir d'urgence pour *« prendre les mesures urgentes et nécessaires »*. Le Conseil a indiqué accueillir *« favorablement les projets de commission d'enquête avec la participation de l'Iran, du Pakistan et de l'ONU »*, que le secrétaire général, Kofi Annan, tente de mettre sur pied. Il a enfin invité les talibans à *« coopérer pleinement en assurant la libération et la sécurité des diplomates restants et des autres Iraniens disparus en Afghanistan »*. Jeudi, avant l'annonce de la mort des neuf diplomates, le président iranien, Mohammad Khatami, avait reçu le président afghan déposé par les talibans il y a deux ans, Burhanuddine Rabbani. A cette occasion, il avait accusé la milice fondamentaliste des talibans de se livrer à *« l'épuration ethnique, en particulier à l'encontre des musulmans chiites »*. Il avait ajouté que *« l'instabilité en Afghanistan est une menace à notre frontière »* et que *« défendre notre sécurité est notre droit »*.

Le 9 septembre, le président Khatami s'était engagé à *« faire le maximum pour résoudre pacifiquement »* la crise des diplomates sans exclure pour autant l'usage de la force. Dès le 5 septembre, l'Iran avait plaidé pour *« la légitime défense »* après l'enlèvement de ses diplomates. Les Etats-Unis s'étaient aussitôt opposés à *« toute ingérence étrangère en Afghanistan »*, et le Pakistan et l'Arabie saoudite avaient alors invité les deux parties à la retenue. – *(AFP, Reuters.)*

هكذا من الإمل

EXTRÊME DROITE Pour la troisième fois en un an et demi, le Front national tente, le 20 septembre, de conquérir un siège de député dans la 1re circonscription du Var. Le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, ayant été invalidé et déclaré inéligible pour irrégularité financière, son épouse, Cendrine Le Chevallier, porte les couleurs de la municipalité d'extrême droite après l'annulation du scrutin partiel de mai, où elle avait échoué face au PS. ● LA MUNICIPALITÉ s'efforce de présenter une image d'unité, alors que ses divisions se sont accentuées au fil de la gestion de M. Le Chevallier et des « affaires » qui l'ont émaillée. ● EN RHÔNE-ALPES, la présidence du conseil régional conservée par Charles Millon (ex-UDF) grâce aux voix du Front national est mise en cause par les responsables des universités, qui refusent, désormais, les subventions que leur versait la région.

Le Front national de Toulon revient devant les électeurs

L'élection législative partielle du 20 septembre, résultant de l'annulation du scrutin de mai par le Conseil constitutionnel, oblige la municipalité d'extrême droite, représentée par l'épouse du maire, à une unité de façade face aux habitants de la 1re circonscription

TOULON
de notre correspondant

« A vouloir séduire nos adversaires de droite, on a l'impression qu'il est devenu l'un des leurs... » Cette réflexion d'un des proches de Jean-Marie Le Chevallier, alors que le maire de Toulon est engagé, par l'intermédiaire de son épouse, dans une nouvelle bataille électorale pour le siège de député de la première circonscription du Var, le 20 septembre, résume assez bien la déception de bon nombre d'élus et militants du Front national toulonnais. Ils sont d'autant plus désemparés que le premier magistrat fait de l'hésitation une forme de stratégie : si, par exemple, M. Le Chevallier se range du côté de Jean-Marie Le Pen, dans la querelle interne à l'extrême droite, c'est en gardant une vive sympathie pour Bruno Mégret.

Pourtant, à son arrivée à l'hôtel de ville, ce proche de M. Le Pen était présenté comme un dogmatique, habile, mais ferme sur des positions radicales. En quelques mois, il avait multiplié les signes en direction d'un électorat composé de déçus de la droite, de pieds-noirs ultras ou dépités, de catholiques conservateurs et d'officiers de marine à la retraite cultivant le souvenir de Vichy. M. Le Chevallier, qui n'a cessé de se présenter comme *« chrétien traditionaliste et Français pour toujours »*, avait, en août 1996, *« consacré la ville au Sacré-Cœur »*, avant de faire déposer, le 11 novembre suivant, une gerbe sur la tombe du maréchal Pétain et une autre sur celle de Jouhaud, un des généraux du putsch de 1961 en Algérie.

MARCHÉ DE CANTINES SCOLAIRES

Brandissant la bannière de la *« morale familiale et chrétienne »* lors de la condamnation du groupe de rap NTM en novembre 1996, il poursuit sa croisade contre Châteauvallon, tout en refusant de signer le moindre certificat d'hébergement pour les immigrés, en doublant les effectifs de la police municipale et en chassant les revendeurs noirs du marché provençal.

Néanmoins, ses électeurs vont déchanter au fil des mois, car le programme du FN ne se matérialise pas ; la ville semble abandonnée, les impôts augmentent, et quelques affaires viennent assombrir le ciel toulonnais. L'enquête sur la mort mystérieuse, en août 1995, de Jean-Claude Poulet-Dachary, neuvième adjoint et tenant de la ligne « dure », provoque de premières fissures dans la majorité, qui n'apprécie pas de voir certains élus et les membres du DPS (département protection et sécurité, service de sécurité du FN) se retrouver au coeur des investigations policières. Cette situation a amené le maire à dissoudre discrètement l'équipe toulonnaise du DPS en juin 1998.

En janvier, une ténébreuse affaire de prévarication, sur un emploi municipal, était venue perturber élus et militants. Le 5 mai, une dizaine de policiers de la brigade financière investissent l'hôtel de ville pour une perquisition de quatre heures, cette fois dans le cadre d'une enquête pour infraction à la concurrence et délit d'avantage dans l'attribution par la municipalité d'un marché de 14 millions de francs de cantines scolaires à la Société générale de restauration et qui aurait donné lieu à un important pot-de-vin.

De source digne de foi, on entendra que cette opération aurait été déclenchée à partir d'informations fournies par un membre du proche entourage du maire. Aujourd'hui, c'est la gestion du Palais des congrès de Toulon qui fait l'objet d'une enquête préliminaire et, par voie de conséquence, l'EPIC (Etablissement public industriel et commercial), dont le président est M. Le Chevallier.

Adjointe et épouse du maire, Cendrine Le Chevallier va tenter une nouvelle fois de reprendre le siège que son mari avait enlevé en juin 1997 et dont il avait été dépossédé par le Conseil constitutionnel, qui l'a déclaré inéligible. Le Front national s'efforce, pour cette raison, de donner l'image d'une unité retrouvée. Eliane Guillet de la Brosse, troisième adjointe, privée de délégation, a choisi d'oublier son inimitié pour la candidate frontiste et de lui apporter son soutien dans un communiqué de cinq lignes, aussi discret que sa présence au côté de Mme Le Chevallier.

« TRANSFUGES »

Mme de la Brosse travaille pour le long-terme. Elle sait que, par son attentisme et son manque de détermination, le maire de Toulon cristallise des oppositions, dont certaines se matérialisent au sein de la librairie nationaliste Anthinéa. Située au coeur de Toulon, c'est un lieu de rencontres et de débats *« autour de thèmes forts qui se situent dans la vraie ligne lepéniste »*, selon le maître des lieux, Frédéric Boccaletti, ancien secrétaire départemental adjoint du Front national de la jeunesse.

M. Boccaletti évoque les *« doutes concernant la politique menée par le maire, qui s'entoure de bon nombre de transfuges de la droite molle »*. L'opposition s'exprime ici autour de Jacques Gérardin, en rupture de FN, dont il fut conseiller régional, et autour de sa Nouvelle Droite nationale, regroupant d'autres mécontents ou déçus de la famille Le Chevallier.

José Lenzini

« L'étranger ne se présente même pas, puisqu'il est étranger »

CANDIDATE à l'élection législative de la première circonscription du Var, le 20 septembre, adjointe au maire de Toulon, dont elle est l'épouse, Cendrine Le Chevallier a répondu, mercredi 9 septembre, aux questions d'Olivier Mazerolle sur RTL. Voici des extraits de ses propos :



VERBATIM

« Nous sommes un parti pour la préférence nationale *(...)*. Nous l'appliquons en tant que commune, puisque mon mari est maire de Toulon, au niveau des emplois. Pour ceux qui sont français aujourd'hui, ils sont français, et nous ne faisons pas la différence *(...)*. L'étranger ne se présente d'ailleurs même pas, puisqu'il est étranger ; donc, il ne vient même pas se présenter dans les crèches.

» Nous n'avons pas instauré *[une prime de naissance réservée aux couples français]*, parce que je crois que ce n'est pas possible *(...)*. Si, un jour, je peux le faire, je ferai comme Bruno Mégret, mais, aujourd'hui c'est encore trop tôt *(...)*. *[Les Français naturalisés]* ont leur sentiment à eux, patriotique ; mais, nous, nous avons le nôtre *(...)*. Il faudrait effectivement revoir la naturalisation. Quand on voit aujourd'hui le gouvernement de Mme Aubry... Les sans-papiers vont être régularisés et, au bout de cinq ans, on est naturellement français et on a, même, une carte républicaine. Même pas républicaine française ! *(...)*.

» Aujourd'hui, Le Pen approche les 15 %, et je pense qu'aux européennes, il fera 20 %. Ça veut dire qu'il y a une conscience qui se prend dans le pays. Il n'y a aucune division au Front national *(...)*. Le programme du Front national a été fait avec Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret et, ça, c'est l'essentiel *(...)*. *[M. Le Pen]* ne décide pas de tout *(...)*. C'est le président. Au moins, c'est un chef *(...)*. C'est comme dans une famille. S'il n'y a plus de papa, s'il n'y a plus de maman, s'il n'y a plus personne qui dirige, eh ! bien, qu'est-ce qu'il se passe ? Les enfants deviennent des délinquants. Aujourd'hui, nous avons un chef, et ça veut dire que c'est un chef qui deviendra *(...)* président de la France. C'est ça qui est important. »

La politique « familiale » de M. Le Chevallier irrite les élus

TOULON
de notre correspondant

Tout est calme en mairie. Apparemment du moins, car, passé les couloirs, les groupes se font et se défont au gré d'alliances parfois idéologiques, souvent circonstancielles. Le temps de la complicité militante est dépassé. Au début de son mandat, Jean-Marie Le Chevallier avait su fortifier des liens d'amitié avec quelques-uns de ses proches, élus au prix de certaines complaisances : la sœur de l'adjoint à la sécurité, Jean-Claude Lunardelli, a été engagée comme secrétaire générale adjointe responsable du personnel. La fille des époux Soccoja, tous deux élus au conseil municipal, travaille au service stratégique de la vie des quartiers.

D'autres ont eu droit à de plus discrètes embauches : c'est le cas du fils et de la belle-fille de l'adjoint chargé du personnel, de la fille de l'adjoint au nettoiement et du fils d'une conseillère municipale. Cela malgré la critique de la *« politique des copains et des coquins »*, qui est un des leitmotive de M. Le Chevallier. Le maire est soucieux, en fait, de consolider autour de lui une garde rapprochée, afin de colmater les brèches qu'il a lui-même ouvertes dans l'équipe municipale.

La principale voie d'eau est venue de l'irrésistible ascension de son épouse et septième adjointe, Cendrine Le Chevallier, qui est loin de faire l'unanimité dans cette équipe. Sa désignation comme candidate pour les élections législatives partielles – celle de mai 1998 et celle qui, le 20 septembre, résulte de l'annulation de la précédente – a été fortement critiquée jusque chez les inconditionnels, qui y ont vu un acte de népotisme, d'autant moins excusable que Mme Le Chevallier a échoué, la première fois, devant la socialiste Odette Casanova.

L'adjointe au maire n'a cure de ces critiques. Affirmant aussi souvent que possible, surtout au conseil municipal, sa présence et son autorité, Mme Le Chevallier n'était pas pour rien dans la mise à l'écart de la très royaliste Eliane Guillet de la Brosse, conseillère générale et troisième adjointe, privée de sa délégation aux affaires sociales et familiales.

VELLÉITÉS D'INDÉPENDANCE

Le maire avait sanctionné ainsi une opposition confinant à l'aversion entre Mme de la Brosse et son épouse, dont la réconciliation, avant l'élection du 20 septembre, n'est guère crédible.

Au-delà de cette opposition, se dessinent d'autres velléités d'indépendance ou de sécession, face auxquelles le maire a une parade : constituer d'ores et déjà une liste pour les élections municipales de 2001. Au gré des humeurs ou dissensions internes, tel ou tel y est intégré ou en est écarté. C'est le fait du prince et la menace sur un futur pourtant d'autant plus incertain que M. Le Chevallier confiait récemment sa volonté d'ouvrir sa liste à des socioprofessionnels *« ou à des déçus de la droite classique »*.

De fait, certains d'entre eux, transfuges du RPR ou proches de La Droite de Charles Millon, ont déjà donné des gages de leur proximité en votant avec la majorité frontiste, y compris à l'occasion du budget. *« Le Front national est déjà trop divisé pour gagner seul les prochaines élections municipales. Alors, ils nous font du pied et des bonnes manières pour essayer de nous récupérer »*, témoigne une jeune élue du RPR, Sophie Verdery, qui craint qu'à droite *« certains ne se laissent séduire »*.

Voilà de quoi effrayer aussi les élus du Front national et leurs proches, qui, à l'image du cinquième adjoint, Jean-Claude Lunardelli, veulent croire encore à un *« FN pur jus »*.

J. Le.

Raymond Barre réclame des sanctions

Le maire de Lyon, Raymond Barre, juge, dans un entretien publié par *Le Point* daté du 12 septembre, que la récente exclusion de Charles Millon, président du conseil régional Rhône-Alpes, du groupe UDF de l'Assemblée nationale était *« nécessaire »* et regrette *« qu'elle ait tardé »*. *« Nous sommes dans un domaine où il faut que la clarté et la rigueur règnent »*, explique-t-il.

L'ancien premier ministre regrette aussi que *« le RPR et l'UDF n'aient pris encore aucune sanction à l'égard des conseillers régionaux (...) qui, en dépit de toutes les déclarations solennelles qui ont été faites par les responsables de ces partis, continuent de constituer la majorité actuelle du président de la région, alors que le Front national arbitre en fin de compte tous les dossiers »*.

Les universités de Rhône-Alpes refusent les subventions du conseil régional

A L'UNANIMITÉ, les présidents des huit universités de Rhône-Alpes et les directeurs des grandes écoles publiques (Centrale, Institut polytechnique de Grenoble, Institut national des sciences appliquées...) ont décidé, lors de la réunion de leur conférence régionale, mercredi 9 septembre, de refuser les subventions du conseil régional attribuées sous la forme de contrats d'objectifs. Ils entendent, ainsi, manifester leur soutien à l'université Lyon-II, victime d'un « vote-sanction » des élus du Front national émis le 24 juillet.

« Nous ne saurions admettre une situation où des considérations partisanes interviendraient dans l'attribution des aides aux activités universitaires », ont-ils indiqué. Evoquant *« une crise de confiance grave »*, ils demandent au président du conseil régional, Charles Millon, *« de prendre toutes ses responsabilités pour que la situation actuelle ne perdure pas »*.

Cette prise de position exceptionnelle est la conséquence du vote intervenu en commission permanente du conseil régional à la fin du mois de juillet. Sur les 214 projets des universités et des grandes écoles présentés, pour un montant de 29 millions de francs, seuls ceux de l'université Lumière (Lyon-II), représentant une somme de 2,4 millions, avaient été rejetés. Les conseillers d'extrême droite les avaient repoussés, comme la gauche, qui, par principe, s'oppose à tous les dossiers présentés par M. Millon.

L'attitude du Front national à l'égard de Lyon-II n'est pas surprenante. Après la réélection de M. Millon grâce au soutien du FN, les trois conseils de cette université avaient adopté une motion dénonçant *« cette collaboration avec un parti xénophobe et raciste »* et lancé un appel à *« une vigilance accrue quant à toute dérive de la politique culturelle, d'enseignement et de recherche »* du conseil régional (*Le Monde* du 31 mai).

« MOTIVATIONS POLITIQUES »

En réaction, Bruno Gollnisch, président du groupe FN du conseil régional et professeur à l'université Lyon-III, avait menacé de *« ne plus s'engager dans aucune collaboration ou projet avec* [cette] *université »*. *« Je ne pense pas que les signataires de ce texte extravagant,* avait-il écrit à Bruno Gelas, le président de Lyon-II, *osent se présenter devant l'institution régionale le poing gauche levé et la main droite tendant la sébille. »* Le résultat ne s'est pas fait attendre.

« Pour les universitaires, il est difficile d'accepter des subventions réparties sur des motivations politiques et des critères discriminatoires liés aux exigences du Front national », souligne Pierre Baras, président de la conférence des présidents d'université et de l'université de Savoie, qui estime que *« la fiabilité des relations avec la région est indispensable et doit être rétablie d'urgence »*. Dans l'immédiat, cette décision ne menace pas directement la bonne marche des établissements. Mais elle risque de différer des projets soutenus, depuis plusieurs années, par le conseil régional pour l'accueil et l'orientation des étudiants, l'innovation et le développement des relations internationales des universités.

Sans approuver l'attitude du FN, Hervé Mariton, vice-président (UDF) du conseil régional chargé de la culture, de l'enseignement et de la recherche, continue de déplorer *« la logique du pire »* et *« l'obstruction systématique »* des élus de gauche qui, selon lui, ont contribué au blocage de cette situation.

UNE MAJORITÉ DE CIRCONSTANCE

Précédemment, une même majorité de circonstance avait refusé l'attribution des bourses régionales pour le séjour des étudiants à l'étranger, suscitant une vive réaction d'indignation des intéressés. Plus récemment, la subvention régionale pour la Biennale de la danse de Lyon a été amputée des crédits pour un défilé *« multiculturel »* sous la pression du Front national *(lire page 26)*.

Pour l'heure, les contacts ne sont pas totalement rompus entre les universités et le conseil régional, même si aucune solution de déblocage ne semble envisageable avant la discussion budgétaire de décembre. En attendant, les présidents ont décidé de ne pas participer aux journées de la recherche du conseil régional, ainsi qu'à une rencontre internationale avec les régions associées à Rhône-Alpes.

Michel Delberghe

L'Institut d'études indo-européennes expertisé

La direction de la recherche du ministère de l'éducation nationale a désigné une commission de quatre experts pour évaluer les travaux de l'Institut d'études indo-européennes, une unité de l'université Jean-Moulin (Lyon-III). Fondé en 1981, cet institut est animé par plusieurs enseignants membres du Front national, dont Pierre Vial, vice-président de la commission culture du conseil régional Rhône-Alpes, et Jean Haudry, membre du conseil scientifique du FN, récemment parti en retraite. Il est accusé, par un collectif d'étudiants, de servir de *« foyer d'accueil et de laboratoire idéologique »* de l'extrême droite.

Le président de Lyon-III avait demandé que cet institut, dont l'unique activité est la publication d'une revue annuelle, soit classé *« jeune équipe de recherche »* pour être intégré dans le contrat signé avec l'Etat. Seule cette procédure autorisait une mission d'évaluation sur la nature des travaux et le fonctionnement de l'institut controversé.

هكذا من الأصل

nt les électeurs

Martine Aubry consulte sur les cotisations patronales

LES DIRIGEANTS de FO, de la CFDT et de la CFTC ont été reçus, jeudi 10 septembre, par Martine Aubry dans le cadre de ses consultations sur la réforme des cotisations patronales. A l'issue d'un entretien de deux heures et demie avec la ministre de l'emploi et de la solidarité, Marc Blondel a indiqué que Mme Aubry avait apporté des *« chiffres intéressants » sur sa proposition de baisse des charges et qu'il entendait « prendre du recul »* avant de se prononcer sur une réforme. Le secrétaire général de FO a cependant rappelé son *« scepticisme »* quant aux effets bénéfiques pour l'emploi d'une baisse des charges sur les bas salaires.

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a estimé que l'élargissement de l'assiette des cotisations patronales sur les bas salaires devait être *« le premier objectif »* de la réforme et estime avoir été *« entendue »*. Pour Alain Deleu, président de la CFTC, il est temps d'élargir l'assiette afin de substituer au mécanisme actuel qui constitue *« une trappe à bas salaires », « un système plus progressif »*.

L'Elysée s'étonne de la publication de l'entretien de M. Chirac à M. Lacouture

APRÈS LA PUBLICATION d'un entretien accordé par Jacques Chirac au journaliste-écrivain Jean Lacouture, en annexe d'une biographie consacrée à François Mitterrand, les services de l'Elysée ont fait savoir, jeudi 10 septembre, dans un communiqué, que *« c'est avec surprise que le président de la République a découvert qu'un entretien informel, datant d'il y a plusieurs mois, a été transformé en une interview séparée sans que le président ait été informé et consulté. Cela ne peut conduire qu'à des approximations, à des inexactitudes quant à l'esprit de cet entretien »*. Dans cet entretien, M. Chirac se montrait très critique sur son prédécesseur en mettant en cause la solidité de ses *« convictions républicaines »* face au Front national (*Le Monde* du 11 septembre).

DÉPÊCHES

■ **MAJORITÉ : Laurent Fabius estime que** *« le gouvernement effectue un très bon parcours et que le pays attend qu'il le poursuive »*. Dans le numéro de septembre de *Communes de France*, mensuel de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, le président de l'Assemblée nationale affirme qu'*« il faut donc en profiter pour agir, pour moderniser le pays dans la solidarité et chercher à améliorer les conditions de vie de chacune et de chacun »*. M. Fabius met en avant *« quatre modernisations »* sur les institutions, la décentralisation, l'Europe et la baisse de la pression fiscale.

■ **RPR : Michel Barnier, ancien ministre des affaires européennes,** qui a été l'un des négociateurs du traité d'Amsterdam, a diffusé à près de 450 élus et responsables du RPR un argumentaire d'une dizaine de pages détaillant les raisons qui doivent les conduire à soutenir ce traité.

■ **AÉRONAUTIQUE : Jacques Chirac** a inauguré, jeudi 10 septembre, l'exposition « Les champs d'aviation » aménagée jusqu'au 27 septembre sur les Champs-Elysées à Paris. Le président de la République était acompagné du ministre de la défense, Alain Richard, du maire de Paris, Jean Tiberi, ainsi que de Jean-Luc Lagardère (Matra) et Serge Dassault (Dassault-Aviation).

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le RPCR s'est retiré,** jeudi 10 septembre, à Nouméa, de la réunion tripartite destinée à préparer l'avant-projet de loi organique sur l'avenir institutionnel du territoire, pour protester contre une disposition qui permettrait l'organisation de plusieurs référendums d'autodétermination dans les vingt ans à venir. Les représentants de l'Etat ont cependant convaincu le député (RPR) Jacques Lafleur de reprendre la discussion dès lundi 14 septembre.

Sorti du coma, jeudi après-midi, M. Chevènement « est conscient de ce qui se passe autour de lui »

MM. Chirac et Jospin se rejouissent de cette évolution de la santé du ministre de l'intérieur

Le ministre de l'intérieur est sorti, jeudi 10 septembre, dans l'après-midi, du coma dans laquel il était tombé, le 2 septembre, après un grave accident d'anesthésie, à l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, à Paris. Selon le bulletin de santé publié par les médecins, Jean-Pierre Chevènement *« a pu reconnaître ses proches »*. Le ministre restait, vendredi matin, sous assistance respiratoire.

LES MÉDECINS de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce ont, dans un communiqué publié dans la soirée du jeudi 10 septembre, annoncé que Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, était sorti, le même jour, du coma dans lequel il se trouvait depuis le 2 septembre à la suite d'un choc anaphylactique. De retour d'un voyage officiel en Finlande, le premier ministre, Lionel Jospin, a déclaré que cette annonce lui procure *« beaucoup de joie et aussi d'espoir »*. *« Je n'ai pas besoin de vous dire combien je me réjouis »*, a dit, pour sa part, le président de la République, Jacques Chirac, en souhaitant que *« cette évolution se poursuive jusqu'au rétablissement complet »* du ministre de l'intérieur. Le docteur Yves Cudennec, médecin-chef de l'hôpital d'instruction des armées, a indiqué que cette sortie de coma s'était produite *« après la diminution de la sédation »*. L'administration de médicaments sédatifs était nécessaire pour maintenir un état d'inconscience nécessaire à la pratique de la ventilation artificielle et les médecins avaient, ces derniers jours, commencé à sevrer le ministre de ces substances.

« M. Jean-Pierre Chevènement est sorti du coma et a pu reconnaître ses proches », a précisé le docteur Cudennec, expliquant que cette évolution s'était manifestée *« par l'observation de son environnement, par des réactions à la présence de sa famille, par une identification de son chirurgien et par un certain nombre de signes qui nous montrent qu'il est parfaitement conscient de ce qui se passe autour de lui. »* Pour le docteur Cudennec, cette évolution *« n'est pas une surprise »*. *« Avant que nous mettions en place une sédation qui était nécessaire pour son confort, nous avions déjà des signes qui nous indiquaient que le pronostic de ce côté là serait sans doute assez bon »*, a-t-il expliqué.

« En dépit d'un mieux certain en ce qui concerne les différentes lésions viscérales, l'assistance ventilatoire et la suppléance rénale par dialyse sont encore nécessaires », soulignent les médecins. Cette situation – qui prive le patient de l'usage de la parole – interdit encore de procéder aux examens radiologiques qui permettront d'établir un premier bilan des possibles séquelles neurologiques dont pourrait être victime le ministre de l'intérieur. Un tel bilan ne pourra sans doute pas être effectué avant plusieurs jours. Les médecins vont, dans un premier temps, interrompre la ventilation artificielle, observer la reprise d'une respiration spontanée et enlever la sonde respiratoire.

UN CAS SUR 7 500

Pour les spécialistes d'anesthésie-réanimation, cette sortie de coma apparaît quelque peu étonnante compte tenu de la longueur de l'arrêt de la circulation sanguine. Selon les précisions données par le docteur Cudennec dans son entretien à l'hebdomadaire *Impact Médecin*, cet arrêt a été, au minimum, de trente minutes, une réanimation intensive d'une heure ayant au total été nécessaire pour obtenir la reprise d'une activité cardiaque normale. Des examens de laboratoire ont, d'autre part, pu confirmer *« l'origine allergique au curare du choc anesthésique »*. On sait que de tels accidents sont très rares, de l'ordre d'un cas sur 7 500 anesthésies.

Une large étude multicentrique conduite en France sur 1 750 chocs opératoires recensés en France entre janvier 1992 et juin 1994 par le professeur Marie-Claire Laxenaire (CHU de Nancy) a permis d'établir que le produit curarisant utilisé pour l'anesthésie de M. Chevènement (le Norcuron ou vécuronium) est, par ordre de fréquence, le second agent curarisant impliqué dans des chocs anaphylactiques opératoires. Il est établi, grâce notamment à un travail à paraître dans la revue *Clinical and Experimental Allergy* et conduit par le professeur Daniel Vervloet (hôpital Sainte-Marguerite, CHU de Marseille), que les différents tests immunologiques disponibles ne permettent pas en pratique, chez un patient qui n'est pas allergique, de prévoir le risque de survenue d'un tel accident.

Jean-Yves Nau

Les élus corses réservent un accueil plutôt favorable au rapport parlementaire

LA PLUPART DES ÉLUS CORSES ont accueilli le rapport de la commission d'enquête parlementaire chargée d'étudier les conditions dans lequelles les fonds publics sont gérés en Corse (*Le Monde* du 10 septembre), remis mercredi 9 septembre au premier ministre, avec une relative satisfaction. Paul Giacobbi, président (radical de gauche) du conseil général de Haute-Corse, estime ainsi que *« ce rapport, qui dit haut et fort ce qu'il fallait dire, (...) nous garantit que le redressement mis en œuvre depuis l'assassinat de Claude Erignac sera poursuivi au-delà des alternances partisanes »*.

Paul-Antoine Luciani, président du groupe communiste de l'Assemblée de Corse, approuve, lui aussi, *« globalement »*, le rapport parlementaire. *« Peut-être aurait-on pu insister davantage*, ajoute-t-il, *sur le rôle capital des organisations syndicales dans la lutte contre le terrorisme et sur les responsabilités particulières de certains gouvernements dans la dégradation spectaculaire de la situation insulaire au cours de la période noire printemps 1993-automne 1996. »* José Rossi, président (DL) de l'Assemblée territoriale de Corse, estime, pour sa part, qu'*« après un constat aussi lucide, personne ne comprendrait que les choses n'évoluent pas »*. Le président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale assure cependant que *« ce qui se passe en Corse est l'illustration de la dégradation de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire français »*.

Jean Baggioni, le président RPR du conseil exécutif de la collectivité territoriale, se montre plus critique. *« Je ne dirai pas ma déception. Ce rapport n'apporte pas grand-chose de nouveau à nous, insulaires »*, explique-t-il. *« Citer certaines affaires, mettre l'accent sur certains dysfonctionnements, le tout présenté comme des dérives qu'on impute à la communauté insulaire, ne me paraît pas de nature à instruire l'Assemblée nationale et le gouvernement »*, assure M. Baggioni.

Les réactions les plus positives viennent cependant des milieux nationalistes. Max Siméoni, président du conseil supérieur de l'Union du peuple corse (UPC), se réjouit ainsi de la *« mise en cause »* de l'Etat, mais aussi *« des élus corses, responsables de la situation économique et sociale »*. Il est rejoint par Jean-Guy Talamoni, porte-parole de Corsica Nazione, qui estime que l'élément essentiel du rapport est *« l'acte de contrition »* de l'Etat. L'élu nationaliste réclame également que la pratique de la langue corse soit rendue *« obligatoire, comme cela a été fait en Catalogne »*.

L'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua, conseiller politique du RPR, auditionné à plusieurs reprises par la commission, assure, pour sa part, que si *« l'Etat a une part de responsabilité »* dans la situation en Corse, *« c'est davantage au travers de ses vicissitudes entraînées par les alternances successives qu'autre chose »*.

Lire aussi notre éditorial page 15

Le RPR dénonce « les préoccupations électoralistes » du gouvernement

FOIN des querelles subalternes, le RPR se prépare à une rentrée studieuse. La critique du projet de loi de finances et de la politique économique du gouvernement, jeudi 10 septembre, a fourni une première occasion de montrer, selon le mot de Nicolas Sarkozy, *« le visage d'une opposition qui travaille en équipe et qui n'a pas peur de dire tout le mal qu'elle pense de l'action du gouvernement »*. Un pareil exercice sera consacré prochainement à la protection sociale. Suivront, début octobre, deux journées de réflexion sur l'Europe, puis, à la mi-novembre, la première convention thématique organisée dans le cadre de l'Alliance pour la France. Les parlementaires de l'opposition consacreront par ailleurs une journée, le 30 septembre, à l'analyse du projet de budget. Devant la popularité persistante du gouvernement et alors que la droite est bridée tout à la fois par ses querelles internes, par les affaires et par la concurrence du Front national, le RPR est contraint de limiter ses ambitions : *« Prendre date et mettre en garde »*, dit M. Sarkozy.

TROIS CONSTATS

Accompagné des députés Michèle Alliot-Marie et Gilles Carrez, ainsi que de Jean-François Copé, secrétaire national à l'économie, l'ancien ministre du budget a ainsi livré trois constats. Comme à l'époque de Michel Rocard, les socialistes seraient en train de gaspiller les fruits de la croissance. Les résultats en matière de lutte contre le chômage sont jugés *« décevants »* par rapport à ceux qui sont obtenus dans d'autres pays européens, en Allemagne notamment. Les orientations retenues par le gouvernement accroissent le poids de l'Etat dans l'économie et pénalisent les classes moyennes et les familles.

Pour le secrétaire général du RPR, *« les préoccupations électoralistes priment sur la discipline budgétaire ou encore la nécessaire réduction des prélèvements obligatoires »*. *« L'assainissement des finances publiques, entrepris de 1993 à 1997, est interrompu »*, assure encore M. Sarkozy.

Argumentaire à l'appui – un nouveau directeur des études vient d'être recruté au siège du mouvement –, le RPR estime que, *« en dépit de la croissance, le chômage serait étale en 1998 sans les créations d'emplois-jeunes »*. Il dénonce aussi la répartition des recettes supplémentaires, apportées par le retour de la croissance et estimées à 65 milliards de francs. Plus de la moitié de cette somme est consacrée à des dépenses nouvelles et 11 % seulement aux allégements d'impôts. M. Carrez, délégué national chargé de la réforme fiscale et du budget, conteste même la réalité de la baisse des impôts. Le taux de la pression fiscale d'Etat passerait de 17,1 % du produit intérieur brut, en 1998, à 17,3 % en 1999. Dans l'après-midi de jeudi, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a indiqué que ces chiffres *« avancés par le RPR ne correspondent à aucune réalité »*.

Jean-Louis Saux

Les artisans du bâtiment concluent un accord sur les 35 heures

LA FÉDÉRATION française du bâtiment (FFB), composante du CNPF, n'en démord pas. En dépit de l'accord sur les 35 heures conclu, jeudi 10 septembre, pour les entreprises de moins de dix salariés par les artisans de la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), elle entend entamer, lundi 14 septembre, avec les syndicats des discussions sur la réduction du temps de travail pour l'ensemble des entreprises de la branche, quelle que soit leur taille. *« Nous ouvrons lundi 14 septembre des discussions sur l'ensemble du champ : pour le bâtiment et les travaux publics, pour les moins de dix salariés comme pour les plus de dix »*, nous a indiqué, jeudi, Alain Sionneau, président de la FFB, membre du conseil exécutif du CNPF, qui a convoqué cette réunion conjointement avec son homologue de la fédération nationale des travaux publics (FNTP). La FFB, qui revendique 35 000 adhérents chez les artisans, indiquait, jeudi, ne pas pouvoir se prononcer sur l'accord CAPEB.

Ainsi, jusqu'à lundi du moins, la FFB *compte faire comme si l'accord* CAPEB n'existait pas. Même si la signature d'un syndicat (la CFDT) le rend applicable. Cet accord, qui s'inscrit dans la logique de la loi Aubry, laisse les entreprises libres de choisir entre quatre modalités de modulation du temps de travail avec maintien du salaire. La première consiste à travailler 35 heures par semaine sur quatre ou cinq jours avec la possibilité sur deux semaines consécutives d'appliquer un horaire de 39 heures la première et 31 heures la deuxième. Les entreprises peuvent aussi mettre en place les 36 heures sur quatre jours avec six jours de repos supplémentaires par an ou les 39 heures par semaine sur cinq jours avec 24 jours de repos en plus par an. Enfin, elles peuvent réduire le temps de travail à 35 heures en moyenne avec une amplitude horaire maximale de 42 heures pendant six mois consécutifs.

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, a salué, jeudi, cet accord *« impulsant »*. *« Nous sommes assez fiers pour cette avancée significative »*, a-t-elle déclaré, en invitant fortement la CGT à ratifier l'accord. *« Si la CGT est signataire de l'accord avec la CAPEB*, a-t-elle indiqué, *ce sera un signe significatif de son évolution. »* Le texte est proposé à la signature jusqu'au 15 septembre. La CFE-CGC, la CFTC et surtout FO, qui plaidait pour un accord unique dans la logique de la FFB, comptent se donner du temps. FO attend visiblement de voir comment évoluent les discussions avec les fédérations du bâtiment et des travaux publics. La CGT, qui estime que certaines options de l'accord *« ne favorisent pas une authentique réduction du temps de travail »*, souhaite faire le point avec ses adhérents.

Caroline Monnot

midi, M. Chevèneme
e passe autour de lu

هكذا من الأصل

TERRORISME Un conflit oppose actuellement, au sein du gouvernement, le ministère de l'intérieur au ministère de la défense, à propos de la création – illégale – par la gendarmerie nationale d'un fichier automatisé de lutte contre le terrorisme (FALT). ● SELON DES INFORMATIONS recueillies par *Le Monde*, des officiers de gendarmerie ont, au mois de juillet, au cours d'une réunion interministérielle qui avait lieu à Matignon, admis le caractère « *illégal* » de ce fichier, précisant toutefois qu'il avait été constitué « *pour la bonne cause* ». ● LA CRÉATION d'un tel fichier avait été envisagée en 1995, mais devant les protestations qu'il avait déclenchées, Alain Juppé avait décidé de mettre le projet en sommeil. ● LA GENDARMERIE justifie son projet actuel en arguant des insuffisances du fichier actuel, qui est géré par la direction centrale des renseignements généraux, sous le contrôle de la CNIL.

La gendarmerie nationale gère un fichier antiterroriste illégal

Dans le plus grand secret, une polémique oppose actuellement le ministère de l'intérieur au ministère de la défense. Les responsables de la police nationale n'admettent pas l'existence – illégale – d'un fichier automatisé de lutte contre le terrorisme (FALT)

UNE NOUVELLE affaire de fichier met la gendarmerie nationale dans l'embarras et provoque la colère des responsables de la police française. Décrite dans un projet de décret du ministère de la défense, une première mouture du fichier automatisé de lutte contre le terrorisme (FALT) avait été désavouée le 10 octobre 1995 par le premier ministre Alain Juppé. A l'époque, la possibilité de ficher aussi bien des données relatives aux moeurs sexuelles des terroristes, que des informations concernant leurs victimes éventuelles et leurs relations présentes et passées était souhaitée par la direction de la gendarmerie nationale, qui dépend du ministère de la défense. Les protestations qu'avaient suscitées ces dispositions avaient conduit M. Juppé à mettre le projet en sommeil, malgré un double avis favorable de la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) et du Conseil d'Etat (*Le Monde* du 23 décembre 1995).

VASTE DOCUMENTATION

Trois ans plus tard, de manière illégale, le FALT est de nouveau actif. Il s'appuie sur des données recueillies sur une base régionale, en Corse ou au Pays basque notamment, et est relié par un système d'interconnexion, permettant aux gendarmes de disposer d'une vaste documentation en dehors des principes définis par la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés. Quels individus sont visés ? Quels types de renseignement sont recueillis et conservés ? Selon quels critères précis sont établies ces fiches ? Il est impossible aux autorités chargées de veiller à la régularité des fichages de répondre à ces questions. Pour l'heure, le FALT n'a aucune existence légale. La CNIL, en charge de l'autorisation et du contrôle des fichiers, n'en a pas connaissance.

Interrogée par *Le Monde*, jeudi 10 septembre, se refusant à confirmer ou infirmer l'existence de ce fichier, la direction générale de la gendarmerie nationale a indiqué que, « *dans l'attente d'une décision de principe* », elle ne s'exprime pas sur le sujet. La gendarmerie fait, par cette formule, allusion au débat relancé depuis l'été au sein du gouvernement sur l'opportunité de ce fichier.

Soucieux d'arbitrer un conflit naissant entre le ministère de l'intérieur et le ministère de la défense, le cabinet de Lionel Jospin cherche pour l'heure le moyen de régler définitivement le problème. Selon nos informations, au mois de juillet, le FALT a fait l'objet d'une réunion interministérielle à l'hôtel Matignon. Quatre conseillers du premier ministre y participaient, ainsi que quatre officiers de gendarmerie représentant le ministère de la défense, deux conseillers du ministre de l'intérieur, un représentant du garde des sceaux, un membre du secrétariat général du gouvernement, et un commissaire du gouvernement auprès de la CNIL. Officiellement, il ne s'agissait que d'une réunion de travail préparatoire à une éventuelle saisie de la CNIL, permettant d'autoriser ou non la mise en oeuvre du FALT.

La gendarmerie demande à constituer un fichier spécifique antiterroriste, dont la nécessité lui semble évidente du fait des enquêtes qu'elle mène, en Corse par exemple. Les raisons d'efficacité qui avaient prévalu lors du premier projet du FALT, en 1995, n'ont pas disparu, reconnaît-on volontiers à Matignon. Cela suffit-il pour autant à justifier l'officialisation d'un tel fichier ? Les gendarmes disposent actuellement de fichiers judiciaires. Mais, ceux-ci doivent être détruits à l'issue des enquêtes qu'ils mènent dans le cadre de leurs missions de police judiciaire.

« CARACTÈRE INOPPORTUN »

Selon Matignon, rien n'a été acté concernant le FALT à l'issue de la réunion interministérielle. Aucun arbitrage n'a pour l'heure été rendu par Lionel Jospin. De leurs côtés, le ministère de l'intérieur et les hauts responsables de la police nationale se refusent à tout commentaire officiel. On souligne cependant, place Beauvau, « *le caractère inopportun et hasardeux du FALT* ». Pourtant, au cours de la discussion qui avait opposé les représentants des différents ministères lors de la réunion de juillet, à l'hôtel Matignon, les officiers de gendarmerie présents avaient explicitement reconnu l'existence du FALT. Selon nos informations, ils en avaient admis le caractère « *illégal* », mais pour préciser aussitôt qu'il avait été constitué « *pour la bonne cause* ». Un tel aveu soulève deux hypothèses sur les raisons de l'existence du FALT. Le décalage important et réel qui existe entre la constitution du dossier et l'autorisation définitive délivrée par la CNIL et le Conseil d'Etat peut avoir poussé la gendarmerie à créer son fichier anti-terrorisme, avant même de le légaliser, bousculant ainsi une procédure solidement établie. A moins qu'il ne se soit agi d'entériner un système mis en place de plus longue date, au moment du premier projet de FALT, il y a trois ans, par exemple ?

Dans les faits, le FALT se pose en projet concurrent du fichier informatisé du terrorisme (FIT), déjà existant. Lors de la réunion de Matignon, ajoutant un nouvel épisode au feuilleton des rivalités opposant police et gendarmerie, les gendarmes avaient critiqué avec insistance ce qu'ils estiment être les insuffisances de ce système. Ils avaient cependant ajouté que la création du FALT s'inscrit dans le cadre d'une démarche plus complémentaire que concurrente.

Créé en 1982, le FIT est géré par la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), sous le contrôle de la CNIL, en vertu de deux décrets du 14 octobre 1991. La commission vérifie tous les cinq ans le bien-fondé des informations nominatives contenues dans ce fichier. Elle a également la possibilité d'effectuer des visites surprises. Le FIT obéit ainsi à des directives très précises. Il est élaboré à partir de renseignements recueillis par la direction de la surveillance du territoire (DST), la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), la DCRG, la direction générale des services extérieurs (DGSE). La gendarmerie nationale y a accès au même titre que les organismes précédemment cités. La consultation par les autres services de police est en revanche soumise à restriction.

En 1991, la liste des noms composant le FIT avait été largement apurée, après consultation des associations des droits de l'homme jugées représentatives. Seuls 12 % du total des fiches alors rassemblées avaient été conservés. Le FALT n'a pour l'instant – et pour cause – pas eu à connaître ce type d'opération.

Pascal Ceaux

Les rappels répétés de la CNIL au respect de la loi du 6 janvier 1978

LA COMMISSION nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a déjà eu, à plusieurs reprises, l'occasion de se pencher sur les fichiers de la gendarmerie, comme elle le fait régulièrement sur ceux de la police nationale. Le 22 juillet 1992, la CNIL avait rendu publique une délibération rappelant à la gendarmerie nationale les obligations imposées par la loi du 6 janvier 1978, avec lesquelles elle se trouvait alors en contravention.

Faisant état d'une conception trop large du fichage des personnes habitant en zone de gendarmerie, la commission avait notamment rappelé que « *l'apurement des fichiers tenus par les brigades de gendarmerie nationale doit être opéré régulièrement* ». Elle avait également pris acte de l'engagement du directeur de la gendarmerie nationale de l'époque, Jean-Pierre Dintilhac, à ce qu'« *aucune information nominative collectée à l'issue d'un contrôle d'identité ne soit conservée dans les fichiers des brigades de gendarmerie* ».

Les gendarmes avaient dû procéder au nettoyage complet des fichiers, la direction de la gendarmerie nationale diffusant plusieurs circulaires visant à proscrire la mention de données sensibles dans les dossiers des personnes fichées (*Le Monde* du 24 juillet 1992). A cette occasion, deux brigades de l'Ile-de-France, installées à Saint-Fargeau-Ponthierry (Seine-et-Marne) et Joinville-le-Pont (Val de Marne) avaient reçu la visite inopinée des experts de la CNIL.

Depuis le décret du 20 mai 1903, la gendarmerie est autorisée à collecter, par ordre alphabétique, toute information jugée utile à « *la connaissance de la population* ». Depuis 1978, la CNIL s'attache à ce que cette pratique ne contrevienne pas aux dispositions de la loi.

En 1990, les gendarmes opérant en Corse avaient, eux aussi, été épinglés. La CNIL leur reprochait un zèle excessif dans le fichage de sympathisants supposés de l'ex-FLNC. Elle avait alors exigé que la gendarmerie se mette en conformité avec la loi.

C'est en 1981 que la commission avait été la plus sévère à l'égard des gendarmes. Une enquête approfondie lui avait permis de prendre la gendarmerie en flagrant délit d'illégalité. Des renseignements dits « *sensibles* » sur les origines raciales, les opinions politiques ou religieuses avaient été relevés dans les fichiers (*Le Monde* du 17 décembre 1981). Les experts de la CNIL avaient comptabilisé deux cents à deux cent cinquante millions de fiches sur les citoyens français et sur les étrangers résidant en France.

C'est en 1981 que la commission avait été la plus sévère à l'égard des gendarmes

Certaines de ces fiches parfaitement légales correspondaient aux missions dévolues à la gendarmerie. Mais d'autres faisaient état de condamnations amnistiées, ou de renseignements que rien ne justifie : fréquentations, moyens d'existence, par exemple. Par ailleurs, Henri Caillavet, sénateur (non-inscrit) du Lot-et-Garonne, au terme d'une longue enquête, avait estimé que la gendarmerie et la police nationale conservaient des fiches remontant à la période de l'Occupation, et faisant état de l'origine juive des personnes concernées. La CNIL avait aussitôt entamé une démarche auprès des ministres de l'intérieur et de la défense pour qu'ils fassent respecter la loi.

P. Ce.

هكذا من الأمل

La grève dans les classes préparatoires aux grandes écoles a été massivement suivie

Claude Allègre souhaite la « transparence » du système des heures supplémentaires

Le mouvement de grève des professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles a été massivement suivi, jeudi 10 septembre. Ces enseignants protestent contre la baisse de 17 % du taux de rémunération des heures supplémentaires qui représenterait pour eux une importante perte de revenu. M. Allègre déclare qu'il remplacera ceux qui ne veulent pas faire d'heures supplémentaires par de jeunes professeurs.

LA GRÈVE dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) a été très massivement suivie, jeudi 10 septembre, jour de rentrée des lycées. Réunis place de la Sorbonne, environ cent cinquante professeurs de prépas de Louis-le-Grand, Saint-Louis, Henri-IV et d'autres établissements, entendaient manifester leur mécontentement à la suite de la baisse de 17 % du taux de rémunération des heures supplémentaires, par un décret du 30 juillet, paru le 7 août au *Journal officiel* (*Le Monde* du 21 août).

« Cette grève est une première. Pour certains collègues c'est même la première grève de leur carrière. Cela veut dire que nous n'avons même pas pu discuter avec le ministre », lançait au micro un professeur, président d'une association d'enseignants de classes prépas. *« Nous faisons notre travail avec beaucoup de conviction et de cœur, nous n'acceptons pas le mépris de notre ministre »* a-t-il poursuivi sous les applaudissements, avant de s'autoriser une pointe d'humour amer : *« On est injuste avec Allègre. C'est le seul ministre qui tient les promesses des autres : il va réussir à faire baisser nos impôts ».*

La baisse de rémunération des heures supplémentaires représente en effet de lourdes pertes financières pour les enseignants de classes préparatoires, en particulier scientifiques. Pour les professeurs de chaire supérieure, dont le service hebdomadaire varie entre 9 heures et 12 heures, le taux de rémunération de l'heure supplémentaire année (HSA) va de 16 790 francs à 22 387 francs. Or les professeurs de mathématiques et de physique-chimie font en moyenne 5,5 heures supplémentaires année, (contre 2,7 pour les profs de philo, ou 2,8 pour ceux de lettres classiques). Aux heures supplémentaires, il faut ajouter pour certains les heures de « colle », interrogations individuelles ou menées en très petit groupe, rémunérées entre 255 francs et 419 francs de l'heure.

PERTE DE 35 000 FRANCS PAR AN

Les heures supplémentaires et les colles ne représentent donc pas un modeste complément de salaire : certains profs doublent ainsi leur salaire de base, voire l'augmentent de 150 %, ce qui est autorisé par statut dérogatoire. C'est un *« système mis au point par l'Etat depuis plusieurs années qui lui permet de faire des économies sur les charges sociales, sur nos retraites, nos congés maladie et de maternité »*, font valoir les enseignants dans une pétition qui circule dans les CPGE. Comme dans le second degré, ces heures supplémentaires sont obligatoires. Pour certains, la perte est de 35 000 francs par an ou davantage.

Reçus à la suite de leur manifestation au ministère de l'éducation nationale par les conseillers de Claude Allègre, les profs de prépas se sont vu proposer de faire moins d'heures supplémentaires, *« ce qui permettrait la nomination de jeunes professeurs »*, souligne-t-on rue de Grenelle. *« Ceux qui ne veulent pas faire d'heures supplémentaires, nous les remplacerons »*, nous a confirmé Claude Allègre. Par ailleurs, le ministre de l'éducation nationale récuse l'affirmation des professeurs de prépas, dénonçant sa volonté de *« détruire les prépas, de longue date ».* *« Mais non, on ne veut pas les détruire, ni les supprimer, on veut simplement mettre un peu de transparence dans ce système*, a-t-il déclaré au *Monde*. *Je l'ai déjà dit, je suis contre le système des heures supplémentaires année ».* Pour le ministre de l'éducation, les *« classes préparatoires relèvent de l'enseignement supérieur et il faudrait que dans l'organisation cela y ressemble un peu plus ».*

Béatrice Gurrey

Au lycée Thiers de Marseille, mobilisation contre le « mauvais coup d'Allègre »

MARSEILLE
de notre correspondant

Devant l'entrée du lycée Thiers, l'établissement le plus prestigieux de Marseille, Rémi et Jérôme, élèves en classe préparatoire maths sup, balancent entre la satisfaction de gagner un jour supplémentaire de vacances et le dépit de vivre une rentrée scolaire avortée. *« C'est plutôt sympa, mais pas très sérieux »*, lâchent-ils au moment de quitter l'établissement, moins d'une demi-heure après y être entrés. En raison de la grève des enseignants, suivie à *« presque 100 % »* selon les syndicats, les 950 élèves de classe préparatoire de Thiers sont accueillis par des personnels de l'administration, et les formalités réduites à leur plus simple expression.

REPORTAGE

« Quelle est la profession qui accepterait de perdre 10 % de son salaire sans concertation ? », *se fâche un prof de physique*

Sur le perron du lycée, Marcel Costa, secrétaire du SNES à Thiers, apostrophe les élèves massés sur le trottoir. Il résume les motifs de la colère des enseignants : *« Allègre réduit arbitrairement le salaire des profs. Face à ce mauvais coup, nous n'assurerons pas les tâches de rentrée, mais les cours seront assurés demain. »* *« Hold-up sur la rémunération des enseignants »*, l'*« escroquerie Allègre »*... : dans toutes les bouches, les propos sont acerbes à l'adresse du ministre de l'éducation nationale.

La veille, réunis en assemblée générale, les soixante-quinze professeurs de classe préparatoire du lycée avaient presque tous choisi de suivre l'appel à la grève lancé par plusieurs syndicats et soutenu par les associations d'enseignants. Dans les discussions, il n'est question que d'heures supplémentaires, dont le taux de rémunération a été réduit par décret, le 30 juillet. *« Quelle est la profession qui accepterait de perdre 10 % de son salaire sans concertation ? »*, se fâche Christian Garing, professeur de physique en maths spé. *« Cela fait hurler les gens d'entendre que je dois huit heures de service par semaine, mais il faut ajouter six heures supplémentaires, plus six heures de "colles" pour la préparation des candidats à l'oral. J'ai cinquante copies par semaine à corriger, cela représente quatorze heures de travail. Je suis déjà à trente-quatre heures, et il faut bien sûr préparer les cours et les TP. Franchement, je serais content si j'étais à trente-cinq heures. »* Le salaire de cet enseignant en fin de carrière est de 35 000 francs, mais *« il faut le comparer avec le salaire d'un polytechnicien, d'un haut fonctionnaire, qui, comme moi, a suivi huit années d'études après le bac. »* Chaque enseignant s'est livré à un calcul sur sa fiche de paie : la perte de rémunération varie de 2 000 francs par an à 4 000 francs par mois.

AMÈRE PILULE

La pilule est amère pour Richard d'Angio, professeur d'histoire-géographie et économie en prépa HEC. Chaque mois, il consacre un budget de 1 000 francs à l'achat de livres et journaux : *« Comment puis-je parler du krach de Hongkong à mes élèves si je n'ai pas accès à une information qui a un coût ? »* La création d'emplois-jeunes au sein des lycées, qui sera financée par cette baisse de rémunération des heures supplémentaires, est perçue comme une *« solidarité en circuit court »*, dont seuls les enseignants du second degré auraient à supporter la charge. *« Cette politique faite de provocations est inadmissible*, accuse Alain Beitone, professeur en hypokhâgne. *Mais que le gouvernement se méfie, les enseignants sont des leaders d'opinion à gauche. »*

Luc Leroux

Quinze agglomérations vont expérimenter la nouvelle politique de la ville

QUINZE agglomérations urbaines ont été choisies par le gouvernement pour expérimenter la politique de la ville du futur. Leur liste, ainsi que les modalités de leur implication, devaient être annoncées à Lille, vendredi 11 septembre, par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Claude Bartolone, ministre délégué à la ville. Ces quinze « sites-pilote » ont été choisis pour impliquer des élus de diverses sensibilités politiques souvent déja engagés dans une politique commune d'agglomération. L'Etat souhaite en effet inciter aurenforcement de l'intercommunalité afin d'éviter, selon l'une des recommandations du rapport Sueur, l'effet-ghetto dû à des politiques trop ciblées sur des quartiers.

Dans ces quinze agglomérations doivent être préparés les futurs « contrats de ville », formules par laquelle l'Etat s'engage à financer des opérations de réhabilitation urbaine et de soutien social, en échange de l'acceptation de certaines orientations négociées avec les collectivités territoriales. Les 214 contrats en cours viennent à expiration cette année mais le gouvernement a décidé, le 30 juin, de les prolonger d'un an pour se donner le temps de réétudier la géographie prioritaire et de leur donner un nouveau contenu pour la période 2000-2006. A Lille, Martine Aubry et Claude Bartolone devaient préciser les trois axes qui présideront à la négociation des futurs contrats : intercommunalité, renforcement du partenariat local et implication des habitants. Ces choix sont destinés à corriger les principaux défauts de la formule précédente : morcellement des interventions, partenariat déséquilibré au profit de l'Etat, faible implication des départements, islement et désintérêt des habitants.

« SAUT QUALITATIF »

« L'identification des quartiers prioritaires se fera au niveau local, et les limites de ces derniers ne seront pas rigides », devait ainsi préciser Claude Bartolone, souhaitant qu'un *« saut qualitatif »* soit franchi dans le domaine du *« renforcement de la démocratie de proximité ».*

Enfin, les sites-pilotes doivent être *« des lieux d'innovation en matière de pratiques administratives, y compris financières »*, devait annoncer le ministre de la ville. Des procédures d'évaluation en continu, et non plus *a posteriori*, basées sur des observations locales, doivent aussi y être expérimentées. Le ministre se donne jusqu'à juin 1999 pour négocier avec les élus des quinze zones retenues les nouveaux contrats qui devraient être alors paraphés. D'ici là, un « club des villes-pilote » réunissant les partenaires confrontera leurs points de vue avec ceux de deux groupes d'experts nationaux dirigés par Georges Cavallier, ancien directeur de cabinet de Bernard Tapie lorsqu'il était ministre de la ville.

Philippe Bernard

De Bastia à Tourcoing, les quinze sites pilotes

Les quinze sites pilotes choisis pour expérimenter les futurs contrats de ville sont les suivants : Amiens, Bastia, boucle nord des Hauts-de-Seine (Asnières-Colombes, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne), Grenoble, le Mantois (Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville), les portes de Paris (Bry-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Villiers-sur-Marne), Lille-Roubaix-Tourcoing, Mulhouse, Orléans, Perpignan, Poitiers, Port-de-Bouc-Martigues, Rennes, Saint-Dizier, le centre du Val-de-Marne (Alfortville, Bonneuil, Créteil, Maisons-Alfort).

Une convention particulière sera expérimentée à Saint-Denis de La Réunion.

MNEF : le PS met en garde contre tout « amalgame »

APRÈS l'ouverture d'une information judiciaire et le lancement d'une enquête préliminaire sur la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) (*Le Monde* du 11 septembre), le Parti socialiste a tenu à prévenir contre toute tentative d'*« amalgame »*. Dans un communiqué publié jeudi 10 septembre, il affirme qu'il *« n'a pas eu avec la MNEF le moindre rapport dans le cadre de son financement et de son propre fonctionnement ».*

Pour la première fois, Jean-Christophe Cambadélis, numéro 2 du PS, souvent cité dans le dossier pour avoir été salarié d'une mutuelle proche de la MNEF et de l'agence de communication Policité, s'est expliqué sur ce dossier. Interrogé jeudi par RMC, il a nié que *« la MNEF ait été une pompe à fric et à emplois pour le PS »*. Selon lui, *« une procédure a été engagée sur des erreurs de gestion et des confusions (...) La justice ne me reproche rien et je ne suis cité dans aucun rapport »*, a-t-il indiqué. *« Les juges font leur travail*, a-t-il ajouté. *On a dit, ce qui est faux, que le Parti socialiste était touché par cette affaire. Mais rien n'est venu bloquer l'intervention des juges contrairement à d'autres périodes dans le passé. »*

De son côté, Olivier Spithakis, directeur général de la MNEF, a commencé à répondre aux attaques formulées contre sa gestion. Dans un entretien au *Figaro* du 11 septembre, il dément d'éventuels liens avec le PS : *« Je m'inscris en faux sur toute forme de financement politique ou d'emplois fictifs depuis que je suis directeur, en 1985 ».*

Démentant tout lien privilégié avec tel ou tel de ses fournisseurs, il précise ainsi que l'agence de communication Policité *« a été choisie à la suite d'une consultation organisée par l'institut de sondages* Ipsos *dans le cadre d'un concours à la loyale auquel ont participé trois autres agences ».* Avant de confirmer la date de son départ – *« à la fin du mois de septembre »* –, il note *« qu'avec l'ouverture du marché européen, le régime étudiant intéresse beaucoup de monde. Et beaucoup de monde a intérêt à déstabliser la MNEF. »*

Pour l'instant, l'opposition s'est bien gardée d'intervenir dans ce débat. Seul, André Angot, député (RPR) du Finistère, a indiqué avoir déposé sur le bureau de l'Assemblée une demande de création de commission d'enquête parlementaire sur la gestion de la MNEF et de ses filiales. Toutefois, cette proposition aurait peu de chances d'aboutir après l'ouverture d'une procédure judiciaire sur la même affaire.

M. D.

Roland Dumas justifie sa demande de non-lieu

ROLAND DUMAS, président du Conseil constitutionnel, mis en examen dans le dossier Elf-Aquitaine, justifie sa demande de non-lieu (*Le Monde* du 9 septembre) dans un entretien publié par *Le Figaro* du 11 septembre. Selon lui, les mouvements d'espèces estimés à plus de 3 millions de francs, qui intéressent la justice, *« sont intervenus à une époque difficile ». « Je connaissais de graves ennuis de santé et j'ai souhaité mettre à plat ma situation financière au cas où le pire arriverait. J'ai donc rassemblé mes économies. J'avais complété ma trésorerie par un prêt accordé par un très vieil ami, Jean-Pierre François. »* Indiquant que la procédure porte sur le fait d'avoir reçu des fonds de Mme Deviers-Joncour, au préjudice du groupe pétrolier français, il relève que *« toutes les investigations menées en France et à l'étranger n'ont jamais corroboré cette accusation ».* M. Dumas dénonce *« un règlement de comptes avec le mitterrandisme ».*

« Le Monde » et « Colors » poursuivis pour « propagande » d'un livre sur le suicide

LE DIRECTEUR du *Monde*, Jean-Marie Colombani, et le photographe Oliviero Toscani, directeur de la publication de la revue *Colors* du groupe Benetton, étaient poursuivis, jeudi 10 septembre, devant le tribunal correctionnel de Paris pour avoir fait de la *« propagande »* d'un livre donnant des méthodes de suicide. L'entrefilet incriminé avait été publié dans un numéro de *Colors* diffusé gratuitement avec *Le Monde* des 15-16 décembre 1996. Or ce livre sur le suicide était interdit en France.

Jean-Marie Colombani a souligné l'hostilité du journal à ce type d'ouvrages. Il a expliqué qu'il avait été mis devant le *« fait accompli »* au moment de la publication de *Colors* et qu'il ne pouvait être tenu pour responsable des écrits de cette revue : *« Je répond de chaque virgule publiée dans* Le Monde *mais je ne peux pas répondre d'une publication qui a sa propre logique rédactionnelle ».* Il a rappelé que la diffusion de *Colors* par *Le Monde* avait ensuite été interrompue. Le substitut Bernard Pagès a requis 100 000 francs d'amende à l'encontre d'Oliviero Toscani et 30 000 francs contre Jean-Marie Colombani. Jugement le 29 octobre.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un ancien commissaire des renseignements généraux et les éditions Albin Michel** ont été condamnés pour diffamation envers l'ancien député (RPR) des Hauts-de-Seine, Georges Tranchant, mis en cause dans le livre *RG : la machine à scandales*, publié en mars 1997. Le tribunal de Paris a reproché au commissaire Rougelet de ne pas avoir procédé à une *« enquête personnelle sérieuse et approfondie ».* L'éditeur a été condamné à 40 000 francs d'amende et l'ex-policier à 25 000 francs. Ils devront payer solidairement 30 000 F de dommages-intérêts à M. Tranchant.

■ **TERRORISME : une caserne de gendarmerie a été mitraillée à** Penta-di-Casinca (Haute-Corse), dans la nuit de jeudi à vendredi 11 septembre. Plusieurs impacts de balles ont été relevés sur la façade du bâtiment mais aucun gendarme n'a été blessé. Une charge explosive, lancée dans la cour, a endommagé cinq véhicules en stationnement.

■ **SANG CONTAMINÉ : les trois anciens ministres poursuivis** dans l'affaire du sang contaminé, Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, devraient être jugés par la Cour de justice de la République (CJR), au mois de février 1999, dans les locaux du Centre de conférences internationales à Paris. Cette information de l'Agence France-Presse n'a pas été confirmée par le président de la CJR, Christian Le Gunéhec.

■ **UNIVERSITÉS : les droits de scolarité dans les universités** et les établissements d'enseignement supérieur ont été fixés à 800 francs pour les diplômes nationaux et les IUT. L'arrêté publié au *Journal officiel* du 10 septembre précise également les taux spécifiques : 1 419 francs pour les formations professionnalisées, 1 884 francs pour les diplômes de docteur d'Etat en médecine et 2 128 francs pour ceux d'ingénieurs.

Deux journalistes condamnés pour « recel de violation du secret de l'instruction »

DEUX JOURNALISTES, auteurs d'un livre sur l'affaire des écoutes de l'Elysée, ont été condamnés, jeudi 10 septembre, pour *« recel de violation de secret de l'instruction »* par le tribunal correctionnel de Paris. Jean-Marie Pontaut et Jérôme Dupuis, qui ont publié en 1996 *« Les Oreilles du président »* chez Fayard, étaient poursuivis par Gilles Ménage, ancien directeur de cabinet de François Mitterrand. Le tribunal les a condamnés à une *« sanction de principe »* pour avoir reproduit des retranscriptions d'écoutes téléphoniques et de procès-verbaux, issus du dossier instruit depuis mars 1993 par le juge parisien Jean-Paul Valat.

Bien que les journalistes ne soient pas soumis au secret de l'instruction, ils peuvent être poursuivis pour *« recel de violation de secret de l'instruction »* s'il est établi qu'ils se trouvent en possession de documents issus du dossier d'instruction. En l'espèce, la 17e chambre du tribunal correctionnel, présidée par Jean-Yves Monfort, a étudié la nature des documents publiés par les deux journalistes. Les magistrats relèvent ainsi que *« la longueur même des extraits publiés, leur précision, leur fidélité, leur nature également, permettent d'exclure l'hypothèse d'une simple transmission orale des informations en cause par les personnes concernées, mises en examen ou témoins non soumis au secret de l'instruction, mais supposent au contraire l'existence d'un support matériel procédant directement ou indirectement d'un accès au dossier ».*

Dès lors, il restait à établir si la détention de pièces du dossier provenait nécessairement d'une *« violation du secret de l'instruction ».* Le tribunal estime à ce titre, que *« quel que soit le cheminement des pièces litigieuses, celles-ci n'ont pu parvenir entre les mains des prévenus qu'à l'aide d'une infraction ». « Cette situation ne pouvait être ignorée de journalistes expérimentés particulièrement avertis des affaires judiciaires et conscients des interdits qui entourent les dossiers en cours*, poursuit le tribunal. *Dès lors, le délit de recel est caractérisé en tous ses éléments ».*

« SANCTION DE PRINCIPE »

Le tribunal a néanmoins condamné les deux journalistes à une *« sanction de principe »* de 5 000 francs d'amende. Il relève en effet que *« les journalistes exercent une fonction de contre-pouvoir nécessaire dans une société démocratique,* [qu']*ils étaient confrontés à une affaire d'Etat d'une nature exceptionnelle, et* [qu'ils] *sont les seuls prévenus, dès lors que les professionnels qui les ont alimentés, en violant les devoirs de leur état, bénéficient d'une totale impunité en vertu du principe du secret des sources dont se réclament les journalistes ».* Jean-Marie Pontaut et Jérôme Dupuis devront également payer 50 000 francs de dommages-intérêts à Gilles Ménage.

Cécile Prieur

Les sols des vignobles du Midi se dégradent

Dans l'Hérault, les rendements diminuent inexorablement. Les vendanges 1998 risquent de se traduire par un recul de 20 à 30 % des quantités récoltées par rapport à 1997. Une « rétrogradation biologique du sol » liée aux formes modernes de culture pourrait contribuer à cette régression

MONTPELLIER
correspondance

Le phénomène commence à inquiéter de hauts responsables de la viticulture. Dans l'Hérault, d'année en année, le rendement de la vigne tend à baisser. Depuis 1988, dans les appellations d'origine contrôlée, la chute est estimée à 2,5 % par an. Les vendanges en cours réveillent les alarmes. La récolte pourrait cette fois être inférieure de 20 à 30 % à celle de 1997. Ce sera l'une des plus mauvaises, en quantité, de l'histoire du département. L'Ardèche, le Vaucluse, le Var, l'Aude et les Bouches-du-Rhône enregistrent eux aussi des baisses de productivité.

D'où vient ce lent affaissement ? Aucune réponse claire n'a encore été trouvée. Mais une poignée de dirigeants professionnels, de techniciens et de scientifiques commencent à pointer, dans le champ des hypothèses, la troublante et peut-être déterminante « rétrogradation biologique du sol ». Le responsable du service viticole d'intervention de la chambre d'agriculture de l'Hérault, Jean-Pierre Argillier, a conduit l'exploration du phénomène à Saint-Bauzille-de-la-Sylve, un petit village de la vallée de l'Hérault. La commune est ciblée à juste titre : alors qu'il y a une dizaine d'années, le rendement s'élevait ici à 80, et même 90, hectolitres à l'hectare, il n'est plus aujourd'hui que de 50. Le vieillissement de la vigne, des erreurs culturales ou les aléas climatiques ne suffisent pas à expliquer l'ampleur de cette chute. Il y a autre chose. Sous terre.

« UN PROGRAMME TITANESQUE »

A l'hiver 1996, les techniciens de la chambre d'agriculture creusent dans plusieurs vignes de Saint-Bouzille quinze fosses de 2 mètres chacune. Les « fouilles » révèlent en plusieurs endroits la présence, à une profondeur de 60 à 140 centimètres, d'une impressionnante croûte calcaire épaisse de 20 à 40 centimètres. Dans ces endroits-là, la vigne est mise à mal. Les racines profondes meurent. Les nouvelles se développent au-dessus de l'encroûtement, à l'horizontale.

Tout semble s'être passé comme si le processus classique de formation de la terre s'était inversé. Au lieu que la roche se transforme en terre sous l'effet de la faune et de la flore, le sol a évolué de façon régressive, s'est durci, est devenu roche. Selon Jean-Pierre Argillier, cette couche de calcaire compacte est le dernier stade d'une évolution progressive qui s'amorce avec des concrétions de calcite et de calcaire, lesquelles, peu à peu, se rejoignent et s'homogénéisent.

Du coup, la circulation souterraine des eaux de pluie est chamboulée. Elle s'effectue horizontalement, par-dessus l'encroûtement, privant d'eau les racines profondes de la vigne. Le phénomène pourrait contribuer à la diffusion du court-noué, une maladie virale qui affaiblit la vigne et est sans remède à ce jour. La « rétrogradation biologique » paraît être liée à l'évolution du mode de culture de la vigne. La disparition, il y a une quarantaine d'années, de quinze mille chevaux de trait a privé le vignoble d'un apport de compost formé de crottin, de paille, de céréales ou de roseaux des marais. Plus tard, l'utilisation des desherbants a supprimé en masse ces racines d'herbes folles qui favorisent l'aération et l'activité biologique du sol. Par contrecoup, la faune souterraine a disparu. Le milieu s'est fermé. Piégé dans le sol, le gaz carbonique produit par la dégradation de la roche calcaire a entraîné, suppose-t-on, la fossilisation des racines.

La dégradation du sol n'est pas un phénomène marginal. Une étude de l'INRA sur le dépérissement des vignes dans l'Hérault avance le chiffre de 40 000 hectares menacés : le tiers du vignoble du département. 45 % de ces vignes à risque seraient déjà frappés. Si l'évolution se confirme, à partir de 2002 la production de vin – autour de 7 millions d'hectolitres ces dernières années dans l'Hérault – sera amputée de 250 000 hectolitres, c'est-à-dire d'une recette de 100 millions de francs.

Aux yeux des techniciens de la chambre d'agriculture, le seul moyen de retourner la situation serait la mise en œuvre d'un « programme titanesque » d'addition d'humus, de réduction de l'emploi des pesticides, d'enherbement naturel et maîtrisé. Objectif : élever progressivement le taux de matières organiques, favoriser la réapparition des vers de terre dont le nombre devrait être multiplié par... dix. Propriétaire d'une exploitation de 30 hectares à Lespignan, près de Béziers, président de la cave coopérative des Vignerons du pays d'Enserune, Michel Bataille est l'un des rares responsables viticoles à prendre l'affaire au sérieux. Autour de lui, on préfère attribuer la baisse de rendement au court-noué, aux mauvais porte-greffes ou à un clone de cépage défectueux. Lui pense que si les causes sont en effet multiples, le facteur-clé est probablement à rechercher sous les pieds. Comme deux autres viticulteurs de son village, il a d'ailleurs déjà enherbé la totalité de ses vignes.

Vice-président de la chambre d'agriculture, il veut alerter les vignerons, relancer la recherche scientifique et mettre à l'honneur des pratiques culturales « respectueuses de l'environnement ». Les premières initiatives pourraient s'inscrire dans l'un de ces « contrats territoriaux d'exploitation » que prévoit la future loi d'orientation agricole. « Nous devons trouver, dit-il, une alternative à l'emploi massif des engrais et des pesticides. Il devient urgent d'agir. »

Jacques Molenat

Excès d'engrais

Gabriel Callot, directeur de recherche en sciences du sol à l'INRA de Montpellier, va consacrer les trois dernières années de sa carrière à tenter d'élucider les mécanismes qui touchent le sol viticole. Depuis quinze ans, il piste le phénomène à travers le dépérissement du lavandin dans le Midi, du cerisier dans l'Hexagone, du géranium à la Réunion : *« Chaque fois, dit-il, la dégradation du sol était l'une des explications. J'ai voulu me consacrer à une plante qui n'a aucun problème de surproduction : la truffe. »* Après dix ans de recherche, sa conclusion est simple : *« La truffe se raréfie parce que le sous-sol n'a plus de vie biologique. »* Le même diagnostic s'applique, il en est presque sûr, au sol viticole : *« La cause numéro un de cette dégradation, c'est l'excès d'engrais et de traitements phytosanitaires. »* Aux arboriculteurs et aux viticulteurs qui le consultent, Gabriel Callot enseigne un changement dans la manière de travailler le sol : gérer, en particulier, l'herbe avec doigté car *« l'herbe est en compétition avec la vigne ».*

La crise du porc divise les éleveurs bretons

RENNES
de notre correspondante régionale

La crise du porc secoue les 8 000 éleveurs bretons, qui fournissent 57 % de la production nationale. Jeudi 10 septembre au soir, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Finistère a manifesté à Quimper, comme d'autres éleveurs à Lille et dans le Maine-et-Loire, à la veille de l'annonce par le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec, de mesures d'aide.

La fièvre monte à chaque cotation bihebdomadaire du marché au cadran de Plérin, dans les Côtes-d'Armor, qui sert de référence nationale. Jeudi, le porc charcutier a dégringolé à 5,84 francs le kilo (il a pu atteindre plus de 12,50 francs en 1997) pour un prix de revient estimé aux alentours de 9,20 francs. Encore acheteurs et éleveurs ont-ils négocié toute la journée pour parvenir à ce cours inférieur de 20 centimes à celui du lundi précédent. La raison de cette nouvelle crise ne fait de doute pour personne : c'est la surproduction, générale en Europe, qui entraîne une concurrence catastrophique pour les petits éleveurs (*Le Monde* du 7 août).

Les moyens de sortir de ce mauvais pas aiguisent, en revanche, à l'extrême les divisions au sein de la profession. La Confédération paysanne, classée à *gauche*, et qui parvient nettement mieux à se faire entendre depuis l'arrivée du gouvernement de Lionel Jospin, en vient à évoquer une réduction de la production – un blasphème pour les milieux porcins conservateurs. L'organisation syndicale argue, pour l'Ouest, de la grave dégradation de la qualité de l'eau, des risques sanitaires dus à la tendance des plus puissants à se débarrasser de l'engraissement des cochons, la phase la plus polluante, au profit de maternités géantes. Mais la fracture est avant tout sociale. Elle oppose les exploitations de taille familiale au lobby ultralibéral – qui défend l'élevage industriel –, à la tête des principaux et très puissants groupements de producteurs.

« Le passé nous a appris que chaque crise de surproduction élimine 20 % des éleveurs », s'inquiète la Confédération paysanne. La Confédération paysanne se montre donc très préoccupée du dispositif, le « Stabiporc IV », que doit arrêter le ministre de l'agriculture. Il pourrait s'agir d'une ligne de 420 millions à répartir en prêts plafonnés à 60 000 francs, en fonction du nombre de porcs, et à condition de faire partie d'un groupement, ce qui n'est pas, par exemple, dans la tradition des éleveurs du Nord. *« Lors de la dernière crise, j'ai obtenu 17 000 francs sur cinq ou six mois*, se souvient René Louail, l'un des responsables bretons de la Confédération paysanne. *Ensuite, une fois les plus gros servis, l'enveloppe était vide ».*

Martine Valo

Paris fête ses jardins

DIMANCHE 13 septembre et pour la troisième année consécutive, les Parisiens ont rendez-vous avec leurs jardins. A l'occasion de la Journée des jardins de Paris, la Mairie de la capitale les invite à découvrir, ou redécouvrir, le patrimoine vert de leur cité ; un patrimoine de quelque 3 000 hectares, bois compris, qui ne cesse de s'élargir d'année en année. Ainsi, en 1998, sept nouveaux jardins de proximité ont été ouverts au public, pour une superficie de 32 000 mètres carrés. A rappeler, pour le plaisir, l'ouverture, il y a un an, du dernier-né, celui de Bercy (*Le Monde* du 26 septembre 1997), qui rassemble sur 14 hectares : potager, verger, roseraie, labyrinthe, jardins de senteurs et romantique. Un mot, aussi, de la promenade plantée qui traverse le 12e arrondissement d'est en ouest, reliant sur 4,5 kilomètres le bois de Vincennes à l'Opéra Bastille, jolie coulée verte entre ciel et terre.

Un village de tentes installé avenue Victoria (Ier) et regroupant de multiples associations, permettra au public, dès samedi, de prendre conseil pour tout ce qui concerne l'art du jardin et l'art floral. Dans près de 100 sites, jardiniers, paysagistes, bûcherons, animateurs municipaux partageront également leur savoir-faire.

Enfin, cette année encore, des jardins habituellement fermés entrouvriront leurs portes. En particulier ceux des congrégations religieuses, clos de hauts murs et insoupçonnables au passant. Qui connaît le jardin de la Congrégation des Sacrés-Coeurs et de l'Adoration (35, rue de Picpus, 12e), des Sœurs augustines du Saint-Cœur de Marie (29, rue de la Santé, 13e), du couvent des Sœurs de l'Adoration (39, rue Gay-Lussac, 5e), celui du presbytère de Saint-François-Xavier (39, bd des Invalides, 7e) ou enfin le jardin de la Congrégation de Saint-Joseph de Cluny (21, rue Méchain, 14e) ? Jardins secrets entretenus avec amour, havres de paix aux airs de reposoir, où cohabitent carrés floraux et potagers, arbres fruitiers et charmilles, agrémentés parfois de quelques ruches et qu'il serait vraiment dommage de négliger.

Ali Habib

هكذا من الإمل

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 9 septembre sont publiés :

● **Logement** : un décret modifiant le code de la construction pour ce qui concerne les prêts à taux préférentiel et révisable pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs.

● **Publications** : un avis de publication à la Documentation française de l'ouvrage *La Prise de décision dans l'Union européenne*, de Geneviève Bertrand, 156 pages, 65 francs.

Au *Journal officiel* du jeudi 10 septembre sont publiés :

● **Environnement** : deux décrets portant création des réserves naturelles de Saint-Martin et des îles de la Petite-Terre (Guadeloupe).

● **Internes** : un arrêté relatif à l'indemnisation des gardes de nuit effectuées par les internes, les résidents en médecine et les étudiants désignés pour occuper provisoirement un poste d'interne dans les établissements publics de santé autres que les hôpitaux locaux. Le tarif d'une garde pour les internes (spécialistes) et résidents (généralistes) de 3e année et plus est de 700 francs bruts. Le tarif d'une garde pour les internes et résidents de 1re et 2e année est de 550 francs (*Le Monde* du 29 juin).

● **Droits de scolarité** : un arrêté fixant les taux des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie ; un arrêté fixant le taux du droit de scolarité dans les instituts universitaires de formation des maîtres.

DISPARITION

■ **VU VAN MAU**, premier ministre du Vietnam du Sud pendant cinq jours en 1975, est mort le 20 août, à Paris. Vu Van Mau avait été ministre des affaires étrangères du Vietnam du Sud sous le président Ngo Dinh Diem, de 1955 à 1963, et il avait été nommé premier ministre cinq jours avant la chute de Saïgon, le 30 avril 1975. Il resta ensuite au Vietnam jusqu'en 1988, avant d'émigrer en France.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Mélanie

est heureuse d'annoncer la naissance de

Damien.

Paris, le 7 septembre 1998.

Décès

– Robert Gibeault
et Céline Poissant,
Alain Gibeault
et Monique Gibeault, née Lechartier,
François Gibeault
et Diane De Santis
et leurs enfants, Frédéric, Olivier, David, Alexandra et Mathieu,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

Marthe GIBEAULT,
née RENAUD,

le 6 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à Saint-Lambert, Québec (Canada).

Famille Gibeault,
17, rue Albert-Bayet,
75013 Paris.
37, avenue de la Moselle,
J4S 1W6 Saint-Lambert,
Québec (Canada).

– Le président,
Les membres du conseil d'administration,
Le directeur général de la Fondation Léopold-Bellan,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Charles MARENGO,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
officier du Mérite social,
président de l'Association
Léopold-Bellan de 1967 à 1978,
président honoraire
de l'Association Léopold-Bellan,

survenue le 9 septembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Fondation Léopold-Bellan,
64, rue du Rocher,
75008 Paris.

Mlle Thérèse POBEGUIN,
maître de recherches honoraire au CNRS,
attachée au Muséum national
d'histoire naturelle,

a été rappelée à Dieu le 1er septembre 1998, dans sa quatre-vingt-douzième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu à *Chennevières-sur-Marne, le 3 septembre* 1998.

De la part de
Ses cousins et cousines.

– Bertrand et Nicole Rosenau,
Ariane et Francis Levery,
ses enfants,
Gilles et Sophie Levery,
Hervé et Claire Levery,
Laurent et Ariane Rosenau,
Agnès et Saïd Ilias,
Isabelle et François Perret,
Nathalie et Benoît Pastisson,
ses petits-enfants,
Et ses dix-sept arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 8 septembre 1998, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Mme Liliane ROSENAU,

cinquante-cinq ans après l'arrestation et la mort en déportation de son mari,

Marcel ROSENAU,
ancien combattant
des guerres 1914-1918 et 1939-1940.

Sa confiance en la France et en son gouvernement de l'époque lui avait coûté la vie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, comme elle l'avait demandé.

8, rue Scheffer,
75116 Paris.
23, rue Singer,
75016 Paris.

– Jean-Pierre et Marie-France Morel,
Annie et Claude Boehm,
Cécile et Georges Hugon,
Yves et Michèle Morel,
ses enfants,
Fabrice, Laurent, Alexandre, Emile, Eric, Carine, Marie-Laure, Julien et Jérôme,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri MOREL,
née Adrienne BINDA,

dans sa quatre-vingt-sixième année, le 3 septembre 1998, à Strasbourg.

Les funérailles ont eu lieu le 8 septembre, en l'église de Wiwersheim et au cimetière de Belfort.

Anniversaires de décès

« Oui, des printemps t'attendaient.
Oui, des étoiles attendaient
que ton cœur les atteigne. »
R.M. Rilke.

Il y a quatre ans,

Ludmilla

disparaissait.

Nous demeurons inconsolés.

Laurence Hauser-Corrado,
Valéry Corrado,
15, boulevard du Temple,
75003 Paris.

Services religieux

– Un service religieux à la mémoire de

Harry H. LUNN Jr.,

décédé à Paris, le 21 août 1998, sera célébré le mercredi 16 septembre, à 18 heures, à la cathédrale américaine de Paris, 23, avenue George-V.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée, dimanche 13 septembre 1998, à 11 heures, en l'église du Wambrechies (Nord) à la mémoire de

Alain PRATE,

rappelé à Dieu le 12 septembre 1997.

Communications diverses

« ÉCONOMIE ET GESTION
DE L'INNOVATION
DANS L'ENTREPRISE »
Cours du professeur Marc Giget
Conservatoire national des arts et métiers

L'innovation est de loin la source principale de croissance et d'augmentation des marges des entreprises. Comment la favoriser ? Comment l'organiser ? L'enseignement fait la synthèse des concepts-clefs et présente les pratiques et méthodes d'innovation les plus efficaces.

Cours le vendredi, 18 h 15-20 h 15, dès le *9 octobre* (amphi *P, ENSAM, 155*, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e). Inscription libre. Cours validable dans le cadre de plusieurs diplômes.

DEA « SCIENCE, TECHNOLOGIE
ET SOCIÉTÉ »
(cours du soir)
Date limite d'inscription : *15 septembre.*

Multidisciplinaire, le DEA STS des Arts et Métiers (CNAM) est consacré à l'économie et à la sociologie de l'innovation : nouvelles technologies (espace, informatique, biotechnologies, multimédia...) ; gestion de la recherche-développement ; évaluation sociale de la technologie...

Candidatures : 01-40-27-21-09 ou csts@cnam.fr, ou sur le site Web: www.cnam.fr/deg/csts

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.



HORIZONS

ENQUÊTE

Les âmes fêlées de Sarajevo

Malgré l'apparence d'un retour à la vie normale, la jeunesse n'en finit pas d'exorciser les démons de la guerre. Musulmans, Serbes et Croates se trouvent désormais unis par un même rêve : fuir vers l'étranger



LES étrangers qui arpentent pour la première fois les rues de Sarajevo sont en général déçus. Ils s'attendent à voir plus de destructions, à lire sur le premier visage croisé les ravages de la guerre. Près de trois ans après la fin du siège, la capitale bosniaque a ravalé ses façades, et les jeunes filles sont maquillées, fond de teint et rimmel.

Les plaies pourtant existent, omniprésentes. Elles sont profondes, dans les quartiers qui ceinturent la ville, réduits pour certains à des champs de ruines. Elles sont visibles aussi lorsqu'un oeil attentif aperçoit sur un mur une encoche ou une couche de ciment encore fraîche. On dit ici que chaque habitation a reçu au moins un éclat d'obus. On raconte également que chaque âme a une fêlure et que la jeunesse est exténuée, désemparée.

A la nuit tombée, quand les artères drainent une population apparemment insouciante, on serait pourtant tenté de n'accorder aucun crédit aux rapports des psychiatres. Ces jeunes vont bien, semble-t-il, très bien même. Les terrasses des cafés sont bondées et crachent leurs décibels, les vêtements sont chic, les regards vifs. On s'interpelle, on évoque encore une fois les dernières vacances passées sur la côte dalmate. On se renseigne sur la date et le lieu de la future *rave party*. Des couples marchent main dans la main, s'enlacent, s'embrassent. Mais, vers 23 heures, les rues se vident tout à coup. Quelques-uns s'engouffrent dans le dernier bar de nuit à la mode, beaucoup rentrent chez eux, accompagnés parfois.

La guerre a brisé certains tabous. Jadis, sous le prétexte que le couvre-feu les dissuadait de s'aventurer au-dehors, les amoureux piégés par le temps, se quittaient au petit matin. L'autorité parentale qui, avant-guerre, ne tolérait aucun dépassement horaire ferme aujourd'hui les yeux sur les face-à-face prolongés. Le couvre-feu est désormais un souvenir, mais il a laissé une trace dans les mémoires. A 23 heures, on pense donc naturellement à réintégrer le domicile familial, comme si cette échéance valable pendant la guerre l'était encore trois années plus tard.

Lorsqu'ils sont livrés à la solitude, dégagés donc de leur nécessité impérieuse de vivre en bande, les jeunes Sarajéviens se décident enfin à parler. « *Pendant la guerre,* raconte Lejla, vingt-six ans, *j'ai appris le français pour ne pas devenir folle. Je marchais deux heures pour aller à l'université et deux heures pour rentrer. Il fallait que j'aie quelque chose à faire, tous les jours. Mais tout ça c'est déjà loin. Maintenant j'oublie. Je n'en parle plus. Et quand on en parle, on se raconte nos combines pour survivre et ça nous fait rire. J'ai d'autres souvenirs, mais ils sont enfermés dans une boîte, dans ma tête.* »

Calme, sereine, les gestes et paroles ne trahissant aucune nervosité, Lejla ajoute que son père est mort en 1992, victime d'un éclat d'obus. « *C'est curieux,* poursuit-elle, *je n'ai vu aucun mort à Sarajevo pendant la guerre. J'en voyais à la télévision quand l'électricité fonctionnait, mais jamais en vrai. Je n'ai pas voulu voir mon père mort. Je me souviens de lui vivant, c'est mieux ainsi. Je ne fais pas de cauchemars la nuit, mais je pense souvent que j'ai perdu trois ans de ma vie, que bien des choses m'ont échappé, les nouvelles modes, les nouvelles musiques, les nouvelles technologies, l'air du temps. Avant, je me posais des questions sur la vie, maintenant je cherche à en profiter. Beaucoup choisissent le chemin de la moindre résistance, en buvant ou en se droguant. Moi, je potasse et je passe des examens.* »

> « Tout ça c'est déjà loin. Je n'en parle plus. Et quand on en parle, on se raconte nos combines pour survivre et ça nous fait rire. J'ai d'autres souvenirs mais ils sont enfermés dans une boîte, dans ma tête »

La douce Lejla, qui a vécu trois ans dans l'enfer de Dobrynja, un quartier qui jouxte l'aéroport de la ville, ne laisse rien transparaître. Peut-être n'y a-t-il rien à laisser filtrer, peut-être aussi que les blessures psychiques sont si profondes qu'elles sont refoulées, prisonnières de cette « *boîte* ».

Sarajevo fut pendant la guerre la cité du « paraître normal » en dépit du chaos général, des bombardements et des privations. On nouait une cravate à la moindre occasion, on se maquillait, on se rendait à un vernissage avec du rouge aux joues après avoir déjoué les pièges tendus par les *snipers* (les tireurs embusqués). La capitale bosniaque est demeurée ce qu'elle fut ces années-là. Les comportements individuels laissent à penser que rien n'est arrivé. La frénésie ambiante est rassurante, la jeunesse est tonique, bruyante et échevelée. A ceci près que cette même jeunesse qui, autrefois, rêvait à l'après-guerre est dépourvue aujourd'hui de perspectives. La situation économique est exsangue, les dirigeants qui ont entraîné le pays vers la guerre sont encore au pouvoir, l'avenir est sombre. « *Ici, no future !* », clament les jeunes Bosniaques, qu'ils soient musulmans, serbes ou croates. Fuir vers l'étranger est l'ambition de presque tous.

« *On nous a menti,* plaide Bojan, vingt-quatre ans. *Il fallait se battre pour une cause, alors on s'est battus. On est allés sur les lignes de front. Et puis il y a eu la paix, alors on a fait la paix. Ils se sont mis d'accord là-dessus et je ne comprends toujours pas comment, puisqu'ils continuent tous à se considérer comme des ennemis. Mais il y a eu beaucoup de morts et il y a encore tant de haine. Ce pays est foutu. Je vais ficher le camp.* »

Bojan est un Sarajévien qui est né et a grandi à Ilidza, une banlieue sous contrôle serbe pendant la guerre. Lorsque la capitale bosniaque a été réunifiée en 1996, il a obéi aux ordres de Radovan Karadzic, l'ancien chef des Serbes de Bosnie aujourd'hui recherché pour crimes de guerre, et s'est exilé à Srebrenica, l'ancienne enclave musulmane repeuplée aujourd'hui de Serbes. « *Il n'y a rien à faire ici,* se lamente Bojan. *On nous a promis que la République serbe* [une des deux entités qui composent la Bosnie-Herzégovine avec la Fédération croato-musulmane] *allait se bâtir ici. Mais regardez : il n'y a pas encore de carreaux aux fenêtres, les rues sont des poubelles, il n'y a pas de travail, pas de cinémas, il fait froid.* » Bojan nie les massacres perpétrés à l'encontre des Musulmans de Srebrenica. « *Des morts, il y en a eu de tous les côtés.* »

Des enquêteurs internationaux viennent parfois exhumer des corps dans les collines des alentours. Bojan ne les voit pas, ne veut pas les voir. Il rêve parfois de Sarajevo, des nuits dans le vieux quartier ottoman, mais exclut toute idée de retour : « *On avait une vie normale avant, comme les jeunes en France. Et puis j'ai tiré sur mes copains et ils ont tiré sur moi. Que pourrait-on se dire ? L'année dernière, j'ai failli aller là-bas pour voir le concert de U 2, mais mes parents n'ont pas voulu. C'est dommage : on m'a raconté que c'était géant.* »

Bojan attend d'obtenir le nouveau passeport commun mis récemment en circulation. Il filera aussitôt à Belgrade retirer une demande de visa à l'ambassade du Canada. « *Il paraît que les couples mariés ont plus de chance, je trouverai bien une fille qui accepte de venir avec moi. En Europe, on est des pestiférés parce qu'on est serbes. Là-bas, je ne serai qu'un immigré.* » Bojan a voté l'an passé pour le Parti radical serbe (extrême droite). « *Un vote con, mais le seul possible parce que les autres partis serbes sont corrompus et se sont enrichis sur notre détresse.* » Cette année, il ne votera pas.

Les jeunes Bosniaques ont tourné le dos à beaucoup de choses, dont la politique. Comme hébétés, ils n'ont aucune velléité contestataire. Les étudiants qui auraient de multiples raisons de sortir dans la rue sont étrangement silencieux. Le militantisme estudiantin n'existe pas en Bosnie. Les combats semblent perdus d'avance et toute forme de rébellion serait forcément impopulaire. Les dirigeants vivent sur les acquis d'une guerre dont ils estiment chacun être sorti vainqueurs. Toute manifestation de mécontentement est encore perçue comme un acte de trahison.

Cloué depuis mars 1995 sur un fauteuil roulant à cause d'une balle de sniper, Faruk Sabanovic a pourtant osé entrer dans une guerre ouverte avec les autorités. Le plus virulent et le plus revendicatif des jeunes Bosniaques est un paraplégique de vingt-trois ans. Ses jambes sont mortes, mais ses bras sont musclés et la tête est pleine d'idées. Faruk a créé une association visant à alerter l'opinion sur la situation pour le moins précaire vécue par quelque vingt-cinq mille blessés de guerre (dont la moitié a entre dix-huit et trente-cinq ans). Blessés au combat, ces jeunes peinent à se relever. Les pensions d'invalidité ne sont pas versées, les fauteuils roulants sont d'antiques chaises munies de roues voilées, les prothèses manquent, les accès aux édifices sont impossibles à cause des marches, les déplacements en ville sont difficiles vu la hauteur des trottoirs.

Invité l'hiver dernier sur la scène du Théâtre national par Bill Clinton en visite à Sarajevo, Faruk a soulevé pour la première fois ce jour-là les problèmes liés aux handicaps. Sa prise de parole devant un hôte aussi illustre a impressionné les politiciens locaux. Le lendemain, Faruk était submergé de coups de téléphone. « *Je leur ai répondu qu'une rencontre n'était possible que s'ils acceptaient de se déplacer, à moins que leurs bureaux ne soient accessibles en fauteuil roulant. Ils ont suggéré que deux hommes pourraient me porter jusqu'à eux. Je refuse systématiquement ce type d'offre parce qu'elle est humiliante. Aucun, bien sûr, n'est venu* », explique Faruk. « *Je ne peux être maintenant qu'un intellectuel. Je voudrais faire les beaux-arts, mais, là aussi, l'accès à l'université est impossible en fauteuil roulant. J'ai demandé au recteur qu'il équipe le bâtiment d'un élévateur. Il a estimé que le coût serait trop élevé. Je perds donc une année, en espérant malgré tout qu'à la rentrée de 1999 j'aurai mon élévateur.* »

> « Avant, je me posais des questions sur la vie ; maintenant, je cherche à en profiter »

En attendant Faruk, rejoint par d'autres « éclopés », organise régulièrement des regroupements devant la présidence à Sarajevo. Invité à l'étranger, il étudie les lois en vigueur en France ou aux Etats-Unis en matière de droits pour les personnes handicapées. Il envisage d'ouvrir, dans les principales villes de Bosnie, une antenne où les blessés de guerre rompraient leur solitude. Il parle aussi de rencontres entre blessés de nationalités différentes, de réconciliation des fauteuils roulants musulmans, serbes et croates...

Mais les rapprochements entre les communautés sont rares. Les jeunes Musulmans, qui estiment avoir été victimes d'une agression, attendent des autres qu'ils fassent le premier pas. Selon les humanitaires oeuvrant à leurs côtés, les jeunes Serbes sont dévorés par une culpabilité collective qui les inhibe. L'arrestation des vrais coupables, ceux dont les noms figurent sur la liste dressée par le Tribunal pénal international chargé de juger les crimes de guerre en ex-Yougoslavie, est dans ce cas de figure aussi la condition première pour lever les ambiguïtés.

IL semble que seule la génération actuelle des dix - dix-huit ans pourra tirer un trait définitif sur les années de guerre. Les organisations humanitaires ouvrent des programmes psychosociaux sur l'ensemble de la Bosnie, réservés à cette tranche d'âge. L'association suisse Terre des hommes a envoyé cet été quatre-vingt-quatre jeunes Bosniaques de toutes communautés dans un camp de vacances en Hongrie. « *Les seules réticences sont venues des familles qui ont des préjugés et créent des problèmes,* avance Branko Milosavljevic, un psychologue. *Les jeunes n'ont pas de préjugés, mais ils ont grandi à côté des adultes et ils regardent la télé qui entretient la haine.* »

Rencontre avec Nikola, un jeune Serbe de quinze ans natif de Prijedor (Nord-Ouest) qui a participé au camp.

« *– Tu t'es bien entendu avec les Musulmans et les Croates de ton âge ?*

– Oui, parce qu'on parle tous la même langue.

– Avez-vous évoqué la guerre ?

– Un peu et on a tous pensé que la télévision avait menti, on n'est pas différents, on est pareils.

– Des jeunes de Tuzla participaient à ce camp. T'ont-ils dit qu'en 1995 un obus serbe avait tué soixante et onze jeunes dans cette ville ?

– Oui, je le savais. Je leur ai dit que ce n'était pas moi qui avais tiré.

– Que gardes-tu comme souvenir ?

– On a tous détesté la nourriture hongroise. »

Christian Lecomte
Photographie : Jérôme Brézillon

هكذا من الاصل

La paix évanescente d'Oslo

par Alain Dieckhoff

LE 13 septembre 1993, la poignée de main que Yasser Arafat et Itzhak Rabin échangèrent devant la Maison Blanche souleva d'immenses espoirs. En décidant de mettre fin à des décennies d'affrontement et de s'engager dans un processus de règlement négocié, Israéliens et Palestiniens semblaient ouvrir la voie à une réconciliation historique fondée sur le respect réciproque de leurs droits politiques légitimes. A terme, c'était bien, pour reprendre l'expression chère à Shimon Pérès, un nouveau Moyen-Orient qui était appelé à voir le jour.

Cinq ans après, cette perspective apparaît plus utopique que jamais et l'espérance initiale a laissé la place à une amère désillusion. Sans doute, le processus politique engagé à l'automne 1993 a-t-il produit des résultats non négligeables : une Autorité palestinienne – aux compétences limitées et à la base territoriale réduite – a vu le jour à Gaza et en Cisjordanie alors que la Jordanie signait un traité de paix avec Israël, en 1994.

Pourtant, les dividendes de la paix que les accords d'Oslo étaient censés produire ont tardé à se matérialiser, ou plutôt ils ont été fort inégalement répartis. Israël en a bénéficié très directement, les entreprises multinationales ayant commencé à investir massivement dans le pays alors qu'elles évitaient jusqu'alors de le faire à cause du boycottage arabe. A l'inverse, la Jordanie a vu son taux de croissance se réduire dramatiquement tandis que les territoires palestiniens ne parviennent pas à décoller économiquement, d'autant que les liens structurels persistants avec Israël les privent de toute véritable autonomie économique.

Mais c'est surtout politiquement que le processus de paix a montré des limites de jour en jour plus évidentes. Les négociations avec la Syrie n'ont abouti à rien de concret ; dans le sud du Liban, la guerre d'usure continue inexorablement. Avec les Palestiniens, les pourparlers, régulièrement repris et tout aussi régulièrement ajournés, s'enlisent dans des discussions byzantines. Quant aux négociations multilatérales qui auraient dû permettre d'aborder des questions d'intérêt commun, comme l'exploitation des ressources en eau ou les réfugiés, cela fait belle lurette qu'elles sont en veilleuse.

Le volet économique a bénéficié d'un sursis plus long mais l'échec, l'année dernière, de la conférence de Doha (Qatar), boycottée par la majorité des pays arabes, a achevé de ruiner, dans l'immédiat, toute perspective de coopération régionale d'envergure. Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi la conviction exprimée par Itzhak Rabin, le soir de son assassinat, que la paix avait de grandes chances de s'établir durablement, a-t-elle été démentie ? Pourquoi les accords d'Oslo, solennellement paraphés il y a cinq ans, n'ont-ils pas permis l'instauration d'une paix juste et globale entre Israéliens et Palestiniens ?

Le processus engagé à Oslo a rencontré trois difficultés majeures : une violence récurrente, l'intransigeance à courte vue du gouvernement Nétanyahou et l'inertie américaine. En premier lieu, la puissante coalition des extrémistes qui s'est immédiatement dressée contre ces accords a peu à peu érodé la confiance entre les parties, et plus encore, le soutien des opinions publiques. Bien que le Hamas et l'extrême droite israélienne aient des objectifs politiques radicalement opposés, ils se sont bien comportés comme des alliés objectifs, décidés à dynamiter un compromis dénoncé comme une inacceptable capitulation.

Les attentats-suicides des groupes islamistes, comme le massacre de musulmans à Hébron, s'inscrivaient dans une même logique nihiliste destinée à empêcher tout accommodement raisonnable. L'assassinat de Rabin et la campagne de terreur insensée menée par le Hamas allaient, du côté israélien, achever de fragiliser tout l'édifice d'Oslo en le privant de son avocat le plus respecté et en créant un désarroi profond en Israël.

En apportant leurs suffrages à Benyamin Nétanyahou, certains Israéliens ont cru trouver l'homme idéal qui leur apporterait *« la paix avec la sécurité »*. En réalité, ils ont porté au pouvoir un premier ministre qui n'a pas fait le choix stratégique de la paix et a multiplié délibérément les obstacles au bon déroulement des négociations. Adversaire déclaré des accords d'Oslo, Nétanyahou les a vidés de leur fondement essentiel : la reconnaissance mutuelle qui suppose inévitablement une réciprocité minimale. Il en donne une interprétation purement sécuritaire, sommant l'Autorité palestinienne de mener un combat acharné contre l'islamisme radical, tout en se gardant d'offrir aux Palestiniens des perspectives politiques concrètes.

Demander aux Palestiniens d'honorer leurs engagements en matière de lutte contre le terrorisme est parfaitement légitime, mais suppose un minimum de bonne foi. Elle fait manifestement défaut. Le gouvernement israélien avance des exigences sécuritaires draconiennes alors qu'il se dérobe à ses propres engagements (ouverture de l'aéroport de Gaza, établissement d'un passage sûr entre Gaza et la Cisjordanie...) et multiplie les faits accomplis (relance de la colonisation). Ce n'est certainement pas ainsi qu'un climat de confiance pourra émerger.

Bien que le Hamas et l'extrême droite israélienne aient des objectifs politiques radicalement opposés, ils se sont bien comportés comme des alliés objectifs

Mais M. Nétanyahou n'en a cure pour la simple et bonne raison que des accords d'Oslo réduits à une *reformulation* de ceux de Camp David (avec une autonomie partielle et permanente pour les Palestiniens) lui conviennent parfaitement. En limitant au maximum l'assise territoriale de l'Autorité palestinienne, il peut tranquillement poursuivre la mise en œuvre de son sionisme intégral : renforcer la présence juive sur toute la *« terre d'Israël »*, en particulier en Cisjordanie.

Dans ce contexte défavorable, le processus de paix aurait pu retrouver quelques couleurs si les Etats-Unis avaient joué un rôle à la hauteur de leur statut de superpuissance. Tant que le processus était à peu près sur les rails, porté par le volontarisme du trio Rabin-Pérès-Arafat, la diplomatie médiatique de Clinton, avec cérémonies de signature à la Maison Blanche, paraissait suffisante. Mais le blocage prolongé des négociations aurait requis une implication forte des Etats-Unis afin qu'elles trouvent un second souffle. Malheureusement, il n'en a rien été. L'engagement américain a été timide, insignifiant, décevant. Il s'est borné à des efforts de médiation entre les parties, alors que les Etats-Unis auraient dû adopter un rôle de proposition afin de tracer les contours du règlement définitif, et ce sans craindre d'utiliser leur capacité d'influence sur Israël.

Les temps ne sont guère propices au lancement d'une initiative diplomatique ambitieuse. Entre une présidence déconsidérée et un Congrès républicain engagé dans une surenchère pro-israélienne permanente, la politique étrangère américaine manque singulièrement d'un grand dessein et se contente de gérer un processus dépourvu de substance.

La dynamique de la paix que les accords d'Oslo avaient stimulée est aujourd'hui en panne. Pour la relancer durablement, il faudra bien plus qu'un simple retrait de l'armée israélienne de 13 % de la Cisjordanie. Parvenir à un règlement négocié, fondé sur une équité politique minimale et donc sur un compromis territorial prenant en compte les aspirations nationales des Palestiniens – tout en ménageant les impératifs d'une sécurité nationale « raisonnable » pour Israël –, demeure le but prioritaire. A défaut, une paix, même froide, restera chimérique. Abandonner cet objectif serait le plus sûr moyen d'entretenir l'humiliation et la rancœur, et, partant, de faire prospérer la violence.

Alain Dieckhoff *est directeur de recherche au CNRS (Centre d'études et de recherches internationales, Paris).*

Une tentative désespérée et erronée

par Léon Rozenbaum

CE qu'il est convenu d'appeler *« le conflit israélo-arabe »* n'en finit pas de finir. Rien n'est plus irritant que cette fin annoncée qui n'en est pas une. Selon leurs déclarations et leurs analyses, on pourrait croire que la presse et les dirigeants de l'Europe occidentale ont fait leurs choix : c'est Israël qui serait responsable de tous les blocages. C'est tout simplement faux.

En se voilant la face, surtout par des mises en scène médiatiques tendancieuses, devant la réalité et la violence de l'irrédentisme arabe, en manifestant avec un aveuglement suspect, un enthousiasme pro-palestinien factice et généralisé, l'Europe risque de préparer un nouvel embrasement aux conséquences incalculables. Si le Vieux Continent devait continuer dans ses errements, il serait cette fois, de toute évidence, directement et massivement impliqué dans la guerre.

Le territoire d'Israël, toutes zones autonomes et disputées comprises, équivaut en tout à celui de trois départements français de petite taille. La largeur moyenne du pays, entre le Jourdain et la mer, est inférieure à la distance qui sépare Versailles de Fontainebleau. C'est là le fameux « grand » Israël dont les oreilles de millions d'hommes sont si souvent rebattues, pour le travestir en une prétendue entreprise « coloniale » coupable. C'est de plein droit, tant sur le plan historique que conformément au droit international public, qu'Israël exerce sa souveraineté sur le Golan, la Samarie, la Judée incluant bien sûr Jérusalem, et la région de Gaza, après avoir desserré l'étau mortel où ses voisins voulaient l'enfermer et l'étouffer.

Les accords d'Oslo constituent une tentative désespérée et erronée de la part d'une frange minoritaire de la société israélienne, qui avait repris le pouvoir en 1992 en trompant l'électorat sur son programme, d'en finir d'un seul coup avec le conflit. En donnant une *prime au terrorisme le plus vil*, en traitant l'irrédentisme arabo-musulman comme un ennemi classique avec lequel on pourrait signer une paix d'honneur, la coalition travaillistes-Meretz n'a su décrypter ni la rouerie ni les intentions réelles de ses partenaires arabes.

Les accords d'Oslo ont organisé le partage des compétences entre l'Etat d'Israël et les autorités de l'Autonomie, l'Etat gérant la représentation internationale et la défense extérieure de l'ensemble du territoire tandis qu'une force de police palestinienne devait gérer l'ordre public dans les zones autonomes.

Or l'Autorité palestinienne mène une politique internationale d'envergure au mépris absolu des accords signés et des engagements pris. Le nombre des policiers palestiniens, leurs armes, leurs missions relèvent de dispositions explicites des accords. Ces dernières sont gravement violées par l'Autorité palestinienne : le nombre de policiers est de 75 000, soit plus du double du chiffre convenu. Mais surtout l'Autorité palestinienne se livre à un immense trafic d'armes en provenance des pays arabes voisins. Certains officiels de l'Autorité palestinienne ne craignent pas de déclarer que *« les Palestiniens ayant de quoi armer plus de cent mille hommes, Israël n'a qu'à bien se tenir »*.

Les accords d'Oslo ont aussi organisé les relations judiciaires entre les parties, notamment pour ce qui concerne la vie économique si naturellement intense entre Israéliens et Palestiniens. En violation grossière de ses engagements, l'Autorité palestinienne empêche l'application dans les zones autonomes des décisions de justice prononcées dans le reste du pays. Concrètement, cela signifie qu'un débiteur palestinien ne paie jamais sa dette à un Israélien. Depuis l'établissement de l'autonomie, des milliers de cas semblables ont été enregistrés.

Alors que des dizaines de responsables d'attentats meurtriers contre des Israéliens auraient dû, aux termes des accords, être livrés à la justice, ils se sont réfugiés dans les zones autonomes où, au mieux, leur ont été organisés des simulacres de procès, durant environ deux heures, à la fin desquels ils ont été condamnés à de prétendues peines d'un an ou deux. On les rencontre dans les cafés de Jéricho ou de Ramallah la semaine suivante...

Chaque année, depuis les accords, plus de quatre-vingt mille véhicules ont été volés à des Israéliens ce qui est considérable pour un pays de 5 millions d'habitants. Ces véhicules sont disponibles à vil prix à Gaza, Jéricho, Ramallah, Naplouse, etc. Des policiers, des parlementaires palestiniens ont été surpris, en Israël, au volant de tels véhicules volés. On ne compte plus les vols de cheptel, de récoltes sur pied. Chaque fois, les traces des voleurs conduisent vers les zones autonomes et la police palestinienne se déclare impuissante. Gaza est devenue une vaste officine de fabrication de faux produits israéliens et européens qui passent en fraude et inondent le marché israélien.

L'Autorité palestinienne n'a mis aucun frein, en violation manifeste des accords, à la violence verbale contre Israël et les juifs. Un demi-siècle après la Shoah, c'est dans la patrie historique du peuple d'Israël, à Gaza, que s'est constitué le plus virulent brûlot d'antisémitisme depuis la seconde guerre mondiale. L'organe officiel de l'Autorité palestinienne *Al Hyat al Djadida* se livre à des attaques systématiques d'une violence inouïe contre Israël et les juifs, reprenant tous les thèmes classiques de l'antisémitisme séculaire.

On ne peut que conseiller aux Européens de porter un regard renouvelé sur les accords entre Israéliens et Palestiniens

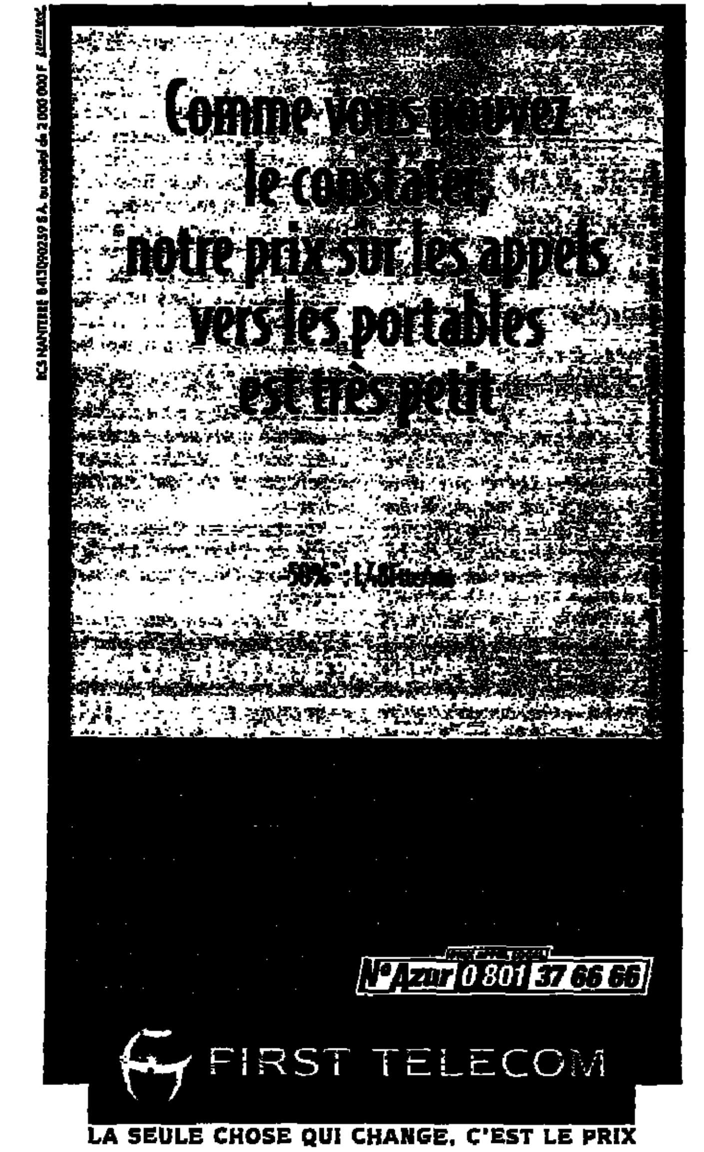
Cet organe accuse M. Nétanyahou d'appliquer le *« protocole des sages de Sion »*, évoque *« l'arrogance talmudique »*, adhère aux prétendues thèses révisionnistes, déniant la réalité de la Shoah, accuse Israël d'*« inoculer la maladie de la vache folle aux Palestiniens »*, de *« provoquer artificiellement des tremblements de terre »*. La liste est hélas ! très longue de ces absurdités meurtrières auxquelles les juifs d'Israël doivent de nouveau faire face, et cette fois dans leur propre pays.

Lorsque le gouvernement de M. Nétanyahou exige, avant tout élargissement supplémentaire des zones autonomes, le minimum de respect par les Arabes palestiniens de leurs engagements, il ne fait que son devoir.

Les accords d'Oslo sont d'abord des documents écrits auxquels chacun peut se référer. Il est tout à fait frappant de voir les tonnes de papier imprimé, les innombrables propos proférés sur les radios à leur propos, par des gens qui ne les ont manifestement pas lus et n'ont pas la moindre idée des obligations que ces accords ont fait naître à la charge des deux parties.

En encourageant les Palestiniens et plus généralement les Arabes à persévérer dans leur ligne maximaliste, les Européens ne rendent pas service à la paix. En cas de nouvelle conflagration, les missiles et les armes non conventionnelles arabo-musulmanes pourraient bien être dirigés vers les vastes et riches contrées européennes et pas seulement vers le minuscule Israël qui, d'ailleurs, rendrait aussitôt dent pour dent. On ne peut donc que conseiller aux Européens de porter un regard renouvelé sur les accords d'Oslo.

Léon Rozenbaum, *avocat à Jérusalem, est président de la branche francophone du Likoud.*



AU COURRIER DU « MONDE »

LA FRANCE ET LA LANGUE FRANÇAISE

L'Association générale des intervenants retraités, AGIR-abcd, a été mise en cause récemment, d'une façon pour le moins désobligeante, dans un article de Michel Roussin, ancien ministre et adjoint au maire de Paris (*Le Monde* du 15 août), sous le titre « La France et le français dans la francophonie ».

Nous sommes cités parmi les associations et organismes qualifiés de *« budgétivores et valétudinaires »*, en nous prêtant tout de même des *« intentions très louables »*.

Comme le souligne l'auteur de cet article, notre association, dont l'objectif à l'étranger est l'assistance à la coopération et au développement, a étendu son action depuis quelques années dans le domaine de la francophonie ; de nombreux adhérents d'AGIR-abcd, enseignants retraités, acceptent de se rendre bénévolement à l'étranger, pour des périodes de quelques mois à une année, en vue de développer l'usage de la langue française, soit par enseignement direct, soit par la formation pédagogique d'enseignants locaux ; tous les frais de nos intervenants sont pris en charge par le demandeur, mais ils ne reçoivent aucune rétribution.

A l'origine de cette activité, il y a quelques années, nous sommes intervenus en Hongrie à la demande du ministère des affaires étrangères : vingt-cinq enseignants y sont partis pour une année scolaire. Depuis lors, nos interventions de ce type se sont développées, à la demande, soit du service culturel de l'ambassade de France, soit de fondations privées, notamment en Europe centrale et orientale, au Liban, en Palestine, en Egypte, au Cambodge et en Afrique francophone ; durant l'année scolaire 1997-1998, une cinquantaine de nos adhérents sont intervenus dans ces pays.

Nous pensons ainsi apporter une contribution utile, si modeste soit-elle, au maintien de la langue française. Aussi trouvons-nous très regrettable d'avoir été cités aussi mal à propos, d'autant plus que nos interventions se font à des coûts réduits, et que nous n'obérons guère le budget de la francophonie.

Jean Buttin
président de AGIR-abcd, Paris

REFUSER LA MORT ?

La déclaration du docteur Olivier Ille, publiée dans *Le Monde* du 4 août – *« la mort reste un scandale, et on n'a pas à être à son service »* –, appelle trois commentaires. Il y a certes des cas où la mort est un scandale : celle d'un jeune de vingt ans au guidon de sa moto ; celle d'une femme ou d'un enfant au Rwanda, au Soudan, au Kosovo ; celle d'un enfant ou d'une enfant victime sexuelle. La liste serait sans fin. Dans les cas de mort dite naturelle, on peut fort bien refuser d'être à son service. C'est un choix personnel éminemment respectable. Mais qu'un médecin ose dire que la mort en tant que telle, en tant que terme, *« reste un scandale »*, relève pour le moins de la pure cécité.

De deux choses l'une. Ou bien ce médecin est croyant et, dans ce cas, la mort est libération, « retour au Père » pour employer la terminologie consacrée ; elle n'est plus mort, elle est transfiguration. Ou bien il est athée, agnostique et dans ce cas il semblerait qu'il n'ait jamais regardé autour de lui. Tout vivant meurt, dans l'ordre naturel des choses : la plante, l'animal, l'homme. On pourrait même ajouter que la vague meurt en se brisant sur la roche, cette roche qui, tôt ou tard, se délite. Refuser la mort, c'est refuser la vie. Bien plus, c'est refuser la liberté.

Bernard Méot
Boudy-de-Beauregard (Lot-et-Garonne)

هكذا من الإعلام

Cinq ans après Oslo, que veut M. Nétanyahou ?

Suite de la première page

Les choses sont encore *plus compliquées : la* Cisjordanie est déjà divisée en trois zones ; « A » (sous le seul contrôle de l'Autorité palestinienne), « B » (sous administration civile palestinienne, mais *sous contrôle* militaire israélien) et « C » (sous contrôle exclusif israélien). Lesdits 3 % formeraient donc une zone « D », non prévue jusqu'à maintenant. Mais au-delà des chiffres et des catégories, la question de fond est d'ordre *politique : que veut M. Nétanyahou ?*

Le premier ministre israélien s'inscrit-il dans une logique de blocage du processus des négociations, *fidèle en cela* à son hostilité déclarée aux accords d'Oslo. Est-il prisonnier *de la coalition* au pouvoir et ne peut-il aller au-delà des limites qu'elle lui a fixées ? Ou est-ce la combinaison de l'une et l'autre logiques qui est à l'origine du blocage *actuel* ?

Hormis ces critiques, parfois mordantes, des éditorialistes, et, à l'occasion, de certains dirigeants politiques – tel le président Ezer Weizman –, les Israéliens ne manifestent pas une réelle hostilité à *l'endroit de la stratégie de* négociations de leur premier ministre. Tout se passe comme si, assure un diplomate israélien, la population avait conjuré les peurs qui la tenaillaient *avant* le lancement du processus de paix et *surtout avant les accords d'Oslo*, comme si elle était désormais assurée que tôt ou tard, plus ou moins laborieusement, la paix finira par prévaloir. Ses véritables soucis sont d'ordre économique et c'est sur ce terrain qu'elle *juge – sévèrement d'ailleurs* – le premier ministre.

Certes, les incertitudes et les tensions politiques consécutives au gel du processus de paix ont contribué à la chute des investissements étrangers en Israël – une chute de plus de moitié au premier semestre 1998 par rapport à la période correspondante de 1997. A ce stade, cette baisse n'est pas de nature à inquiéter outre mesure M. Nétanyahou, d'autant qu'elle tient aussi à d'autres facteurs : la méfiance à l'égard *des marchés émergents suscitée par* la crise financière asiatique est aussi à prendre en compte.

PEU D'ATTENTATS

Les *critiques internationales* envers le premier ministre israélien n'ont pas empêché celui-ci de mener une politique de colonisation à outrance des territoires palestiniens. La partie orientale arabe de Jérusalem est le principal foyer de *cette colonisation, alors même* qu'en vertu des accords d'Oslo, Israéliens et Palestiniens se sont engagés à ne prendre aucune mesure qui préjugerait le résultat des négociations sur le statut définitif des territoires palestiniens. La question de Jérusalem est en *théorie* au menu des négociations sur ledit statut.

M. Nétanyahou s'estime d'autant plus en droit de poursuivre dans la même voie que depuis l'arrêt du processus de paix, il y a eu peu d'attentats anti-israéliens. Ces derniers avaient pour *objectif d'empêcher les négociations* d'aboutir. Son prédécesseur avait eu la lucidité de le comprendre et de refuser de donner raison aux saboteurs de la paix en menant simultanément pourparlers de paix et lutte contre le *terrorisme*.

Israël semble ne rien avoir à craindre non plus du côté des Etats-Unis. Bien que le président Bill Clinton et la secrétaire d'Etat Madeleine Albright ne cachent pas – devant leurs interlocuteurs, français par exemple – leur *exaspération quant* à la *politique* de M. Nétanyahou, l'administration américaine ne s'est toujours pas résolue – alors qu'elle avait menacé de le faire – à désigner la partie responsable du blocage du processus de paix.

Les Etats-Unis affirment ne pas avoir *jeté* l'éponge et continuer les efforts pour dégager l'impasse. Depuis quelques mois, ces efforts sont surtout déclaratoires et la paix au Proche-Orient ne semble *plus* être une priorité pour Washington, malgré les incidences fâcheuses d'un tel désengagement au sein des mondes arabe et musulman. Nul ne sait quand et en fonction de quels critères Washington jugera le *moment venu de taper du poing sur la table.*

FRUSTRATIONS PALESTINIENNES

Du côté des Palestiniens, tous les ingrédients sont *réunis* pour un mouvement de colère dont il est difficile de prévoir l'expression. Depuis les accords d'Oslo, une partie d'entre eux vit certes en territoire « autonome », mais le processus inachevé a compliqué plutôt que facilité leur vie.

Les bouclages à répétition ont provoqué crise économique et chômage. Non seulement la Cisjordanie et Gaza sont totalement isolées l'une de l'autre, mais, du fait du morcellement *de la rive* occidentale du Jourdain, le nord de ce territoire est coupé du sud. *Jérusalem est devenue* ville interdite, sauf pour ses résidents.

Dans la seule Cisjordanie, selon les sources palestiniennes, le nombre de colons est passé *en cinq ans de cent cinq mille à cent quarante*-cinq mille. Le gouvernement de M. Nétanyahou a élaboré un projet de construction de trente mille nouvelles unités de logement en Cisjordanie et à Gaza ; onze mille sont *déjà* en chantier. Les port et *aéroport de Gaza* attendent toujours l'autorisation d'Israël pour fonctionner.

On pourrait multiplier à l'infini les exemples *de frustrations palestiniennes, qui, combinées* au comportement d'une Autorité jugée autocrate, accroissent la tension. Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a prévenu qu'il proclamerait un *Etat* palestinien en mai 1999, c'est-à-*dire* au terme de la période intérimaire. Mais quelle forme concrète une telle proclamation pourra-t-elle prendre et quelles en seront les implications ?

Mouna Naïm

Les gens *par Kerleroux*



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une politique pour la Corse

POUR les spécialistes du dossier corse, et notamment pour les habitants de l'île qui, pour la majorité, en subissent la réalité, le sévère constat de la commission d'enquête parlementaire n'est certes pas une surprise. Ce n'en est pas moins une première qui marque un tournant politique, en réaction à l'assassinat du préfet Erignac. Pour la première fois, un rapport adopté à l'unanimité par des députés des deux bords acte, noir sur blanc, l'absence de l'Etat de droit, la profondeur des dérives de l'île, le danger d'une situation « *pré-mafieuse* », et surtout la coresponsabilité de l'Etat et des élus corses.

La commission a eu le mérite de mesurer l'ampleur des dégâts, de détailler, de préciser et d'approfondir le constat, par exemple en citant des noms que tout le monde murmurait jusqu'à maintenant sans pouvoir, faute d'éléments suffisants, les évoquer explicitement. Elle a aussi souligné sans fard la lourde responsabilité de l'Etat dans la situation actuelle, se refusant à exonérer la tutelle jacobine et à désigner les Corses à la vindicte continentale.

Cette analyse réconfortera l'opinion insulaire, qui supporte mal d'être montrée du doigt sans discernement et qui ressent cette stigmatisation comme une atteinte à son mode de vie. De même, les députés ont raison d'exhorter l'Etat à agir dans la durée au lieu de changer de cap à chaque changement de gouvernement, voire sans changement de gouvernement.

Mais le rapport de la commission d'enquête comporte aussi sa part d'ambiguïtés ou d'insuffisances. Ambiguïté : la lecture rapide et globale *qui en sera faite sur* le continent pourrait tout simplement accréditer l'idée que les Corses forment bien, dans leur ensemble, une communauté « *pré-mafieuse* ». Ce qui ne pourrait qu'encourager des comportements de rejet, voire de « *racisme anti-corse* », déjà existants et qui peuvent *difficilement renforcer* l'ancrage de l'île dans la communauté nationale.

Insuffisance : le rapport recommande au gouvernement (et à *ses successeurs*) de *maintenir* la ligne actuelle. Mais stopper et réprimer les dérives est un préalable, non une fin en soi. Il faudrait ensuite insuffler à l'île un esprit républicain, ce dont l'Etat, depuis des décennies, ne s'est guère préoccupé. Il faut se rappeler que l'île a été oubliée, longtemps confinée au triptyque non-développement/assistanat/clientélisme, au moins jusqu'aux années 60.

Cet héritage explique en grande partie la situation qui prévaut aujourd'hui et qui appelle en effet une restauration de l'Etat de droit dans l'île. Mais celle-ci ne peut se faire sans l'élaboration d'une solution politique mobilisant les interlocuteurs locaux autour d'un scénario de sortie de crise. Imposer le respect des règles républicaines suppose aussi la construction parallèle d'une légitimité et d'un consentement dont la clé n'est pas répressive, mais politique. La posture de l'Etat ne peut pas seulement être celle du Père fouettard. Pour réformer la Corse, il faut l'assentiment de ses habitants.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Le retour de l'Histoire

Suite de la première page

Ce fut, il est vrai, une période phénoménale d'homogénéisation du *monde, la victoire sans combat du capitalisme* et de ses dogmes, porteur d'une société prétendument parfaite, sûre d'elle-même et conquérante, jusque dans les mœurs privées, naturellement *incarnée par les Etats-Unis* d'Amérique. Et comment résister, dans cette décennie 90, à l'impression que l'Amérique était en train de façonner le monde à son image ? *Pas seulement parce que l'on trouve des* MacDo à Chengdu ou à Novossibirsk, ou parce que toute la planète se branche sur CNN. Mais parce que, comme pour la marine à *vapeur et la* banque d'affaire de l'Angleterre du XIXe siècle, le « world wide web » et Wall Street symbolisent ce que Jean-Pierre Chevènement appelle, à juste titre, l'*« hégémonie » américaine*. tandis que le FMI, même dirigé par un Européen, est la figure moderne de la voix de l'Amérique.

C'est cette « fin »-là qui, en ces derniers mois de 1998, *touche à sa propre fin*, et fait place au retour de l'Histoire. Jacques Chirac peut s'enorgueillir de voir naître sous ses yeux le « monde multipolaire » qu'il n'a cessé de pronostiquer : monde asynchrone, *aux espaces et aux temps désaccordés*, où se dessinent de nouvelles lignes de fracture, où se creusent de nouveaux fossés, un univers qui semble se reconstituer en plaques différentes, à rebours des espoirs américains d'unification. Et, surtout, un monde peut-être pré-chaotique : une Amérique impuissante, une Russie redevenue incertaine, et bientôt menaçante, une *Asie gravement perturbée.*

Pis, ce monde nouveau est en outre affligé d'une panne quasi universelle de leadership, faute de leaders. *L'anecdote sordide se mêle ici à la grande histoire, comme une goutte* d'eau fatale dans un vase déjà trop plein. Tandis que l'Asie s'enfonce dans la crise, que le Japon continue d'inquiéter, que la Russie s'apprête à rejouer *un jeu solitaire, que l'autre* Amérique, celle qui est au *sud* du Rio Grande, subit à son tour les conséquences d'une crise venue d'ailleurs, le *président de la seule superpuissance* mondiale s'est lui-même empêtré dans des mensonges adolescents. La charge du procureur Starr relève certes d'une inquisition dont on ne répètera *jamais assez qu'*elle menace les valeurs démocratiques d'un ordre moral aux relents totalitaires, effaçant la frontière essentielle et protectrice entre vies privée et publique. Mais *Bill Clinton* n'a pas su la contrer, refusant d'abord de l'affronter sur ce terrain-même – valeurs contre valeurs –, puis choisissant d'entraîner les siens dans une stratégie du mensonge finalement intenable, avant d'échouer à convaincre non seulement les Américains, mais ses propres amis démocrates de son repentir.

De toutes les transformations qui nous affectent, l'inefficacité de la superpuissance américaine est la plus lourde de conséquences. Parce que, *nolens volens*, nous sommes membres de la « communauté atlantique ». Il y a certes, *et sans doute pour elle avant toutes choses*, la prospérité retrouvée, une confiance sans limite dans ses propres ressources. Mais sa puissance est bel et bien devenue un mythe : de Fidel Castro à Saddam Hussein, en *passant par Kim Jong-il ou le sinistre* Milosevic, tous les ennemis officiels de l'Amérique, déclarés tels pour certains depuis longtemps, se portent bien, et ont tout loisir de voir passer *les présidents américains.*

Dans l'ordre des visées stratégiques, l'échec est tout aussi patent : maintenir la stabilité de l'économie *mondiale grâce au couple libre* échange + monnaies fortes ? La bulle financière remet tout en question. Empecher la prolifération nucléaire ? Les nationalistes indiens, bientôt les *islamistes pakistanais ouvrent une* nouvelle phase, celle de tous les dangers. Vaincre le terrorisme ? Les extrémistes islamistes ne faiblissent pas. Imposer la paix au Proche Orient ? On *ne dira jamais* assez que là est le nœud de l'impuissance américaine, le test de sa capacité à agir et d'abord à retrouver un *début de crédibilité*, face à l'*insupportable arrogance de l'actuel* premier ministre israélien, plus influent sur le Congrès des Etats-Unis que le président américain lui-même.

Dans son maître ouvrage, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, l'historien Fernand Braudel affirmait, dans une conclusion explicitement politique, que *« le capitalisme est distinct de l'économie de marché »*. C'est là, écrivait-il, *« le témoignage essentiel de ma longue recherche »*, cette quête de la longue durée des civilisations. N'est-ce pas la question qui nous est posée quand l'on voit, *aujourd'hui*, face aux *dangers que la spéculation* boursière fait courir à l'économie réelle, ces chantres hier quelque peu intolérants d'un capitalisme triomphant comme le *Wall Street Journal* ou le *Financial Times* s'interroger, douter et réclamer *une régulation afin d'éviter le pire ?* Et n'est-ce pas la réponse qu'un seul pôle de stabilité discernable devrait aujourd'hui apporter au monde, l'Europe évidemment ?

L'Europe a aujourd'hui, comme l'on dit, une fenêtre de tir. Elle a un projet, elle est en mouvement, elle a choisi un avenir. L'unification économique, *politique, sociale de l'Europe* peut être la chance d'un monde en désordre. A condition, justement, qu'elle se fasse avec volontarisme, sans se contenter du jeu automatique du *marché et de la monnaie*. A l'*unification* monétaire doit, encore plus rapidement qu'hier, succéder une construction plus fermement démocratique, *incarnant concrètement* un modèle de dialogue et de cohabitation entre peuples et nations.

C'est là notre responsabilité. Et c'est là qu'ici même, en France, le doute *s'installe. Car le tandem exécutif de* notre cohabitation n'est européen que par obligation. Ni Jacques Chirac, ni Lionel Jospin ne sont des Européens volontaires. Ils font l'Europe *comme par devoir, sans enthousiasme*, en s'empressant de rappeler que la nation reste le refuge des temps difficiles. Or, dans ce monde difficile, interdépendant, imbriqué, *qui se dessine sous nos yeux, la seule nation* est un refuge illusoire.

Pour la première fois sans doute dans ce siècle qui s'achève, l'Europe, si ses dirigeants le veulent, peut à nouveau dire l'avenir du monde.

J.-M. C.

Il y a 50 ans, dans Le Monde

Sauver les meubles

L'INVESTITURE de M. Henri Queuille est, à une voix près, aussi « confortable » que celle de M. André *Marie, le 24 juillet* : 351 voix au lieu de 352. Dans cet intervalle de quarante-huit jours, il y eut une autre investiture, celle de M. Robert Schuman, deux dislocations de ministères, deux ou trois tentatives infructueuses de former un gouvernement, et une seule chute à *l'Assemblée. L'Assemblée* investit et les cabinets se décomposent.

Le succès de M. Queuille est-il dû à la lassitude, à la valeur de ses *déclarations*, à *des sourires* plus prononcés au « gaullisme » ? Il n'importe. Le flirt au surplus n'est pas exagérément poussé, puisque le nouveau président du conseil a proclamé l'inconstitutionnalité de la dissolution qu'exige maintenant le RPF sans réforme électorale préalable ! *Cette réforme électorale* viendra plus tard, quand la menace de l'inflation aura été écartée et le salut du franc assuré.

Pour sauver la monnaie, le président du conseil fera, comme ses prédécesseurs, mais sans doute avec plus de prudence, de l'empirisme. *Il a lui-même prononcé le mot.* Il s'est proclamé libéral en imposant les limites classiques à la liberté, mais suffiront-elles à ses copartenaires socialistes, partisans du dirigisme ?

On ne peut marier l'eau et le feu, mais quand l'inondation ou l'incendie menacent, il faut d'abord sauver les meubles. Il *faut faire la chaîne. C'est à quoi* le nouveau président du conseil convie tous les républicains, sans autre exclusive que celle des porteurs de torche et des démolisseurs de barrage. Dieu veuille qu'il soit entendu.

Rémy Roure
(12-13 septembre 1948.)

FINANCE Les marchés financiers ont vécu une nouvelle journée très difficile, jeudi 10 septembre. Les Bourses européennes et américaine étaient en forte baisse tout comme le dollar et les taux d'intérêt à long terme. ● LA MENACE d'une procédure de destitution engagée contre le président américain *(lire pages 2 et 3)* et l'effondrement des Bourses latino-américaines ont provoqué des ventes paniques. ● LES TAUX obligataires sont tombés, dans tous les grands pays industrialisés, à des niveaux historiquement bas. ● LES BOURSES de Paris, Londres, Francfort et New York ont perdu jeudi entre 3 % et 4 %. *Vendredi 11 septembre*, Tokyo a plongé de 5,11 % et les places européennes cédaient encore du terrain à l'ouverture. ● LE DOLLAR est tombé, vendredi matin 11 septembre, jusqu'à 1,67 mark et 5,60 francs, ses cours les plus faibles depuis seize mois.

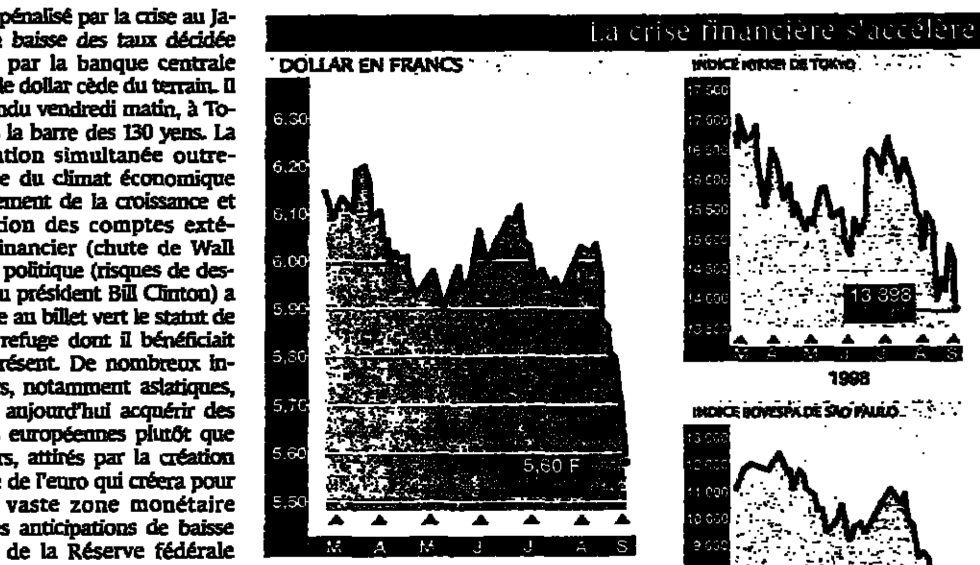
Les menaces sur la croissance et l'affaire Lewinsky font plonger le dollar

La crainte d'une procédure de destitution du président des Etats-Unis, Bill Clinton, l'enlisement du Japon dans la récession et l'effondrement des Bourses latino-américaines ont provoqué des soubresauts violents sur l'ensemble des marchés

LES MARCHÉS financiers internationaux ont vécu une nouvelle journée noire, jeudi 10 septembre. Les places de Londres, Paris et Francfort ont reculé de plus de 4 % chacune, l'indice parisien CAC 40 se distinguant en enregistrant sa plus forte baisse depuis octobre 1992 (– 4,59 %). Quelques heures plus tard, la Bourse de New York a terminé la séance sur une perte de 3,17 %, effaçant en deux séances la hausse de 4,98 % enregistrée le mardi 8 septembre. Le lendemain, vendredi 11 septembre, l'indice Nikkei à Tokyo a chuté de 5,11 %, à 13 916 points. La baisse des taux directeurs de la Banque du Japon, mercredi 9 septembre, n'a pas réussi à restaurer la confiance des opérateurs dans le système financier nippon. Et la Banque du Japon a confirmé, vendredi 11 septembre, les craintes de déflation en estimant que la demande privée continue de se dégrader.

Depuis les sommets historiques atteints en juillet 1998, les Bourses occidentales ont perdu entre 15 et 20 %, secouées par une série de chocs extérieurs : l'aggravation de la crise financière au Japon suivie de l'effondrement de l'économie russe. Désormais, les digues les plus proches menacent de lâcher. Le dollar est tombé, vendredi matin 11 septembre, jusqu'à 1,67 mark et 5,60 francs, ses cours les plus faibles depuis seize mois. En deux semaines, le billet vert a perdu plus de 40 centimes. Même vis-à-vis du yen, pourtant pénalisé par la crise au Japon et la baisse des taux décidée mercredi par la banque centrale nippone, le dollar cède du terrain. Il est descendu vendredi matin, à Tokyo, sous la barre des 130 yens. La détérioration simultanée outre-Atlantique du climat économique (ralentissement de la croissance et dégradation des comptes extérieurs), financier (chute de Wall Street) et politique (risques de destitution du président Bill Clinton) a fait perdre au billet vert le statut de monnaie refuge dont il bénéficiait jusqu'à présent. De nombreux investisseurs, notamment asiatiques, préfèrent aujourd'hui acquérir des monnaies européennes plutôt que des dollars, attirés par la création prochaine de l'euro qui créera pour eux une vaste zone monétaire stable. Les anticipations de baisse des taux de la Réserve fédérale américaine, qui se renforcent au fur et à mesure que la crise s'aggrave en Amérique latine, pénalisent aussi le dollar. Klaus-Dieter Kuehbacher, un membre de la Bundesbank allemande, a avivé les craintes des cambistes en estimant froidement que le dollar devrait continuer son repli. Or la bonne santé du billet vert conditionne celle des exportations des sociétés européennes.

De fait, la crise s'autoalimente. La chute du dollar entraîne celle des places financières. Et, selon une étude de Goldman Sachs, une correction de 20 % des Bourses des pays du G7 devrait affecter le PIB des Etats-Unis de 0,2 % la première année et de 0,6 % la seconde année. Pour l'Europe, l'impact serait de – 0,1 % la première année, puis de – 0,4 %. Dès lors, les prévisions de croissance pour 1999 sont sujettes à caution. Jusqu'à présent, les conjoncturistes tablaient sur une croissance de 3 % en Europe, mais les premières révisions en baisse apparaissent. Les propos rassurants qui érigeaient l'Europe en bastion de la croissance dans un monde plongé dans la récession reçoivent de moins en moins d'écho chez les investisseurs.



Entraîné par la forte baisse des places boursières, notamment latino-américaines, et par la menace d'une procédure de destitution du président des Etats-Unis Bill Clinton, le dollar a perdu 43 centimes en deux semaines face au franc.

Aujourd'hui encore, les prévisions de croissance des bénéfices des sociétés européennes pour 1999 sont encore proches de 14 %, selon les deux instituts spécialisés, Associés en finance et First Call. Pour les entreprises espagnoles les prévisions font même état d'une hausse de 14 % à 16 %. Mais cela n'a pas empêché la Bourse espagnole de chuter de 7,07 % durant la seule séance du 10 septembre. Elle a été entraînée par la déroute des places financières latino-américaines : la Bourse de Mexico a perdu 9,82 %, celle de Sao Paulo a chuté de 15,82 % et celle de Buenos Aires de 13,32 %. Depuis le début de l'année, ces places ont perdu respectivement 45 %, 53 % et 56 %. La forte implication des banques et des industriels ibériques dans les économies sud-américaines a totalement éclipsé les perspectives de croissance.

Les marchés obligataires, de leur côté, s'envolent : les taux d'intérêt à long terme sont tombés, dans tous les grands pays industrialisés, à des plus bas niveaux historiques (0,80 % au Japon, 3,96 % en Allemagne et 4,14 % en France pour les échéances à dix ans, 5,15 % aux Etats-Unis pour les titres à trente ans). Deux éléments soutiennent aujourd'hui les emprunts : ces derniers apparaissent, d'une part, en cette période de trouble, comme des placements plus sûrs que les actions. D'autre part, les opérateurs sont persuadés que la crise financière actuelle pénalisera plus durement que ne le disent les économistes la croissance mondiale et que les risques de déflation, situation économique favorable aux obligations, sont bien réels.

P.-A. D. et E. R.

Les sept visages de la crise financière mondiale

● **La détérioration du climat économique et politique aux Etats-Unis.** Au milieu de la crise financière mondiale, les marchés financiers américains sont longtemps apparus comme un lieu de refuge idéal pour les capitaux internationaux à la recherche de sécurité. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. En quelques semaines, le climat économique et politique s'est profondément détérioré outre-Atlantique, provoquant une chute de 20 % de Wall Street et un plongeon du dollar. Le doute grandit à propos de la poursuite du « *miracle* » américain et sur la capacité des entreprises américaines à maintenir le rythme de croissance de leurs profits. L'inquiétude croît aussi à propos de la détérioration des comptes extérieurs des Etats-Unis, en raison de la chute des monnaies des pays émergents : le déficit courant américain a atteint le niveau record de 56,53 milliards de dollars au deuxième trimestre. A cette détérioration économique et financière vient s'ajouter l'apparition, depuis quelques jours, d'incertitudes politiques, avec les risques de destitution du président Bill Clinton, susceptible d'éroder la confiance des ménages américains et de peser sur la consommation.

● **L'aggravation de la crise japonaise.** Davantage encore que la crise économique et financière en Corée du Sud ou en Indonésie, c'est la situation au Japon, qui, en Asie, préoccupe les marchés financiers internationaux. La tempête monétaire et boursière que subit la région depuis un an est venue durement toucher la deuxième économie mondiale, laquelle n'était toujours pas parvenue à se remettre de l'éclatement de la bulle financière et immobilière de la fin des années 80. La stagnation a dès lors basculé en récession.

Le système bancaire japonais, de son côté, sous le poids des créances douteuses, connaît d'immenses difficultés. Dans un geste désespéré pour tenter de sauver la prestigieuse banque Long Term Credit Bank, la Banque du Japon a annoncé, mercredi 9 septembre, à la surprise générale, une baisse du taux de l'argent au jour le jour, ramené à 0,25 %, un niveau jamais atteint dans l'histoire financière mondiale. En confirmant la gravité de la situation économique et financière au Japon, cet assouplissement monétaire n'a fait que saper davantage la confiance des milieux financiers internationaux à l'égard du Japon.

● **Le domino chinois.** La fragilité japonaise accentue la pression sur le dollar de Hongkong et le yuan chinois qui ont jusqu'à présent réussi à maintenir leur parité vis-à-vis du dollar américain. Les analystes sont de plus en plus nombreux à penser que le dollar de Hongkong sera prochainement dévalué, compte tenu de la rapide détérioration économique dans l'ancienne colonie britannique. Une telle chute entraînerait l'ensemble de la région dans une nouvelle spirale dévaluationniste de nature à aggraver la récession économique dans la région.

● **Les menaces sur la croissance européenne.** Si la création prochaine de l'euro a servi de « *bouclier protecteur* » et permis aux devises européennes de traverser sans encombre la crise monétaire mondiale, le doute grandit à propos des perspectives de croissance sur le Vieux Continent pour l'année 1999. Le ralentissement de la demande dans le reste du monde a déjà commencé à affecter sévèrement la contribution extérieure au produit intérieur brut (PIB). La croissance européenne n'est plus aujourd'hui essentiellement tirée que par la demande interne. La question est de savoir si celle-ci parviendra à se maintenir : une chute supplémentaire des marchés boursiers risquerait d'éroder la confiance des ménages tandis que le ralentissement du commerce mondial pourrait inciter les entreprises à geler leurs investissements. Le recul du dollar, enfin, est une très mauvaise nouvelle pour la croissance économique européenne, les experts estimant qu'une baisse de 10 % du billet vert ampute celle-ci de 0,5 %.

Si le gouvernement français mise sur la poursuite d'une croissance vigoureuse en 1999 (+ 2,7 %), de nombreux économistes se montrent plus pessimistes, les pronostics les plus noirs étant ceux d'une hausse du PIB ramenée à 2 % en Allemagne et en France, rythme auquel le taux de chômage recommencerait à progresser dans ces deux pays.

● **L'impuissance des autorités monétaires.** S'ils s'emploient publiquement, notamment en Europe, à en minimiser l'impact pour tenter de rassurer les investisseurs, les dirigeants monétaires internationaux ne cachent plus, en privé, leur inquiétude face à l'ampleur de la crise. Surpris par la violence des mouvements observés sur les marchés financiers, désemparés devant l'importance des flux de capitaux, ils hésitent sur la conduite monétaire à tenir et tardent à apporter une réponse coordonnée. Au Japon, l'institut d'émission vient de baisser ses taux tandis qu'aux Etats-Unis, le président de la Réserve fédérale Alan Greenspan a laissé entrevoir la possibilité d'un assouplissement monétaire. En Europe, si la Bundesbank et la Banque de France ont exclu une baisse des taux, plus personne n'imagine qu'elles relèvent leurs taux avant la fin de l'année comme elles l'avaient prévu.

● **Les marchés émergents privés de capitaux.** Les places financières émergentes connaissent la crise la plus grave de leur histoire. Les capitaux qui, depuis plusieurs années, avaient afflué en masse, ont fui, les investisseurs occidentaux choisissant de les rapatrier, par prudence, dans leur propre pays. Après l'Asie et la Russie, c'est maintenant l'Amérique latine qui est touchée (la Bourse de Sao Paulo a perdu 52 % en trois mois). La contagion monétaire est d'autant plus aisée que ces économies sont, pour la plupart, largement dépendantes des revenus qu'elles tirent des exportations de matières premières dont les cours se sont écroulés à la suite de l'entrée en récession en Asie. Il en résulte une nette dégradation des comptes extérieurs et une forte hausse des taux d'intérêt qui mettent en péril l'équilibre économique global de ces nations. Même les pays les plus solides, comme l'Argentine, sont affectés.

● **La fragilisation du système bancaire.** L'aggravation de la crise monétaire et boursière dans le monde s'accompagne d'interrogations sur la capacité du système bancaire à résister à ce choc. Si, compte tenu de la récession économique dans le pays, l'état de santé des banques japonaises apparaît comme le plus inquiétant, celui des établissements financiers occidentaux est aussi préoccupant. Les cours boursiers des banques américaines et européennes ont plongé au cours des dernières séances (le titre de la Société générale a par exemple perdu 11,8 % jeudi). Leurs engagements financiers dans les pays émergents, les moins-values enregistrées sur leurs portefeuilles boursiers et leurs pertes directes sur les opérations de marché coûteront cher aux banques et certaines faillites d'établissements ne peuvent être exclues. Le risque serait alors celui d'une défaillance en chaîne du système – ce que les spécialistes appellent le risque systémique –, les banques ayant entre elles d'importantes lignes de crédit.

Pierre-Antoine Delhommais

Vent de krach à la Bourse de Sao Paulo

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Une dégringolade de 15,82 % malgré deux « *circuit breakers* » (suspension des cotations durant une demi-heure lorsque l'indice franchit le palier de – 10 %, puis de – 15 %) : la Bourse de Sao Paulo, la première d'Amérique latine, a connu, jeudi 10 septembre, l'une des journées les plus noires de son histoire. Depuis début août, le Bovespa, son principal indice, a fondu de moitié, victime du sauve-qui-peut des investisseurs internationaux échaudés par la crise russe. Les marchés latino-américains étaient tous touchés de plein fouet jeudi par la vague de défiance. Buenos Aires a enregistré une chute historique de 13,32 %, Mexico a abandonné 9,82 %, Santiago 7,38 % et Caracas 4,48 %.

Pour la première fois depuis longtemps, on ne trouvait plus de dollars jeudi dans les maisons de change de Rio et de Sao Paulo. Au marché noir, il fallait 1,45 real pour 1 dollar alors que le taux commercial est de 1,17. La monnaie brésilienne non convertible et fortement dépendante des réserves de change se retrouve en fâcheuse posture face à la méfiance généralisée des bailleurs de fonds à l'égard des pays émergents. Deux milliards de dollars sont sortis du Brésil en quarante-huit heures mardi et mercredi.

Conjugués à l'effet d'entraînement imputable à la forte baisse de Wall Street, trois facteurs défavorables supplémentaires ont accentué la débâcle de la Bourse de Sao Paulo.

DÉFICIT PUBLIC CREUSÉ

En tout premier lieu, les boursiers critiquent de concert la timidité des dernières mesures prises par le gouvernement, tant sur le plan monétaire (le taux directeur de la banque centrale est passé, vendredi, de 19 % à 29,75 %) que budgétaire (réduction des dépenses publiques de 4 milliards de reals – 20 milliards de francs – dans le budget de l'année en cours). La riposte, estiment-ils, n'est pas à la hauteur des menaces croissantes de dévaluation qui hypothèquent l'avenir du « *real fort* ». Sourds aux arguments de Brasilia, les capitaux spéculatifs ont d'ailleurs reflué en débandade dès que l'agence de notation Standard & Poor's a annoncé, une semaine après la décision similaire de sa concurrente Moody's concernant le Brésil et le Venezuela, le déclassement des obligations émises par l'ensemble des pays latino-américains. Troisième mauvaise nouvelle : le déficit public, dont le financement devient de plus en plus délicat, s'est encore légèrement creusé. Fin juin, il s'élevait, en rythme annuel, à 7,27 % du produit intérieur brut.

A l'issue d'un entretien, jeudi à Brasilia, avec Joao Havelange, l'ex-président de la Fédération internationale de football, le président de la République, Fernando Henrique Cardoso, a déclaré, après avoir proclamé que les taux d'intérêt brésiliens avaient désormais « *atteint la limite du possible* », qu'il était temps que « *les leaders du monde, qui sont essentiellement représentés au sein du G 7, notamment les Etats-Unis, prennent conscience que la situation mondiale exige davantage d'énergie et des décisions plus fermes* ».

Les risques potentiels de récession en Amérique latine et l'impact sur les performances financières des banques américaines suscitent des inquiétudes et alimentent la baisse de Wall Street. Alors que le moratoire imposé unilatéralement par Moscou sur ses créances étrangères n'a que marginalement affecté les principales banques américaines peu exposées dans ce pays, une possible récession dans les grandes économies latino-américaines, où elles ont des engagements plus importants, pourraient leur infliger des dommages plus sévères. Selon des statistiques de la Réserve fédérale, les principaux établissements de crédit américains avaient des engagements d'un montant de 76,4 milliards de dollars (420 milliards de francs) dans cette région à la fin mars – dont 27,2 milliards au Brésil –, soit plus de dix fois les fonds engagés en Russie (6,8 milliards de dollars).

Jean-Jacques Sévilla



Le ministre des finances donne son accord sans conditions à la fusion Vivendi-Havas

L'avis du Conseil de la concurrence était favorable à l'opération

Le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, a décidé d'appouver sans conditions la fusion entre Vivendi (ex-Générale des eaux) et Havas, se conformant à l'avis du Conseil de la concurrence. Saisi en mai, celui-ci a jugé que l'opération *« n'était pas de nature à porter atteinte à la concurrence »*. Vivendi peut poursuivre intacte, son ambition de créer un grand groupe de communication.

VIVENDI (ex-Générale des eaux) peut souffler : son avenir en tant que grand groupe de communication n'est pas remis en cause. Le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn vient de donner un accord sans condition à sa fusion avec Havas.

Jean-Marie Messier, le PDG du groupe, en a été averti, jeudi 10 septembre, par une lettre du cabinet du ministre des finances qui l'informe que le ministère n'a pas l'intention *« d'interdire ou de la soumettre à des conditions particulières »*. A Bercy, on souligne que *« le ministre des finances a strictement suivi l'avis du Conseil de la concurrence* [selon un principe habituellement appliqué.] »

« C'est une décision sans surprise sur un dossier sans surprise » déclare-t-on chez Vivendi. Le groupe dit n'avoir jamais eu de doute sur l'issue de ce dossier. Il rappelle qu'il a veillé à se conformer strictement à la législation pour Canal Plus et les autres secteurs.

C'est le 10 mai, dans la plus grande discrétion, que le gouvernement décidait de se pencher de plus près sur cette opération *(Le Monde* du 30 mai). Alors que les actionnaires d'Havas et de Vivendi approuvaient la fusion entre les deux groupes, M. Strauss-Kahn saisissait le Conseil de la concurrence pour lui soumettre l'opération, au regard de la loi sur les concentrations économiques.

Le rapprochement entre Havas et Vivendi donne naissance à un géant de la communication sur le marché français. Acteur de premier plan dans la publicité, il est aussi présent dans l'édition et la presse écrite, le cinéma, et surtout dans les nouvelles technologies de communication.

STRATÉGIE DE CONVERGENCE

Premier opérateur de télévision payante en France avec Canal plus et CanalSatellite, numéro trois dans le câble, il se classe aussi au deuxième rang français dans le téléphone avec sa filiale Cegetel et dans les services Internet depuis sa prise de participation majoritaire, par le biais de Cegetel et Canal Plus, dans AOL France, en association avec le groupe allemand Bertelsmann.

Fortes en elles-mêmes, ces positions pourraient devenir à terme impressionnantes si Vivendi réussit sa stratégie de convergence entre les différentes techniques, comme le veut M. Messier. S'inspirant des ambitions de Bill Gates, le patron de Microsoft, qui rêve de bâtir un empire intégrant informatique, téléphone et audiovisuel, le PDG de Vivendi souhaite développer toutes les synergies entre les différentes activités de son groupe. Il a déjà avancé l'idée de proposer des abonnements couplés à Cegetel, Canal Plus et AOL France, ou d'offrir du téléphone sur Internet. Il souhaite renforcer son offre multimédia, en développant des programmes notamment avec ses filiales Nathan et Larousse, très implantées dans le monde éducatif. Au début de l'année, il avait aussi milité pour une fusion entre les deux bouquets satellites CanalSatellite et TPS. L'opposition de tous les actionnaires de TPS avait fait capoter le projet.

L'addition de Vivendi et d'Havas ne risquait-elle pas de créer un groupe en position dominante sur les secteurs de la communication, ce qui rendrait très difficile l'arrivée de nouveaux concurrents ? *« Il faut favoriser une concurrence de groupes forts capables de rivaliser avec l'industrie américaine »*, n'a cessé de répéter M. Messier.

Dans son avis du 4 septembre, rendu au ministre des finances, le Conseil de la concurrence a estimé que le rapprochement entre Vivendi et Havas *« n'était pas de nature à porter atteinte à la concurrence sur les marchés concernés »*, considérant notamment que *« la présence d'opérateurs disposant de ressources financières importantes sur les marchés nationaux de la production de contenus des télécommunications et de la télévision, constitue un facteur de concurrence active »*. Le ministre des finances s'est rallié à cette position.

Dernière haie à franchir pour Vivendi désormais : l'arrêt de la Cour d'appel attendu le 20 octobre. L'Association des actionnaires minoritaires (ADAM), présidée par Colette Neuville, a déposé un recours contre la décision du Conseil des marchés financiers CMF), prise en décembre 1997, permettant au groupe de M. Messier de ne pas lancer d'OPA sur Canal Plus. L'ADAM a été déboutée en février en première instance.

Martine Orange

Une marge de manœuvre de 40 milliards de francs

Vivendi (ex-Générale des eaux) a retrouvé son aisance financière. Selon Jean-Marie Messier, son PDG, le groupe disposera d'ici à l'an 2000 d'une *« marge de manœuvre »* de 40 milliards de francs sans faire appel aux actionnaires. Devant l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF), jeudi 10 septembre, il a rappelé que l'endettement du groupe avait été divisé par trois depuis son arrivée.

Le groupe, qui a réalisé plus de 50 milliards de francs de cessions au cours des trois dernières années, se prépare à vendre son patrimoine immobilier dans l'hôtellerie dans les prochains mois et son immobilier de bureau avant la fin de l'an prochain. Mais ce sont quasiment les dernières opérations de vente. Libéré de sa contrainte financière, Vivendi souhaite s'investir désormais dans l'énergie, un secteur qui, avec la déréglementation, lui paraît aussi prometteur que celui de la communication.

Le gouvernement poserait des conditions au rachat d'Orangina par Coca-Cola

LES ÉVÉNEMENTS s'accélèrent au fur et à mesure que s'approche l'échéance du 17 septembre, date limite à laquelle le gouvernement doit donner ou non son feu vert au rachat d'Orangina par Coca-Cola. Une réunion interministérielle – Matignon, Bercy, Agriculture – devait se tenir ces jours-ci pour arrêter la position gouvernementale. Le sujet est délicat, car selon l'avis émis début août par le Conseil de la concurrence et les recommandations de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) – les deux autorités chargées de la concurrence en France –, cette opération est contestable. Telle quelle, elle serait contraire aux règles de concurrence, au moins sur le marché de la consommation « hors domicile » (cafés, restaurants, cinémas...), où Orangina a des accords de distribution avec Pepsico.

Le ministère des finances semble plutôt favorable à la transaction, mais il a demandé à Pernod-Ricard et à Coca-Cola de revoir leur copie.

CONCESSIONS SOCIALES

En l'état actuel du dossier, on s'acheminerait, selon plusieurs sources, vers un feu vert conditionnel, c'est-à-dire assorti de demandes de modifications précises de la part de l'acquéreur, visant à préserver la concurrence là où elle est menacée. Engagements que Coca-Cola, qui est prêt à payer 5 milliards de francs pour la reprise sans conditions de la totalité d'Orangina, rechignerait à prendre.

Le groupe américain s'efforcerait plutôt d'amadouer les pouvoirs publics en faisant des concessions sur le terrain social. Un envoyé spécial d'Atlanta, Bill Yadlowski, a rencontré à plusieurs reprises, ces derniers mois, les représentants des salariés d'Orangina. Cent-vingt d'entre eux se sont réunis, mardi 9 septembre, à l'appel de leurs délégués. L'intersyndicale, qui regroupe CGT, CFTC et Autonomes (majoritaires), demande à Coca-Cola de s'engager à *« garantir l'emploi, la localisation des emplois, et les fonctions jusqu'au 31 décembre 2000 »* chez Orangina. La *compagnie n'est prête à un tel statu quo* que pour dix-huit mois. Et elle fait la sourde oreille à la demande d'ouverture d'un « guichet-départs » six mois après la prise de contrôle effective, qui permettrait aux salariés de tester leur nouvelle direction. Les syndicats, qui ont écrit à Bercy, réclament *« un rendez-vous formel »* pour officialiser les conditions sociales du rachat.

Si Coca-Cola refusait ce rendez-vous, les salariés envisagent de monter à Paris mardi pour manifester devant le ministère des finances. Mais Erick Segré, secrétaire du comité central d'entreprise d'Orangina, a expliqué qu'il *« ne servait à rien de mettre le feu pour des demandes raisonnables dont il nous semble que Coca-Cola est prêt à les accepter »*.

Les salariés et leurs représentants, peu habitués à la lutte sociale, semblent s'être déjà faits à l'idée qu'une partie des activités d'Orangina en France sera réduite par Coca-Cola, et à l'acceptation d'un plan social, pour autant qu'il respecte des conditions de travail et de vie. M. Segré a souligné l'absence d'alternative réelle, en rappelant que pour Coca-Cola, il traite directement avec Atlanta, *« tandis que pour Pepsi on n'entend que M. Bouaziz* (le PDG de la filiale française, NDLR) *et non Pepsico* (la maison mère américaine, NDLR) ». Quant à l'idée de racheter eux-mêmes Orangina, évoquée au tout début, *« elle est abandonnée »*, affirme Erick Segré.

Pascal Galinier et Michel Samson (à Marseille)

Fin de grève en vue chez Northwest Airlines et Air Canada

Un accord sur les salaires a été signé

BILL CLINTON est sur tous les fronts : *en pleine affaire Lewinsky*, c'est le président américain en personne qui a annoncé jeudi 10 septembre, au cours d'une conférence de presse, que la direction de Northwest Airlines et ses pilotes étaient parvenus à un accord pour mettre fin à la grève qui paralyse la quatrième compagnie américaine. Dès le lendemain de cette grève entamée le vendredi 28 août, la direction avait décidé de procéder à l'annulation de tous ses vols, soit 1 700 chaque jour sur les Etats-Unis, mais aussi sur l'Asie et l'Europe. Le mercredi 2 septembre, la compagnie avait encore durci le ton en mettant au chômage technique la moitié des effectifs, soit 27 500 personnes.

Après avoir contribué au sauvetage de l'entreprise en 1993 en acceptant des baisses de rémunération, les pilotes estiment que la bonne santé économique de l'entreprise leur permet de revendiquer des augmentations de salaire, mais aussi des garanties sur l'emploi.

Bill Clinton, qui n'a pas détaillé le contenu du texte, a déclaré : *« L'accord devra bien sûr être approuvé, mais je crois que la grève est terminée. »* Le comité de négociateurs représentant les 6 200 pilotes se réunira samedi 12 septembre pour en décider. La grève se poursuivrait d'ici là. Il est déjà arrivé que les pilotes désavouent, par référendum, leurs représentants après la signature d'un pré-accord.

La situation est comparable à Air Canada. La direction et les 2 100 pilotes sont parvenus jeudi à un accord de principe pour mettre un terme à une grève de neuf jours qui a paralysé la plus grande compagnie aérienne du pays.

Les pilotes se prononceront sur le compromis dans les trois prochains jours et le résultat de leur vote à bulletin secret sera rendu public lundi. Les deux parties ont dit avoir bon espoir de voir ratifier l'accord, mais sont convenues d'en garder le contenu secret d'ici là.

Les salaires, la sécurité d'emploi, le régime de retraite et les relations de travail étaient au cœur des négociations.

هكذا من الأصل

Cet hiver, EDF risque de ne pas produire assez d'électricité dans ses centrales

En raison des pannes, les bénéfices seront réduits de près de moitié

Le conseil d'administration d'EDF devait se réunir, vendredi 11 septembre, pour étudier les conséquences des incidents intervenus sur le parc depuis mai. Le bénéfice net de l'entreprise tombera à 600 millions de francs en 1998. Pour réduire ses importations de courant, EDF espère redémarrer rapidement la centrale de Belleville, une décision politique à laquelle s'opposent les Verts et que doit prendre Matignon le 15 septembre.

EDF S'APPPRÊTE à passer un hiver difficile, comme devait le constater le conseil d'administration de l'entreprise, vendredi 11 septembre, avant de réviser en forte baisse les prévisions de résultat pour 1998. Les estimations de bénéfice net, après rémunération de l'Etat, tombent à 600 millions de francs contre 1 milliard attendu. Une situation délicate pour le nouveau président, François Roussely, nommé durant l'été, qui jusqu'à vendredi ne s'était pas encore exprimé sur les difficultés de l'entreprise. Ce dossier est d'autant plus embarrassant qu'il arrive à quelques mois de l'ouverture du marché européen de l'électricité, prévue pour février 1999.

Le premier électricien mondial souffre de problèmes de production liés à l'arrêt imprévu de cinq réacteurs nucléaires à Belleville (Cher), Chooz (Ardennes) et Civeaux (Vienne). A cela se greffe l'indisponibilité du groupe 5 de la centrale thermique de Gardanne (Bouches-du-Rhône) : la CGT refuse de brûler du charbon importé. Pour compenser ce manque de puissance, estimé à 5 000 mégawatts, soit 5 % de la capacité totale, EDF importe du courant et recourt à ses centrales thermiques. Si la période estivale s'est passée sans problème, la fin d'année s'annonce plus délicate. Tout dépendra de la rigueur du climat.

D'ores et déjà, l'impact financier est lourd. L'indisponibilité des tranches nucléaires, si elles restent à l'arrêt jusqu'à l'été 1999, *« se traduit par un surcoût de 3 à 3,5 milliards de francs, dont 1,5 milliard dû à Belleville »*, estiment des documents internes de l'entreprise. Les prévisions de bénéfices ont donc été revues à la baisse. Côté production, l'année se présentait sous les meilleurs auspices pour l'entreprise. EDF, qui tire 82 % de son électricité du nucléaire, devait augmenter la part de l'atome grâce à la montée en puissance des nouveaux réacteurs N4, qui équipent Chooz et Civeaux. En conséquence, l'électricien poursuivait son programme de réduction de puissance des centrales au charbon et au fioul, qui représentent 4 % de la production totale, l'énergie des barrages hydrauliques couvrant les 16 % restants.

> L'entreprise a étudié le projet de remettre en service des centrales mises sous cocon, mais a abandonné cette idée en raison des coûts

EDF maintenait ainsi son équilibre offre-demande lui permettant non seulement de couvrir les besoins nationaux, mais aussi d'assurer des exportations vers ses voisins européens. Fort de ses prévisions, l'électricien décidait donc d'intensifier son programme d'entretien de tranches nucléaires en profitant de l'été, où la consommation baisse, pour augmenter le nombre de révisions des installations du parc.

Cette politique a été mise à mal par les incidents dans trois centrales, et par une consommation d'électricité repartie en mai. De plus, les barrages moins remplis ont une production inférieure à celle espérée. *« L'ensemble de ces aléas pourrait représenter un déficit de productibles sur 1998 de l'ordre de 30 à 35 térawatts/heure (TWH) »*, estime un document de l'entreprise, à comparer à une production en 1997 de 485,2 térawatts/heure. Ces difficultés *« se traduisent par des déficits en énergie et en puissance beaucoup plus importants que ceux rencontrés habituellement en exploitation »*, relève cette note interne, qui rapproche la situation actuelle du *« scénario d'avarie nucléaire utilisé pour le dimensionnement du parc de production »*. D'après les experts, ce scénario avait une probabilité de 20 % de se réaliser. Il s'est avéré en dessous de la réalité puisqu'il tablait sur une indisponibilité permanente de 3 000 mégawatts sur l'hiver avec une pointe de 4 000 mégawatts en janvier. Or il manque actuellement 5 000 mégawatts.

« Dans le cas du retour rapide des tranches de Belleville, les déficits en énergie et en puissance devraient être du même ordre que ceux résultant du scénario de dimensionnement », relativise le document. Pour compenser la carence de production, EDF a, dans un premier temps, fait appel à ses centrales thermiques, et importé de l'électricité. En raison des surcapacités européennes de l'été, l'entreprise a pu se fournir à bas prix. En revanche, elle rencontre des difficultés d'appprovisionnement en charbon. Il faut trois mois entre le passage d'une commande et son exécution.

L'indisponibilité de Belleville a *« conduit à revoir toute la gestion prévisionnelle de l'hiver 1998-1999 »*, relève l'étude interne. Côté demande, l'entreprise publique a décidé de réduire de moitié ses exportations vers le Royaume-Uni. Jusqu'alors, EDF proposait 2 000 mégawatts sur ce marché. Dans l'Hexagone, elle a négocié une baisse de consommation de l'un de ses gros clients, Eurodif, spécialisé dans le traitement de l'uranium.

EDF entend poursuivre l'importation de courant électrique et a signé des contrats d'achat avec une dizaine de compagnies européennes pour des livraisons allant d'août 1998 à avril 1999. La puissance sollicitée oscille entre 2 000 mégawatts actuellement et 1 000 mégawatts l'an prochain.

L'électricien n'exclut pas des aléas supplémentaires *« susceptibles de rendre difficile le respect des critères de sûreté habituels »*. Parmi ces éléments figurent la disponibilité des réacteurs nucléaires, la performance des tranches thermiques, fortement sollicitées en raison de la qualité variable des charbons importés, ou le problème d'achats supplémentaires d'électricité en cas de vague de froid.

« C'est sur le marché européen que doivent être recherchés les moyens de réduire l'impact de ces risques, estime le rapport. *L'ensemble des mesures prises doivent permettre de faire face aux engagements de l'entreprise en hiver. Néanmoins, des situations d'exploitation tendues ne sont pas à exclure dans ces périodes. »*

Face à ces difficultés, EDF a étudié le projet de remettre en service des centrales mises sous cocon, mais a abandonné cette idée en raison des coûts. L'appel plus soutenu cet hiver au thermique classique (fioul et charbon) n'est pas sans poser de problèmes pour l'environnement en raison des rejets de dioxyde de soufre. Certaines centrales pourraient atteindre les valeurs limites fixées par arrêté préfectoral sur chaque site. Les plus exposées seraient celles du Havre (Seine-Maritime) et de Martigues (Bouches-du-Rhône), mais aussi Nancy (Meurthe-et-Moselle) et la région parisienne avec l'installation de Vitry-sur-Seine. Il faudrait alors demander des dérogations pour fonctionner.

Selon l'électricien, les pannes de centrales nucléaires *« devraient être d'une durée limitée »*. Ses responsables envisagent une adaptation de la gestion du réseau et *« non des mesures structurelles sur la consistance du parc de production »*. Les syndicats, en revanche, critiquent sévèrement cette gestion à flux tendus, qui pourrait conduire cet hiver à des coupures momentanées et locales de courant. Syndicat majoritaire, la CGT a toujours contesté les affirmations de la direction sur les surcapacités de production, ainsi que la mise en sommeil des centrales thermiques classiques. La CFDT relève que *« le thermique fera une nouvelle fois le pompier du réseau »*. L'organisation demande que les budgets de maintenance soient adaptés.

Dominique Gallois

La série d'avaries du parc nucléaire est préoccupante

Des réacteurs récents sont à l'arrêt

SUR LES 56 RÉACTEURS du parc électronucléaire français, 41 sont actuellement en fonctionnement, et 15 sont à l'arrêt, selon le dernier pointage de la base de donnée Magnuc alimentée par la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Un tel niveau d'indisponibilité est inhabituel, même en période de maintenance estivale. En effet, six de ces arrêts résultent d'anomalies que l'exploitant tarde à résoudre.

Le plus frappant est la paralysie des trois réacteurs les plus récents : Civaux 1 (Vienne), Chooz B1 et B2 (Ardennes), qui représentent au total une capacité de 4 350 mégawatts, mais aussi Civaux 2, dont la construction s'achève, sont touchés par un défaut générique qui affecte leur circuit de refroidissement à l'arrêt (RRA). Cette anomalie a été repérée à l'occasion d'un incident survenu sur Civaux 1 le 12 mai, six mois après sa mise en service. Alors que cette unité était arrêtée depuis cinq jours pour maintenance, une fuite importante (30 m³/h) est survenue sur ce circuit destiné à évacuer la chaleur résiduelle dégagée par le combustible du cœur du réacteur.

Dans les jours qui suivirent, on détecta un réseau de microfissures dans d'autres tuyauteries. Les craintes se sont portées sur les 39 coudes d'acier analogues présents dans le réacteur (*Le Monde* du 11 juin). Fin mai, la DSIN a donné son accord pour que les trois réacteurs N4 soient déchargés.

Quatre mois après l'incident, le constructeur des chaudières nucléaires, Framatome, met les bouchées doubles pour remédier à ce défaut de conception, et EDF espère reprendre la divergence à la mi-novembre pour Chooz B1 et dans les semaines suivantes pour les deux autres réacteurs. Ce pronostic est jugé optimiste par la DSIN. *« EDF nous doit encore des justificatifs techniques »*, indique André-Claude Lacoste, directeur de l'autorité de sûreté.

La centrale de Belleville est, elle, confrontée à une autre faiblesse générique des tranches de 1 300 MW, qui présentent des défauts d'étanchéité sur l'enceinte primaire du bâtiment réacteur. Le taux de fuite en air autorisé lors d'épreuves de mise en pression est de 1 % du volume interne par jour. Or, des épreuves effectuées sur les tranches 1 et 2 de Belleville, dix-huit mois après leur démarrage, en 1989 et 1990, avaient montré des taux de fuite de 2,05 et 1,35 %. EDF y avait remédié en doublant la capacité du système d'aspiration et de filtration. Ce qui n'apparaît pas entièrement satisfaisant : de nouvelles épreuves décennales réalisées sur Cattenom 1 et Flamanville 1 fin 1997 (*Le Monde* du 12 janvier) ont montré que le vieillissement du béton était plus rapide qu'escompté. Si Cattenom et Flamanville ont été autorisées à redémarrer, moyennant une obligation de réparation lors des prochains arrêts, le cas de Belleville a semblé plus critique. Selon l'autorité de sûreté, *« il demeure une incertitude quant au respect du décret d'autorisation de création en cas d'accident »*. Il conviendra donc d'engager des travaux de réparation – disposer une « peau » composite à l'intérieur des enceintes – sur les deux tranches, *« au plus tard en 2000 »*.

LIONEL JOSPIN TRANCHERA

Peut-on redémarrer en attendant ? On ne peut le savoir formellement qu'en procédant à une nouvelle épreuve grandeur nature. *« Au gouvernement de décider sur ce problème d'interprétation des décrets »*, estime M. Lacoste. Le ministère de l'environnement plaide pour un respect strict des décrets, celui de l'industrie et EDF ne voient aucun obstacle à différer les travaux. Lionel Jospin devrait trancher avant le 15 septembre. En cas de reprise, Belleville ne serait pas à l'abri d'autres avaries. Début juin, lors d'un arrêt d'urgence sur le réacteur numéro 2, une barre de régulation censée participer à l'arrêt de la réaction nucléaire est resté bloquée. Le phénomène (classé au niveau 2 sur 7 de l'échelle des événements nucléaires) n'est pas nouveau. Il porte à quatre le nombre de blocages ayant eu lieu lors d'arrêts d'urgence. Le programme de surveillance élaboré par EDF, fondé sur des examens télévisuels, ne semble pas satisfaisant : un test pratiqué à Belleville en juillet 1997 n'avait rien révélé d'anormal. La décision a été prise de remplacer les mécanismes susceptibles de se gripper sur les 20 tranches de 1 300 MW, une opération d'un coût de 500 millions de francs.

La série noire s'est poursuivie le 19 août à Nogent-sur-Seine. Alors que le réacteur 1 était à l'arrêt, un assemblage combustible est resté accroché à la structure supérieure de la cuve au cours d'une manœuvre d'enlèvement de celle-ci. La grappe de combustible usé, extraite sur une longueur d'environ 4 mètres, mais toujours immergée, est depuis en équilibre précaire. EDF va devoir décrocher cet assemblage sans qu'il tombe ni se casse. Une tentative était envisagée vendredi 11 septembre.

Hervé Morin



TF 1 veut renforcer sa marque sur le numérique pour rester la première

Dans un entretien au « Monde », Etienne Mougeotte explique que TF 1 va créer de nouvelles chaînes thématiques pour offrir une famille de produits afin de conserver sa suprématie face à l'explosion du câble et du satellite et dans la perspective du numérique hertzien

POUR LA PREMIÈRE fois dans l'histoire de la *télévision* américaine, l'audience moyenne cumulée des chaînes câblées du service de base – sans inclure les chaînes à péage – a dépassé celle des quatre grands networks (ABC, CBS, NBC, Fox). Est-ce la préfiguration de ce qui peut advenir en France, où les chaînes généralistes sont soumises à l'explosion du câble et du satellite ? Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, définit la stratégie de sa chaîne face à ces nouvelles données.

Comment une chaîne généraliste comme TF 1 peut-elle conserver sa suprématie ?

– A condition de demeurer un média vivant. Les chaînes thématiques ne sont que des supports d'images. Elles ne sont pas vivantes au sens où l'est une généraliste avec du direct, du sport, de l'info, *du divertissement*. Cette chaîne a une identité qui tient à des visages, à de grandes émissions, à des événements qu'on ne trouve pas ailleurs. C'est sur TF 1 que se portent plus de 20 millions de Français pour la finale de la Coupe du monde. C'est sur TF 1 qu'on trouve une œuvre de fiction aussi exceptionnelle que *Monte Cristo* ou l'élection de Miss France. Une chaîne généraliste a aussi vocation à *proposer des rendez-vous*, par exemple les séries policières du jeudi soir ou le rendez-vous historique du film du dimanche soir. Cela crée des habitudes que l'on ne retrouve pas sur la chaîne numéro 42 ou 112 du câble et du satellite.

Le succès des bouquets numériques provoquera cependant une érosion inéluctable de la part de marché des généralistes.

– Oui, mais le raisonnement par analogie avec les Etats-Unis n'est pas convaincant. On oublie que les networks ne sont pas des chaînes généralistes au sens européen du terme, car ils ne diffusent que cinq à *six* heures par jour une grille assez simple à base d'infos et de séries. Le *phénomène est accentué* par le fait qu'ils sont passés de trois à quatre avec l'arrivée de Fox et qu'ils sont maintenant six. Du coup, leur programmation tend à l'uniformisation. Ils ne font la différence que par les événements *sportifs, pour* lesquels ils se battent à coups de millions de dollars.

» En France, pendant de longues années encore, les concurrents de TF 1 seront les autres chaînes généralistes comme France 2, France 3 et même M 6 sur certaines catégories de téléspectateurs. Selon une étude du BIPE, en 2007, dans neuf ans, 80 % de l'audience sera sur les chaînes hertziennes, ainsi que 86 % de la publicité télévisée. Il n'y a donc pas d'inquiétude majeure, dans les dix années à venir, sur le plan de l'audience comme des recettes.

» Néanmoins, une chaîne leader ne peut rester inerte. La principale évolution de ces dernières années a *concerné les programmes de TF 1*. Il s'agissait de les adapter aux attentes nouvelles du public. C'est une réussite, car nous avons conforté nos audiences. De plus, par la modification de sa ligne éditoriale, TF 1 a considérablement *amélioré son image. C'est essen*tiel, car la marque est quelque chose de fondamental, dès lors qu'il y a une offre complémentaire sur le câble et le satellite. La marque TF 1 est un capital que nous allons continuer à faire prospérer.

De quelle façon ?

– En la développant, d'une part dans des produits dérivés (musique, vidéo, CD-ROM, etc.), d'autre part dans des chaînes thématiques à forte valeur ajoutée issue de la matrice TF 1. C'est déjà le cas pour l'information, avec LCI, *pour le sport*, avec *Eurosport, pour* le documentaire, avec Odyssée. Nous envisageons de décliner ces chaînes, par exemple en créant deux ou trois programmes sur LCI, comme le fait CNN aux Etats-Unis. Parallèlement, nous réfléchissons à des chaînes nouvelles : une pour enfants et une pour jeunes adultes. *Enfin, nous allons renforcer notre* présence sur Internet à travers TF 1 Interactif. Le développement d'une marque forte et une présence active sur une plate-forme numérique avec des produits et des chaînes dérivés de TF 1 : cela nous paraît être une stratégie qui prépare bien l'avenir.

A quelle échéance ?

– Le rendez-vous sera fin 1999-début 2000. Mais, dans les perspectives de développement de TF 1, il y a aussi le numérique hertzien, c'est-à-dire la possibilité de diffuser sur les fréquences hertziennes numérisées non plus un seul programme mais cinq ou six. C'est à ce *moment-là que nous serons ame*nés à proposer un bouquet avec TF 1, LCI, Eurosport, Odyssée, la chaîne pour enfants et la chaîne pour jeunes adultes, voire une ou *deux autres. Notre volonté est* d'être prêts pour le moment où le numérique hertzien nous permettra, à l'échéance de trois à cinq ans, d'offrir sous la marque TF 1 une famille de produits.

Comment concilier le financement de cette diversification avec, pour TF 1, une politique d'événements coûteuse, notamment en matière de sport ?

– La stratégie de TF 1 est de maintenir le leadership de la chaîne, tout en renforçant sa rentabilité car il y a un besoin lourd d'investissement dans les nouveaux médias. Il convient donc d'être



ETIENNE MOUGEOTTE

sélectif, en particulier pour les droits sportifs qui ont eu tendance à augmenter. Pour les jeux de Sydney, par exemple, le décalage horaire est très défavorable et les droits trop élevés, c'est pourquoi nous avons décidé de ne pas les acquérir. Pour la Coupe du monde de *football de 2002, en revanche*, l'attrait du public français est tel que nous serons dans la compétition qui commence. On peut imaginer que la bonne solution passera par un accord entre une chaîne comme la nôtre et un système de télévision payante.

» Sur ce type de compétition, *dans l'avenir, on arrivera à une dif*fusion alternée entre télévision payante et *généraliste*. Ainsi, pour la Coupe du monde de rugby, en 1999, dont nous avons acquis l'en*semble des droits, une partie des* matches sera diffusée par une chaîne payante, TPS ou Canal Plus/CanalSatellite. Le marché se stabilisera forcément. On l'a déjà vu pour les J. O. Pour le foot, les droits continueront à augmenter sur l'im*pulsion des télévisions payantes*, mais il y a une limite, celle de l'offre et de la demande.

La fiction et le cinéma seront-ils un axe fort de développement de la marque TF 1 ?

– Paradoxalement, c'est un genre nouveau. Ce n'est que depuis quatre ou cinq ans qu'on s'est mis à coproduire des fictions capables de réunir des audiences larges en prime time. Le développement de fictions très ambitieuses, comme *Le Rouge et le Noir* l'an dernier, cette année *Monte Cristo*, correspond à l'arrivée à la télévision de *réalisateurs, d'adaptateurs et de* comédiens qui, jusque-là, se cantonnaient au cinéma. Pour Gérard Depardieu, la télé a été une découverte. C'est une brèche très importante ; un certain nombre de nos prime time des années qui viennent seront occupés par des productions de ce type-là.

Ce genre de fiction ne comporte-t-elle pas une part de risque, comme l'a expérimenté France 2 avec l'échec du *Grand Batre* ?

– Le risque est au cœur de notre activité. Surtout en matière de création pour la télévision et le cinéma, où le succès est le résultat *d'une alchimie. La leçon, c'est qu'il* ne faut pas multiplier les risques en faisant des séries en huit ou neuf épisodes. Quatre ou cinq épisodes sont déjà un pari fort, mais si on ne prend aucun risque, on fait une télévision pot-au-feu. Ce n'est pas l'ambition de TF 1. »

Propos recueillis par
Jean-Jacques Bozonnet

Le désarroi des réseaux hertziens américains

LOS ANGELES
correspondance

Au cours de l'été, plus de 24 millions de foyers américains ont choisi le câble en prime time, soit une hausse de 16 %, *tandis que 23 millions de foyers* regardaient les réseaux hertziens, une baisse de 5 %. Si l'on ajoute l'audience des chaînes câblées à péage (HBO, Showtime...), l'exode des téléspectateurs américains vers le câble, dont la pénétration est de 67 %, a atteint un point de non-retour inquiétant pour les « quatre grands », dont les parts d'audience ont chuté de 90 % à 47 % en trente ans. Les chaînes câblées les plus anciennes continuent à accroître leur *audience, et celles lancées depuis 1996 ont déjà* fidélisé 1,7 million de foyers.

D'autres indicateurs *confirment* l'inéluctable tendance : les recettes publicitaires du câble ont augmenté de 22,3 % l'an dernier, celles des networks de seulement 3,3 %, car le profil démographique et socioprofessionnel des câblés américains en fait de bien meilleurs consommateurs que la moyenne des foyers. Et alors que les critiques de télévision déplorent déjà la *médiocrité de la prochaine saison* sur les networks, le câble est devenu synonyme de diversité et de programmation de qualité, comme le prouve le chiffre croissant d'*Emmys*, les oscars de la télévision qui lui sont attribués chaque année. Récemment, par exemple, la collaboration avec des talents hollywoodiens a donné l'excellente série de HBO *From the Earth to the Moon*, récit de la conquête de la Lune produit par Tom Hanks, et *The Babydance*, un téléfilm de Showtime produit par Jodie Foster, avec Stockard Channing dans le rôle *d'une femme qui cherche à adopter un enfant.*

Le « *narrowcast* » (les chaînes visant un public étroit et ciblé) est-il en train de supplanter le « *broadcast* » (les chaînes généralistes qui visent un large public) ? Le modèle économique d'une chaîne hertzienne est-il encore viable ? Selon le magazine *Broadcast & Cable, seul NBC a dégagé un bénéfice* en 1997 (475 millions de dollars), ABC est parvenu à l'équilibre, tandis que CBS et Fox ont perdu de l'argent.

DROITS DE RETRANSMISSION

Les prévisions financières pour 1998 sont encore plus pessimistes. Et même quand leur grille comporte des séries à succès (*Urgences, Friends, Mad about you, Seinfeld*, etc.), les cachets exigés par leurs vedettes interdisent tout espoir de rentabilité en première diffusion. Même situation pour les grands événements sportifs qui drainent encore un public record, mais dont les droits de retransmission ont augmenté vertigineusement. Barry Diller, qui a lancé la chaîne Fox, va jusqu'à comparer les *networks* à « *Detroit dans les années 70* ».

Réunis le mois dernier en table ronde par le *Los Angeles Times*, les patrons des chaînes hertziennes en étaient réduits à regretter l'invention de la télécommande, qui a remis le contrôle de leurs soirées dans les mains des téléspectateurs. Stu Bloomberg, président de ABC Entertainment, constatait qu'il y a « *une nouvelle génération qui regarde la télévision différemment* », mais sans formuler de recettes susceptibles d'enrayer l'érosion. David Hill, président de Fox, s'en tirait par une plaisanterie : « *Les rumeurs de notre mort sont grossièrement exagérées.* » Pour combien de temps encore ?

Claudine Mulard

Le groupe néerlandais VNU lance son premier titre en France

DANS LA GUERRE que se livrent en France les éditeurs de presse *informatique*, les publications se multiplient, alors que le nombre des intervenants se réduit. Si quelques éditeurs indépendants subsistent, le marché ressemble de plus en plus à un terrain d'affrontement entre grands groupes. Jusque-là, le leader français, le groupe Tests (Havas, *01 Informatique, L'Ordinateur individuel*, etc.) a résisté, avec succès, aux assauts de trois géants américains, IDG, Ziff-Davies et CMP. Depuis plus d'un an, un nouvel acteur est arrivé : le groupe néerlandais VNU – 15 milliards de chiffre d'affaires dans la presse grand public et spécialisée, en Europe et aux Etats-Unis – qui a racheté Excelsior informatique.

« *VNU a une très forte ambition sur le marché français. Nous avons une dimension qui nous permet de proposer une offre internationale pour la publicité et nous avons une connaissance profonde du marché européen que n'ont pas les Américains* », explique Peter Goldstein, directeur général de la filiale française. Il lance, vendredi 11 septembre, son premier titre sur le marché français, *Network News*. Si *Science et Vie Micro* atteint un public relativement large, le nouveau-né s'adresse aux professionnels.

Ce nouveau bimensuel a des cousins qui portent le même nom, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Italie. Il s'adresse aux spécialistes de la mise en réseaux des systèmes informatiques. Ce sera le troisième titre de ce microsecteur qui comprend déjà *01 Réseaux* (groupe Tests) *et Réseaux et Télécoms*, du groupe IDG, qui lance une nouvelle formule et devient bimensuel face à la concurrence de *Network News*.

Le magazine de VNU, qui vise une diffusion de 40 000 exemplaires, va être envoyé gratuitement pendant trois mois à 27 000 acheteurs potentiels de la cible visée, auxquels sera proposée une offre d'abonnement à un prix réduit de 99 francs. Dix mille exemplaires seront adressés à d'autres clients potentiels. Le groupe espère aussi atteindre une diffusion en kiosques de 3 000 exemplaires. Pour assurer la visibilité du titre et installer sa notoriété, 13 000 exemplaires seront *distribués aux points de vente.*

Le lancement de *Network News* est la première étape de la stratégie en France de VNU, qui ouvre un site Internet (www. vnunet. fr) et prépare également le lancement d'un mensuel pour le premier semestre 1999, spécialisé dans les conseils en achat, en concurrence avec *PC Direct* et *PC Achat*. Sur le secteur de la presse informatique pour le grand public, le groupe observe la guerre entre Tests et Springer-Amaury.

Les deux éditeurs sont en procès et leurs magazines respectifs, *Computer Plus* et *Micro Hebdo*, ne rencontrent pas le succès escompté. VNU, qui a lancé au début de l'année un titre similaire, *Computer Active*, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, estime que « *le marché n'est pas prêt* ». « *On a un projet pour la France*, explique Olivier Blanche, éditeur de *SVM*, *on attend que ce marché existe. Les exemples récents nous incitent à la réflexion et à la prudence.* »

Alain Salles

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : les activités de TV câblée de Deutsche Telekom sont convoitées.** L'opérateur semi-public allemand va filialiser son réseau de télévision par câble, qui dessert 17 millions de foyers et créer des sociétés régionales, qui pourraient être vendues séparément ou ensemble fin septembre. L'Américain MediaOne International, déjà partenaire de Deutsche Telekom en Pologne et en Hongrie, figurerait sur la liste des acheteurs. – (*AFP*)

■ ***Le président du groupe Vivendi, Jean-Marie Messier*, a émis des « réserves »** sur la politique de la Commission de Bruxelles sur l'audiovisuel. Il s'est déclaré stupéfait, jeudi 10 septembre, par la déclaration d'un commissaire rejetant d'emblée une éventuelle alliance entre CanalSatellite et TPS, « *alors qu'aucun dossier n'avait été déposé* ».

■ **EDITION : Havas acquiert le groupe Anaya, deuxième éditeur spécialisé dans les ouvrages universitaires et éducatifs en Es**pagne, a révélé *La Tribune* du 11 septembre. « *L'accord est en cours de finalisation* », confirme-t-on à Havas. Anaya, qui édite également des *CD-ROM* et fournit des programmes audiovisuels pour les chaînes du câble et du satellite, est coté en Bourse mais restait contrôlé par son fondateur German Sanchez Ruiperez.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **THYSSEN KRUPP : le géant allemand de l'acier Thyssen pèsera deux tiers du nouveau** groupe Thyssen Krupp AG, né de sa fusion avec Krupp. Le *nouveau groupe sera* le cinquième industriel allemand, avec un chiffre d'affaires de 70 milliards de deutschemarks (234,5 milliards de francs). Il emploiera 186 000 salariés.

● **SNPE : la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) a signé avec FO, la** CFE-CGC et la CFTC un accord *sur les 35 heures prévoyant* 50 embauches. Le texte prévoit le passage à 34,20 heures sans baisse, *mais avec modération à* venir des salaires. Il concerne environ la moitié des salariés de la maison mère, soit 1 200 personnes.

● **VALEO : l'équipementier automobile français a annoncé** *la fermeture de son usine de* climatisation à Hockenheim en Allemagne, qui emploie 258 personnes. Il *prévoit* le transfert de la production vers d'autres sites européens et le maintien de la recherche et développement à Hockenheim.

● **DASA : le patron de Daimler-Benz Aerospace,** Manfred Bischoff, a admis, jeudi 10 septembre dans le *Financial Times*, la possibilité d'une fusion entre son groupe et British Aerospace (BAe), *« s'il est évident que c'est le premier pas vers la création de la société européenne intégrée d'aéronautique et de défense ».*

● **CHÂTEAU CHEVAL-BLANC : le domaine de Saint-Emilion,** *grand cru du Bordelais*, a démenti, jeudi 10 septembre, avoir été vendu au financier belge Albert Frère. Selon des sources proches du dossier, citées par l'AFP, des négociations ont bien été engagées par les actionnaires du Château avec un groupe dans lequel figure M. Frère, mais rien n'a encore été signé.

SERVICES

● ***NOUVELLES FRONTIÈRES :* le PDG du voyagiste a confirmé,** jeudi 10 septembre, *être officiellement* candidat au rachat de la compagnie aérienne AOM, mise en vente début août par le *Consortium de réalisation* (CDR) chargé de céder les actifs sortis du bilan du Crédit lyonnais.

● **GLOBALSTAR : après la destruction de douze de ses satellites dans l'explosion** d'une fusée russe, Globalstar, qui a vu le cours de ses actions plonger de 36 % jeudi 10 *septembre, table désormais* sur une mise en service fin 1999 de son réseau mondial de *télécommunications.*

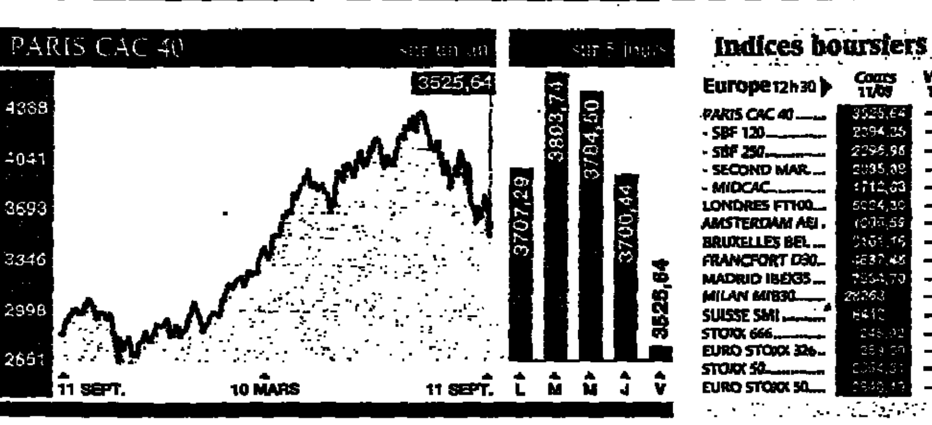
FINANCE

● **CRÉDIT LYONNAIS : la banque française a annoncé,** jeudi, avoir conclu un accord pour la cession de sa filiale en Grèce à *la Banque du Pirée* (Piraeus Bank). Cette filiale, spécialisée dans les activités de banque d'entreprise et de financement de navires, affichait fin 1997 un bilan total de 1,5 milliard de francs.

● ***PATRONAT BANCAIRE :* l'Association française des banques (AFB)** a déclaré, jeudi, *qu'elle voulait* accélérer les négociations sur les 35 heures dans le cadre des discussions avec les syndicats sur la modernisation de la convention collective de la branche (200 000 salariés).

● ***MITSUBISHI :* les institutions financières du groupe japonais,** Bank of Tokyo-Mitsubishi (banque de détail), Mitsubishi Trust and Banking (gestion de fonds), Tokyo Marine and Fire Insurance (assurance-dommages) et Meiji Life Insurance (assurance-vie), sont convenues d'engager *« une large coopération »* pour faire face à la déréglementation des marchés financiers nippons.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». ***www.lemonde.fr***



Indices boursiers

Europe 12h30 ▸	Cours 11/09	Var.% 10/09	Var.% 31/12
PARIS CAC 40	3525,64	−1,77	17,56
- SBF 120	2294,25	−1,86	18,70
- SBF 250	2296,96	−0,20	18,10
- SECOND MAR.	[illegible]	−0,54	12,47
- MIDCAC	[illegible]	−0,58	7,63
LONDRES FT100	5024,30	−2,19	−2,17
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−1,44	10,17
BRUXELLES BEL	[illegible]	−1,37	30,71
FRANCFORT D30	[illegible]	−1,25	10,30
MADRID IBEX35	[illegible]	−4,67	3,85
MILAN MIB30	[illegible]	−3,88	13,81
SUISSE SMI	[illegible]	−1,39	2,54
STOXX 666	[illegible]	−6,22	—
EURO STOXX 326	[illegible]	−6,40	—
STOXX 50	[illegible]	−6,78	—
EURO STOXX 50	[illegible]	−1,91	—

Monde ▸	Cours 10/09	Var.% veille	Var.% 31/12
NEW YORK DJ	7615,54	−3,17	−3,70
- SP 500	[illegible]	−2,59	1,01
- NASDAQ	[illegible]	−2,41	0,95
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−13,32	−58,11
JOHANNESBURG	[illegible]	−3,36	−28,38
MEXICO BOLSA	[illegible]	−10,61	−61,85
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−7,38	−51,14
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−15,82	−63,31
TORONTO FSE I.	[illegible]	−1,28	−18,47
ASIE 10h15	11/09	10/09	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−2,77	−44,85
HONGKONG H.	[illegible]	−3,46	−29,32
SÉOUL	[illegible]	−6,54	−13,30
SINGAPOUR ST.	—	—	—
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−2,30	−5,66
TOKYO NIKKEI	13916,98	−6,11	−8,79

PARIS SBF 250 — 2296,96 — 2799, 2699, 2598, 2498, 2397, 2296 — 11 JUIN, 28 JUIL., 11 SEPT.

NEW YORK Dow Jones — 7615,54 — 9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 11 JUIN, 28 JUIL., 10 SEPT.

LONDRES — 5024,30 — 6199, 5901, 5603, 5305, 5009, 4711, 4416, 4115 — 11 JUIN, 28 JUIL., 11 SEPT.

FRANCFORT DAX 30 — 4687,48 — 6503, 6105, 5707, 5309, 4911, 4513, 4115 — 16 JUIN, 30 JUIL., 11 SEPT.

TOKYO — 13916,98 — 18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 11 JUIN, 28 JUIL., 11 SEPT.

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▸	Cours 10/09	Var.% 09/09	Var.% 31/12
INTERTECHNIQU.	1657	+2	+42,95
UIF	[illegible]	+1,61	+0,68
UNIBAIL	724	+1,25	+20,46
IMMEUBL.FRANC.	[illegible]	+1,20	+13,54
BAIL INVESTIS	[illegible]	+1,10	+3,12
BERTRAND FAUR.	[illegible]	+1,09	−13,63
ROCHEFORTAISE	626	+0,96	+69,72
CREDIT LYONNA.	535	+0,79	+61,34
DANONE	1572	+0,76	+48,23
VIA BANQUE	152,90	+0,50	−7,52

Baisses ▸	Cours 10/09	Var.% 09/09	Var.% 31/12
DASSAULT SYST.	[illegible]	−13,98	+10,82
SOCIETE GENER.	[illegible]	−11,84	+2,58
SCHNEIDER SA	305,10	−10,26	−6,64
CPR	[illegible]	−9,62	−39,79
GEOPHYSIQUE	[illegible]	−8,86	−47,92
B.N.P.	[illegible]	−8,70	+5,69
ACCOR	1013	−7,96	+17,33
PARIBAS	[illegible]	−7,59	—
ALTRAN TECHNO.	1051	−7,58	+128,47
GRANDVISION	135	−7,53	−45,47

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

VENDREDI 11 SEPTEMBRE à midi, *l'indice* CAC 40 *a poursuivi son* recul en abandonnant 1,11 % à 3 549 points. Le début de la séance fut très volatil, *l'indicateur se situant* alternativement dans le rouge et le vert. Les valeurs bancaires ont, de nouveau, été attaquées avec des baisses de 4,9 % pour la BNP et la Société générale et de 4,5 % pour Paribas. Malgré la publication d'un résultat net semestriel en hausse de 17 % pour Promodes, le cours de l'action a reculé de 5,1 %. En revanche, le titre Castorama *a gagné* 1,1 % après la présentation d'un résultat semestriel en hausse de 35 %. En *hausse également, les deux* compagnies pétrolières Elf Aquitaine et Total ont bénéficié de *quelques achats à bons comptes.* Le titre Dassault Système qui avait perdu 14 % la veille, a regagné 5,2 %. Les titres Moulinex et SEB ont poursuivi leur progression.

JAPON

La Bourse de Tokyo a connu, *vendredi 11 septembre, une journée* noire dans le sillage de la chute des marchés mondiaux. L'indice Nikkei a clôturé *en recul* de 5,1 % à 13 916,98 points, tout près de son plancher record depuis douze ans atteint fin août. Quinze minutes avant la fin de la séance, l'indice Nikkei accusait une baisse encore plus importante de 940 points, soit un recul de 6,4 %.

NEW YORK

L'indice Dow Jones a clôturé, jeudi 10 septembre, en baisse de 3,17 %, à 7 615,54 points. Les inquiétudes *provoquées par une possible procédure* de destitution du président Bill Clinton et la propagation de la *crise financière à l'Amérique latine* ont achevé de déprimer des investisseurs déjà préoccupés du *ralentissement économique outre-*Atlantique.

FRANCFORT

VENDREDI 11 SEPTEMBRE, la *Bourse de Francfort a ouvert en* baisse dans le sillage de la chute des places boursières américaines *et japonaise.*

L'indice DAX de la Bourse allemande affichait, quelques minutes après le début des cotations, un recul de 2,65 %, à 4618,20 points.

LONDRES

JEUDI 10 SEPTEMBRE, l'indice Footsie de la Bourse de Londres a clôturé en baisse de 3,29 %, à 5 136,6 points. Le signal positif envoyé par la Banque d'Angleterre *en indiquant qu'elle suivrait de* près les pressions désinflationnistes pour déterminer sa politique *en matière de taux d'intérêt* n'a pas suffi à tempérer les effets de la chute du dollar et de Wall Street sur le moral des investisseurs.

Valeur du jour : la Société générale dégringole

LA CAPACITÉ de la deuxième banque française à passer une provision de 6 milliards de francs pour couvrir une partie de ses engagements en Asie et en Russie, tout en affichant des résultats records, n'a pas impressionné les marchés. Réservée à la baisse en cours de séance, l'action Société générale a chuté jeu*di 10 septembre de 11,8 %* à la Bourse de Paris pour terminer à 841 francs.

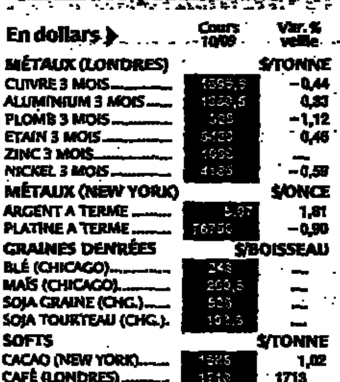
Action Société générale — en francs à Paris — 841 — 1 600, 1 500, 1 400, 1 300, 1 200, 1 100, 1 000, 900, 800 — M A M J J A S

Certaines sociétés de Bourses *restent pourtant confiantes* sur la capacité de la banque à affronter la crise financière. Goldman Sachs et ABN Amro restent à l'achat sur la Société générale tout comme l'EIFB. La société de Bourse maintient sa recommandation d'achat. *« Les cours actuels ne se justifient que dans le cadre d'un sénario catastrophe que nous ne retenons pas »*, indique l'EIFB qui confirme sa prévision de *résultat de 7,1 milliards de francs* pour l'ensemble de l'année. Toutefois, d'autres intervenants sont beaucoup moins optimistes. La société Chevreux de Virieu a sorti la Société générale de sa liste de valeurs recommandées. Encore plus sévère, la société de Bourse Ferri conseille d'alléger sa postion sur le titre. Elle s'inquiète d'une pression sur les marges de la banque et de l'impact sur les marchés de la crise russe.

Quand aux analystes de chez Warny, ils jugent qu'il faut vendre le titre. Ils estiment notamment que des provisions supplémentaires seront nécessaires sur des pays comme *Hongkong, le Brésil* ou l'Argentine.

En fait, c'est un véritable mouvement de défiance qui a soufflé sur les valeurs bancaires. Après la publications de leurs résultats (*Le Monde* du 11 septembre), les titres BNP et Paribas ont chuté respectivement de 8,7 % de 7,6 %. Le cours de l'action Paribas *est au plus bas* depuis le début de l'année. Le CFF ou Dexia, pourtant peu ou pas affec*tées, par la tourmente financière* en Asie et en Russie ont également été entraînés dans le tourbillon. Ce phénomène pouvait être observé sur l'ensemble des places européennes où les valeurs bancaires ont également plongé. *« Il est clair que les banques européennes sont plus exposées aux prêts effectués dans des pays n'appartenant pas à l'OCDE que les banques américaines »*, juge Richard Buxton de chez Barring Asset Management interrogé par Bloomberg. Les titres de la banque suisse UBS, de l'espagnole BBV et de la néerlandaise ING ont fortement chuté. *« Nous assistons à un mouvement de vente des investisseurs car il existe une grande inquiétude sur les activités financières dans le monde depuis juin »*, a simplement reconnu André Lévy-Lang, président du directoire de Paribas lors de la présentation des résultats semestriels de la banque.

Joël Morio



Matières premières

En dollars ▸	Cours 10/09	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	−0,44
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,83
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	−1,12
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	0,46
ZINC 3 MOIS	[illegible]	—
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	−0,58
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	1,81
PLATINE A TERME	[illegible]	−0,90
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	243	—
MAÏS (CHICAGO)	200,5	—
SOJA GRAINE (CHG.)	526	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	—
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	1,02
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	1713
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars ▸	Cours 10/09	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	14,94	1,84
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	1,20

Or

En francs ▸	Cours 10/09	Var% 09/09
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,58
OR FIN LINGOT	[illegible]	−0,65
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	+4,07
PIÈCE FRANCE 20 F	322	−0,31
PIÈCE SUISSE 20 F	317	−0,94
PIÈCE UNION LAT. 20 F	312	−0,64
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	−2,80
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	+0,61
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	−0,50

ÉCONOMIE

La conjoncture continue à se dégrader au Japon

LA SITUATION économique continue à se détériorer au Japon, en raison de la poursuite de la *baisse de* la demande privée, affirme la Banque du Japon (BoJ) dans son rapport mensuel, publié vendredi 11 septembre. L'investissement des entreprises *« continue à chuter substantiellement »* et la construction de logements *« recule encore davantage »*, estime la banque centrale, *qui* ajoute que la consommation des ménages *« ne donne aucun signe de redressement, en dépit de l'entrée en vigueur d'abattements d'impôts »*. Ce rapport été publié deux jours après la décision de la BoJ d'assouplir sa politique monétaire pour la première fois depuis trois ans.

■ **Le Japon a enregistré une contraction de 0,8 % de son produit intérieur brut (PIB)** au deuxième trimestre (avril-juin) par rapport au trimestre précédent (janvier-mars), a annoncé vendredi l'agence gouvernementale de planification économique. Il s'agit là du troisième recul trimestriel consécutif du PIB, situation que le Japon n'avait jamais connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

■ **CHINE : Pékin reste déterminé à ne pas dévaluer le yuan,** a affirmé un responsable de la Banque populaire de Chine (banque centrale), cité jeudi par le quotidien *Wen Wei Po.*

■ **ÉTATS-UNIS : le dollar était en très forte baisse sur l'ensemble des marchés de changes** vendredi 11 septembre. La devise américaine était tirée vers le bas par la menace d'une procédure de destitution du président des Etats-Unis Bill Clinton. Face au yen, le billet vert est même brièvement passé sous les 130 yens, tombant jusqu'à 129,15 yens (son plus bas niveau depuis avril), contre 134,75 jeudi. Contre les monnaies européennes, le dollar descendait à 5,6502 francs et 1,6849 mark contre 5,7635 et 1,7010 jeudi. *(Lire pages 2, 3 et 16.)*

■ **Le déficit courant des Etats-Unis a atteint au second trimestre de l'année 1998 le niveau** record de 56,53 milliards de dollars. *La balance des marchandises* accuse un déficit de 64,83 milliards de dollars contre 55,70 milliards au *premier trimestre.*

■ **Les demandes hebdomadaires d'allocations chômage ont** *progressé pour* la *première* semaine de septembre à 312 000 unités contre 304 000 une semaine plus tôt.

■ **BRÉSIL : le président Fernando Henrique Cardoso** *a affirmé* jeudi à Brasilia qu'il faut que les dirigeants du monde interviennent dans la crise financière internationale. *(Lire page 16.)*

■ **FRANCE : les prix à la consommation ont augmenté** *de 0,2 % en août* portant l'inflation sur un an à 0,7 % selon les chiffres communiqués par l'Insee *vendredi 11 septembre. (Lire page 31.)*

■ **ALLEMAGNE : le chancelier Helmut Kohl a estimé que la** croissance pourrait être comprise *« entre 2,6 et 2,8 % »* cette année et l'an prochain, lors d'un meeting électoral à Ludwigshafen (Rhénanie-Palatinat). Pour 1998, le gouvernement allemand a prévu une croissance *entre* 2,5 et 3 % *et*, pour 1999, le ministre des finances Theo Waigel avait dit tabler sur une croissance de 3 %.

■ **ÉGYPTE : les gouvernements égyptien et libanais ont signé** jeudi trois accords de coopération *économique*, dont l'un porte sur la création d'une zone de libre-échange, au terme d'une visite de 48 heures au Caire du premier ministre libanais Rafic Hariri.

■ **OR : l'once de métal jaune a enregistré une forte hausse,** jeudi, sur le marché londonien, devenue *valeur-refuge* après la chute du dollar. L'once d'or valait 290,85 dollars, contre 284,95 dollars *la veille. Vendredi à l'ouverture* à Hongkong, l'once poursuivait sa hausse et s'échangeait à *291,80 dollars.*

CHANGES

● **Dollar :** la monnaie américaine se redressait légèrement. *vendredi 11 septembre sur le* marché des changes de Tokyo, où il se négociait à 131,20 yens. Le billet vert est tombé à 128,80 yens en cours de séance en raison des menaces pesant sur la présidence de Bill Clinton. En Europe, le dollar se reprenait aussi face aux principales devises. Il s'échangeait à 5,6527 francs et à 1,6851 mark.

● **Mark :** la devise allemande restait ferme face au franc vendredi 11 septembre aux premières heures de la matinée. Il s'échangeait à 3,3545 francs contre 3,3554 francs jeudi.

● **Rouble :** la monnaie russe poursuivait sa *reprise* après que Boris Eltsine eut annoncé la candidature d'Evgueni Primakov au *poste de premier ministre*. Il s'échangeait à 11,15 dollars, vendredi 11 septembre, lors des premières cotations.

Cours de change

11/09 12h30 ▸	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,71	6,59	9,55	4,08	2,97	4,24	0,34	3,35	—
DM	1,69	1,96	2,84	1,22	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE 100	[illegible]	1941,48	2810,43	1202,81	875,61	1276,50	—	988,10	294,64
YEN 100	130,76	152,25	220,57	94,41	68,62	—	7,83	77,54	23,12
FLORIN	1,91	2,22	3,21	1,37	—	1,46	0,11	1,13	0,34
FR.S.	1,39	1,61	2,34	—	0,73	1,06	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,59	0,69	—	0,43	0,31	0,45	0,04	0,35	0,10
ECU	0,86	—	1,45	0,62	0,45	0,66	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,16	1,68	0,72	0,52	0,76	0,06	0,59	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 11/09 ▸	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,39	4,23	5,03
ALLEMAGNE	[illegible]	3,43	4,08	4,86
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,46	5,22	4,96
ITALIE	[illegible]	4,87	4,85	5,35
JAPON	[illegible]	0,20	1,05	—
ETATS-UNIS	[illegible]	4,86	4,95	5,28
SUISSE	[illegible]	1,52	2,81	3,98
PAYS-BAS	[illegible]	3,23	4,23	5,02

Matif

Cours 12h30 ▸	Volume 11/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	[illegible]	110	109,91
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	[illegible]	96,48	96,48

Marché des changes

Devises 17h35 ▸	Cours BDF 10/09	Achat 10/09	Vente 10/09
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,66	16,76
CANADA	[illegible]	3,57	4,11
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,42	6,02
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,13	9,98
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,99	8,83
ITALIE (1000)	[illegible]	3,16	3,65
JAPON (100)	[illegible]	4,04	4,30
NORVÈGE (100)	[illegible]	70,50	79,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,86	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	67,10	77,10
SUISSE (100)	[illegible]	394	418

TAUX

● **France :** le *marché obligataire* a ouvert en très forte hausse, vendredi 11 septembre, soutenu par l'aggravation de la crise boursière mondiale, qui incite les opérateurs à acheter des emprunts d'Etat, jugés plus sûrs. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 35 centièmes, à 110,26 points.
Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à un plus bas niveau historique de 4,14 %, contre 3,96 % pour le rendement du titre allemand de même échéance.

● **Etats-Unis :** les obligations américaines ont nettement progressé, jeudi 10 septembre, profitant du nouvel accès de faiblesse de *Wall Street* et du renforcement des anticipations de baisse des taux américains en raison de la *détérioration* de la situation en Amérique latine. Le rendement de l'emprunt à trente ans s'est établi à 5,15 % en clôture.

هكذا من الإمل

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS −2,16 %
CAC 40 : 3511,88

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	985	[illegible]	−1,01	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	974	[illegible]	−2,87	[illegible]
Renault (T.P.)	2837,90	[illegible]	−0,27	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1234	[illegible]	−1,05	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	994	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1313	[illegible]	−1,98	[illegible]
AGF	309,50	[illegible]	−0,42	[illegible]
Air Liquide	795	[illegible]	−1,13	[illegible]
Alcatel	960	[illegible]	+1,45	[illegible]
Alstom	136	[illegible]	−5,14	[illegible]
Altran Techno. #	1051	[illegible]	−0,19	[illegible]
Atos CA	1255	[illegible]	+0,63	[illegible]
Axa	581	[illegible]	−2,40	[illegible]
Bail Investis	824	[illegible]	−0,60	[illegible]
Bazar Hot. Ville	670	[illegible]	−3,28	[illegible]
Bertrand Faure	370	[illegible]	—	[illegible]
BIC	310	[illegible]	−2,25	[illegible]
BIS	565	[illegible]	−0,53	[illegible]
CGIP	2814	[illegible]	−2,27	[illegible]
Chargeurs	351	[illegible]	+0,85	[illegible]
Christian Dalloz	550	[illegible]	+2	[illegible]
Christian Dior	504	[illegible]	−0,59	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	568	[illegible]	−0,17	[illegible]
Ciments Francais	329	[illegible]	+0,15	[illegible]
Clarins	485	[illegible]	−2,06	[illegible]
Club Mediterranee	446	[illegible]	+1,12	[illegible]
Coflexip	413	[illegible]	—	[illegible]
Colas	1111	[illegible]	−0,09	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,35	[illegible]	−4,04	[illegible]
Comptoirs Mod.	3688	[illegible]	+0,08	[illegible]
CPR	295	[illegible]	+0,67	[illegible]
Cred.Fon.France	74,85	[illegible]	−2,47	[illegible]
Credit Lyonnais CI	505	[illegible]	+0,19	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	430	[illegible]	−3,51	[illegible]
Damart	4321	[illegible]	−0,48	[illegible]
Danone	1572	[illegible]	−1,33	[illegible]
Dassault-Aviation	1540	[illegible]	−3,24	[illegible]
Dassault Systemes	203	[illegible]	+5,81	[illegible]
De Dietrich	289	[illegible]	−4,32	[illegible]
Deveaux(Ly)#	850	[illegible]	−4,70	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	58	58	—	[illegible]
Dexia France	792	[illegible]	−4,41	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	99,70	[illegible]	−3,71	[illegible]
Dynaction	192	[illegible]	−3,38	[illegible]
Eiffage	406,50	[illegible]	−5,97	[illegible]
Elf Aquitaine	620	[illegible]	+0,48	[illegible]
Eramet	161	[illegible]	−1,86	[illegible]
Eridania Beghin	1115	[illegible]	−1,61	[illegible]
Essilor Intl	2280	[illegible]	−3,94	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1996	[illegible]	—	[illegible]
Esso	470	[illegible]	−1,06	[illegible]
Eurafrance	3240	[illegible]	−0,37	[illegible]
Euro Disney	9	[illegible]	−0,55	[illegible]
Europe 1	1300	[illegible]	−2,92	[illegible]
Eurotunnel	5,35	[illegible]	−1,86	[illegible]
Fimalac SA	540	[illegible]	−0,92	[illegible]
Finextel	116,50	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	406	[illegible]	−3,94	[illegible]
France Telecom	424	[illegible]	−2,80	[illegible]
Fromageries Bel	5120	[illegible]	+1,95	[illegible]
Galeries Lafayette	5400	[illegible]	−0,92	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Nominal (1)
Sony Corp. #	319	324,10	+1,59	13
STmicroelectronics	46	47,85	+4,02	50
Sumitomo Bank #	406,10	406,10	—	50
T.D.K #	206	180,50	−12,37	500
Telefonica #	19,95	19,10	−4,26	50
Toshiba #	383	372,50	−2,74	1
Unilever #	429,10	428,30	−0,18	5
United Technol. #	420	420,10	+0,02	—
Volkswagen A.G #	125,90	134	+6,43	50
Zambia Copper	9,50	9,45	−0,52	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 11 SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	119,18	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	104,90	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	123,59	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	126	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	100,58	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	114,50	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,27	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	119,37	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,17	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,57	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	124,21	[illegible]
Finansder 9%91-06#	132,55	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,98	[illegible]
Florai9,75% 90-99#	104,91	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	[illegible]

(Publicité)

GIORGIO ARMANI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
G.T.I (Transport)		400	[illegible]
Immobail		229	[illegible]
Immobanque		669	[illegible]
Lucia	◆	76	[illegible]
Monoprix		502	[illegible]
MLPC International		477	[illegible]
Metal Deploye	◆	380	[illegible]
Mors	◆	6,45	[illegible]
M.R.M. (Ly)		335,80	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	128	[illegible]
ONA 100 DH	◆	685	685
Optorg		385	380,90
Exa.Clairefont(Ny)	◆	930	930
Paris Orleans		331	330
Promodes (CI)	◆	2370	2320
PSB Industries Ly		693	692
Raynal Roq.ex.SAP	◆	410	400
Rougier #		310	317,30
Saga		310	316
Gaillard (M)	◆	1699	1699
Gd Moul.Strasbourg	◆	2055	2055
Hotel Lutetia	◆	620	[illegible]
Hotels Deauville		902	[illegible]
L.Boullet (Ly)		395	[illegible]
Lloyd Continental	◆	11490	11490
Matussiere Forest		59	57,10
Moncey Financiere		3300	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)		124,90	124,90
Poliet		530	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 11 SEPTEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 11 SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	25,95	[illegible]
Belvédère	730	779
BVRP	329	[illegible]
Chemunex	10,70	[illegible]
Duran Duboi	345,10	346
Eurofins scientific	490	490
FDM Pharma n.	39	38,50
Genset	365	[illegible]
Guyanor action B	6,80	6,80
Infonie	155,10	155
Joliez-Regol	74	[illegible]
La Cie Group	135	135
Olitec	819	810
Omnicom	685	680
Picogiga	165	161
R21 Santé	390	[illegible]
Serp Recyclage	702	700

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 11 SEPTEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech	◆	88	88
Europe Finance Ind.	◆	660	660
Cibox-LCI	◆	244	244
CTT-SCETA	◆	500	500
Sté lecteurs du Monde	◆	189,80	189,80
Troc de l'Ile	◆	150	150

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 septembre

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE

Asie 2000	310,69	[illegible]
Saint-Honoré Capital	22295,54	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	364,56	[illegible]
St-Honoré Pacifique	534,56	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2051,78	[illegible]

LEGAL & GENERAL BANK

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

Actimonétaire C	39236,80	39236,80
Actimonétaire D	31085,79	31085,79
Cadence 1 D	1089,54	[illegible]
Cadence 2 D	1077,63	[illegible]
Cadence 3 D	1066,32	[illegible]
Capimonétaire C	422,45	422,48

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TECHNOLOGIE Coque transparente bleutée, profilé comme un récepteur de télévision des années 70, l'iMac d'Apple rompt résolument avec la monotonie du parc des ordinateurs personnels. ● COMMERCIALISÉ en France à partir de samedi 12 septembre, il connaît au Etats-Unis, depuis un mois, un succès sans précédent. ● PROFITANT du manque d'imagination de ses concurrents, la firme à la pomme a conçu le premier ordinateur dédié à Internet : dix minutes de manipulations simples suffisent pour être abonné et connecté à la Toile. ● PLUS PUISSANT que les clones d'IBM, l'appareil offre des perfectionnements rendant son usage plus facile. ● SA SORTIE coïncide avec un développement spectaculaire des abonnements au réseau mondial. La France, qui compte désormais plus de 2,8 millions d'internautes, est favorisée par la qualité de ses réseaux téléphoniques et câblés.

Le premier ordinateur dédié à Internet arrive en France

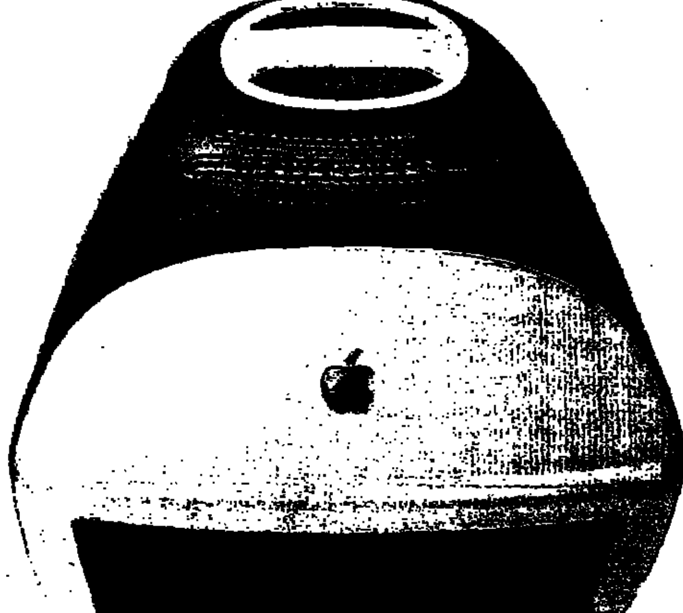
Sans lecteur de disquettes, mais doté de perfectionnements uniques pour un appareil de cette catégorie, l'iMac d'Apple est en rupture avec ses concurrents compatibles IBM. La marque à la pomme s'appuie sur le succès du réseau mondial pour renouer avec sa réputation d'innovatrice

POUR RALLIER le grand-public à Internet, on attendait les ordinateurs de réseaux (NC), décodeurs de télévision (*WebTV, NetBox...*) ou téléphones à écran dérivés du Minitel. Or, c'est Apple qui prend les devants avec son nouvel ordinateur familial, l'iMac, lancé en France samedi 12 septembre. Profitant du manque d'imagination des fabricants de PC du camp des compatibles IBM, la marque à la pomme retrouve ses talents d'innovatrice, qui avaient fait le succès du Macintosh dans les années 80. Le Mac revient à la charge précédé du « i » d'Internet, désignant ainsi clairement sa cible.

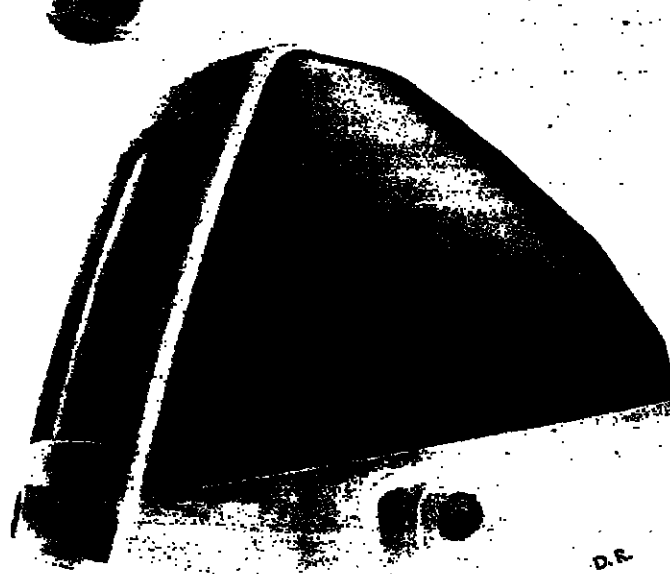
L'accès au réseau mondial devient rapidement l'une des raisons majeures d'achat d'un ordinateur. Pendant longtemps, cette acquisition est restée motivée par l'utilisation des CD-ROM ludiques, éducatifs ou culturels et la gestion des comptes familiaux, plutôt que par l'usage du courrier électronique et l'exploration de la Toile. Mais le vent tourne rapidement. Le nombre d'abonnés à Internet explose en France et les obstacles techniques s'estompent.

Avec l'iMac, un utilisateur novice qui s'astreint à suivre les instructions à l'écran se retrouve abonné à un fournisseur d'accès et en mesure de surfer sur le Web moins de dix minutes après l'ouverture du carton d'emballage de la machine. Une procédure qui fera rêver tous ceux qui se sont débattus dans les problèmes d'installation de logiciel, d'ouverture de compte et de validation de mot de passe. Apple s'aligne sur les dernières améliorations apportées par Windows 98 dans le monde PC avec, en plus, un partenariat avec trois fournisseurs d'accès français, qui accélère le processus d'abonnement.

Mais, avant même la simplicité de sa mise en service, l'iMac risque de séduire l'œil des clients potentiels. Le design constitue l'un des atouts majeurs du dernier né d'Apple. Translucide et bleutée, la coque de l'appareil rappelle davantage l'aspect d'un poste de télévision que celui d'un ordinateur de bureau. La marque à la pomme a modernisé un concept qui lui est cher : la réunion dans le même volume de l'unité centrale et de l'écran. L'iMac se distingue en enveloppant l'ensemble dans une forme arrondie, qui tranche avec les angles vifs de la plupart des PC. Sur le dessus, une poignée fournit une certaine mobilité à l'objet, qui pèse tout de même 17 kg.







D.R.

MOINS DE CÂBLES

La suppression de l'araignée de câbles de connexion qui encombre la partie arrière des ordinateurs contribue, elle aussi, à la rupture de l'iMac avec l'univers professionnel. Apple a fait appel à la nouvelle technologie USB (*Universal Serial Bus*), qui permet de brancher jusqu'à 127 périphériques (imprimante, scanner, appareil photo numérique...) en série. La connexion est réalisée soit par l'intermédiaire de multiprises, soit en branchant les appareils les uns sur les autres. L'ordinateur est capable de reconnaître chacun d'eux. L'ajout ou le retrait d'un périphérique s'effectue aussi simplement que sur une chaîne hi-fi. La machine détecte et rend automatiquement opérationnels les appareils connectés.

Si elles apportent un confort d'utilisation inconnu jusqu'à présent, ces caractéristiques ne grèvent pas les performances informatiques de la machine. L'iMac est équipé d'un processeur G3 à 233 MHz qui, selon les tests de la revue américaine *Byte*, dépasse de 40 % la puissance du plus rapide des processeurs actuels d'Intel, le Pentium II à 400 MHz. Par ailleurs, l'iMac est équipé de 32 mégaoctets de mémoire vive et de 2 mégaoctets de mémoire vidéo, d'un disque dur de 4 gigaoctets, d'un lecteur de CD-ROM 24x, de deux haut-parleurs stéréo surround intégrés et d'un accélérateur graphique 2D et 3D précieux pour les jeux vidéo affichés sur un écran de 15 pouces de bonne qualité. Pour l'accès à la Toile, l'iMac dispose du modem interne le plus rapide (56 000 bits par seconde) et d'une connexion Ethernet, qui se révèlera précieuse dès que les accès à Internet sur le câble se développeront. Le tout pour 9 990 francs en France.

VIRAGE RADICAL

Dans cette panoplie sans faille, un composant brille par son absence : le lecteur de disquettes. Apple prend le risque de supprimer ce symbole datant des origines de l'ordinateur personnel, au début des années 80. Le fonctionnement des premiers modèles reposait entièrement sur un unique lecteur de disquettes... Avec l'iMac, la rupture est consommée. Le chargement des programmes par CD-ROM s'est, certes, généralisé. Mais il reste l'échange des fichiers de textes, d'images ou des petits logiciels. *« Ces opérations sont réalisées via Internet »*, répond Apple. De quoi exclure tous ceux qui ne disposent pas encore d'un accès au réseau mondial... Si le besoin se fait sentir, il reste le recours à un lecteur de disquettes externe.

Parfois osées, les options d'Apple ne semblent pas surprendre le public. Aux Etats-Unis, les ventes d'iMac se sont déjà envolées *(lire ci-contre)*. En France, une campagne publicitaire a rythmé le compte à rebours du lancement commercial du 12 septembre. Outre les soixante-dix Apple Center présents dans l'Hexagone, la Fnac s'est engagée massivement derrière l'iMac, qui est exposé dans ses magasins depuis le 4 septembre. Les grandes surfaces devraient mettre la machine dans leurs rayons pour les fêtes de fin d'année. *« L'iMac séduit les femmes qui ont envie de l'installer dans leur salon et les enfants qui sont attirés par son design »*, affirme Jean-Pierre Giannetti, directeur marketing d'Apple France.

Brusquement, la marque à la pomme, qui vendait de moins en moins d'ordinateurs depuis deux ans, se trouve confrontée à la situation inverse. L'engouement du public pour l'iMac fait resurgir le spectre de la rupture de stocks, risquant de décourager les clients les plus pressés. M. Giannetti assure que *« plusieurs milliers de machines »* sont présentes chez les revendeurs français. Mais il reconnaît que les usines d'Apple, aux Etats-Unis, à Singapour et en Irlande, restent en phase de lancement de fabrication. *« A partir de la première semaine d'octobre, nous serons en mesure de calibrer la cadence de production en fonction d'une demande qui ne sera plus affectée par le pic de la mise sur le marché »*, explique-t-il. Moribond il y a six mois, Apple semble renaître de ses cendres. Un exploit à mettre au crédit de Steve Jobs, cofondateur de l'entreprise, qui est revenu à un moment critique pour la survie de la firme.

Michel Alberganti

Razzia aux Etats-Unis

« *C'est Noël en août* », s'est exclamé Paul Ramirez, vice-président du marketing de ComputerWare, grand distributeur américain d'Apple, quelques jours après la commercialisation de l'iMac aux Etats-Unis, le 15 août. Son concurrent, CompUSA, estime qu'il s'agit « *du plus important lancement d'un ordinateur* » qu'il ait connu. En moins de dix jours, les stocks des magasins ont été épuisés. Le jour même de la mise en rayon, Apple avait déjà reçu 150 000 commandes et le fabricant estime que, d'ici à la fin de l'année, les ventes d'iMac dans le monde dépasseront le million d'unités. A titre de comparaison, l'ensemble des familles françaises a acheté environ 800 000 ordinateurs en 1997.

Pour Apple, la partie s'annonce serrée. Ses usines vont devoir faire face à la demande engendrée par 600 millions de francs de publicité et par un engouement du public, dont il était impossible de prévoir l'ampleur. Reste à savoir combien de temps durera cet enthousiasme.

« Un risque de vieillissement rapide »

Jean-Paul Manceau, directeur du design des produits industriels de Renault, se déclare surpris par l'aspect de l'iMac : « *J'ai l'impression de revoir un appareil datant des années 60-70, comme les célèbres téléviseurs Teleavia.* » A l'origine de la création du véhicule utilitaire Kangoo, Jean-Paul Manceau connaît bien la vogue actuelle pour les formes arrondies. Mais il note aussi les « *flancs bleus et translucides de l'iMac, qui font ressembler ses côtés à des écrans* ». De quoi donner pour la première fois à l'ordinateur une véritable « *valeur objet très branchée* ».

Mais le designer relève un paradoxe : « *Le contraste est fort entre l'allure très prégnante de l'iMac et ce que l'on peut attendre des effets de la miniaturisation de l'électronique.* » Il s'attendait plutôt à une « *disparition* » de l'ordinateur dans le paysage, grâce aux écrans plats, par exemple, qu'à une telle affirmation de sa présence. Par ailleurs, il remarque que les objets translucides se multiplient dans le mobilier. Une mode « *qui risque de vieillir rapidement* ». Mais la durée de vie des ordinateurs est assez brève pour qu'ils ne se laissent pas surprendre.

Les Français se convertissent rapidement au réseau mondial

EN UN AN, le nombre d'abonnés à Wanadoo, le service d'accès à Internet de France Télécom Interactive, est passé de 40 000 à 320 000. Ce chiffre augmente actuellement d'environ 1 500 par jour. Fin 1998, France Télécom estime possible d'atteindre les 450 000 abonnés, alors que son objectif se limitait à 405 000. Ces résultats témoignent de l'explosion que connaît Internet, en France, cette année.

Selon l'Association des fournisseurs d'accès (AFA), le nombre d'abonnés individuels à Internet atteindrait 1,24 million au 15 juillet. Si l'on y ajoute environ 1,25 million d'utilisateurs dans les entreprises et 400 000 internautes provenant des écoles et universités (étude Médiaangles de mai 1998), on obtient environ 2,8 millions de Français présents sur le réseau mondial.

MOINS QUE NOS VOISINS

Le 11 août, le cabinet d'études Dataquest estimait que 4,7 millions d'Allemands, 2 millions d'Anglais et 1 million de Français étaient connectés à Internet à la fin de 1997. Ces trois pays représentaient plus de 50 % des 13,3 millions d'abonnés en Europe. Selon cette étude, le nombre d'abonnés augmentera de 60 % en 1998 pour atteindre 21,2 millions.

En 2002, ce ne seront pas moins de 69 millions d'Européens qui seraient présents sur le Réseau. La France, qui connaîtra une croissance plus forte que celle de l'Allemagne et de l'Angleterre, devrait alors compter 10,1 millions d'abonnés. Etant donné la vitesse à laquelle la population des internautes augmente, de telles projections sont aléatoires. Néanmoins, elles semblent confirmer que l'explosion d'Internet aux Etats-Unis se propage en Europe.

Outre-Atlantique, plus d'un tiers des Américains de plus de seize ans, soit 70 millions de personnes, utilisent Internet. Une progression de 18 millions en neuf mois.

L'étude menée par Nielsen Media Research et CommerceNet note que les croissances les plus fortes sont obtenues dans les communautés noires et indiennes, ainsi que parmi les adultes jeunes et les femmes de plus de cinquante ans. Une indication d'évolution vers une démocratisation de l'usage d'Internet. Il faut dire que le taux d'équipement en ordinateur des foyers américains atteignait 43 % fin 1997, contre 35 % un an plus tôt. En France, il ne dépassait pas 18,5 % l'an dernier, contre 23 % en Angleterre et 25 % en Allemagne, selon l'Institut d'analyse GfK.

L'ordinateur constitue aujourd'hui le moyen privilégié d'accès au réseau mondial. Le développement de modèles tels que l'iMac va donc jouer un rôle important dans la vitesse de diffusion d'Internet chez les particuliers. La simplicité d'utilisation et la puissance du nouvel ordinateur d'Apple pour un prix de 10 000 francs relance la question de la concurrence entre les différents outils d'accès à la Toile.

L'industrie informatique est longtemps restée incapable de concevoir des machines adaptées à une utilisation individuelle sans assistance permanente d'un service technique. Il faut dire que la quasi-totalité des fabricants conservent une forte culture de vente aux entreprises. D'où la persistance du design d'outil professionnel des PC. Une telle situation semblait réduire les chances de l'ordinateur de devenir un moyen populaire d'accès à Internet.

D'autres solutions comme les décodeurs ou les téléphones à écran semblaient ainsi promises à un bel avenir. Apple, en rompant avec la plupart des travers de ses concurrents, bouleverse la donne. Si le succès de l'iMac se confirme, les Compaq, IBM, HP, Packard-Bell ou Gateway devront en tenir compte. Généralisée, l'innovation d'Apple pourrait être accessible pour un prix nettement inférieur, ce qui augmenterait d'autant les ventes.

PRÉCIEUX ATOUTS

Doté d'un ordinateur véritablement adapté à ses moyens, à la fois techniques et financiers, le grand public n'aura plus besoin que d'un accès à Internet suffisamment rapide pour profiter confortablement de services vraiment multimédias, c'est-à-dire aptes à transmettre des images animées et de la vidéo.

Dans ce domaine, la France dispose d'atouts précieux grâce à son réseau téléphonique et à celui du câble. Les lignes Numeris, le service numérique de France Télécom, apportent une solution à l'utilisation simultanée d'Internet et du téléphone avec un débit de 64 kilobits par seconde, supérieur à celui des modems analogiques les plus rapides (56 kilobits par seconde).

Le débit offert par le câble est cinquante fois supérieur à celui des lignes téléphoniques. De plus, il permet de rester connecté en permanence sans surcoût. Une promotion d'Internet sur lignes Numeris et l'ouverture de l'accès au réseau mondial par le câble donneraient sans doute à la France un coup de pouce qui accélérerait le rattrapage de son retard. Encore faudrait-il que les problèmes de concurrence entre les différents opérateurs de ces réseaux ne prolongent pas le gel actuel de leur développement.

M. Al.

Principaux fournisseurs d'accès en France

● Club Internet : 77 francs par mois, durée illimitée.
Tél. : 0-801-800-900.
● Wanadoo (France Télécom Interactive) : 95 francs par mois, durée illimitée.
Tél. : 0-801-105-105.
● AOL (Cegetel) : 95 francs par mois, durée illimitée.
Tél. : 01-69-19-94-50.
● WorldNet : 99 francs par mois, durée illimitée.
Tél. : 01-40-37-90-90.
● Micronet (FranceNet) : 99 francs par mois, durée illimitée à Paris, 30 heures de connexion mensuelles en province.
Tél. : 01-43-93-12-12.

Le Minitel résiste

Le chiffre d'affaires réalisé par le Minitel a progressé de 3,3 % en 1997 pour atteindre 6,3 milliards de francs, selon l'Association française de la télématique multimédia (Aftel). Si le nombre d'appels (1,157 milliard) a augmenté de 3,6 %, le nombre total d'heures de connexion (83 millions) a baissé de 1,8 %. La croissance du chiffre d'affaires s'explique par la multiplication des services sur le palier 3617, facturés 5,57 francs par minute et qui font l'objet de publicité.

La baisse du nombre d'heures, continue depuis plusieurs années, atteste un meilleur savoir-faire des utilisateurs, qui, en moyenne, ne consultent que trois services différents. Ces résultats montrent qu'Internet n'affecte pas encore la rentabilité du Minitel.



L'achat de Manchester United par Rupert Murdoch excite d'autres convoitises sur le football anglais

L'acquisition pourrait favoriser le développement de nouvelles chaînes payantes

Après l'offre d'achat du club anglais de Manchester United par la société News Corp. du magnat australo-américain Rupert Murdoch, le groupe anglais Carlton TV, notamment propriétaire du réseau de télévisions régionales ITV, a entamé des négociations avec le club londonien d'Arsenal. Concurrents dans la télévision numérique, les deux groupes prennent place dans l'industrie très rentable du football-business.

LONDRES
de notre correspondant à la City

Formidables pourvoyeurs d'audience, donc de recettes publicitaires, les clubs de football britanniques sont l'objet de toutes les convoitises des géants de la communication. Au lendemain de l'offre de 623 millions de livres (*plus de 6 milliards de francs*) déposée par la chaîne de télévision payante British Sky Broadcasting de Rupert Murdoch pour racheter Manchester United, la société Carlton a annoncé jeudi 10 septembre l'ouverture de négociations avec le club londonien d'Arsenal. En coulisses, les prétendants s'agitent pour tenter de persuader l'entrepreneur-informaticien Alan Sugar de vendre sa participation majoritaire dans un autre club londonien, Tottenham Hotspurs.

Rupert Murdoch, patron de News Corporation, qui contrôle 40 % de BSkyB, joue au tennis. Sa fille Elisabeth, directrice de Sky Networks, monte à cheval, et son fils aîné, Lachlan, dauphin désigné et chef des activités d'Australasie, fait de la voile. Naturalisés américains, imprégnés de la mentalité pionnière, les futurs propriétaires de Manchester United aiment suivre le rugby, le hockey sur glace, la boxe ou le foot américain à la télévision. Les investissements colossaux de News Corp., aux Etats-Unis comme dans les anciens dominions de l'Empire britannique, dans ces disciplines souligne leur goût des sports de mêlée à marque rapide et élevée. A l'évidence, la « famille » ignore tout du soccer.

A première vue, les rumeurs du stade d'Old Trafford, planté au milieu d'un quartier très populaire, semblent bien éloignées de la délicieuse maison à colonnades et entrée capitonnée qu'Elisabeth Murdoch, à en croire un mensuel, vient d'acheter à Holland Park, dans le quartier londonien le plus chic.

INDUSTRIE PORTEUSE

Mais si, aujourd'hui, la dynastie Murdoch veut nouer des relations à vie avec Manchester United, c'est que derrière la façade traditionnelle du foot estampillé « made in England » se trouve implantée solidement et de manière rentable l'une des industries les plus porteuses : l'*entertainment*, le divertissement manière Hollywood.

Qu'on ne s'y trompe pas, nous sommes bien dans l'industrie et la finance au sens le plus noble du terme, grâce au formidable pactole procuré par la retransmission et l'organisation des différentes compétitions (*Le Monde* du 11 septembre). La fureur des supporteurs de Manchester United contre la mainmise du magnat américano-australien, les critiques de la presse – à l'exception des titres Murdoch –, les hésitations des grands fonds de pension (qui représentent 60 % du capital du club) et l'embarras du gouvernement Blair ne peuvent rien face aux enjeux gigantesques de ce football-business aux richesses insoupçonnables.

« Le sport est le bélier de la télévision payante » : comme il l'a déclaré récemment, le président fondateur de NewsCorp compte sur l'acquisition d'un club aussi prestigieux que Manchester pour abonner les téléspectateurs à ses nouvelles chaînes payantes. Il n'a pas oublié qu'au début des années 90 c'est l'exclusivité des droits de retransmission en direct, jusqu'en 2001, du championnat d'Angleterre – clé de voûte de sa politique d'abonnements, avec les séries américaines bon marché – qui a sauvé BSkyB, sinon l'ensemble du conglomérat Murdoch, de la banqueroute.

Murdoch compte aussi sur l'effet miraculeux du sport, et du ballon rond en particulier, pour réussir le lancement, le 1er octobre, de sa nouvelle chaîne numérique Sky Digital. Son concurrent sur ce marché prometteur est la société On Digital, dont l'un des actionnaires n'est autre que Carlton Communications (chaînes régionales ITV, câble,..), qui vient de jeter son dévolu sur le club londonien d'Arsenal. Le base-ball, le basket-ball et le hockey sont à la base du succès de sa chaîne Fox, qui rivalise aujourd'hui avec les prestigieux *networks* américains. La diffusion des rencontres de la division 1 anglaise, très suivies en Extrême-Orient, a permis aussi de limiter les pertes de sa chaîne satellite asiatique Star TV et de rentrer dans les bonnes grâces de la Chine. Aussi, en cassant sa tirelire, Rupert-le-Conquérant vise ce continent européen où sa politique du chéquier ne lui a guère réussi jusqu'à présent : avec l'équipe de Beckham et de Giggs, il accède aux négociations visant à former une Superligue européenne.

Dernier avantage escompté, celui de pouvoir décliner la marque Murdoch comme une simple savonnette sur trois continents. A écouter Bob Nobay, chercheur à la London School of Economics, l'offensive sur Manchester United s'inscrit dans la vision planétaire de cet empire de la communication: *« Le football permet d'offrir une série de produits : articles de sports, services financiers, vente par correspondance, presse spécialisée, cinéma ou loisirs. Il y a des synergies intéressantes. »*

Le seul obstacle qui demeure sur la route de Rupert Murdoch est constitué par la Commission des monopoles et fusions, qui pourrait se saisir du dossier pour entrave à la concurrence. Mais le ministre de tutelle, Peter Mandelson, est un proche d'Elisabeth Murdoch, et BSkyB est l'un des principaux sponsors de son projet le plus cher, le Millenium Dome de Greenwich. Et, ce qui ne gâte rien, le tabloïd *The Sun*, premier tirage de la presse quotidienne britannique et figure de proue de l'écurie News Corp., a soutenu Blair lors des dernières élections. Comme on le voit, Rupert-le-Conquérant a peu de raisons de s'inquiéter...

Marc Roche

David Trezeguet remet son efficacité au service de l'AS Monaco

Le club de la principauté a battu Lens (2-0)

MONACO
de notre envoyé spécial

La finale de la Coupe du monde a figé dans les mémoires l'image de ses larmes de bonheur. Le début de saison l'a rendu discret et perplexe jusqu'à ce jeudi 10 septembre où David Trezeguet, vingt ans, a renoué avec ses habitudes de succès avec l'AS Monaco. Deux buts, ses deux premiers, mitonnés sur le même modèle : à l'origine, un centre venu de la droite, et à la conclusion une reprise de la tête millimétrée. Il n'en fallait pas davantage pour saborder les espoirs du RC Lens, champion de France battu (2-0) et déjà en péril avec deux défaites après cinq journées.

FOOTBALL

Avec son buteur retrouvé, l'équipe de la principauté justifie ses prétentions pour le titre. Sous la menace d'une implosion, voilà juste un an à la suite d'une rébellion des joueurs contre l'entraîneur, Jean Tigana, l'ASM est rentrée dans le rang des clubs sans problèmes.

Thierry Henry, vingt et un ans, a bien essayé de monnayer ses trois buts du Mondial en réclamant son transfert à Arsenal, mais le veto de son président, Jean-Louis Campora, a brisé ce rêve. La même fermeté a prévalu pour David Trezeguet. L'AS Rome avait pourtant proposé 100 millions de francs pour débaucher le jeune champion du monde. Avec ses fonds princiers, l'AS Monaco n'est pas en peine pour boucler son budget, mais il lui est de plus en plus difficile de résister à l'inflation des salaires nourrie par les grands clubs espagnols et italiens. Ces deux dernières années, il a fallu se résoudre à transférer deux futurs champions du monde, Emmanuel Petit (Arsenal) et Lilian Thuram (Parme). David Trezeguet ne restera probablement pas à Monaco jusqu'au terme de son contrat, en juin 2001, mais il n'est pas seul à décider. *« Je serais allé avec plaisir à la Roma car j'avais la quasi-certitude d'obtenir une place de titulaire,* déclare l'attaquant. *J'ai sondé le président, mais il s'est opposé à ma cession. Je n'ai même pas la garantie de pouvoir partir en juin. »*

« Ce sont les intermédiaires qui alimentent les rumeurs, peste Henri Biancheri, le directeur sportif monégasque. *Ces gens touchent 7 % des revenus des joueurs. Cette profession est minée par des gens qui ne pensent qu'à leurs gains. »* En confiant ses intérêts à son père, ancien professionnel du FC Rouen, David Trezeguet a fait *« le bon choix »*, selon Henri Biancheri. *« Si le joueur bénéficie d'un environnement familial, il sera gagnant sportivement et financièrement. Ce n'est pas le cas de tous, y compris chez nous. »* Après sa soirée faste face à Lens, David Trezeguet a fait voeu de sagesse, se souvenant de son statut de remplaçant, il y a dix-huit mois. *« Je ne pense plus qu'à Monaco. Je n'oublie pas que ce club m'a donné sa confiance en 1995. La saison dernière, j'ai marqué dix-huit buts, j'espère en inscrire au moins quinze cette année. Je dois progresser physiquement. »* C'est aussi le moyen d'affermir ses ambitions avec la sélection nationale.

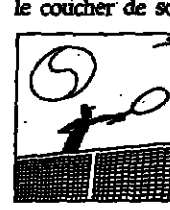
Elie Barth

■ **Dans l'autre match avancé de la 5e journée de division 1,** Lorient et Auxerre ont fait match nul (1-1).

US Open : Marc Philippoussis rejoint son compatriote australien Patrick Rafter en demi-finale

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

Du pourpre et de l'orangé dans le ciel balayé par un vent d'automne, le coucher de soleil s'est embrasé sur New York comme pour finir en beauté une soirée de tennis aux Internationaux des Etats-Unis. Au crépuscule, Thomas Johansson et Mark Philippoussis ont rendu la nuit de Flushing Meadow étincelante. Au bout d'un match haletant de trois heures et demie, l'Australien a battu le Suédois au 22e point dans le *tie* break du cinquième set (4-6, 6-3, 6-7 [3-7], 6-3, 7-6 [12-10]). L'Australien sera opposé à l'Espagnol Carlos Moya, champion de Roland-Garros.



TENNIS

Les joueurs que le tournoi n'attendait pas à ce niveau de la compétition sont souvent prêts un peu plus que les autres à mourir sur le court pour aller plus loin dans leur aventure : *« Tenir deux balles de match pour entrer parmi les quatre derniers d'un Grand Chelem ne m'arrivera pas si souvent »*, ironise Thomas Johansson.

Ce ne fut pas une partie d'anthologie, mais ce fut un grand match, agaçant et poignant, truffé de ces émotions qui coupent les jambes, font trembler les bras, déclenchent des montées d'adrénaline, et poussent le corps et l'esprit à des limites extrêmes. Ainsi, des fautes puis des points sublimes ont sans cesse fait osciller le match entre les deux adversaires. Marc Philippoussis, qui a sauvé deux balles de match avant de se qualifier, n'est pas peu fier de lui. Il avait accédé à son premier quart de finale du Grand Chelem en juillet, à Wimbledon ; il est en demi-finale à Flushing Meadow : *« C'est un pas incroyable dans ma carrière et c'est tellement important. »*

GRAND ESPOIR AUSTRALIEN

Il vit un bel été après un an et demi de déboires. Le circuit l'avait découvert en 1996. L'Australie, alors, se languissait d'un nouveau héros : Patrick Rafter, blessé, semblait alors trop peu motivé pour revenir. Mark Philippoussis apparaissait comme le garant de la tradition du tennis des antipodes. En émule de Rod Laver, Ken Rosewall, John Newcombe ou Tony Roche, à 19 ans, le gaillard se posait là : 1,94 m, 100 kg, un service à 200 km/h et un coup droit énorme. Il apparaissait comme « le » joueur du futur, et aux Internationaux d'Australie, il prouvait ses dispositions en battant Pete Sampras, numéro un mondial, avant de disparaître.

Un coup pour rien. L'exploit est venu trop tôt. Il termine l'année 1996 en numéro deux australien. Patrick Rafter, remis de ses problèmes, a repris sa place. Mark se blesse à son tour : une tendinite au pouce. Il déclare forfait pour les Internationaux d'Australie 1997 et perd au 3e tour à l'US Open, laissant Rafter s'envoler vers son triomphe.

Pendant l'hiver, Mark quitte son entraîneur de père pour Gavin Hopper. L'homme, qui travaille aussi avec Monica Seles, est considéré comme l'un des meilleurs préparateurs physiques dans le circuit. Avec lui, après des heures d'entraînement, il a perdu du poids et gagné de la vitesse. Il rencontre son compatriote Pat Cash en juin.

L'ancien vainqueur de Wimbledon en 1987 lui insuffle son amour passionné pour le jeu et cette intrépidité qui fait les meilleurs volleyeurs. Mark explique : *« Avec Gavin, puis avec Pat, je suis devenu un joueur et plus seulement un grand serveur. Avant, j'avais des mains rapides, maintenant, la coordination entre mes yeux et la balle ainsi que celle entre mes yeux et mes mains sont beaucoup plus précises. »*

A New York, il a montré une belle adresse à frapper des retours de service ou des passing shots gagnants. Patrick Rafter venait d'obtenir le droit d'affronter Pete Sampras : Mark Philippoussis offre à l'Australie son premier « doublé » en demi-finales depuis 1974.

Il y rencontrera l'Espagnol Carlos Moya, tête de série n° 10, qui, après deux matches arrachés en cinq sets, a sèchement battu le Suédois Magnus Larsson (6-3, 6-3, 6-4). Le vainqueur de Roland-Garros 1998 prouve une nouvelle fois son habileté à s'adapter aux surfaces rapides, qualité rare pour les joueurs espagnols, spécialistes de la terre battue. Finaliste sur le synthétique des Internationaux d'Australie en 1997 (il avait été battu par Pete Sampras), Carlos a expliqué : *« Avant, contrairement à la terre battue, je me posais beaucoup de questions sur les surfaces rapides. Je sais maintenant à quoi m'attendre sans trop y penser, sans oublier de jouer agressif et de prendre des risques. Je pense que je suis ici en demi-finale parce que sauver deux balles de match au 2e tour contre Michael Chang m'a donné un sentiment de force très agréable. »*

Mark Philippoussis, qui est aussi passé par deux fois près de son élimination, a dit la même chose. Samedi, en demi-finale, les deux hommes auront au moins quelque chose en commun.

Bénédicte Mathieu

DÉPÊCHES

■ ***DOPAGE : le docteur Armand Mégret a proposé sa démission*** du groupe de travail *« Médecins du sport et lutte antidopage »*, selon un communiqué des coprésidents du groupe, Jean-Paul Escande et Olivier Rousselle, jeudi 10 septembre. Le médecin avait délivré à un coureur, avant le départ du Tour de France 1997, une ordonnance prescrivant des produits interdits (*Le Monde* du 11 septembre). Le groupe de travail débattra de cette éventuelle démission lors de sa prochaine réunion, prévue le 15 septembre.

■ ***FOOTBALL : Javier Clemente, l'entraîneur de l'équipe d'Espagne, a annoncé sa démission,*** jeudi 10 septembre. Très critiqué au lendemain de l'élimination de l'Espagne au premier tour du Mondial, le sélectionneur espagnol était sur la sellette depuis la défaite (3-2) de son équipe à Chypre, samedi 5 septembre, en match éliminatoire de l'Euro 2000. En Allemagne, un duo formé de Erich Ribbeck et de Uli Stielike a été nommé à la tête de la sélection nationale à la place de Berti Vogts, également démissionnaire.

■ ***FORMULE 1 : le pilote allemand Heinz-Harald Frentzen, 32 ans, quittera l'écurie Williams*** à la fin de la saison pour prendre la place de son compatriote Ralf Schumacher au sein de l'écurie irlandaise Jordan. Il pilotera aux côtés d'un autre transfuge de Williams, l'Anglais Damon Hill, champion du monde 1996.

هكذا من الأصل

Avoir le jean dans la peau

Rendu célèbre par ses créations en cuirs de toutes sortes pour des vedettes du show-business, Jean-Claude Jitrois lance le pantalon « thermosensible »

IL Y AVAIT déjà la Skin Watch de Swatch au cadran habillé de transparence : le « Skin jean » de Jean-Claude Jitrois, *« le couturier du cuir »*, cache les jambes pour *mieux en laisser voir le mouvement*. Au repos, il est rétracté ; quand il s'étire, ou plisse, le cuir beige, *orange*, *ou bleu, s'éclaircit* grâce à la présence d'un coton Lycra, sur lequel il est encollé.

« Thermosensible, il réagit à la contraction du muscle. La couleur apparaît dans un éclair. Ce pantalon a le sexe qu'on met dedans... », explique Jean-Claude Jitrois à propos de ce jean en cuir, nouvel objet du désir, après le Lovedgety (de l'anglais *get*, attraper), gadget lancé au Japon cette année pour émettre des ondes d'amour et trouver l'âme soeur.

Il ouvre samedi 12 septembre, au-dessus de sa boutique-boudoir de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, un espace consacré à son nouveau produit-phare. Le décor façon capsule blanche aux marches d'aluminium semble inspiré d'un feuilleton télévisé des années 60. *« La mode, c'est forcément hystérique. C'est parler avec son sexe »*, affirme avec conviction le créateur qui a gainé de cuir noir deux jambes géantes, photographiées par Helmut Newton, pour l'image-maison 1998.

« Tout est dans la coupe. Dans la manière de poser la ceinture, d'avoir la hauteur du triangle qui creusera plus ou moins la cambrure, fera une fesse gaie ou triste, heureuse ou en goutte d'huile », annonce celui que la chirurgie esthétique semble avoir profondément influencé. Si chez lui 50 % des ventes de pantalons sont *réalisées par le « sur mesure »*, ce nouveau produit, vendu dans une centaine de points de *vente dans le monde* (de Neiman Marcus à New York, à sa propre boutique ouverte à Moscou en 1997), est la version « grande diffusion » du Pantéros en cuir Stretch pleine fleur, lancé en décembre 1997 (trois à cinq paires vendues chaque jour, au prix de 4 900 F).

Cinq mille pièces de « Skin jean » (qui vont du cinq poches à la veste) ont déjà été écoulées sur la Côte d'Azur, où la commercialisation a commencé dès l'été. A Paris, on se l'arrachera dans les boutiques les plus « pointues », de l'Eclaireur à Maria Luisa et Onward.

ANTI-PROTHÈSE

Vingt ans après ses débuts à Saint-Tropez, – une peau de chamois dont il fit une tunique néo-romaine –, cet ancien thérapeute en psycho-motricité a trouvé dans le cuir l'étoffe d'un idéal. *« Timide, à cause d'un chuintement interdental qui me paralysait, je suis venu à la mode par le corps, qui allait être modulé, malaxé, transformé. En vingt ans, les corps se sont dévoilés, les complexes ont cédé. Ce pantalon est l'anti-prothèse, c'est la peau d'un geste... »*

Pour celui qui se flatte d'avoir créé le pantalon le plus cher du monde, un modèle pour Johnny Hallyday en croco bleu lagon *– couleur de ses yeux –* (soit 120 000 F, en 1993) ce modèle est l'aboutissement de deux ans de recherches avec des ingénieurs français. Jean-Claude Jitrois dispose du brevet pour deux ans. *« Chaque peau doit être triée. Chaque pantalon est fait à la pièce. »*

Chez lui, les stars du show-biz ont leurs habitudes. Si Johnny lui fait des infidélités (avec Marithé et François Girbaud et Léonard cette année), il demeure l'un des fournisseurs attitrés de Céline Dion ou Elton John (à qui il est arrivé pendant les années 80 d'acheter 70 blousons en une seule fois...). Il vient de signer un contrat avec Emmanuel Petit qui portera les couleurs de son Skin jean pour trois ans.

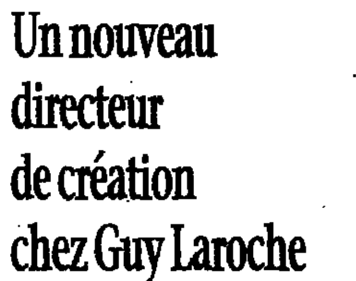
La clientèle de Jean-Claude Jitrois s'étend jusqu'aux ministres *« qui commandent des pantalons de cuir pour le week-end »* et compte, parmi les fidèles, une ribambelle de blondes de seize à quatre-vingts ans, éternellement folles de leur corps. C'est ainsi que le « top du top » de la saison n'est autre qu'un petit pardessus de croco (139 000 F), sans oublier le manteau de chinchilla (650 000 F à 700 000 F, avec capuche pour les plus frileuses).

« Chez moi, les Russes et les Chinoises oublient krach et inondations », dit-il, dans son bureau kitchissime avec moquette en faux gazon, plafond-miroir, lustres à oriflammes artificielles. *« Hier, les femmes achetaient des pantalons pour se démarquer des hommes. Aujourd'hui, c'est pour se démarquer d'elles-mêmes, et de leur âge »*, affirme ce fringant jeune homme de 55 ans moulé dans son Skin jean taille 38. La peau tendue, il aime offrir une représentation encore retouchée de lui-même, pour poser façon Jean-Claude Vandamme ou Arnold Schwarzenegger. Reçu à l'Elysée par François Mitterrand, celui-ci lui aurait dit : *« Le plaisir de séduire n'est pas accessoire. »*

D.R.

Laurence Benaïm

★ Jean-Claude Jitrois, 38, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 01-47-42-60-09. Le Skin jean, trois couleurs, du 38 au 44, 3 900 F.



Un nouveau directeur de création chez Guy Laroche

LE CONTRAT a été signé le 1er août, mais l'information n'a été révélée que le 9 septembre par Ralph Tolédano, président de la maison de prêt-à-porter Guy Laroche, propriété du groupe Bich. Le Néerlandais Ronald Van der Kemp, 33 ans, sera le nouveau directeur de la création de la maison fondée en 1957 par Guy Laroche.

Cette nomination intervient à la suite du départ annoncé d'Alber Elbaz, qui entrera le 31 octobre chez Yves Saint Laurent pour s'occuper du style Rive Gauche, à la suite de sa quatrième et dernière collection pour Guy Laroche présentée le 15 octobre au Carrousel du Louvre.

En trois saisons, la marque a pu retrouver une aura, présente dans 110 points de vente dans le monde. *« Il fallait un créateur capable de développer une identité de marque. Je n'ai pas trouvé de créateur français. C'est sans doute une question de formation. En France, on continue d'avoir une vision artisanale d'un métier qui exige une stratégie plus globale »*, explique Ralph Tolédano.

Diplômé de la Gerrit Rietveld Academy of Art and Design d'Amsterdam, il a travaillé à New York, où il a signé le prêt-à-porter de Bill Blass de 1990 à 1995, puis les collections du magasin Barney's, où il travaillait encore lorsque, à la suite d'une interview de Ralph Toledano dans *Women's Wear Daily* faisant état du styliste idéal, il a posé spontanément sa candidature.

Ronald Van der Kempf présentera sa première collection (hiver 1999) en mars 1999. *« A New York, les gens font de grands gestes. Ici les femmes marchent vite mais avec des petits pas. Et c'est très inspirant... »*

L. B.



D.R.

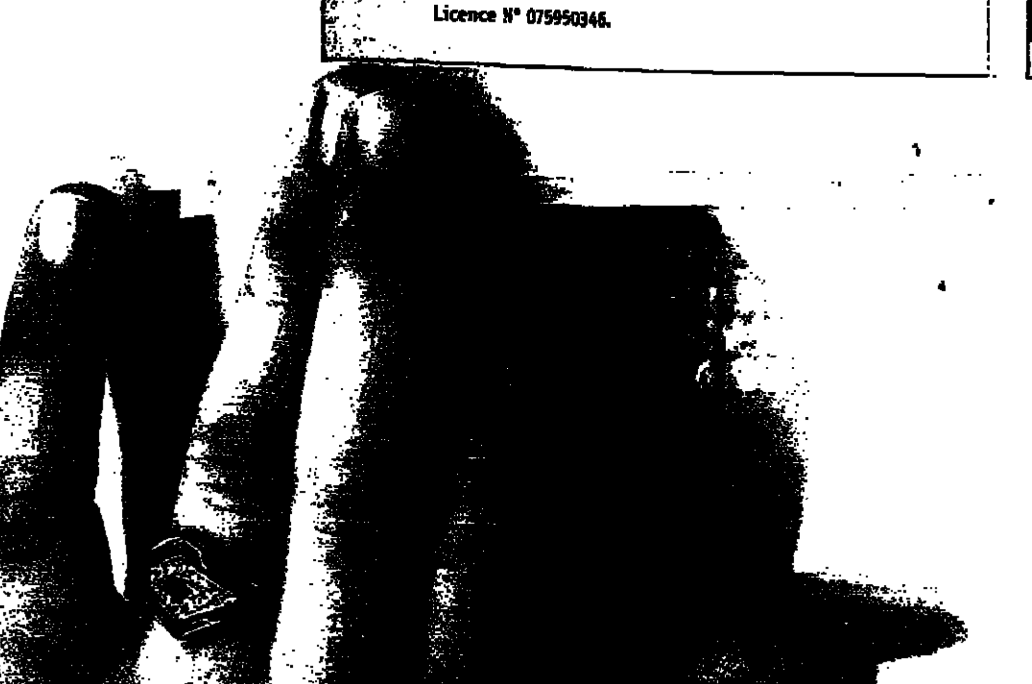
Du chanvre pour nourrir le corps

Un bidon d'huile « 3 en 1 » pour le corps sur lequel on peut lire *« Faites le plein quand votre niveau d'hydratation est à sec »* ; un tube de cirage pour les mains, et une boîte métallique de *« graisse de coude »* : l'emballage de la dernière ligne de soins de l'enseigne britannique The Body Shop peut surprendre les habitués des remèdes de beauté traditionnels.

Mais l'originalité est ailleurs, dans la feuille de chanvre reproduite sur tous les produits de la gamme et incrustée dans le savon vert, ou dans la citation inscrite au fond de la boîte de cire, *Hemp is hope, not dope* (« le chanvre c'est l'espoir, pas la drogue »). Destinée aux peaux sèches, cette nouvelle gamme « Hemp » contient de l'huile de graine de chanvre, au parfum très prononcé mais, avec un taux de moins de 0,03 % de THC (tétrahydrocannabinol, principe actif du cannabis), elle reste bien en deçà du taux légal français de 0,3 %.

Toutefois, en s'affichant dans les journaux et en inquiétant la police aixoise (*Le Monde* du 4 septembre), la feuille de chanvre a assuré un succès immédiat à cette ligne de soin. Depuis son lancement le 24 août dans les 22 points de vente français, la gamme représente 7 % des ventes de ce géant de la beauté, qui enregistrait un chiffre d'affaires de près de 2,9 milliards de francs en 1997.

Anne-Laure Quilleriet



Humide et frais

SAMEDI, la vaste zone dépressionnaire qui s'étend de l'Ecosse à la Scandinavie dirige sur notre pays un flux assez rapide de sud-ouest qui tourne au nord-ouest amenant de l'air plus frais. Un corps pluvio-instable abordant la Bretagne le matin gagne rapidement l'intérieur du pays. Il est précédé et suivi d'un temps variable, alternant averses et petites éclaircies.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le matin, nuages, pluies temporairement orageuses, et rafales à 80 km/h seront au menu. A la mi-journée, les éclaircies sont de retour. L'amélioration est plus franche de la Bretagne aux pays de Loire.

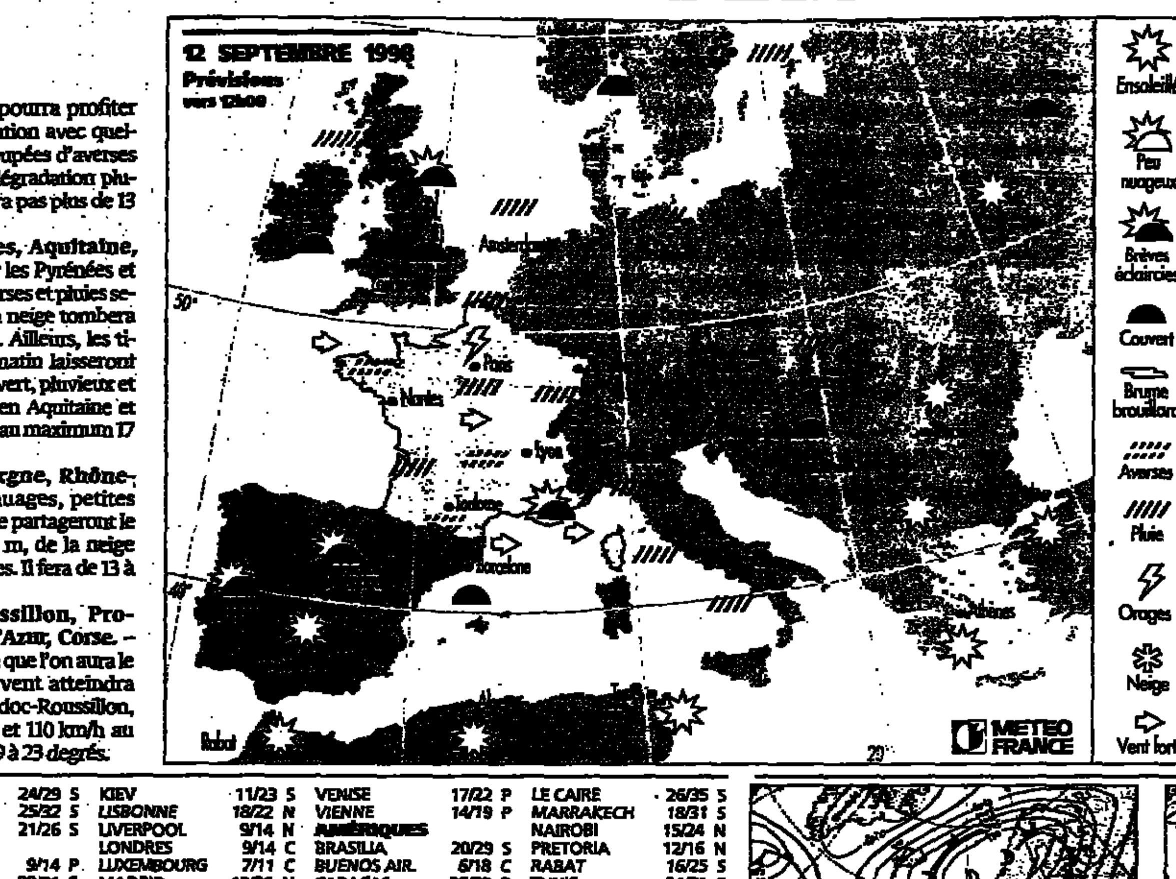
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les apparitions du soleil resteront timides et des averses se produiront çà et là. A la mi-journée, les pluies s'intensifieront par moments. On ne dépassera pas 14 à 16 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après une matinée grise et légèrement pluvieuse, on pourra profiter d'une petite amélioration avec quelques éclaircies entrecoupées d'averses avant une nouvelle dégradation pluvio-orageuse. Il ne fera pas plus de 13 à 16 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur les Pyrénées et au bord de la mer, averses et pluies seront de rigueur. De la neige tombera au dessus de 2200 m. Ailleurs, les timides éclaircies du matin laisseront place à un temps couvert, pluvieux et venteux l'après-midi en Aquitaine et Midi-Pyrénées. Il fera au maximum 17 à 19 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Pluies et nuages, petites éclaircies et averses, se partageront le ciel. Au delà de 1500 m, de la neige tombera dans les Alpes. Il fera de 13 à 17 degrés.

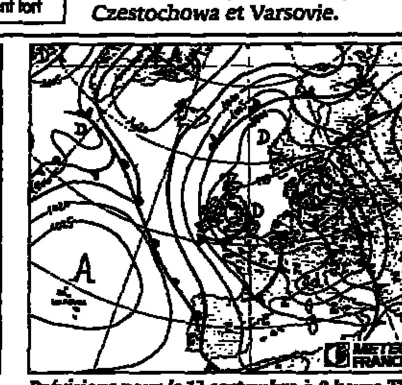
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – C'est en Méditerranée que l'on aura le plus d'éclaircies. Le vent atteindra 70 km/h sur le Languedoc-Roussillon, 90 km/h près du Var et 110 km/h au Cap Corse. Il fera de 19 à 23 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 12 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/29 S	KIEV	11/23 S	VENISE	17/22 P	LE CAIRE	26/35 S
				POINTE-A-PIT.	25/32 S	LISBONNE	18/22 N	VIENNE	14/19 P	MARRAKECH	18/31 S
				ST-DENIS-RÉ.	21/26 S	LIVERPOOL	9/14 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/24 N
				EUROPE		LONDRES	9/14 C	BRASILIA	20/29 S	PRETORIA	12/16 N
				AMSTERDAM	9/14 P	LUXEMBOURG	7/11 C	BUENOS AIR.	6/18 C	RABAT	16/25 S
FRANCE métropole		NANCY	10/13 P	ATHENES	22/31 S	MADRID	12/25 N	CARACAS	25/28 P	TUNIS	24/31 S
AJACCIO	14/23 N	NANTES	9/17 P	BARCELONE	17/24 C	MILAN	18/22 P	CHICAGO	15/28 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	15/19 P	NICE	15/23 S	BELFAST	7/12 P	MOSCOU	12/22 C	LIMA	13/19 C	BANGKOK	25/30 P
BORDEAUX	11/19 P	PARIS	10/16 P	BELGRADE	16/27 C	MUNICH	6/14 P	LOS ANGELES	16/23 S	BOMBAY	26/29 P
BOURGES	8/15 P	PAU	10/17 P	BERLIN	10/16 P	NAPLES	21/24 P	MEXICO	14/20 C	DJAKARTA	26/31 S
BREST	10/15 P	PERPIGNAN	14/23 P	BERNE	8/13 P	OSLO	10/12 C	MONTREAL	14/20 P	DUBAI	29/39 S
CAEN	12/14 P	RENNES	10/15 P	BRUXELLES	8/13 P	PALMA DE M.	20/26 S	NEW YORK	19/29 S	HANOI	25/34 S
CHERBOURG	10/14 P	ST-ETIENNE	9/15 P	BUCAREST	14/24 S	PRAGUE	10/18 P	SAN FRANCS.	13/20 S	HONGKONG	26/28 P
CLERMONT-F.	9/15 P	STRASBOURG	10/15 P	BUDAPEST	14/23 P	ROME	20/25 P	SANTIAGO/CHI	7/16 N	JERUSALEM	24/37 S
DIJON	11/14 P	TOULOUSE	11/19 P	COPENHAGUE	13/17 P	SEVILLE	16/30 S	TORONTO	15/25 S	NEW DEHLI	27/33 P
GRENOBLE	10/16 P	TOURS	8/16 P	DUBLIN	6/12 C	SOFIA	12/24 S	WASHINGTON	17/33 S	PEKIN	21/30 S
LILLE	10/14 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	9/15 C	ST-PETERSB.	16/20 C	**AFRIQUE**		SEOUL	22/30 S
LIMOGES	8/14 P	CAYENNE	24/32 S	GENEVE	11/17 P	STOCKHOLM	11/17 P	ALGER	21/29 S	SINGAPOUR	27/30 N
LYON	11/16 P	FORT-DE-FR.	26/30 N	HELSINKI	13/18 P	TENERIFE	18/24 S	DAKAR	27/29 C	SYDNEY	15/21 P
MARSEILLE	14/21 N	NOUMEA	21/25 P	ISTANBUL	19/26 S	VARSOVIE	15/24 C	KINSHASA	19/30 C	TOKYO	22/28 S

Situation le 11 septembre à 0 heure TU

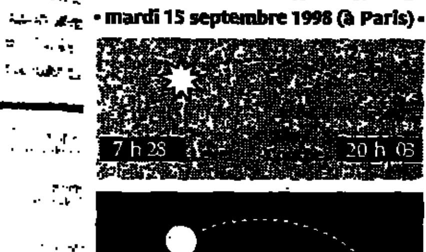


Prévisions pour le 13 septembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MALAISIE.** Afin de stimuler le tourisme et faire connaître le nouvel aéroport de la capitale Kuala Lumpur, Malaysia Airlines propose de passer gratuitement 5 jours et 4 nuits dans la péninsule, entre le 1er octobre et le 30 novembre. Pour profiter de cette offre, qui inclut l'hébergement en chambre double et le petit déjeuner, il suffit d'être deux ou plus à voyager ensemble sur la compagnie. Participent à cette opération 107 hôtels 3 à 5 étoiles situés dans 19 lieux touristiques. Renseignements au 01-44-51-64-20.

■ **POLOGNE.** Le groupe Accor vient de racheter l'Hôtel Frédéric-Chopin de Varsovie, jusque-là exploité sous franchise Mercure. Cette opération illustre le renforcement de l'implantation hôtelière française en Pologne, où cinq établissements Ibis sont en construction, à Poznan, Lodz, Czestochowa et Varsovie.



ASTRONOMIE

L'éclat des étoiles

TOUT COMME les tremblements de terre, les astres ont une magnitude. Ce mot abstrait désigne, dans le cas des séismes, l'énergie libérée par les entrailles de notre planète. Il en va un peu de même en astronomie où il qualifie l'énergie lumineuse qu'une étoile transmet à l'oeil d'un observateur terrestre.

Cependant, l'échelle utilisée par les scientifiques n'est pas aussi simple d'usage que celle, géologique, de Richter. En 1856, le Britannique Norman Pogson traduisit en magnitude l'éclat des 800 étoiles répertoriées par le Grec Hipparque en 150 avant Jésus-Christ. Pour cet astronome et mathématicien de l'Antiquité, les corps les plus brillants étaient « *de première grandeur* » et les moins lumineux « *de sixième grandeur* ».

Voulant rester fidèle à Hipparque et partant du constat selon lequel *notre œil reçoit cent fois plus d'énergie d'une étoile de première* grandeur que d'une étoile de sixième grandeur, Pogson établit une échelle logarithmique reflétant cette progression.

Ainsi, pour l'observateur terrestre, une étoile de magnitude 1 est *environ 2,5 fois plus brillante* qu'une étoile de magnitude 2, car, dans cette échelle, plus le chiffre désignant la magnitude est petit, plus l'étoile – ou la planète – a d'éclat. Pour compliquer l'affaire, il faut préciser que les corps les plus *visibles affichent une magnitude... négative. Ainsi*, le Soleil est affublé d'un splendide – 27, la pleine Lune d'un sympathique – 12 et Vénus d'un fort honnête – 4, lorsque les conditions d'observation sont excellentes.

Tous ces chiffres désignent une *magnitude « apparente »* et ne présument pas de la luminosité véritable de l'objet. Par exemple, Sirius, l'étoile la plus brillante de nos nuits, n'arrive qu'à un petit – 1,5, ridicule à côté du score réalisé par le Soleil, 10 milliards de fois plus éclatant. *Mais notre astre du jour a pour lui d'être 500 000 fois plus proche de* nous que ne l'est Sirius.

Afin de mettre tout le monde sur un pied d'égalité, les astronomes ont calculé la magnitude « absolue » des étoiles, en les plaçant à une trentaine d'années-lumière *d'un observateur virtuel*. Et, selon cette vision non géocentrique du ciel, notre Soleil, avec une magnitude de 5, retrouve le rang modeste qui est le sien, largement dépassé par Sirius, doté d'une magnitude 1.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98218

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II									■		
III						■					
IV							■			■	
V					■						
VI			■								
VII		■						■			
VIII				■		■					
IX									■		
X							■				
XI				■							

HORIZONTALEMENT

I. Va chercher la petite bête bien *haut*. – II. Travail de petite bête au ras du sol. Lettres de facteur. – III. Sa pointe est frappante. Explorée en surface. – IV. Prend forme à force d'être répété. Renforce. – V. Arrivées. Inspiration shakespearienne pour Rossini et Verdi. – VI. – Cité. A *quitté* la Cité interdite. VII. Un bon assistant pour le cruciverbiste. Suit la levée. – VIII. Un homme de Londres. Sale coup pour le roi. – IX. Comme une question embarrassante. Métal. – X. Font partie de la famille. A la une du *Monde*. – XI. Masse métallique. Partit pour Tahiti sur les traces de Gauguin.

VERTICALEMENT

1. Expulsion non contrôlée. – 2. Piège en eaux profondes. Capitale des Samoa occidentales. – 3. Abri de fortune. Sans fantaisie. – 4. Plusieurs moitiés. Dans les nuances. – 5. A toujours du charme pour les Anglais. Boîtes de conserve. – 6. Dans le coup. Sexe fort plutôt faible. Affaibli. – 7. Dans le filet. Leurs chaînes sont souvent à abattre. – 8. Prend la tête. Finit par lâcher. – 9. Châle pour la prière. Note renversée. – 10. Faisait sortir grand-père de ses gonds. Belle avec le temps. – 11. Amateur de figures bien tournées.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98217

HORIZONTALEMENT

I. Queues-de-rat. – II. Structure. – III. Bus. Ria. Mi. – IV. Ululât. Elan. – V. EMI. Testent. – VI. Ex aequo. – VII. Doré. Sud. PR. – VIII. Erait (tiare). Aidai. – IX. Pis. Astaire. – X. Io. Ana. Noir. – XI. Enregistres.

VERTICALEMENT

1. Queues-de-pie. – 2. ULM. Orion. – 3. Essuieras. – 4. Ut. Xei. Ae. – 5. Errata. Tang. – 6. Suitées. Saï. – 7. DCA. Squat. – 8. Et. Etudiant. – 9. Ru. Léo. Dior. – 10. Arman. Parie. – 11. Teinturiers.

PHILATÉLIE

La collégiale de Mantes-la-Jolie

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 21 septembre, un timbre à 4,40 F, *Collégiale de Mantes-la-Jolie*. Longue de 67,70 m, haute de 54 m (30 m sous voûte), cette collégiale, *dont la construction débuta vers* 1170, est de style gothique classique.

Le timbre, au format vertical 26 × 36 mm, est imprimé en taille-douce en feuilles de quarante exemplaires. Son dessin et sa gravure sont dus aux crayons et aux poinçons d'Eve Luquet, la créatrice de la *Marianne* mise en service le 14 juillet 1997, dont une nouvelle version est parue, en mai dernier, sous la forme d'une « carteposte » à validité permanente (prix de vente 3,50 F).

P. J.

★ **Vente anticipée à Mantes-la-Jolie (Yvelines), les 19 et 20 septembre, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au musée de l'Hôtel-Dieu, 1, rue Thiers.**

COLLÉGIALE DE MANTES-LA JOLIE YVELINES 4,40 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EN FILIGRANE

■ **DIFFUSION.** Parmi les timbres parus en 1997, le 3 F *François Mitterrand* a été diffusé à 17 227 298 exemplaires, un bon chiffre pour un timbre commémoratif au tarif courant. Le carnet de la *Journée du timbre*, au type *Mouchon*, continue à plonger avec seulement 909 689 exemplaires contre 1 154 867 en 1996.

■ **« TITANIC ».** La poste de Saint-Vincent et des Grenadines a émis, le 5 novembre 1997, un bloc spectaculaire de cinq timbres à 1 $ représentant le naufrage du *Titanic* (*photo ci-contre*).

■ **GRAVURE.** Gravure sur bois, taille-douce, eau-forte, pointe sèche, sérigraphie... Nicole Lebourg explique la gravure sous toutes ses formes dans son *Cours de gravure*, un ouvrage clair et pédagogique qui dresse un historique des disciplines et en explique les techniques en choisissant des exemples parmi les plus grands, Dürer, Rembrandt, Goya, Dali, Trémois... (160 pages, Ed. De Vecchi, 20, rue de La Trémoille, 75008 Paris).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-présidents : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

INDICES DE POLLUTION POUR LA JOURNÉE DU 10 SEPTEMBRE ET ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR (*) POUR LA JOURNÉE DU 11 SEPTEMBRE 98

⇨ PARIS : 3 (* Stable) ⇨ MARSEILLE : 5 (* Amélioration) ⇨ BORDEAUX : 4 (* Stable) ⇨ STRASBOURG : 3 (* Stable) ⇨ RENNES : 3 (* Stable) ⇨ LENS : 3 (* Stable)

(Source ADEME - Réseau ATMO) Les indices vont de : 1 excellent à 10 exécrable.

FESTIVAL Mediterranea est le thème de la huitième Biennale de Lyon, qui rassemble jusqu'au 29 septembre plus de trente compagnies – danse et musique mélangées – de l'ensemble du bassin méditerranéen. ● ACTUALITÉS politiques, traditions : les créateurs Raza Hammadi et son collectif, Blanca Li, Hela Fattoumi/Eric Lamoureux, Mourad Merzouki, invités à Lyon, expliquent le sens de cette mer intérieure, ses paradoxes, dans leur vie, dans leur création. ● DEPUIS 1996 avec le Brésil, le défilé des quartiers des grandes villes de la région Rhône-Alpes (Lyon, Chambéry, Grenoble, Vaulx-en-Velin, etc.) est devenu l'événement phare de la manifestation. Il réunit vingt compagnies, et se déroule cette année dans le contexte houleux de l'arrivée de membres du Front national au conseil régional. Les subventions du défilé (180 000 F) *ont été refusées.*

Comment peut-on aujourd'hui danser la Méditerranée ?

La huitième Biennale de Lyon a invité une trentaine de compagnies pour s'exprimer, jusqu'au 29 septembre, sur le thème de cette mer intérieure qui sépare autant qu'elle relie les hommes et les cultures de part et d'autre de ses rivages

LYON
de notre envoyée spéciale

Mediterranea. Thème beau et brûlant que celui de la huitième Biennale internationale de Lyon. Qu'est-ce que la Méditerranée aujourd'hui ? L'Algérie et la guerre civile, le conflit israélo-palestinien qui n'en finit jamais, le Liban qui ressuscite, la Grèce, bien sûr, l'Egypte, la Turquie mais aussi l'Italie, l'Espagne... A quelques jours de l'ouverture de la manifestation, on a rencontré quatre chorégraphes qui vivent et créent en France. L'Espagnole Blanca Li (Paris), les Algériens Raza Hammadi, Mourad Merzouki (Paris, Saint-Priest), la Tunisienne Hela Fattoumi (Paris) : que représente pour un créateur qui vit dans les grandes villes, ou dans leurs banlieues, cette Méditerranée dont il est éloigné géographiquement, physiquement ? Est-elle toujours la terre nourricière, solaire ? Comment traduire avec son corps, la danse, les sentiments d'amour, de haine, ou de désespoir qu'elle provoque ?

Paradoxes de la Méditerranée. Elle relie des langues, des cultures, des religions différentes. Islam, catholicisme, Eglise orthodoxe. *« Tout cela parce que la Méditerranée est un très vieux carrefour. Depuis des millénaires, tout a conflué vers elle, brouillant, enrichissant son histoire : hommes, bêtes de charge, voitures, marchandises, navires, idées, religions, art de vivre. Et même les plantes »*, écrit Fernand Braudel. Vingt ans après, autre analyse, plus brutale, celle de Raza Hammadi, né en Algérie, petite enfance en Tunisie, fils de l'immigration – il est le fondateur de Ballet Jazz Art Productions : *« La Méditerranée est une déferlante qui s'étend bien au-delà de Marseille. On la trouve au nord de la France, et dans toute l'Europe du Nord. Elle est remontée avec les flux migratoires. Elle n'est plus cantonnée "en-bas". La Méditerranée, c'est ce qui m'empêche de dormir ! On est des Méditerranéens du quart-monde, pas de l'Europe. »*

LA MER NOURRICIÈRE

Le ton est donné : l'Algérie, directement ou indirectement, mais aussi la jeunesse des cités, ici et là-bas, seront présentes dans *Murs-Murs de la Méditerranée*, œuvre collective, cosignée par Raza Hammadi, Saddok Khechnana, Ibrahim Arbia pour la chorégraphie ; Belkacem Hadjadj, cinéaste kabyle, auteur du très remarqué *Machaho*, signe la mise en scène, Steve Shehan la musique et Rémi Nicolas les lumières. Les costumes ont été donnés par Xüly Bet – *« net et cash »*, apprécie la compagnie. Et mon tout est placé sous la responsabilité artistique et financière de Chérif Chikh. L'équipe est installée à Paris, rue de la Guadeloupe, et accueillie en résidence de travail à l'Espace Germinal de Fosses, dans la banlieue nord...

Tout autre est l'inspiration de Blanca Li, la native de Grenade dont l'arrivée à Paris il y a six ans, avec *Nana et Lila*, sur la musique des Gnawas de Marrakech, a immédiatement divisé le monde de la danse – des fans, des détracteurs, et ça continue, ce qui est toujours bon signe.

« J'étais déjà plongée dans Le Songe du Minotaure *quand Guy Darmet, directeur de la Biennale, m'a contactée*, raconte Blanca Li. *Ce désir de Grèce m'est venu en 1996 après que j'ai chorégraphié la danse de Calypso et des déesses dans le film* L'Odyssée, *d'Andrei Konchalovsky. Moi qui suis si urbaine, qui crée avec beaucoup d'accessoires, j'ai eu soudain envie d'une pièce solaire, de lenteur, d'une danse qui aurait le corps pour unique objet. Je me suis immergée dans le sujet. En regardant les frises, les sculptures si dansantes, le travail était à moitié fait ! La Méditerranée, je n'ai jamais eu peur dans son eau transparente, alors que je me sens étrangère dans toutes les autres mers. De plus pour moi, c'est la mer des sardines ! »*

Humour à la Blanca Li ? Les goûts, les odeurs, la mer qui nourrit. Braudel, toujours lui, parle des villes *« qui depuis des siècles surveillent et mangent la mer »*... Hela Fattoumi, née à Tunis (mais grandie en France), travaille depuis dix ans avec Eric Lamoureux, avec plus d'une douzaine de créations à leur actif : la Biennale est pour elle l'occasion de se pencher pour la première fois directement sur ses origines. Avec en tête l'idée d'un solo, elle est partie travailler à Tunis, au Théâtre national, situé dans le palais Halfaouine (et dirigé par Mohamed Driss) : *« Je n'ai pas eu le temps de connaître ce pays, mais la Tunisie est perceptible dans mon éducation. Je parle arabe. Quand les origines se taisent, elles resurgissent. Peut-être fallait-il que j'attende ma maturité de femme et de chorégraphe. Pour mon solo, je suis arrivée en studio sans rien préparer. J'ai retrouvé dans mon corps des traces, des endroits qui ont fixé la mémoire des douleurs, des luttes. Points névralgiques du ventre, de la nuque, des mains... »*

Au solo fabriqué en Tunisie, le tandem Fattoumi/Lamoureux a souhaité, de retour à Paris, ajouter une pièce pour hommes, une pièce pour femmes, frappés qu'ils ont été par ces communautés masculines, assemblées au café, par ces femmes regroupées dans les maisons, investies, selon les deux chorégraphes, d'un pouvoir *« mystico-religieux et d'une force »* capable d'agir sur la réalité des hommes. *« Il s'agissait de mettre en scène une sorte d'inversion des qualités habituellement attribuées aux uns et aux unes*, explique Eric Lamoureux. *Loukoums et sensualité du côté des hommes, éloge de leur magnifique liberté corporelle, ce que le sociologue Malek Chebel appelle "l'homosensualité". On a eu envie de ce trouble. »* Les trois pièces sont réunies sous le titre de *Wasla* (« ce qui relie »). Comment éviter le regard qui fanstasme ? Pas de risque du côté de Raza Hammadi ou d'Ibrahim Arbia : *« Ce projet, c'est tout ce dont j'avais envie*, dit Ibrahim Arbia. *Car cette Méditerranée, elle a toujours été là, elle est en nous. Elle est un mur entre nous et l'Europe. L'avantage du spectacle vivant est qu'on passe d'une rive à l'autre sans passeport. L'Algérie dans son rapport aux jeunes des banlieues, un terrain qu'on connaît, on en vient, même si on n'y habite plus. C'est une jeunesse en attente accélérée. Elle est rapide, veut tout sans sommations. Il y a vingt ans déjà, les maisons de quartiers, les éducateurs, c'était foutu. Pourquoi ça ne pète pas ? Parce qu'il faut d'abord que ça pète dans les têtes pour que ça pète physiquement. »* L'un et l'autre pensent le processus irréversible. Cocotte-Minute au bord de l'implosion.

LE VIDE, LA VIOLENCE

Loin de *Mosaïques* qui, en 1996, parlait de la génération des parents, celle du silence. Avec *Murs-Murs de la Méditerranée*, ils ont, comme le dit Raza Hammadi, *« l'impression de mettre les pieds dans le plat »*. En Algérie, on appelle « murs-murs » les jeunes sans travail qui passent le temps adossés aux murs, en attente. Le vide, la violence. Comme pour Hela Fattoumi et Eric Lamoureux, le seul espoir viendrait des femmes : *« Elles, elles arrivent.* Murs-Murs *leur fait une large place »*, dit Ibrahim Arbia.

Blanca Li, qui ne travaille qu'avec des filles, a sélectionné des garçons pour sa création : *« La Grèce sans garçons, mais c'était impossible ! »*, rit celle qui aime tant les travestis, l'ambiguïté. A l'image du Minotaure, mi-homme, mi-bête... *« Je me suis inspiré des femmes qui, en Crête, arrêtaient les taureaux par les cornes – elles plaisent à l'Espagnole que je suis – mais aussi des Olympiades, de la guerre des Amazones. J'ai peur que ce soit trop lyrique, mais c'est ce dont mon corps a envie aujourd'hui. Rien à voir avec l'état d'esprit qui était le mien quand j'ai créé, en 1997,* Stress (PPLP, Pète pas les plombs). » Serait-elle devenue néoclassique, Blanca Li l'extravagante ? On respire en apprenant qu'il y aura *« un tapis roulant pour accentuer les effets de frises »*, mais aussi des satyres, des bacchanales, du sexe enfin. Ouf !

Dominique Frétard



WILLY HUVEY

« Murs-Murs de la Méditerranée », création du collectif réuni par Raza Hammadi, de Ballet Jazz Art Productions.

Mourad Merzouki, la fusée hip-hop.

Mourad Merzouki, vingt-six ans, incarne l'évolution du hip-hop. Membre fondateur d'Accrorap à Saint-Priest, il y fonde également Käfig en 1996. *« La Méditerranée est cette mer qui me transporte dans mon pays d'origine, l'Algérie, plus précisément la Kabylie. Garder l'énergie du hip-hop tout en ayant un souci d'écriture chorégraphique. J'ai pris le violon comme lien entre un univers qui m'est étranger – le violon tel qu'il est joué au cours d'un concert par un virtuose – et le violon appartenant à un univers qui m'est proche – celui de la musique arabo-andalouse. Je travaille avec le musicien Franck Delouise depuis mes débuts. La pièce s'appellera* Récital. » Concernant l'arrivée du Front national en région Rhône-Alpes : *« Cette situation m'effraie. Pas mal de compagnies se retrouvent coincées faute de subventions. »* *Récital* est déjà pré-vendu vingt-cinq fois. Mourad Merzouki va vite, avec du talent et de la réflexion à revendre !

Le programme

● **Compagnie Hela Fattoumi/Eric Lamoureux :** *Wasla*, les 12, 14 et 15 septembre, 20 h 30. Le Radiant, 1, rue Jean-Moulin, Caluire. De 70 F à 120 F.

● **Ballet Jazz Art Productions de Raza Hammadi :** *Murs-Murs de la Méditerranée*, les 19, 20 (17 heures) et 21 septembre, à 20 h 30. Le Radiant, Caluire. De 70 F à 120 F. Egalement à Colombes le 25 octobre.

● **Compagnie Käfig de Mourad Merzouki :** *Récital*, les 26, 27 (à 17 heures) et 29, à 20 h 30. Théâtre de la Croix-Rousse, 96, rue de la Croix-Rousse. 4e arrondissement, Lyon. De 60 F à 100 F. Egalement à Saint-Priest, le 9 octobre, aux rencontres de La Villette, les 24 et 25, à Toulouse, le 6 novembre, à Albertville, le 10 décembre.

● **Compagnie Blanca Li :** *Le Songe du Minotaure*, les 26, 27 (17 heures) et 29, à 20 h 30. Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 8e arrondissement, Lyon. De 100 F à 140 F. Egalement à Niort, le 20 octobre, à Martigues, le 27.

Programme complet : Biennale de Lyon, jusqu'au 29 septembre, guichet au Clocher de la Charité, place Antonin-Poncet, de 10 heures à 18 h 45. Tél. : 04-72-41-00-00. Minitel 3615 FNAC.

Un défilé métissé et fédérateur

LYON
de notre envoyé spécial

Oullins, au sud de Lyon, une friche de la SNCF. Sous les voûtes d'un atelier désaffecté, des corps déambulent au rythme de mélopées métissées. Des hanches ondulent, des mains frappent, des pieds rebondissent sur le sol. Des échassiers légers dominent une vague de danseurs. Quelques mètres plus loin, dans un autre hangar, des machines à coudre cliquettent, des costumes chamarrés prennent forme. A l'écart de ce remue-ménage, une nymphe battant pavillon méditerranéen attend de prendre le large, de se frayer dimanche une route entre les Terreaux et la rue de la République.

La compagnie Zanka – qui signifie « échasse » en espagnol et « rue » en arabe – a choisi de mouiller pendant deux mois dans ces anciens entrepôts ferroviaires pour préparer le défilé de la Biennale de la danse de Lyon. Le projet de la chorégraphe Margot Carrière est l'un des vingt retenus par le directeur artistique de la Biennale, Guy Darmet, autour du thème de la Méditerranée. Déjà de la fête en 1996, la compagnie a eu la volonté délibérée d'associer cette année à cette « aventure » des chômeurs, des réfugiés politiques, des naufragés de la vie, des personnes pour un quart d'entre elles sans ressources, suivies par l'Association Rhône-Alpes pour l'insertion et le logement social (Aralis). Cette démarche correspond bien à la philosophie de Guy Darmet, de *« donner la parole à ceux que l'on entend peu »*, d'*« ouvrir des portes »*, de *« susciter des rencontres »*.

Jacques Bonnot, le régisseur de la compagnie, a vécu intensément cette expérience nouvelle. *« Je me sens un peu ébranlé par ce qui s'est passé, de voir comment ces gens, même les plus insupportables au départ, ont évolué, se sont révélés »*, remarque-t-il. Les soixante-quinze stagiaires qui viennent quotidiennement depuis deux mois à Oullins ont été confrontés à un *« apprentissage de la rigueur »*, inhérent, selon Margot Carrière, à la pratique des arts de la rue. Il leur a fallu extirper de leur corps toutes sortes d'inhibitions, *« apprendre à se connaître, à reconnaître l'autre, à évoluer au sein du groupe, à intégrer une micro-société »*.

« Chacun a su trouver en lui des ressources et découvrir ses propres savoir-faire », observe Jacques Bonnot. Le bateau qui sera monté sur une remorque pour le défilé a été entièrement conçu et réalisé par des stagiaires, les échasses également. D'autres ont participé à l'enregistrement d'une musique originale qui accompagnera le vaisseau et son escorte. En France, depuis quelques mois, une réfugiée politique de Mayotte, comptable de formation, s'est découvert une vocation. *« J'ai pris goût à la couture. J'ai appris à travailler sur des machines professionnelles avec différents tissus. J'ai noté toutes les références sur un cahier »*, affirme cette jeune femme voilée qui au lendemain du défilé espère bien *« trouver un travail »*.

EFFERVESCENCE CRÉATRICE

Couturière, Micheline Gaudan l'est aussi devenue par nécessité, en se joignant au projet de la compagnie d'Anne-Marie Porras, choisie par le centre culturel de Saint-Priest. Pour cette enseignante retraitée, il est important de *« montrer qu'on est capable de faire quelque chose à Saint-Priest »*, loin des clichés d'Abribus saccagés associés trop souvent à l'image de cette commune de l'agglomération lyonnaise.

Venue pour jouer des percussions, Micheline se retrouve aujourd'hui à *« fouler des raisins »*, au milieu d'un marché choisi comme tableau allégorique par la chorégraphe. Composée d'épices, parcourue d'acrobates, de chevaux et de marchandes de glaces et de merguez, cette scène sera portée par une musique d'Armand Amar, inspirée des fanfares macédoniennes « Kociani », interprétée par une quarantaine de jeunes musiciens de l'école de musique locale.

Pour Micheline Gaudan, qui a vécu une dizaine d'années à l'étranger, l'idée de ce défilé est *« excellente »*. *« Cela permet de fédérer Lyon et sa banlieue*, souligne-t-elle, *mais il faut absolument prolonger cette démarche au plan politique pour essayer de faire tomber des préjugés. »* Cette effervescence créatrice est la meilleure réponse que peuvent apporter tous ces danseurs amateurs et professionnels aux déclarations virulentes du conseiller régional (FN) Pierre Vial, qui avait refusé en juillet de voter une subvention pour le défilé de la Biennale censé, selon lui, *« valoriser un processus de colonisation culturelle, conséquence de la colonisation de peuplements que subit notre pays sous le nom d'immigration »*. Consciente de tous ces enjeux, la compagnie Zanka a, elle, décidé, en accord avec les élus locaux, de rester en résidence à Oullins pour continuer à travailler avec des associations de quartier. Rappelons que, si le conseil régional finance la Biennale à hauteur de 1 000 000 F (sur un budget global de 19 millions), 405 000 F ont été refusés, dont 180 000 F qui devaient être versés pour le défilé.

Vincent Charbonnier

Méditerranée ?

Bruckner en apesanteur sous la baguette de Celibidache

EMI publie un coffret splendide de douze CD enregistrés en concert

APRÈS AVOIR PUBLIÉ un premier coffret de onze disques compacts consacrés à quelques enregistrements de concerts de Sergiu Celibidache reprenant les meilleures prises de *symphonies de* Schumann, Beethoven, Schubert, Haydn, Mozart et Tchaïkovski, *La Mer* de Debussy et *Les Tableaux d'une exposition* de Moussorgski/Ravel (*Le Monde* du 13 janvier), la firme EMI met ces jours-ci sur le marché un deuxième coffret, de douze disques, intégralement dévolus à Anton Bruckner.

Cette livraison était d'autant plus attendue que le chef d'orchestre roumain, mort en 1996, faisait l'unanimité dans une œuvre qu'il aura incontestablement fait mieux connaître aux auditeurs, malgré quelques grands anciens – Wilhelm Furtwängler, Eugen Jochum, Otto Klemperer, Evgueni Mravinski, Karl Böhm... La dévotion, réelle et fervente, de ces grands chefs envers l'œuvre du compositeur n'aura pas lié leur art d'une façon aussi forte dans l'esprit des mélomanes. Ce qui ne veut, bien sûr, pas dire que ces grands chefs n'en n'étaient pas des interprètes aussi autorisés et déterminants que Celibidache. Les interprétations d'Eugen Jochum enregistrées au cours des années 50 et 60 (Philips, Deutche Grammophon), celles de Furtwängler et une *Neuvième* étonnante par son caractère tranchant et roide de Mravinski (RCA) sont dignes de figurer au panthéon brucknérien.

Sergiu Celibidache refusait d'enregistrer des disques. Il a bâti une *partie de sa renommée sur cette* attitude résolument contraire à celle du pianiste canadien Glenn Gould, qui avait décidé de ne plus donner de concerts pour se *concentrer exclusivement sur l'enregistrement*. Paradoxalement, ces deux façons de communiquer avec le public n'ont pas toujours les effets escomptés : plusieurs disques de Gould ne sont pas aussi parfaits sur le plan du montage que ce que l'on pourrait attendre de sa démarche ; les bandes de concert non retouchées de Celibidache sont musicalement et techniquement beaucoup plus irréprochables que de nombreux disques de studio.

AU-DELÀ DE L'INTERPRÉTATION

On touche là à une idée reçue, qui voudrait que les prises de son en concert *soient moins* bonnes que celles réalisées en studio, que les interprétations live soient moins parfaites instrumentalement que celles spécifiquement produites pour le *disque. Les CD* réunis dans ce coffret ont été choisis parmi des dizaines de bandes de concert enregistrées par un chef et un orchestre qui maîtrisaient parfaitement l'acoustique du lieu où ils se produisaient et étaient captés par une équipe technique qui a eu le temps de peaufiner l'emplacement des micros : cette édition va de 1982 à 1995. Le résultat est splendide.

Cela posé, il ne faut pas nier dans la réussite technique d'un enregistrement ce qui ressort de la capacité du chef à faire sonner la musique d'une façon claire, car il en *maîtrise tous les paramètres* purement sonores, et de celle de techniciens qui ne peuvent enregistrer ce qui n'existe pas dans la salle quand la musique s'élève.

Le Bruckner de Celibidache atteint une sorte de perfection extatique *qui se déploie dans* un son libéré de toute attraction terrestre : les phrases s'élèvent sans jamais retomber, toujours plus haut, toujours plus belles et ferventes. *On est sans* doute audelà de toute notion d'interprétation au sens commun du terme, mais l'on assiste, bel et bien, à la fusion d'un texte et de sa réalisation.

Alain Lompech

★ Un coffret de douze disques compacts EMI 5566882. *Symphonies n° 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 ; Te Deum ; Messe en fa mineur.* Avec Margaret Price, Doris Soffel, Christel, Borchers, Claës H. Ansjö, Karl Helm, Peter Straka et Matthias Hölle, Orchestre philharmonique de Munich.

SÉLECTION DISQUES

EMMANUEL BEX
3

Ça débute à toute pompe avec *New Rap*, un morceau éloigné des formes plus « classiques » en apparence *qui suivront mais dont* la joie perceptible dit ce que sera cet enregistrement : une grande fête de swing, de jazz, débordant de musique, de tendresse et d'énergie. *Emmanuel* Bex *joue* avec trois trios différents pour une même formule orchestrale. Bex est à l'orgue, avec un guitariste et un batteur : Claude Barthélemy et Stéphane Huchard ; Bireli Lagrene et André Ceccarelli ; Philip Catherine et Aldo Romano. C'est un disque live, les réactions du public ne sont pas gommées ; on entend la voix de Maurice Cullaz, petit homme plein de vie, né avec les débuts du jazz, qui continue d'encourager les solistes par des *« yeah baby »* savoureux. Bex est de ceux qui font sortir l'orgue de son infamant statut d'instrument pour hall d'aéroport, qui en connaît et respecte l'histoire dans celle du jazz, qui sait aussi s'en éloigner. Les morceaux traduisent l'urgence de ces rencontres, celles de quelques soirs en clubs, sans *préméditation, dans cette* amitié généreuse qui donne parfois, comme ici, des disques destinés à durer.

Sylvain Siclier

★ 1 CD Pee Wee Music PW022. Distribué par Harmonia Mundi.

ELLIOTT SMITH
XO

Lumineuses et fragiles comme la flamme d'une chandelle, les chansons d'Elliott Smith tremblent au petit vent du vague à l'âme. Parfois, sa voix blanche semble expirer, presque s'éteindre, réchauffée juste à temps par ses capacités de mélodiste, sa façon subtile de dynamiser l'intimisme. Deux premiers albums étaient passés inaperçus aux Etats-Unis, au point de ne jamais sortir en *Europe (on les* trouve aujourd'hui en import). La bande originale du film de Gus Van Sant, *Good Will Hunting*, lui fit frôler l'Oscar, révélant à une large audience *son art délicat. Quelques* mois à peine après la sortie précipitée de son troisième opus – le merveilleux *Either/Or* (Domino) –, *XO* consacre son précieux talent. *Les moyens fournis* par DreamWorks, sa nouvelle maison de disques, lui ont permis d'habiller sa guitare sèche d'un nuancier discret de piano, de cordes, de vibraphone et d'*électricité... Pas* de complaisance neurasthénique. La mélancolie frissonne sans diluer des mélodies sous influence Beatles (*Tomorrow Tomorrow, Bled White*), Kinks (*Baby Britain*), Brian Wilson (*Oh Well Okay*), Nirvana (*Everybody Cares, Everybody Understands*) ou Neil Young (*Waltz 2 (XO)*).

Stéphane Davet

★ 1 CD Dreamworks DRD 50048. Distribué par Universal.

FUN LOVIN' CRIMINALS
100 % Colombian

Le *style enlevé de Come Find Yourself*, premier album pétillant de tchatche rap, de refrains rock et de gomina latino, avait imposé les chansons canailles des Fun Lovin'Criminals. Plus suaves et noires, celles de *100 % Colombian* se baladent dans un New York noctambule, bercé par les violons et les cuivres langoureux de la soul des années 70. A l'exception de quelques coups de surin électrique (*Korean Bodega, 10th Street, Southside*) et d'un *Mini Bar Blues* accompagné par B. B. King, c'est *Love Unlimited*, hymne voluptueux au crooner Barry White (*« Barry White saved my life »*, assurent-ils), qui donne le « la ». *Sugar, All my Time Is Gone* et *Big Night Out* étant les autres sommets d'efficacité et de décontraction de ces élégants voyous. *S. D.*

★ 1 CD Chrysalis7243 8 23140 2 8. Distribué par EMI.

DUFFY
I Love My Friends

Publié en avril, ce disque est enfin disponible en import. L'insuccès de son auteur, trente-huit ans déjà, reste une énigme. Par honnêteté, on rappellera qu'il fut très brièvement leader de... Duran Duran avant de se rattraper avec un groupe passionnant, The *Lilac* Time. Dixième essai de Stephen Duffy, *I Love My Friends* confirme que ce natif des Midlands, région réputée pour son heavy metal, est un *des songwriters* les *plus délicats* de sa génération. Au moment où la pop britannique s'érige en bunker pour petits conservateurs nationalistes et frileux, ces douze titres gracieux lui offrent une bouffée d'oxygène salvatrice, en puisant pourtant aux mêmes sources d'inspiration : l'art mélodique des Beatles, la mélancolie de Nick Drake. Incurable romantique, Duffy raconte des petites histoires au quotidien, autobiographiques et touchantes, qui évoquent parfois un Morrissey (le maniérisme en moins) au meilleur de sa forme. Stephen Street, le producteur des *Smiths, est* d'ailleurs présent sur l'album, de même qu'Alex James, le bassiste de Blur, et Andy Partridge, la tête pensante d'XTC. Parmi ces chansons aigres-douces, on retiendra *Autopsy*, constat bouleversant d'un désamour, et *The Postcard*, que Simon and Garfunkel auraient pu chanter si l'infortune les avaient un jour rencontrés.

Bruno Lesprit

★ 1 CD Cooking Vinyl COOK CD 144. Distribué par BMG.

HAYDÉE ALBA
L'époque tango

S'il est vrai que le *tango* est une musique des rues, le choix d'Haydée Alba – l'orgue de Barbarie pour tout accompagnement – est d'une impressionnante justesse. *L'Epoque tango* est une merveille, un étonnement, dont Haydée Alba dit qu'elle l'a abordé avec *« avec la fraîcheur, la pudeur, le respect d'un enfant qui rentre dans un temple »*. Haydée Alba est actuellement l'une des meilleures chanteuses de tango. Elle le chante avec son âme, avec une affectivité directe dont la sophistication du tango après Piazzola nous avait privés. L'orgue de Barbarie n'est pas étranger au tango. Avant 1900, on dansait au son de l'*organito* à La Boca. Il fut détrôné par les orchestres de danse des années 20. Haydée Alba a choisi son répertoire en fonction des possibilités de l'instrument, et selon le potentiel émotif de chacun des quinze titres : du grand tango (*Yira-Yira de Discépolo*, 1930, *Tiempos Viejos*, de Romero et Canaro, 1926), des Milongas de rêve (*A Don Nicador Paredes*, de Borges et Piazolla, 1961), des chansons (*El dia que me quieras*, de La Pera et Gardel, 1935). Il y a aussi une formidable valse, *Desde el alma*, dont la mélodie (composée en 1917 par Rosita Melo) étreint et bouleverse, servie avec une cruauté d'enfant blessée par Haydée Alba et l'orgue de Barbarie de l'atelier du Ludion, fabricant de limonaires à Toulouse, patrie de Gardel.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Playasound PS65198. Distribué par Auvidis

ERIK MARCHAND ET LE TARAF DE CARANSEBES
Dor

Le chanteur breton Erik Marchand a toujours joué la carte multinationale pour ancrer son art dans un monde plus large que celui de l'Ouest français. Mariant le *kan an diskan* avec les percussions indiennes (avec Ahmeed Khan), il s'est depuis orienté vers l'Europe de l'Est, vers l'esprit de la *danse des tarafs*, les orchestres tsiganes de Roumanie. Pour cette deuxième expérience avec le Taraf de Caransebes, les équilibres de style sont respectés. L'austérité *qui nuit parfois à l'écoute du* chant breton s'enrichit de la folie colorée des musiciens gitans. Le *gwerz* et la polka jouée à l'accordéon, à la trompette, au cymbalum, *se mêlent sans se détruire.*

V. Mo.

★ 1 CD RCA/BMG 74321-588-792

Les rébus poétiques de Télémaque, peintre en rupture avec le pop art

Valence lui consacre une rétrospective en soixante-quinze œuvres bien choisies

Valence propose une intelligente rétrospective en soixante-quinze œuvres de Télémaque. Haïtien francophile et de gauche dans l'Amérique des années 60, le peintre a su prendre de radicales distances avec le pop art et son asepsie politique, sans verser dans le militantisme. Ses tableaux en forme de rébus s'inspirent de la bande dessinée et de la photographie puis intègrent des objets réels.

***TÉLÉMAQUE.* Ivam, Centre Julio Gonzalez, Guillem de Castro, 118. 46003 Valence. Tél. : (00) 34-96-386-30-00. Tous les jours, sauf lundi, de 10 heures à 19 heures. *Jusqu'au 27 septembre.* Catalogue 162 pages, 4500 pesetas (180 francs environ).**

VALENCE (Espagne)
de notre envoyé spécial

Les premiers travaux de Télémaque oscillent entre le pop art et la peinture débridée d'un Jean-Michel Basquiat, lui aussi d'origine haïtienne. On pense surtout à ce dernier devant des toiles comme *L'Annonce faite à Marie* ou *Histoire sexuelle.* Elles datent respectivement de 1959 et de 1960. A cette époque, Télémaque vit à New York, où il suit les cours de l'Art Student League. Il admire Arshile Gorky, noue quelques contacts avec le milieu artistique local, mais éprouve certaines difficultés à s'intégrer : Télémaque est métis, francophile et de gauche. Dans l'Amérique des années 60, ce sont trois caractéristiques fort mal vues. En 1961, à contre-courant du flux migratoire de l'histoire de l'art, il s'embarque pour Paris où il participe en 1964 à l'exposition « Mythologies quotidiennes » qui regroupe toute une nouvelle génération réunie, sous l'appellation de « Figuration narrative », par le critique Gérald Gassiot-Talabot. Il est alors âgé de vingt-sept ans.

Télémaque précurseur, ce ne serait déjà pas si mal. Mais, en soixante-quinze œuvres bien choisies et intelligemment accrochées par le conservateur de l'Ivam, le Français Emmanuel Guigon, la rétrospective organisée à Valence dit beaucoup plus. Le flirt avec le surréalisme, mais surtout la réaction violente à l'asepsie politique du pop art, qui lui inspire des œuvres comme *One of the 36 000 Marines over our Antilles*, une allusion à l'intervention américaine à Saint-Domingue. L'œuvre est virulente, mais aux antipodes de la figuration benoîtement explicite et militante qui faisait florès dans les années 60. Hormis le titre, peint au pochoir sur la partie droite de la toile et la silhouette d'un officier américain, l'arme à la main, le militant désappointé cherche en vain les traces d'une dénonciation de l'écrasement de la « révolution d'Avril », par les troupes d'élite du président Johnson. Les éléments de narration sont plus subtils : une date, 1789, également inscrite au pochoir, qui renvoie à la Révolution française mais aussi à une année où le commerce extérieur de l'île dépassait celui des tout jeunes Etats-Unis ; le schéma de suspension d'une Citroën DS : des traces de pas, des oiseaux en vol, un pantalon et deux ceintures, mais aussi un slip blanc et un feu de signalisation tricolore achèvent de faire du tableau un inventaire à la Prévert.

MÉTONYMIE ET MÉTAPHORE

Le peintre est poète : « *Un artiste n'est pas une machine à produire une succession de bons sentiments, immédiatement récupérés* », déclare-t-il en 1976 à l'hebdomadaire trotskiste *Rouge*. Les tableaux de Télémaque jouent de la métonymie, de la métaphore, ou du souvenir personnel, un *melting pot* qu'une composition rigoureuse, mais inventive, dote d'une grande clarté. De celle qu'on prête aux rébus. L'affaire se complique lorsqu'il commence à inclure, vers 1966, des objets réels dans ses toiles : au vocabulaire tiré de la bande dessinée, des photos de famille ou d'actualité, viennent s'ajouter des chaussures de basket, une corde à sauter ou une pantoufle, vénérable charentaise qui domine *Inventaire, un homme d'intérieur* (1966), une toile où la peinture elle-même devient objet à intégrer, sous la forme d'une petit panneau peint, fixé au grand tableau par des charnières, et qui peut se rabattre ou se déployer au gré du spectateur. Ouvert, il dévoile un autre caleçon, figure récurrente chez l'artiste.

Aujourd'hui, il poursuit plus volontiers l'exploration de son île natale, Haïti. Cela ne rend pas ses travaux plus lisibles : l'amateur qui ignore l'existence de ces noix de coco, à la morphologie si particulière qu'elles ont été joliment baptisées coco-fesses par les Haïtiens, ne goûtera pas tout le sel de certaines œuvres exposées. C'est ce même goût pour l'ésotérisme qui anime ses fusains (superbes), dont il ne déteste pas rappeler qu'ils sont fabriqués à partir de bois brûlé. Mais les allusions au vaudou, qui, avant d'être un culte mystérieux et exotique, fut un puissant facteur d'unification culturelle des Noirs en lutte contre l'esclavage, ou les références au passé colonial d'Haïti, ne sont pas si obscures qu'elles ne permettent d'apprécier un travail puissant, où l'utilisation maîtrisée du marc de café, du bois poli, du brou de noix, des toiles de sac, entraîne Télémaque vers des formes nouvelles, et souvent surprenantes.

Harry Bellet

Cubanité en fanfares à Céret

LA BANDA de Santiago-de-Cuba, capitale de la province de l'Oriente, a donné son premier concert officiel le 19 septembre 1900. La voilà en France, recomposée au fil des générations : au Festival Musiques croisées de Saint-Sever (Landes), où les amateurs de courses de taureau ont formé des bandas torrides, et aux Méditerranéennes de Céret (Pyrénées-Orientales) au côté de l'Harmonie de Perpignan, les 11 et 12 septembre. En 1997, dans ce même festival, de festifs et débridés Gitans de Macédoine de la fanfare Kocani Orkestar avaient secoué les joueurs de *coblas* locaux.

En 1929, le nonagénaire Compay Segundo était encore jeune homme quand la Banda municipale de Santiago, où il jouait de la clarinette, remporta son premier titre au Concours national de musique de La Havane. Créée juste après celle de la capitale cubaine, la fanfare de Santiago a longtemps assumé ses fonctions commémoratives. C'était sans compter avec le démon de la danse. Castillo Penalver, qui dirige la formation (trente-huit musiciens, dont quatorze actuellement en France) depuis 1974, rappelle le glissement progressif « *du style semi-militaire aux concerts populaires gratuits* » après la révolution de 1959.

La mode des fanfares, en Europe et ailleurs – l'Inde en possède quelques jolis fleurons, dont celle de Bangalore –, a poussé ces formations d'origine guerrière à rénover leur répertoire. Les bandas du Sud-Ouest ont entretenu leur vitalité en accompagnant les corridas, les coblas catalanes en débordant vers des rumbas exportées à Barcelone par les marins cubains. La Banda de Santiago de Cuba a élargi sa vision vers le continent hispanophone, jusqu'à rejoindre le Brésilien Caetano Veloso, interprète des standards latino-américains (*Fina Estampa*), puisés dans *la trova* et le *son*.

Avec une élégance et un humour qui n'ont d'égal que leur romantisme, les musiciens de la Banda de Santiago jouent des thèmes d'Ernesto Lecuona, dont *La Comparsa*, une sorte de marche langoureuse du carnaval de 1929 (à écouter, leur album qui vient de paraître en France : *Fanfare cubaine*, 1 CD Buda Records, 92724-2). Il y a là du menuet, de la précision aristocratique. Ce sont sans doute ces racines gagnées dans les salons européens qui ont amené la Banda à inscrire une version *habanera*, une danse créole, de *La Petite Cantate* de Barbara...

Véronique Mortaigne

Des bons et mauvais usages de l'excès à la Mostra

VENISE
de notre envoyé spécial

Nombreux sont les films qui, par tactique, par nécessité ou par dérive, surenchérissent sur leur propre thème, faussant l'intensité dramatique ou tirant vers l'extrême le comportement de leurs personnages. Il en va ainsi de plusieurs réalisations présentées à la Mostra alors qu'elle aborde sa dernière ligne droite. Comme si les programmateurs avaient voulu donner un coup de collier au déroulement d'opérations qui en ont effectivement besoin. Mais ces films à haute tension produisent des effets très différents, sinon opposés.

MOSTRA DE VENISE

Le cas le plus pathétique s'appelle *Dancing at Lughnasa*, de Pat O'Connor, où tout le monde (dont Meryl Streep) fait des grimaces pour donner un peu d'élan à une déprimante histoire de sœurs coincées dans l'archaïsme de la campagne irlandaise au milieu du siècle.

Plus percutants sont deux films venus de l'Europe de l'Est.

Le premier, *Chat blanc, chat noir*, d'Emir Kusturica, renoue avec la veine du *Temps des gitans*, réembauchant cette communauté pour faire de ses membres les histrions d'une parabole absurde qui exhibe les ambitions créatrices de l'auteur à chaque plan. Kusturica est doué, on le sait. Il met à nouveau ses dons au service d'une surenchère d'effets-chocs dont on peut aussi avoir envie de se sauver dès la deuxième bobine. Lucian Pintilié compose quant à lui, avec *Terminus Paradis*, une caricature d'histoire d'amour impossible dans la Roumanie contemporaine ; là aussi, la croyance que l'outrance serait la vertu suprême noie le film au lieu de le porter.

Hurlyburly, du jeune réalisateur américain Anthony Drazan, est un cas plus complexe. Portant à l'écran un huis clos théâtral (ce qui se sent) entre quatre « *beautiful people* » du petit monde hollywoodien et les dames auxquelles ils ont affaire, il fabrique un hétéroclite *reality show* de la décadence californienne. On y voit s'affronter le pire et le meilleur de ce qui tire une comédie de mœurs vers l'excès. Le pire est le recours aux scènes de sexe et de drogue, transgression indigente, et une mise en scène mollassonne cherchant à se muscler par des effets superflus de cadrages. Le meilleur : laisser le temps aux comédiens (Sean Penn, Kevin Spacey, Chazz Palminteri, Robin Wright-Penn, Meg Ryan, tous excellents) pour habiter leur personnage, lui donner une épaisseur, une étrangeté qui, pour le coup, affolent réellement la machine narrative.

Cette confiance investie dans les acteurs est l'une des qualités de la meilleure surprise du jour, *L'Ennui*, réalisé par Cédric Kahn. La surprise est de taille, tant l'idée de porter à l'écran le roman d'Alberto Moravia semblait un pari stupide. Le réalisateur de *Bar des rails* réussit la gageure, fidèle au texte d'origine tout en construisant un objet purement cinématographique. Kahn invente une improbable ligne de crête entre burlesque et drame, cadre de face la folie de Martin comme la simplicité de Cecilia (Charles Berling et Sophie Guillemin, parfaits), et pousse toujours les feux de son aventure charnelle et abstraite, où tout peut arriver dans une surenchère, ici totalement légitime, dès lors que le film s'est donné à lui-même les lois qui régissent son univers singulier. La mise en scène, art du possible, autorise alors tous les excès.

Jean-Michel Frodon

SORTIR

PARIS

L'Atelier
1945-1949 : la vie quotidienne dans un atelier du Sentier à Paris, dans l'ombre de ceux « *qui ont été pris* », envoyés dans les camps nazis, et dont les traces ont été soigneusement effacées. Cette version – réussie – entre sourires et larmes de *L'Atelier* de Jean-Claude Grumberg, créée au Théâtre de la Criée à Marseille l'hiver dernier, a été mise en scène par Gildas Bourdet, avec un Léon – le patron – marquant, incarné par Wojciech Pszoniak.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Rome. A partir du 11 septembre. Du mercredi au vendredi, le mardi, à 21 heures; le samedi, à 17 heures et 21 heures; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 31 décembre.

STRASBOURG

3e Forum du cinéma européen de Strasbourg
Le troisième Forum du cinéma européen de Strasbourg s'articulera autour de deux axes : les ateliers et la Journée du cinéma de l'Union européenne, en plus de la manifestation cinématographique proprement dite. Les ateliers donneront aux participants l'occasion d'évoquer des thèmes d'actualité comme la promotion et l'exportation des œuvres cinématographiques, les nouvelles technologies, le cadre réglementaire européen...
Le réalisateur allemand Volker Schlöndorff fera l'objet d'un hommage et se verra remettre un prix pour l'ensemble de sa carrière. Les 13 et 14 septembre, sera projeté un classique du 7e art, *L'homme qui rit*, de Paul Leni (1928). Pour la circonstance, le compositeur Gabriel Thibaudeau, qui a écrit une partition originale pour le film, dirigera l'Octuor de France. Le cycle « L'Europe dans tous ses Etats », enfin, permettra d'offrir une rétrospective des meilleurs films européens de l'année.
Forum du cinéma européen de Strasbourg, place Kléber. Du 11 au 15 septembre. Tél. : 01-44-89-99-99.

CÉRET

Les Méditerranéennes de Céret
La troisième édition de ce festival de fin de saison consacré aux musiques du Sud navigue entre Cuba et le raï hexagonal. La fanfare municipale de Santiago de Cuba *(lire ci-contre)* va, comme la semaine dernière au festival Musiques croisées de Saint-Sever (Landes), se mêler aux harmonies locales – ici à l'Harmonie de Perpignan. Sawt El Atlas (raï, reggae, ragga), Faudel, de Mantes-la-Jolie, Rachid Taha, le 11. Le 12, les Fiestas de Flor del Fango, des rancheras espagnoles et des chansons, nuitée avec DJ Antoine Chao. *Méditerranéennes de Céret (Pyrénées-Orientales), les 11 et 12 septembre. Tél. : 04-68-87-00-53.*

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Bob Marley
de Stefan Paul (Allemagne, 1 h 20).
Le Comptoir
de Sophie Tatischeff (France, 1 h 33).
Le Cycliste
de Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1 h 15).
Dormez, je le veux !
d'Irène Jouannet (France, 1 h 38).
Lautrec
de Roger Planchon (France, 2 h 05).
Le Neveu
d'Eugène Brady (Irlande, 1 h 40).
Le Silence
de Mohsen Makhmalbaf (Iran, 1 h 20).
Super 8 1/2, une biographie édifiante (**)
de Bruce LaBruce (Allemagne, 1 h 39).
Les Taudis de Beverly Hills
de Tamara Jenkins (Etats-Unis, 1 h 31).
Tokyo Eyes
de Jean-Pierre Limosin (France-Japon, 1 h 30).
Voleur de vie
de Yves Angelo (France, 1 h 45).
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

La Captive aux yeux clairs
de Howard Hawks. Américain, 1952, noir et blanc (2 h 05).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
Les Sept Samouraïs
de Akira Kurosawa. Japonais, 1954, noir et blanc (3 h 30).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40); MK2 Quai-de-Seine, 19e (01-40-30-30-31).

VERNISSAGES

Boucliers tribaux d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Océanie
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, 16e. Mo Trocadéro, Alma-Marceau, bus 63, 72 et 94. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi et fêtes. Du 11 septembre au 28 novembre. Entrée libre.
Fariba Hajamadi
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Du 11 septembre au 17 octobre.
Jean Laube et Carlos Kusnir
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Du 11 septembre au 8 novembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Banal Molotov
Natacha Kantor : *L'Orgueil.*
Montreuil (93). L'Atelier du Chat-Soleil, 154, rue Etienne-Marcel. Mo Robespierre. Le 11, à 21 heures. Tél.: 01-48-57-17-73. 50 F.
Eric Alexander Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 11, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Pacio Sery Group
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Les 11, 12 et 13, à 22 heures. Tél.: 01-42-33-22-88. 80 F.
Manuel Rocheman Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Les 11 et 12, à 22 heures. Tél.: 01-40-26-46-60. 80 F.
Henri Texier Quartet
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e. Mo Passy. Le 11, à 22 heures. Tél.: 01-42-30-15-16. 50 F.
Patrick Tilleman, Pierre Dor-Ragon
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 1er. Mo Châtelet. Les 11 et 12, à 22 h 30. Tél.: 01-42-36-01-36. 80 F.
Mariana Montalvo
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, 11e. Mo Bastille. Les 11 et 12, à 20 h 30. Tél.: 01-40-21-90-95. 70 F.
Ginette Marty
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, 11e. Mo Bastille. Le 12, à 17 h 45. Tél.: 01-40-21-90-95. 50 F.

DERNIERS JOURS

16 septembre :
Une porte sur la mer
d'Aimé Césaire, Edouard Glissant et Amadou Lamine Sall, avec la compagnie Benjamin Jules-Rosette. *Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, 3e. Mo Rambuteau, Etienne-Marcel. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F.*
L'Amante anglaise
de Marguerite Duras, mise en scène de Pierre Tabard, avec Catherine Sellers, Pierre Tabard et François Cognard. *Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mo Alma-Marceau. Du mardi au samedi, à 20 h 45; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-53-23-99-19. 60 F et 150 F.*

Le sulfureux « privé » des Clinton

« Vanity Fair » a scruté la personnalité et les méthodes du détective qui travaille depuis douze ans pour le compte personnel de Bill et d'Hillary

ON EN APPREND de belles dans *Vanity Fair*, le mensuel sur papier glacé, d'ordinaire plus indulgent envers les grands de ce monde et leurs petites faiblesses. Le luxueux magazine new-yorkais, quintessence de la vision nord-américaine de la vie mondaine, s'est fait une spécialité de la photo de mode et du portrait flatté des célébrités. Or c'est dans un registre moins lisse que s'aventure le numéro de septembre. On y trouve, sous la plume d'une collaboratrice régulière du magazine, Judy Bachrach, un reportage fort peu rassurant sur un curieux personnage, Terry Lenzner, détective privé spécialiste de la collecte des faits cachés, de préférence sordides, susceptibles de déstabiliser les adversaires de ses clients.

La liste, théoriquement confidentielle, de ceux qui ont acheté les services de M. Lenzner pour fouiller les poubelles de leurs ennemis dans le but, jamais avoué bien sûr, de les intimider, est fort longue. Elle inclut le boxeur Mike Tyson, le sénateur démocrate Edward Kennedy et, depuis 1987, le couple formé par Bill et Hillary Clinton.

Les commanditaires des « travaux » très spéciaux confiés à la firme de détectives privés fondée en 1984 par M. Lenzner, Investigative Group International, ont des moyens financiers conséquents. Une heure de consultation est facturée 375 dollars. Les clients préféreraient évidemment rester dans l'ombre. Mais ils sont tellement connus que les langues finissent par se délier. M. Lenzner lui-même ne déteste pas se vanter de ses relations. On sait, depuis Dashiell Hammett et Chester Himes, que les « privés » ne sont pas des enfants de chœur. Sinon, ils feraient un autre métier. Mais la question implicite que pose cet article est la suivante : quel type de relation Bill Clinton et son épouse entretiennent-ils avec un homme tel que Terry Lenzner ?

Tout se passe par avocats interposés, apparemment. Et les Clinton n'ont sans doute jamais eu directement affaire à leur détective. Mais ce reportage provoque un malaise. Ainsi donc, ce qu'on voit dans *Primary Colors*, le film de Mike Nichols sorti en mars 1998, qui montre un ambitieux politicien sudiste qui se fraye son chemin vers



la Maison Blanche avec l'aide d'« *enquêteurs* » dévoués chargés d'espionner le camp adverse, et de salir le cas échéant tous ceux qui lui font obstacle, ne serait pas du cinéma. M. Lenzner et ses quatre-vingt-douze collaborateurs auraient ainsi « *enquêté* » sur Paula Jones, Monica Lewinsky, et l'entourage de Kenneth Starr.

La journaliste de *Vanity Fair* a rencontré à deux reprises, une fois pendant près de trois heures, le détective controversé. A cinquante-neuf ans, celui-ci a un passé, plus qu'honorable, de militant pour les droits civiques. Il a combattu la ségrégation raciale dans le Sud. Il est diplômé de la prestigieuse faculté de droit de Harvard. Mais il reconnaît lui-même qu'il y a « *des zones grises* » dans sa vie. « *Terry est profondément paranoïaque. C'est d'ailleurs ce qui en fait un grand détective* », explique un de ses anciens employés. Judy Bachrach, qui a interrogé nombre de ses collaborateurs présents et passés, en a fait la dure expérience personnelle. Elle constate, rétrospectivement, que ce reportage, qui lui a demandé quatre mois de travail, a été « *la tâche la plus difficile de sa vie de journaliste* ». M. Lenzner a mené une enquête sur elle avant de la recevoir, l'a traitée à l'occasion de menteuse, et s'est même fendu d'une lettre au rédacteur en chef de *Vanity Fair* pour se plaindre d'elle...

Tout fier qu'il soit de ses relations, le grand détective n'a pas été reconnu par le président, son client, qui l'a ignoré récemment lors d'une soirée mondaine. « *On a besoin de quelqu'un pour s'occuper des poubelles, mais on n'invite pas ensuite l'éboueur à prendre le thé chez soi* », constate un ancien collaborateur de M. Lenzner. Ainsi se termine, *in cauda venenum*, le difficile reportage de Judy Bachrach.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre Luc Séguillon

■ Voilà le président de la première puissance mondiale, déjà sanctionné par les places financières de New York comme de Paris, de Londres comme de Madrid, pour batifolage sexuel extra-conjugal, lors même que ce péché-là n'entre nullement dans la catégorie des crimes susceptibles, selon la constitution américaine, d'entraîner la destitution d'un président. Le verdict est sévère. Il est consigné dans la chute du Dow Jones et la dégringolade du CAC 40. Mieux ou pire encore, voilà un président qui va être aujourd'hui jugé, directement, abruptement, sans précaution ni médiation, par l'opinion américaine autant que par l'opinion mondiale. Et cela avant même que ses pairs et ceux qui seront peut-être ses juges n'aient eu loisir d'étudier et d'analyser les volumineuses conclusions de l'enquête conduite par le procureur indépendant Kenneth Starr. Selon que l'opinion rira ou pleurera, qu'elle tournera le pouce vers le haut ou l'inclinera vers le bas, le président des Etats-Unis sera amnistié ou, sans appel, condamné.

THE NEW YORK TIMES
William Safire

■ Le président Clinton devrait rester exactement à la place qu'il occupe parce que le peuple élit directement les présidents pour un mandat fixe de quatre ans. Notre décision ne peut pas être renversée par un vote de censure parlementaire. Démissionner, voire même flirter avec l'idée de démissionner sous le prétexte du spectacle apparent de paralysie donné au reste du monde, affaiblit la fonction présidentielle et sape le système.

THE SUN

■ Jadis, les princes déshonorés se passaient une épée au travers du corps. Aujourd'hui, ils sont tués à coups de megabits. Lorsque les résultats honteux du rapport Starr seront diffusés ce soir sur Internet, le président Clinton sera fini. Le monde entier lira en détail l'avalanche d'accusations qui pèsent sur lui. Ses dépravations sexuelles avec Monica Lewinsky à la Maison blanche seront suffisantes. Aucune excuse larmoyante ne pourra persuader la majorité des Américains dotés de sens moral de pardonner à Clinton d'avoir ainsi abaissé la fonction présidentielle. Mais le noyau du rapport Starr sera l'accusation de parjure, subornation de témoin, obstruction au cours de la justice et abus de pouvoir. Clinton a trahi l'idéal élevé qu'il avait juré de protéger. Il a menti et menti, et menti encore, à son parti, à ses ministres, à sa femme et à son peuple. Il sait qu'il est coupable en diable. Il doit à l'Amérique de s'en aller immédiatement. C'est l'unique et meilleur service qu'il puisse lui rendre.

EN VUE

■ « *Pourquoi demanderais-je pardon ? Est-ce que quelqu'un a demandé pardon aux mères des militaires tués ?* », interroge le général **Augusto Pinochet**, vingt-cinq ans après le sanglant coup d'Etat militaire qui le porta au pouvoir au Chili.

■ La Douma brandit la menace d'une intervention de l'armée qui, autour de Moscou, mobilise des troupes pour la récolte des pommes de terre.

■ **Viktor Blagov**, directeur du centre de contrôle des vols spatiaux à Moscou, confirme : « *La crise économique n'affecte pas la vie des cosmonautes. La station Mir évolue dans une oasis de tranquillité.* »

■ les villageois de Bengkalis, à Sumatra, exigent qu'on déboulonne la statue géante du général **Raden Hartono**, dressée à l'entrée de sa plantation par l'ancien commandant en chef de l'armée, pour les « *terroriser* ».

■ **Raymond-Jean Abescat**, très grièvement blessé à Verdun le 16 novembre 1916, laissé pour mort, a fêté, jeudi 10 septembre, à Puteaux, son 107e anniversaire.

■ Selon Amnesty International, la Chine a passé par les armes 1 876 condamnés en 1997, nettement moins qu'en 1996, année exceptionnelle, avec 4 367 exécutions, soit une moyenne de 17 par jour.

■ Les malades taïwanais peuvent obtenir des reins de criminels en moins de douze heures grâce à un hôpital de Fuzhou en Chine, situé à proximité de treize sites d'exécutions.

■ La cour d'appel de Dubaï, aux Emirats arabes unis, a condamné un Iranien à verser une amende de 500 dirhams (environ 800 francs) pour avoir tenté de se suicider en prison avant l'heure de son jugement.

■ Pour chasser les prostituées de sa commune, **Gianfranco Foglia**, maire de Marcianise, en Italie, provoque des « *séismes familiaux* » en envoyant les amendes directement au domicile conjugal de leurs clients.

■ Jeudi 10 septembre, sept porcelets vivants ont été jetés par-dessus les grilles des jardins de la sous-préfecture de Segré (Maine-et-Loire) par des éleveurs « *mécontents de la chute du porc* ».

■ Le fils de **Gérard Drouhin**, maire de Villers-la-Ville, dans la Haute-Saône, recevait le 17 février dernier, le matin même où son père, poursuivi depuis pour « *coups et blessures* », frappait un voisin au cours d'une dispute à propos d'une fosse à purin, la notification d'une condamnation à deux mois de prison avec sursis, pour avoir assommé, l'année précédente, le même homme d'un coup de pelle.

Christian Colombani

SUR LA TOILE

PROCÈS POUR FAUSSES INFORMATIONS

■ La société financière Itex Corp., de Portland (Oregon), a porté plainte contre une centaine d'utilisateurs anonymes du service en ligne « Yahoo ! Finance ». Elle les accuse d'avoir affiché de fausses informations sur le site, dans le but de faire baisser le prix de l'action Itex.

FAUX PIRATAGE

■ La chaîne de télévision musicale américaine MTV a reconnu que le récent piratage de son site Web, explicitement attribué au célèbre hacker britannique connu sous le nom de JF, n'était en réalité qu'une opération publicitaire destinée à faire connaître un nouvel animateur de MTV Online, Johnny Fame.

INTERNET EN ALLEMAGNE

■ Selon une étude de la Société pour la recherche sur la consommation de Hambourg, l'Allemagne comptait en juin dernier 6,9 millions d'internautes, ce qui représente une hausse de 40 % en six mois. 57 % ont entre vingt et trente-neuf ans, et près de 30 % sont des femmes. Plus de trois millions d'entre eux se connectent au réseau au moins une fois par jour. – (*AFP*.)

www.lapetition.com

Quarante-huit pétitions sur un même site

« *TRÈS SOUVENT, des gens entendent parler d'une pétition et voudraient la signer, mais renoncent parce qu'ils ne savent pas où s'adresser. Nous avons voulu créer une sorte de centrale de la pétition, un lieu de référence facile d'accès et ouvert à tous. En même temps, il fallait rajeunir ce mode d'action.* » François Théry et ses amis ont créé au printemps dernier un site web dont la vocation est d'accueillir toutes les pétitions qui se présentent. Techniquement, l'opération est simple : il suffit d'afficher le texte sur une page web et de mettre en place un système de signature électronique (un formulaire en ligne à remplir par le signataire). Afin de satisfaire aux exigences de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, les renseignements fournis doivent être suffisamment précis pour permettre des vérifications, et seul l'auteur de la pétition a accès au fichier ainsi constitué.



Politiquement, l'exercice est plus délicat. François Théry se définit comme un homme de gauche, et tous les partis, associations et syndicats qu'il a contactés pour lancer son initiative étaient plus ou moins du même bord. Mais il souhaite que son site s'ouvre sur l'ensemble de la société : « *Si une organisation de droite veut se servir de notre site et que sa pétition respecte les principes démocratiques qui sont les nôtres, il n'y aura pas de problème. Nous n'exclurons que les textes prônant le racisme ou la violence.* »

A ce jour, François héberge sur son site quarante-huit pétitions, classées en fonction de leur notoriété dans le public et les médias. On trouve donc en tête « Soutenons les sans-papiers ! » et « Pour la protection des oiseaux migrateurs », suivies des « cinq mesures immédiates » proposées par le Parti communiste. Viennent ensuite des revendications plus sectorielles comme la construction de pistes pour les rollers ou la préservation des bords de la Marne, mais aussi des grandes campagnes internationales pour le droit au retour des Palestiniens ou le désarmement nucléaire. Les curiosités comme « Non aux menhirlands, oui aux menhirs libres » ou la campagne pour l'interdiction de l'élevage des truies en batterie ont été reléguées en bas de liste.

Le site reçoit en moyenne trois mille visites par semaine, mais, au total, à peine trois cents internautes ont signé une pétition. Malgré ce démarrage assez lent, François et ses amis ont déjà de nouveaux projets : ils comptent créer un site jumeau en anglais, pour devenir un carrefour international de la pétition.

Yves Eudes

La justice sur cassette *par Alain Rollat*

IL N'A PAS FALLU trente-six cartons de documents et une collection de cassettes vidéo pour envoyer Darlie dans le couloir de la mort, où elle attend son exécution dans l'indifférence de la télévision américaine. Une seule cassette a suffi. On l'y voit rire, en famille, sur la tombe de ses enfants une semaine après leur assassinat. Elle chante « *happy birthday* » en souvenir de l'aîné, Devon, qui aurait eu sept ans. Elle lance des serpentins, mâche du chewing-gum, tire la langue. Ces images ont choqué les jurés texans. Ils les ont visionnées, revisionnées, interprétées à charge. Ils les ont trouvées indécentes. Ils y ont vu la preuve par l'image d'une mère fêlée, bien capable de tuer ses deux garçons dans une subite crise de démence. Ils ont occulté tout le reste : l'absence de mobile, l'absence de preuve matérielle, l'absence de témoin oculaire. Ils sont restés sourds à ses explications quand elle a cru, la naïve, qu'elle pourrait assurer elle-même sa défense. Ils ont simplement jugé qu'elle offrait « *le profil d'une meurtrière* ».

Ils ont donc condamné Darlie à mort sur la conviction tirée d'un arrêt sur vidéo. Sans avoir sollicité les témoignages des policiers qui ont mené l'enquête. Sans prendre en considération l'état dans lequel cette mère de vingt-six ans a été trouvée, cette nuit-là, le 5 juin 1996, à côté de ses enfants poignardés, chez elle, au rez-de-chaussée de sa maison, pendant que son mari dormait à l'étage. Sans s'arrêter à ses propres blessures au cou et au bras. Mise en scène, ont-ils dit, fausse tentative de suicide. Ont-ils seulement écouté les cris de cette mère enregistrés ce soir-là par Police-Secours ? « *Ils les ont tués !... Quelqu'un est venu pendant que je dormais avec mes enfants... Un homme est venu... Mes bébés ont été poignardés... J'ai été poignardée... Le couteau est par terre... Mes bébés sont morts ! Ils sont morts ! Oh ! mon Dieu... Oh ! mon Dieu... Mes bébés ! Mes bébés...* » Que pèse un son sans image ?

Il faut regarder ce reportage de Bernard Volker et Jean-Michel Chappes programmé par TF 1 samedi 12 septembre à 13 h 20. Il confirme que l'arrêt sur image est devenu l'arme absolue des inquisiteurs modernes et Internet, où la famille de Darlie tente d'attirer l'attention de l'opinion publique, l'ultime recours des causes désespérées. S'il nous restait un brin de jugeote nous prendrions la précaution de détruire tous nos albums photo, tous nos films de famille, tous nos souvenirs d'école, de patronage et de bureau avant qu'ils se retournent contre nous. Mais, chut ! ils sont partout... Comme en 40 ! Maréchal, les revoilà !

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 La Roue ■ ■
Abel Gance (France, 1923, N., muet, 135 min). Ciné Classics
21.15 Un Américain à Paris ■ ■ ■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, v.o., 110 min). Cinétoile
22.05 Août ■ ■
Henri Herré (France, 1991, 95 min). Cinéstar 1
22.30 Fog ■ ■
John Carpenter (Etats-Unis, 1979, v.o., 90 min). 13ème Rue
23.05 Non coupable ■ ■
Henri Decoin (France, 1947, N., 95 min). Cinétoile
23.30 Ludwig van B. ■ ■
Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, v.o., 120 min). Ciné Cinémas
23.50 Le Crime de monsieur Lange ■ ■
Jean Renoir (France, 1935, N., 80 min). Arte
0.20 Une époque formidable ■ ■
G. Jugnot (F, 1991, 95 min). Cinéstar 2
0.40 1941 ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, v.o., 115 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 De l'actualité à l'Histoire. La nouvelle société russe. Invités : Vladimir Fedorovski, Svetlana Vivolovskaia, Georges Nivat. Histoire
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Dieudonné, Diana Gartner, Zebda, Kobe Bryant. Canal +
19.00 Les Lumières du music-hall. Bruno Coquatrix. Claude Nougaro. Paris Première
20.00 Envoyé spécial, les années 90. Les profs. Familles victimes de la drogue. Avec Olivier Galland. Histoire
20.00 Une année de défilés. Thierry Mugler. Paris Première
20.05 Dossiers justice. L'affaire Ferguson, métro carnage. TSR
20.55 Thalassa. Escale en Inde. France 3
22.20 Faut pas rêver. USA : Le héros de Monument Valley. France : Les comédiens de Compostelle. Ethiopie : Les filles des buna-bet. Invité : Alain Delon. France 3
22.30 Bouillon de culture. Marguerite Duras et autres femmes intenables. Invitées : Laure Adler, Marie Desplechin, Alicia Dujovne Ortiz, Françoise Verny. France 2
23.15 Sans aucun doute. La guerre de voisinage. Invité : Roland Giraud. TF 1
23.40 Les Dossiers de l'Histoire. 11 septembre 1973 : le dernier combat de Salvador Allende. France 3

DOCUMENTAIRES

18.05 CIA. [2/5]. L'espionnage de pointe. Odyssée
18.15 Gestes d'artisans. [1/2]. Le bois. Histoire
18.25 La Quête du Graal. Planète
19.30 L'Ecole des cailloux. Arte
19.45 Les minots du panier dégainent leurs automatiques. Planète
20.10 L'Esprit du jaguar. [1/4]. Odyssée
20.13 Hollywood, royaume de l'illusion. Histoire du film de science-fiction. 13ème Rue
20.35 Israël, 1948-1998. [2/6]. Terre promise. Planète
21.00 Les Grandes Civilisations oubliées. [1/4]. Les cités fantômes de l'Indus. Histoire
21.00 Le Flambe. Odyssée
21.30 Philippe Francq. Planète
21.55 Les Yeux bleus. Planète
22.00 Conférences de presse. Archives du 28 octobre 1958. Histoire
22.00 Paquebots de légendes. [2/4]. Navires en guerre. Odyssée
22.30 ▶ Grand format. Makom Avoda. Arte
23.00 La IIIe République. [1/6]. Histoire
23.25 Einstein, un mythe, un homme. Odyssée
0.00 Portrait de musicien. Jo Privat. TV 5
0.00 La Bataille du Chili. [1/3]. L'insurrection de la bourgeoisie. Planète
0.00 Palettes : Gustave Courbet. Un enterrement à Ornans. Histoire
1.00 ▶ La Case de l'Oncle Doc. Blues d'en France, voyage en terres de chant. France 3

SPORTS EN DIRECT

17.00 Athlétisme. Coupe du monde IAAF. A Johannesbourg. Eurosport
1.15 Tennis. US Open. Demi-finales dames. Canal +

MUSIQUE

19.25 Cecilia Bartoli. Récital. Avec Cecilia Bartoli, mezzo-soprano ; Georg Fischer, piano. Mezzo
21.55 Jane Bunnett & Cuban Piano Masters. Montréal 1997. Muzzik
0.05 Ashkenazy dirige Tchaïkovski. *La Symphonie n° 5*. Par le Philharmonia Orchestra. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.25 Invasion. Armand Mastroianni [2/2]. RTBF 1
20.30 La Laïque. Maurice Failevic. Festival
20.40 Un innocent va mourir. Mark Sobel. RTL 9
20.45 ▶ West Beyrouth, à l'abri les enfants. Ziad Doueiri. Arte
20.50 Caméra sur cour. John McPherson. M 6
20.50 Texas. Richard Lang [1/2]. TMC
22.15 Le Poteau d'Aldo. Didier Grousset. Festival
22.35 Baby Cat. Pierre Unia. RTL 9

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde d'exode. M 6
19.20 Mission impossible. La rançon. Série Club
19.20 Equalizer. Le fils modèle. 13ème Rue
20.40 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, on m'appelle le cow-boy de l'espace. Disney Channel
20.45 Buck Rogers. Le vampire. 13ème Rue
20.55 Quai n° 1. Jeu de massacre. France 2
20.55 Cybill. Un amour de cochon. Téva
21.15 Fallen Angels. Le confessionnal (v.o.). Canal Jimmy
21.35 Galactica. Les guerriers victorieux. 13me Rue
21.50 Game On. Ligote-moi (v.o.). Canal Jimmy
22.25 Dream On. (v.o.). Canal Jimmy
22.35 Une fille à scandales. Things Change (v.o.). Téva
22.55 Seinfeld. La voix (v.o.). Canal Jimmy
23.20 Buffy contre les vampires. Le manuscrit. M 6
0.10 Star Trek, la nouvelle génération. L'amie imaginaire (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 19.30 Arte
L'Ecole des cailloux.
Victimes de massacres et de déportations à la fin des années 80, les Touaregs du nord du Niger tentent, à travers l'école, de sauvegarder leur culture et d'offrir à la nouvelle génération des perspectives d'ascension sociale dont ils ont été privés jusqu'à présent. Aidés par des associations françaises, ils ont formé leurs propres instituteurs et développé des structures adaptées à leurs contraintes de vie, en marge du système éducatif officiel nigérien. Ces écoles du désert dispensent un enseignement en français, en arabe et dans le dialecte berbère touareg, le seul à avoir conservé l'alphabet tifinar qu'étudia autrefois le Père de Foucauld, explorateur et missionnaire français. Un joli documentaire signé Dominique Hennequin. – *F. H.*

● 20.55 France 2
Quai N° 1
Marie Saint-Georges, policier sans peur et sans reproche de la série « Quai N° 1 » créée par Pierre Grimblat, revient avec *Jeu de massacre*. Une histoire bien ficelée, où il est question du vol d'un tableau de Van Gogh par un certain Kali, gangster sans scrupule circulant en TGV. Marie, qui a pris l'affaire en main en tant que commissaire à la brigade ferroviaire, cherche à intercepter Kali dans les sous-sols de la gare. Mais l'affaire tourne mal, et Marie doit s'expliquer auprès de sa hiérarchie, représentée par une femme commissaire franchement teigneuse. Elle s'en tirera, une fois de plus, avec l'aide de Max (Olivier Marchal), son vieux complice. Interprétée avec intelligence par Sophie Duez, Marie Saint-Georges est certainement l'un des personnages les plus attachants dans la famille des héros récurrents. – *A. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Centenaire de l'aviation, Météo, Trafic infos.
20.55 Spécial Vidéo gag.
23.15 Sans aucun doute. La guerre de voisinage.
1.05 Formule foot.

FRANCE 2

18.45 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Quai n° 1. Jeu de massacre.
22.30 Bouillon de culture. Marguerite Duras et autres femmes intenables.
23.40 Au nom du sport.
23.45 Journal, Météo.
0.00 Ciné-club : Spécial nuit Godzilla. Godzilla ■ Film. Inoshiro Honda. 1.25 Mothra contre Godzilla. Film. Inoshiro Honda.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.55 Thalassa. Escale en Inde.
22.20 Faut pas rêver.
23.20 Météo, Soir 3.
23.40 Les Dossiers de l'Histoire.
0.35 Libre court. Liberté chérie.
1.00 ▶ La Case de l'Oncle Doc. Blues d'en France. Voyage en terres de chant.
1.55 Jazz graffiti. Spécial Jamboree.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 The Arrival. Film. David Twohy.
22.50 Jour de foot.
23.35 La vérité si je mens ■ Film. Thomas Gilou.

ARTE

19.00 Tracks.
19.30 L'Ecole des cailloux.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ West Beyrouth, à l'abri les enfants ! Téléfilm. Ziad Doueiri.
22.30 ▶ Grand format. Makom Avoda.
23.50 Le Crime de monsieur Lange ■ ■ Film. Jean Renoir.
1.10 Le Dessous des cartes. Norvège : le bonheur loin de Bruxelles.
1.20 Rêves en rose. Film. Dusan Hanak (v.o.).

M 6

19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
20.50 Caméra sur cour. Téléfilm. John McPherson.
22.25 Au-delà du réel, l'aventure continue.
23.20 Buffy contre les vampires.
0.15 Burning Zone.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Michel Braudeau (*Pérou*).
21.00 Black and Blue. Six trompettistes foudroyés.
22.10 Fiction. *L'Oncle*, de Michel Meyer.
23.00 Nuits magnétiques. Le Maroc entre les lignes. Le rendez-vous de Marrakech.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Cordes parallèles. Par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Christopher Hogwood, Fabio Bondi, violon.
22.00 Concert de jazz. Cordes parallèles. Par le quartette d'Henri Texier.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Gide et la musique de son temps.
23.00 Opéra. *Capriccio*, opéra de R. Strauss, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Sawallisch, Schwarzkopf (La Comtesse), Wachter (Le Comte), Fischer-Dieskau (Olivier).

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

14.10 La Roue ■ ■
Abel Gance (France, 1923, N., muet, 135 min). Ciné Classics
15.15 Illusions perdues ■ ■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 80 min). Cinétoile
16.30 Alexandre Nevski ■ ■
Sergueï M. Eisenstein (Urss, 1938, N., 120 min). Mezzo
23.15 Rafles sur la ville ■ ■
Pierre Chenal (France, 1957, N., 80 min). Cinétoile
0.35 Ninotchka ■ ■ ■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 105 min). Cinétoile
2.00 Août ■ ■
Henri Herré (France, 1991, 90 min). Cinéstar 1
2.20 La Taverne de l'Irlandais ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1963, 110 min). Cinétoile
3.00 L'Homme aux colts d'or ■ ■
Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1959, v.o., 120 min). Ciné Cinémas
4.10 La Pluie sur la montagne ■ ■
King Hu (Hongkong, 1978, v.o., 120 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 16.10 Le Monde des idées. LCI

MAGAZINES

13.45 Les Grandes Enigmes de la science. Les Mystères de la peur. France 2
14.10 Faits divers. Le réseau pédophile de Zandvoort. RTBF 1
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Spéciale rentrée des classes. Invités : Nicole Bacharan, Michèle Le Dœuff, Jean-Noël Luc, Xavier Raufer. Histoire
14.50 A bout portant. Charles Aznavour. Paris Première
16.30 De l'actualité à l'Histoire. La nouvelle société russe. Invités : Vladimir Fedorovski, Svetlana Vivolovskaia, Georges Nivat. Histoire
17.30 Envoyé spécial, les années 90. Les profs. Familles victimes de la drogue. Avec Olivier Galland. Histoire
19.00 T.V. +. Canal +
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 12 septembre 1948. Est-Ouest : la mobilisation de la jeunesse. Avec Dominique Desanti. Arte
19.40 Le Bazar de Ciné Cinémas. Avec Laëtitia Masson. Ciné Cinémas
20.00 Thalassa. Des indiens sous la mer. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean Lacouture, Jean-Jacques Becker, Catherine Clément, Christian Petitfils. Histoire
20.50 Le Club. Anémone. Ciné Classics
21.00 Faut pas rêver. Invitée : Macha Méril. TV 5
21.35 Metropolis. Enki Bilal. Richard Baquié. Céline et le *Voyage*. Germaine Montero. Arte
22.50 T'as pas une idée ? Avec Jacques Attali. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

17.25 Abbey Lincoln. Un rêve de tortue. Paris Première
18.00 Godzilla et autres monstres du cinéma. Ciné Cinémas
18.05 Trois peintres suédois. [3/3]. Carl B. Wadström. Odyssée
18.30 La IIIe République. [1/6]. 1870-1879. Histoire
18.30 Les Cités prestigieuses d'Italie. [10/12]. Trente. Odyssée
18.35 La Force céleste du kriss. Planète
19.00 Si Dieu veut. Odyssée
19.30 Palettes : Gustave Courbet. Un enterrement à Ornans. Histoire
19.55 CIA. [2/5]. Odyssée
20.35 La Quête du Graal. Planète
20.45 L'Aventure humaine. Les Tachis, le retour des chevaux mongols. Arte
20.45 Sur les traces d'une collection perdue. Odyssée
20.50 Planète animal. Antarctica [1/3]. TMC
21.25 La Quête du futur. [2/22]. Planète
21.45 Anciennes civilisations. Les Indiens d'Amérique. TMC
21.55 Les minots du panier dégainent leurs automatiques. Planète
21.55 L'Amérique des années 50. [2/7]. Canal Jimmy
22.00 Gestes d'artisans. [2/2]. Le bois. Histoire
22.45 Israël, 1948-1998. [2/6]. Terre promise. Planète
22.55 Une voiture est née. France 3
23.00 De Gaulle ou l'éternel défi. [1/6]. Le rebelle. Histoire
23.35 Philippe Francq. Planète
0.00 Un siècle d'aviation. [1/4]. Un siècle d'aviation civile en France. Histoire
0.05 Music Planet. Joachim-Ernst Berendt. [1/2]. Le messager du Jazz. Arte

SPORTS EN DIRECT

14.00 Rugby. Championnat de France. Montferrand - Perpignan. Canal +
14.45 et 19.00, 20.30 Motocyclisme. Le Bol d'Or. La course. Eurosport
14.50 et 16.15, 19.35 Motocyclisme. Le Bol d'Or. La course. M 6
15.05 Athlétisme et aviron. France 2
15.30 Athlétisme. Coupe du monde IAAF. Eurosport
15.30 Cyclisme. Tour d'Espagne. Palma de Mallorca. TSR
16.40 Cyclisme. Tour d'Espagne. France 2
0.35 Tennis. US Open. Finale dames. Canal +

DANSE

19.15 Enas. Chorégraphie. Marcia Haydée. Musique. Vangelis Papathanassiou. Avec Birgit Keil, Richard Cragun. Chants : Irène Papas. Muzzik

MUSIQUE

19.45 Symphonie n° 9, de Beethoven. Par l'Orchestre et les Chœurs du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur. Muzzik
20.00 Loussier. Concerto pour trompette. Par l'Orchestre symphonique de Munich, dir. Jean-Pierre Wallez. Mezzo
20.30 Opéra. *Don Carlos*, de Verdi. Par l'Orchestre de Paris et les Chœurs du théâtre du Châtelet, dir. Antonio Pappano. Mezzo
20.55 Johnny allume le feu au Stade de France. TF 1
22.20 Faust. Opéra de Gounod. Mise en scène. Robert Carsen. Par l'Orchestre de la Suisse Romande et les Chœurs du Grand-Théâtre de Genève, dir. John Nelson. Muzzik
22.40 Pulp et Echobelly. Londres 1994-1995. Paris Première
23.55 Opéra. *Don Carlos*, de Verdi. Extraits du Concert européen enregistré à l'Escurial 1992. Avec Placido Domingo. Mezzo
0.30 Phil Collins. Bercy 97. Paris Première

THÉÂTRE

23.10 Tout baigne ! Pascal Elbé, Roland Marchisio, Bob Martet, Marie-Isabelle Massot, Thierry Nicolas et Aude Thirion. Mise en scène. Pascal Decombe. France 2
0.20 Il ne faut jurer de rien. Alfred de Musset. Mise en scène. Jean-Claude Brialy. France 3

TÉLÉFILMS

20.55 Le Rêve d'Esther. Jacques Otmezguine [1/2]. France 3
20.55 Nord et Sud III. Richard T. Heffron [1 et 2/3]. Téva
22.20 Le Dernier Mot. Gilles Béhat. Festival
22.35 Les Années lycée. Un air de liberté (1967-1968). Eric Barbier. Arte
22.40 Les Misérables. Robert Hossein [2/2]. TMC

SÉRIES

17.25 Equalizer. Un week-end à la campagne. 13ème Rue
19.15 Highlander. Vendetta. Série Club
19.45 La Vie à cinq. A la recherche d'une nounou. Téva
19.55 L'Exilé. 13ème Rue
20.15 The Rutles, All You Need Is Cash. (v.o.). Arte
20.30 Les Rois maudits. [1/6]. Festival
20.35 McCallum. Sacrifice. Canal +
20.40 Derrick. Le visage derrière la vitre. La clé. RTL 9
20.45 Serpico. Le sanctuaire. Série Club
20.45 New York Undercover. Témoin à charge. Après Shakespeare. 13ème Rue
20.50 Le Caméléon. Nouvelle donne. M 6
21.00 Cop Rock. Episode pilote (v.o.). Canal Jimmy
21.45 The Sentinel. Vol 714. M 6
22.30 Orages d'été. [3/7]. TV 5
22.40 Profiler. Pour un instant de gloire. M 6
22.45 Stargate. Les doubles robotiques. TSR
23.50 Star Trek, la nouvelle génération. L'amie imaginaire. Canal Jimmy
0.55 Millennium. Amour immaculé. France 2
1.00 American Gothic. Le pays des ombres. 13ème Rue

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 17.25 Paris Première
Les Grandes Dames du Jazz

Abbey Lincoln, chanteuse indomptée

QUELLE FIERTÉ, quelle intensité derrière chaque mot, son et souffle d'Abbey Lincoln. Indomptée, indomptable, Abbey Lincoln, chanteuse de jazz, un temps compagne du batteur Max Roach, peintre, femme engagée, parle de ce qu'elle est, de la création, de la musique. Et cette parole nous touche comme rarement, nous emporte dans une profonde émotion quand s'exprime la colère rentrée d'Abbey Lincoln face au racisme. Paul Raoux a réalisé là un étonnant document – partagé entre entretiens, images de la ville de New York, morceaux filmés en concert –, lui aussi envoûté par cette femme qui a fait passer son art et son indépendance avant tout.

Née à Chicago, le 6 août 1930, elle est la dixième enfant de la famille. C'est Bob Russell qui donne à Anna-Marie Wooldridge son nom d'Abbey Lincoln, comme Abraham Lincoln. Elle est sexy et glamour, vue comme telle par le cinéma et lors de ses premiers pas dans la chanson. Eh bien, non, elle refuse.

C'est Max Roach qui lui apprend à être elle-même, à composer. « *Il m'a sauvée d'une existence musicale ennuyante et banale* », relève-t-elle. Il lui fait rencontrer les grands du jazz. Elle devient aussi une activiste. Dans les années 60, elle est censurée et mise à l'index par le pouvoir blanc pour son engagement dans la lutte pour les droits civiques de ses frères et sœurs de couleur. Ce « rôle » ne la satisfait pas plus. Elle se met à peindre au début des années 70, part en Afrique. Quarante ans pour une nouvelle vie, pour « *préserver mon esprit* ». Les amis se détournent. Au milieu des années 80, elle réapparaît dans sa pleine puissance de chanteuse.

Aujourd'hui, sur scène comme sur disque, la voix est un peu voilée, cassée, parfois sur le fil de la justesse. Mais aux chanteuses « justes », Abbey Lincoln oppose sa formidable capacité à faire vivre un texte, à lui donner corps, cœur et âme. Deux phrases peuvent la résumer : « *Je n'ai besoin de personne pour créer, sauf de moi* » ; « *Je vis pour défendre la dignité de mes ancêtres.* »

Sylvain Siclier

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.15 Reportages. Trois femmes dans le couloir de la mort.
13.50 MacGyver.
14.50 Alerte à Malibu.
15.40 Flipper.
16.40 Dingue de toi.
17.10 Hercule.
18.05 Sous le soleil.
19.05 Melrose Place.
20.00 Journal, Spécial F 1, Centenaire de l'aviation.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 Johnny allume le feu au Stade de France. Concert.
23.05 Hollywood Night. Intervention immédiate. Téléfilm. Paul Lynch.
0.45 Formule F 1.
1.25 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.35 L'Esprit d'un jardin.
13.40 Consomag.
13.45 Les Grandes Enigmes de la science. Les Mystères de la peur.
14.40 Samedi sport. 14.45 Tiercé. 15.05 Athlétisme et aviron. 16.40 Cyclisme.
17.50 Animal Zone.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Comment faire ?
19.20 Comment faire plus ?
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Tapis rouge au Casino de Paris.
23.10 Tout baigne ! Pièce de théâtre.
0.40 Journal, Météo.
0.55 Millennium. Amour immaculé.
1.35 Bouillon de culture. Marguerite Duras et autres femmes intenables.

FRANCE 3

14.05 Le Magazine du cheval.
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche. Verdon, la traîne à la parlante.
15.40 Couleur pays.
18.13 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Mister Fowler, brigadier chef.
20.40 Tout le sport.
20.55 Le Rêve d'Esther. Téléfilm. [2/2] Jacques Otmezguine.
22.55 Une voiture est née.
23.50 Météo, Soir 3.
0.15 et 1.45 Journal des festivals.
0.20 Il ne faut jurer de rien. Pièce de théâtre. Alfred de Musset.

CANAL +

14.00 Rugby. Montferrand - Perpignan.
16.05 Tennis.
16.30 Football américain.
17.10 Maguinnis, flic ou voyou.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.25 La Légende de Calamity Jane. [1/13]. Quand le fouet claque.
18.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 McCallum. Sacrifice.
22.15 Supplément détachable.
23.00 L'Ile du docteur Moreau ■ Film. John Frankenheimer.
0.35 Tennis. US Open.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Fête des bébés.
14.30 Le Journal de la santé.
15.00 Correspondance pour l'Europe.
15.30 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. [1/13] Dominique Vivant Denon.
16.00 Sur les chemins du monde.
16.05 Splendeurs impériales.
17.05 Gaia. Ile berceau de la Robinsonia.
17.35 Lieux mythiques. Massada, le combat pour la liberté.
18.05 Océan, une quête pour la survie. [1/3] Une vie dans les océans.
19.00 Histoire parallèle.
19.50 Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes.
20.15 The Rutles, All You Need Is Cash. [1/3] (v.o.).
20.45 L'Aventure humaine. Les Tachis, le retour des chevaux mongols.
21.35 Metropolis.
22.35 Les Années lycée. Un air de liberté (1967-1968). Téléfilm. Eric Barbier.
0.05 Music Planet. Joachim-Ernst Berendt. [1/2] Le messager du Jazz.
1.05 Le Scorpion. Téléfilm. Dominik Graf.

M 6

13.15 Code Quantum.
14.50 et 16.15, 19.35 Motocyclisme.
15.20 Les McKenna.
16.40 Poigne de fer et séduction.
17.10 Agence Acapulco.
18.05 Mission impossible, 20 ans après.
19.00 Turbo.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Ciné 6. Le Festival de Deauville.
20.49 La Trilogie du Samedi. 20.50 Le Caméléon. Nouvelle donne. 21.45 The Sentinel. Vol 714. 22.40 Profiler. Pour un instant de gloire.
23.35 Meurtres dans l'espace. Téléfilm. Steven Hilliard Stern.
1.15 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Assemblée du Désert. L'Edit de Nantes.
20.00 Fiction. *Le 9 novembre* et *Le Passeport*, de Pierre Bourgeade. *La Ville*, de Leonid Andreïev.
22.35 Opus. Yann-Fanch Kemener, chantre de la Bretagne.
0.05 Le Gai Savoir. Lise Bartoli. Les rites de l'enfantement sur les cinq continents.

FRANCE-MUSIQUE

18.00 Violon et violoncelle au XXe siècle. Laurent Korcia, violon, Marc Coppey, violoncelle. Œuvres de Dutilleux, Berio, Bacri, Ravel.
20.00 Du côté de l'Autriche-Hongrie. Dir. Gaetano Delogu. Œuvres de Brahms, Ravel, De Sarasate, Kodaly, Inghelbrecht, Lakatos.
22.00 Nuit Nord-Sud. Arve Moen Bergset, violon du Hardanger, violon et chant, Alexandre Tharaud, piano, Béchir Selmi, violon tunisien et percussions.
23.07 Présentez la facture.

RADIO-CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Smetana, Dvorak.
20.00 Josef Martin Kraus. Œuvres Kraus, Haydn, Gluck, Mozart.
22.00 Da Capo. Œuvres de Liszt, Rachmaninov, R. Schumann, Hindemith, Schubert.

Le Hamas veut venger deux de ses militants tués dans les environs d'Hébron

Israël a annoncé le bouclage de tous les territoires occupés

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Nouvel épisode dans la guerre sans merci que se livrent les services de sécurité israéliens et les islamistes radicaux, deux responsables de la branche militaire du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), les frères Adel et Imad Awadallah, ont été assassinés jeudi 10 septembre, en fin d'après-midi, dans les environs d'Hébron, en territoire cisjordanien contrôlé par Israël. Conformément à leur habitude, les autorités, qui avaient tenté d'interdire la diffusion du nom des victimes, se refusent à tout commentaire, mais il ne fait guère de doute que la mort des frères Awadallah est à mettre à leur crédit.

Quelques heures plus tard Israël annonçait le bouclage de tous les territoires occupés, interdisant notamment aux milliers de Palestiniens qui ont un emploi en Israël de se rendre à leur travail. A Jérusalem, tous les policiers en congé ont été rappelés et d'exceptionnelles mesures de sécurité ont été prises, notamment dans la vieille ville, autour de l'Esplanade des Mosquées traditionnellement très fréquentée en ce jour de repos musulman.

Selon les rares informations qui, vendredi matin, commençaient à filtrer, les forces de sécurité israéliennes auraient pris d'assaut, jeudi, vers 18 heures, une bâtisse du village de Khirbet Al-Taïbeh, près d'Hébron, où se cachaient les deux frères Awadallah. Ces derniers figuraient sur la liste des militants du Hamas les plus recherchés par Israël. Surnommé « l'ingénieur n° 3 » à cause de ses talents supposés à manier bombes et explosifs, soupçonné par le Service de sécurité général d'Israël (Shin Beth) d'être derrière plusieurs attentats – dont, notamment, ceux de l'année dernière à Jérusalem – Adel Awadallah, âgé d'une vingtaine d'années, était activement recherché depuis près de deux ans.

Israël, comme, d'ailleurs, la police de l'Autorité palestinienne, l'accusaient également d'être l'auteur de l'assassinat, le 29 mars 1998, à Ramallah, de Mohiedine El Sharif, « l'ingénieur n° 2 » du Hamas. Selon la police palestinienne, El Sharif avait été tué par ses compagnons à la suite d'une querelle aux origines imprécises. Pour les amis de la victime, au contraire, celle-ci avait été *« liquidée »* par les services de sécurité palestiniens agissant en étroite collaboration avec leurs homologues israéliens. A la suite de cette affaire, cinq suspects, dont Imad, frère d'Adel, avaient été arrêtés par la police palestinienne. Il y a un mois, Imad Awadallah s'était enfui de sa prison de Jéricho.

L'« incident » – ainsi que l'appelle la radio israélienne – ne pouvait pas tomber plus mal alors que le médiateur américain, Denis Ross, vient d'arriver dans la région, après quatre mois de bouderie, pour tenter de renouer les fils d'un dialogue israélo-palestinien difficile.

Beaucoup, en Israël comme en Palestine, redoutent les conséquence de cette initiative israélienne sur un processus de paix qui n'avait pas besoin de cela pour être déjà en mauvais point. Vendredi matin, l'ancien chef du Shin Beth, Gideon Ezra, jugeait que l'action menée jeudi était *« vitale »* pour la sécurité d'Israël et appelait les autorités palestiniennes à convaincre les leurs de ne pas se lancer dans des opérations de représailles. Au même moment, des responsables du Hamas réunis à Gaza promettaient que cette action ne resterait pas impunie.

Georges Marion

Le « vénérable Licio Gelli » a été arrêté à Cannes

ROME
de notre correspondant

Licio Gelli, ancien grand maître de la loge P2, en Italie, a été arrêté, jeudi 10 septembre, boulevard Carnot, à Cannes (Alpes-Maritimes). Vieillard âgé de soixante-dix-neuf ans ans, malade du cœur, Licio Gelli avait entamé sa troisième cavale le 22 avril, lorsque la Cour de cassation avait confirmé sa condamnation à douze années de réclusion pour la faillite de la banque Ambrosiano. Il était en liberté surveillée et sa disparition avait été interprétée comme un camouflet au gouvernement et une démonstration du mauvais fonctionnement de la justice. Son arrestation a immédiatement été saluée par le président du Conseil, Romano Prodi.

Le « vénérable Licio Gelli » sera sans doute extradé comme il l'avait déjà été de Suisse, en février 1988. Le grand maître de la loge P2, Licio Gelli avait été appréhendé à Genève, dans une banque, en septembre 1982. Il s'échappera de prison onze mois plus tard puis se constituera prisonnier, en septembre 1987, après avoir vécu en Uruguay.

La dernière cavale n'aura donc duré que quatre mois. Celui qui aimait à se faire surnommer *« le grand marionnettiste »* ne devrait pas passer beaucoup de temps en prison en raison de son état de santé. Personne n'a d'ailleurs compris véritablement pourquoi celui qui détient les clefs de nombreux mystères de la période agitée qu'a connue l'Italie, avait choisi de fuir. Ce manipulateur de premier ordre n'aurait sans doute pas purgé sa peine. Et aujourd'hui plus personne ne craint les révélations de celui qui a toujours manié les demi-vérités et les mensonges avec un art consommé de l'intoxication.

L'aventure de celui qui se définissait comme *« un honnête homme persécuté par des juges maniaques et obsédés »* et qui devait répondre à quinze chefs d'accusation avait commencé à dix-huit ans comme volontaire dans les chemises noires lors de la guerre d'Espagne.

POUVOIR INVISIBLE

Fasciste puis collaborateur des Américains, le petit quincaillier toscan se lance dans les affaires et adhère à la franc-maçonnerie en 1963. Onze ans plus tard, cet intrigant doué prend le contrôle de la très spéciale et très puissante loge « Propaganda 2 », véritable pouvoir occulte.

C'est en enquêtant sur la fuite du banquier italo-américain Michele Sindona, grand financier de la Mafia, que les juges de Milan découvrent la liste des 953 membres de la loge P2 parmi lesquels trois ministres, deux anciens ministres, trente-huit députés et toutes la fine fleur des services secrets et des membres importants des principaux rouages de l'Etat notamment la quasi-totalité de l'état-major de l'armée. Le scandale provoque la démission du gouvernement Forlani mais les magistrats s'interrogent surtout sur le rôle joué par ce pouvoir invisible dans la stratégie de la tension qui a secoué l'Italie dans les années 70.

Le « vénérable Gelli » n'a jamais caché qu'il voulait empêcher par tous les moyens l'arrivée des communistes au pouvoir. Il avait constitué des centaines de dossiers sur différentes personnalités et tirait les ficelles même si la loge P2 fut dissoute dès 1975. Dans son livre intitulé *La vérité*, Licio Gelli affirme qu'il ne s'agissait que *« d'un lobby d'affaires comme il y en a partout dans le monde »*. Mais il s'agit souvent d'affaires très particulières. En juin 1982, le financier Roberto Calvi, directeur de la première banque privée italienne, Banco Ambrosiano, dit aussi *« le banquier de Dieu »* en raison de ses relations avec le Vatican, est retrouvé « pendu » sous un pont de Londres. En mars 1986, Michele Sindona meurt empoisonné par un café au cyanure dans un prison lombarde.

L'histoire de la loge P2 est en filigrane de la plupart des scandales politico-financiers des « années de plomb » y compris l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro.

Michel Bôle-Richard

La famille de l'ancien grand maître de la loge P2 était filée depuis plusieurs jours

NICE
de notre correspondant

Un expert judiciaire médical devait rendre, vendredi matin 11 septembre, un rapport au parquet de Grasse sur la santé de Licio Gelli, soixante-dix-neuf ans, arrêté jeudi 10 septembre à Cannes (Alpes-Maritimes). L'ancien grand maître de la loge P2 a été admis, sous surveillance policière, dans un hôpital de Nice après avoir ressenti des défaillances cardiaques au cours de sa garde à vue. Le procureur a un délai de vingt-quatre heures après l'interpellation, qui a eu lieu à 13 h 45, pour signifier à Licio Gelli les deux mandats d'arrêt délivrés contre lui par la justice italienne. L'expert devra dire s'il est en état de subir cette procédure, s'il peut être amené au tribunal de Grasse, ou si le magistrat doit se déplacer à son chevet.

La présence de Licio Gelli sur la Côte d'Azur faisait peu de doute pour les policiers italiens et français, car ses enfants vivent à Monaco, et son gendre y entretient des relations d'affaires. Il y a peu de temps, Licio Gelli avait échappé aux enquêteurs alors qu'il venait d'être hospitalisé, sous une fausse identité, dans une clinique cardio-thoracique de Marseille. Une filature de son fils et de sa belle-fille leur a permis, jeudi, de localiser précisément l'ancien grand maître qui s'était enfui d'Italie en mai, alors qu'il bénéficiait d'un régime de liberté surveillée. L'un des mandats d'arrêt délivrés par la justice italienne contre M. Gelli fait suite à la condamnation par la cour d'appel de Milan à douze mois de réclusion criminelle pour banqueroute frauduleuse et détournement de biens et le second concerne une procédure ouverte, cette année, par le tribunal de Rome, pour association de malfaiteurs en vue de commettre des délits financiers.

EN DOUCEUR

« M. Gelli était sur le fichier de Schengen des personnes recherchées. Cette inscription équivaut à une demande d'arrestation provisoire de la part du pays d'origine », a expliqué le procureur de la République auprès du tribunal de Grasse, Jean-Michel Durand.

Jeudi, à la mi-journée, les policiers prennent en filature le fils et la belle-fille de M. Gelli, qui quittent la principauté de Monaco dans leur voiture puis l'échangent contre un véhicule de location à Nice. Sur le boulevard Carnot, une grande artère à l'entrée de Cannes, la voiture s'arrête : l'homme en descend à la rencontre d'une personne âgée. Sur le trottoir, les policiers reconnaissent, en dépit d'une casquette et d'une barbe, la silhouette de Licio Gelli, accompagné d'une femme, son amie d'origine roumaine. M. Gelli, qui possédait une carte d'identité italienne au nom de Bruschi, sortait d'une résidence, « Les jardins de la Croisette », située à quelques pas de la mer. Les policiers de la brigade de recherche et d'intervention de la PJ de Nice interpellent en douceur les quatre personnes, qui sont placées en garde à vue à la caserne Auvare à Nice.

Quand il aura reçu la notification des deux mandats d'arrêt, Licio Gelli sera placé sous écrou extraditionnel dans l'une des prisons du Sud-Est. Les autorités italiennes bénéficient d'un délai pour adresser aux magistrats français l'ensemble des pièces justifiant la demande d'extradition. C'est la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui devra donner son avis sur cette extradition.

Jean-Pierre Laborde

Save Bill 1

par Pierre Georges

LA VIE est décidément bien édifiante aux Etats-Unis. La vie des animaux s'entend. Donc, pendant qu'un célèbre pêcheur n'en finissait pas d'implorer le pardon de la société des hommes pour n'avoir été qu'un homme, une autre affaire mobilisait les médias américains, la belle et tendre histoire de Keiko, l'orque sacrée.

Il était une fois un bébé orque, de la famille des dauphins, mais dans la branche assez carnivore et plutôt féroce, qui fut capturé par un pêcheur islandais. Les natifs de ces contrées ont un rapport assez *définitif* avec l'orque qui consiste, consistait, à ne pas faire de prisonniers, ou alors contre rançon. Donc l'orque fut capturée, vendue, 50 000 dollars, et baptisée. Les hommes aiment beaucoup à donner aux dauphins des prénoms de dauphin au cas où ceux-ci voudraient engager la conversation. Keiko mena donc pendant dix-neuf ans une belle vie d'orque de compagnie. Dans un zoo marin de l'Ontario. Dans un parc d'attractions de Mexico. Et même à Hollywood. Car Keiko était un acteur-né et devint, par les miracles de la renommée, le fameux Willy, héros principal de la célèbre trilogie *Save Willy*, *Save Willy 2* et *Save Willy 3*.

Puis, carrière faite, il se retira, grâce à la Warner Bros., dans l'Oregon où il allait vivre le reste de son âge, choyé, heureux, entouré de l'affection des siens et des siennes. Même si, on le regrette douloureusement, la chronique judiciaire et médiatique ne donna aucun détail essentiel sur les amours tumultueuses de la star hollywoodienne.

La fable aurait pu s'arrêter là. Mais, comme chacun sait, l'Amérique a le goût prononcé de la repentance. Et un repentir sincère saisit l'immense armée des enfants des hommes dans l'idée de donner une fin édifiante à cette carrière prodigieuse. Une campagne fut donc organisée sur le thème « Libérez Willy ». Avec pétitions, bris de tirelire et tout ce que l'on peut imaginer.

L'affaire mobilisa tout le pays, tous les cœurs et toutes les télévisions. Bichonné, soigné car il avait, on le suppose, une mauvaise toux, retrouvant enfin le goût du poisson frais, Keiko-Willy finit par être emmailloté dans de magnifiques harnais de sécurité, et transporté par un avion-cargo géant de l'US Air Force vers son futur et son passé. L'opération coûta fort cher, au bas mot 20 millions de francs, mais le repentir était bien à ce prix.

Jeudi donc on procéda, presqu'en mondovision, au lancement de l'orque. Keiko avait retrouvé les mers libres d'Islande. Ou va les retrouver après une cure de désintoxication à la condition américaine. Il a été jugé plus prudent en effet de construire une immense piscine artificielle, comme un sas de réapprentissage de la vie sauvage.

Très prochainement donc, il devrait rejoindre la société des orques. On se plaît alors volontiers à imaginer que le dauphin qui parlait à l'oreille des hommes en aura de belles à raconter, venant d'où il vient et ayant vécu ce qu'il vécut. Si Keiko-Willy a quelque talent de conteur, on ne désespère pas de voir les cétacés rire, pleurer s'indigner ou s'émerveiller, bref faire un triomphe au fameux feuilleton *Save Bill 1*.

PS : cette chronique quotidienne le restera. Sauf dans nos éditions du samedi datées dimanche-lundi où elle est désormais supprimée.

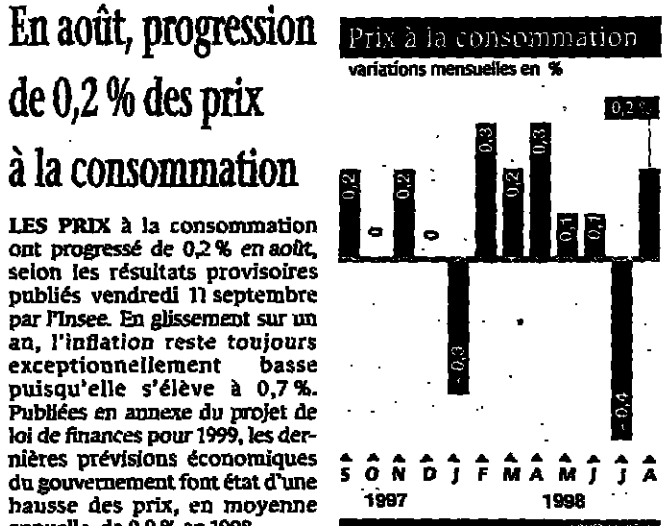
Michel Kazatchkine dirigera l'Agence nationale de recherches sur le sida

LE PROFESSEUR Michel Kazatchkine, âgé de cinquante-deux ans, a été élu, jeudi 10 septembre, directeur de l'Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS) et prendra ses fonctions le 1er octobre. Clinicien, spécialiste du sida, chef du service d'immunologie biologique de l'hôpital Broussais (Paris), le professeur Kazatchkine dirige également l'unité 430 d'immunopathologie humaine.

L'élection du professeur Kazatchkine par un conseil d'administration extraordinaire de l'ANRS fait suite au souhait exprimé par le professeur Jean-Paul Lévy (hôpital Cochin, Paris) de mettre fin à ses fonctions à la tête de cette agence. Le professeur Lévy, spécialiste d'immunologie, dirigeait l'ANRS depuis sa création, en 1989. A ce poste, il avait été amené à coordonner et à organiser l'évaluation des différents travaux scientifiques et médicaux conduits dans le champ de la recherche sur le sida. Il y a peu, il avait, dans ces colonnes, très vivement critiqué les premiers essais américains de vaccination contre le sida conduits sur une large échelle (*Le Monde* du 2 juillet).

En août, progression de 0,2 % des prix à la consommation

LES PRIX à la consommation ont progressé de 0,2 % en août, selon les résultats provisoires publiés vendredi 11 septembre par l'Insee. En glissement sur un an, l'inflation reste toujours exceptionnellement basse puisqu'elle s'élève à 0,7 %. Publiées en annexe du projet de loi de finances pour 1999, les dernières prévisions économiques du gouvernement font état d'une hausse des prix, en moyenne annuelle, de 0,9 % en 1998.



Tirage du *Monde* daté vendredi 11 septembre 1998 : 541 583 exemplaires. 1

هكذا من الإهمال

le groupe BNP au 1er SEMESTRE 1998

Un résultat net en progression de 25 %

Un résultat net part du groupe de 3 797 millions de francs

•

Augmentation des recettes de 11,9 % et du résultat brut d'exploitation de 22,8 %

•

Une bonne couverture des risques asiatique et russe

•

Un bilan solide

•

Un bon niveau de préparation à l'euro et à l'an 2000

•

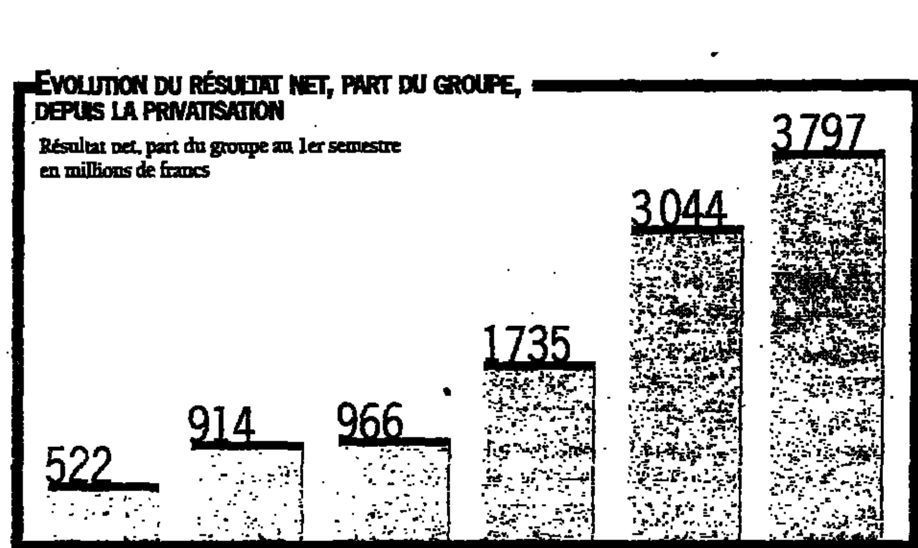
Développement et rentabilité

Un résultat net part du groupe de 3 797 millions de francs

Au 1er semestre 1998, le bénéfice net s'établit à 3 985 millions de francs pour l'ensemble du groupe et à 3 797 millions de francs pour la part du groupe, en augmentation respectivement de 25,6 % et de 24,7 % par rapport au 1er semestre 1997. Ce résultat, favorisé par l'amélioration de la conjoncture en Europe et plus particulièrement en France et par des marchés boursiers porteurs, a été obtenu malgré la crise qui a affecté plusieurs pays émergents ; il traduit l'amélioration des performances du groupe dans ses différentes activités, conséquence de sa modernisation en profondeur.

Augmentation des recettes de 11,9 % et du résultat brut d'exploitation de 22,8 %

Le produit net bancaire du groupe a progressé de 11,9 % pour dépasser 24 milliards de francs. Compte tenu d'une augmentation de 6,9 % des frais de gestion, le résultat brut d'exploitation du groupe BNP dépasse 8,2 milliards de francs, en progression de 22,8 % par rapport au 1er semestre 1997.



Le coefficient d'exploitation (frais de gestion rapportés au produit net bancaire, calculés selon les normes comptables françaises) s'établit à 65,7 % (contre 68,7 % au 1er semestre 1997).

Les trois pôles d'activité du Groupe (Banque domestique, Banque de proximité hors d'Europe, Banque de grande clientèle et de marchés) ont contribué à la progression du résultat brut d'exploitation.

Banque domestique : un résultat brut d'exploitation de 2 527 millions de francs (+ 10,7 %)

Les recettes de la Banque domestique s'élèvent à 12 335 millions de francs, en hausse de 2,8 %.

Le semestre s'est caractérisé par une activité soutenue en matière de collecte de dépôts, notamment de comptes à vue, et d'OPCVM et par la poursuite de la reprise dans le domaine des crédits, tant aux entreprises qu'aux particuliers, à la fois pour les crédits à la consommation et les crédits à l'habitat.

Le lancement réussi de nouveaux produits a permis d'enregistrer une progression de 10 % des commissions qui représentent 41,6 % des recettes du réseau bancaire en France.

Les efforts de productivité et de maîtrise des coûts se sont poursuivis, les frais de gestion du réseau évoluant de 0.8 % en francs courants, soit une baisse de 0,2 % en francs constants.

Au total, le résultat brut d'exploitation de la Banque domestique s'établit à 2 527 millions de francs (+ 10,7 %), celui du réseau bancaire en France à 1 911 millions de francs (+ 14,4 %).

La Banque de proximité hors d'Europe : un résultat brut d'exploitation de 774 millions (+ 13 %)

Les recettes de ce pôle d'activité, qui comprend la Bank of the West, la BNPI et les filiales en Afrique et dans les Dom-Tom, atteignent 2 060 millions de francs (+ 10,2 %). Le résultat brut d'exploitation augmente de 13 % à 774 millions de francs. Au 1er semestre 1998, Bank of the West et First Hawaiian Inc. ont signé un accord qui va permettre de donner naissance dans l'ouest des Etats-Unis à BancWest Corp., un groupe bancaire de 215 agences, comptant 800.000 clients. La BNP sera, avec 45 % du capital, l'actionnaire de référence de l'ensemble, coté en bourse aux Etats-Unis.

Banque de grande clientèle et de marchés : un résultat brut d'exploitation de 3 752 millions (+ 38,6 %)

Les recettes de la Banque de grande clientèle et de marchés atteignent 8 661 millions de francs (+28,5 %) et le résultat brut d'exploitation 3 752 millions de francs (+ 38,6 %).

Tous les métiers contribuent à la progression du résultat brut d'exploitation : les activités financières hors gestion (+ 53,8 %), les financements spécialisés (+47,4 %), les activités de grande clientèle (+ 24,8 %), le pôle gestion d'actifs (+24,1 %).

Une bonne couverture des risques asiatique et russe

Au cours du premier semestre, la BNP a augmenté de 1,9 milliard de francs ses dotations aux provisions relatives à cinq pays d'Asie : Corée du Sud, Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande. L'encours des provisions sur cette zone est de 4,9 milliards de francs à fin juin 1998, dont 24 % seulement couvrent des risques spécifiques identifiés et dont 76 % sont constitués à titre prudentiel pour le cas où la crise dans cette zone s'aggraverait. La BNP a globalement diminué de 14 % – à 26,9 milliards de francs – ses engagements définis de façon élargie sur les cinq pays sensibles sans pour autant sacrifier ses relations commerciales.

Les engagements du groupe recensés sur la Russie au 31 juillet 1998 s'élèvent à 4,3 milliards de francs, dont 2,8 milliards de francs au titre de la dette souveraine résultant d'opérations initiées par l'ex Union-Soviétique, libellées en devises, et 0,2 milliard de francs seulement de GKO. De façon précise, ces engagements comprennent le bilan et le hors-bilan, les différentes activités (crédits, y compris les engagements locaux, trésorerie-change, titres, y compris le trading) à l'exclusion des risques garantis par un organisme extérieur à la zone et des opérations ne donnant lieu qu'à un risque de livraison. Ils incluent tous les clients de la zone (hors filiales de groupes multinationaux).

Depuis le début de la décennie, le risque russe est considéré par la BNP comme provisionnable. Des provisions ont été constituées à ce titre au fil des ans au sein de la provision globale pour risque pays de la banque. En fonction de l'évolution des risques, les dotations affectées à chaque pays sont régulièrement ajustées au sein de cette provision globale, dont le montant total s'établit à 15,4 milliards de francs au 30 juin 1998. Le montant des provisions affectées à la Russie permet ainsi de couvrir le risque actuel de façon adéquate.

Par ailleurs, la BNP a doté ses comptes du premier semestre d'une provision prudentielle générale de 500 millions de francs pour risques de conjoncture.

Un bilan solide

La BNP a poursuivi, au 1er semestre 1998, le renforcement de son bilan. Les capitaux propres du groupe ont encore progressé. Compte tenu d'une réduction volontariste des actifs moyens pondérés de 2,6 %, le ratio international de solvabilité (ratio Cooke) s'élève donc à 10,3 %, dont 6,4 % au titre du noyau dur (" *tier 1* ").

Compte tenu des fonds pour risques bancaires généraux de 6,7 milliards de francs et de la *provision pour risques sectoriels éventuels* de 1,4 milliard de francs, ainsi que du bon niveau de provisionnement des différents risques, la BNP dispose d'un bilan particulièrement *solide* pour faire face aux défis de l'avenir.

Un bon niveau de préparation à l'euro et à l'an 2000

La BNP s'est fortement mobilisée au cours des dernières années pour préparer l'avènement de l'euro et l'échéance de l'an 2000 et se trouvera ainsi en mesure de proposer une large gamme de produits et de services en euro dès le 4 janvier 1999. Sur le plan européen, elle peut à la fois compter sur l'étendue de son maillage (161 implantations), sur le réseau Trans European Banking Services (14 000 agences de 11 banques réparties dans 15 pays) et sur son partenariat privilégié avec la Dresdner Bank. Dans ce cadre, les deux banques sont désormais en mesure de proposer une gestion de trésorerie centralisée aux PME.

Développement et rentabilité

La BNP a atteint, dès 1997, en avance sur son plan de marche, les objectifs de rentabilité qu'elle s'était fixés en 1993, au moment de sa privatisation. Elle a donc défini, à l'horizon 2002, des objectifs de croissance pour chacun des trois pôles d'activité du groupe. Le programme d'action qui sera mis en œuvre a naturellement pour principale ambition la création de valeur, c'est-à-dire une nouvelle amélioration du retour sur capitaux propres et du bénéfice par action. La réalisation de ce programme doit passer par le développement des métiers prioritaires et par la poursuite de la modernisation de l'ensemble de l'entreprise.

En commentant l'activité du premier semestre, Michel Pébereau a félicité l'ensemble des équipes de la BNP des résultats atteints, qui démontrent notamment l'amélioration en profondeur de la banque domestique et le haut niveau de rentabilité de la banque de proximité hors d'Europe. Il a relevé les bonnes performances d'ensemble de la banque de grande clientèle et de marchés, tout en soulignant que les incertitudes présentes de la situation internationale rendent dans ce domaine les prévisions incertaines. De ce fait, il ne faut probablement pas attendre des résultats du second semestre qu'ils dupliquent ceux du premier.

Il a estimé que l'amélioration continue des performances du groupe, le renforcement de la solidité de son bilan et sa dynamique de développement permettaient d'envisager l'avenir avec confiance.

Résultats (en MF)	1er semestre 1998	1er semestre 1997	*Evolution* en %
Produit net bancaire	24.046	21.490	11,9
Frais de gestion	(15.787)	(14.765)	6,9
Résultat brut d'exploitation	8.259	6.725	22,8
Dotations nettes aux provisions	(4.238)	(2.292)	84,9
Exceptionnel et divers	1.712	642	x2,7
Impôts	(1.748)	(1.903)	–8,1
Résultat net d'ensemble	3.985	3.172	25,6
Résultat net part du groupe	3.797	3.044	24,7
Ratio Cooke	10,3 %	9,6 %	
dont noyau dur	6,4 %	5,6 %	
Nombre moyen d'actions	215.827.430	208.092.554	

Relations actionnaires :
01 40 14 93 00 / 01 40 14 24 34
www.bnp.fr



PARLONS D'AVENIR

